

# **MONSIEUR DE CHARENTE**

**LE ROI DE VENDÉE**

**PAR G. LENOTRE (Théodore Gosselin)**

**de l'Académie française**

PARIS - HACHETTE - 1924

## CHAPITRE PREMIER. — LE SAUT DANS L'ÉPOPÉE

Machecoul. — Le chevalier Charette. — Rivalités. — La cour de Legé.

## CHAPITRE II. — LUTTES POUR NOIRMOUTIER

Avec la grande armée vendéenne. — Le Gois. — Par les marais, les bois et les landes. — D'Elbée.

## CHAPITRE III. — LES COLONNES INFERNALES

Turreau. — La promenade civique. — Haxo. — Ravages.

## CHAPITRE IV. — L'ANNEAU DE GYGÈS

Réciprocité. — Coalition éphémère. — Quelques proconsuls. — La faillite de la Terreur.

## CHAPITRE V. — L'ÉNIGME DE LA PACIFICATION

Madame Gasnier. — La Jaunaie. — Charette conquis. — Un enfant meurt.

## CHAPITRE VI. — LE SERMENT DE FONTECLOSE

Le Prince, enfin ! — Délaissement. — Une femme passe. — La traque.

# CHAPITRE PREMIER

## LE SAUT DANS L'ÉPOPÉE

MACHECOUL — LE CHEVALIER CHARETTE — RIVALITÉS —  
LA COUR DE LEGÉ.

### I. — MACHECOUL

UN chemin du pays de Retz, défoncé, boueux, raviné par les pluies, tout en flaques et en fondrières, que suivent en longue file pataugeante 2 à 300 hommes marchant vers le bourg de la Gamache. Beaucoup sont des habitants du Marais de Challans, — *les Maraichins*, — reconnaissables à leur gilet en flanelle blanche, serré, sous la petite veste, d'une large ceinture de coton, rouge ou bleue ; ceux du Bocage sont coiffés de bonnets de laine dont la pointe se termine par un pompon, ou d'immenses chapeaux *rabalets* dont les bords sont légèrement rabattus. Quelques-uns portent un fusil ; ils sont, pour la plupart, armés de faux, de fourches, de bâtons ferrés, de couteaux de pressoir ou de simples gourdins. Dans cette troupe sans rangs ni discipline, pas de bourgeois ni de nobles, tous gens du peuple. Ce sont les vainqueurs de Machecoul, en quête d'un chef qui consente à les commander.

On est au 14 mars 1793 ; trois jours auparavant cette petite ville, ci-devant capitale du pays de Retz, aux confins de la Bretagne nantaise et du Bas-Poitou, a été surprise, à huit heures du matin, par une foule furieuse et menaçante : 10.000 paysans surgis au son du tocsin de tous les villages environnants. Dès l'aube, dans la brume, on l'avait entendu gronder de loin, en grande rumeur, sur les chemins de Bourgneuf et de Sainte-Pazanne ; la garnison, forte de 5 gendarmes et de 200 gardes nationaux, s'armait aussitôt, se massait à l'entrée du bourg ; mais, submergée par ce flot humain compact et irrésistible, les soldats se débandaient bientôt : en moins d'une heure la ville était conquise. Par malheur, quelques gardes nationaux, réfugiés dans une ruelle, faisaient feu sur les envahisseurs et, tout de suite, se déchaînait un sanglant tumulte. Plus de 20 bleus étaient massacrés par les paysans : des bourgeois, des fonctionnaires, le curé constitutionnel Le Tort, le juge de paix, le directeur de la poste, les gendarmes, tous ceux qu'on croyait, ou qu'on supposait, partisans de la République. Les villageois, subitement débridés, se revanchaient. — De quoi ? De deux années de tracasseries, d'intimidations, de leurres, de tyrannie.

Nul peuple de France ne s'était montré jusqu'alors plus docile, plus soumis aux lois ; nul n'était plus attaché à son sol, généralement ingrat, dont la nature et le manque de communications l'isolaient du reste du royaume. Pauvre, content de peu, il supportait allègrement sa misère. Sa joie fut grande quand il apprit, en

1789, que le [meilleur des rois](#), soucieux de connaître les besoins de ses sujets et d'y remédier, permettait à tous d'élever la voix et de députer à Sa Majesté des émissaires chargés de leurs revendications. Les paysans auraient mal discerné l'avantage de ce grand changement s'il ne s'était trouvé partout des beaux parleurs pour leur monter la-tête, leur enseigner que, désormais, ils seraient libres, et prédire l'imminence d'un retour à l'âge d'or ; grâce à quoi la révolution fut accueillie avec grande faveur par les populations du Bas-Poitou et du Pays des Mauges ; les innovations des beaux messieurs qu'on avait dépêchés auprès du Roi déroutaient un peu, il est vrai, et la félicité promise se faisait attendre. Les nouveaux impôts pesaient plus lourd que les anciens, les chemins n'étaient pas meilleurs et la vie devenait plus coûteuse. Un grand malaise se propageait ; les marchés restaient déserts, les ouvriers des-champs chômaient plus souvent que par le passé ; seuls paraissaient satisfaits les enjôleurs des premiers jours, bourgeois des villes, membres de sociétés soi-disant littéraires, en relations constantes avec les clubs de Paris et qui trouvaient, dans l'eau trouble du nouveau régime, à pêcher de bonnes places et des occasions de s'enrichir. Pourtant le petit peuple des campagnes patientait : simple et confiant, quoiqu'il s'étonnât de la tournure que prenaient les choses, il comprenait que l'établissement du bonheur universel était œuvre de longue haleine et qu'il se passerait du temps avant qu'on en ressentît les effets. Il commença pourtant à s'inquiéter quand, après les moines et les bonnes sœurs, la Révolution s'attaqua aux prêtres séculiers ; il était profondément attaché à ses curés et à ses vicaires, tous gens du pays, fils de maçons, de tisserands, de cultivateurs ; quand fut connu le décret fatal qui exigeait d'eux le serment de fidélité aux lois sacrilèges, quand on chassa de leurs presbytères ceux qui, en immense majorité, restèrent fidèles à leurs vœux, quand on vit [les intrus](#) prendre possession des églises, ce fut une grande désolation. Les prêtres sacrifiés, réduits à se cacher comme des criminels, prêchaient encore la modération et s'efforçaient à retarder l'explosion des colères populaires ; cependant les désastres se succédaient sans relâche ; on apprit bientôt l'emprisonnement de la famille royale, le massacre des ecclésiastiques par la populace parisienne, le jugement et l'exécution de Louis XVI. Consternés, les paysans vendéens pleuraient en silence et s'attendrissaient sur le sort du pauvre orphelin de huit ans, leur roi à présent, dont l'enfance s'étiolait dans une sinistre geôle. Pourtant espéraient-ils encore de quelque miracle la fin de tant de malheurs ; comme on les avait trompés ! Comme on s'était joué de leur confiance naïve ! Tandis que l'on voyait de longs convois de [bons prêtres](#) s'acheminer vers Paimbœuf où stationnaient les navires affrétés pour les déporter loin de France, les beaux parleurs du début, profiteurs de ces catastrophes, régnaient en maîtres : formés dans chaque bourgade en [comités](#), au nom de la nation, de la patrie, — ils avaient toujours ce mot à la bouche, — ils dénonçaient, emprisonnaient, tourmentaient les honnêtes gens ; contre ces [patriotes](#), ces [patauds](#), ces tyrans locaux implacables et arrogants, s'accumulaient et montaient les haines qu'un reste de soumission atavique contenait encore. L'un d'eux, plus perspicace que les autres écrivait à cette époque : [Il me semble entendre le bruit d'un volcan sous mes pieds](#). Enfin, dans les premiers jours de mars 1793, on sut que la Convention régicide ordonnait, pour parfaire son œuvre néfaste, une levée de 300.000 jeunes soldats ; à la pensée que leurs enfants allaient maintenant contribuer à cette révolution, cause de tant de mécomptes et de calamités, les Vendéens se révoltèrent. Ils ne refusaient pas de se battre contre les ennemis de la France, — ils l'ont bien prouvé depuis lors ! — ils ne voulaient pas servir la République régicide et sacrilège, en quoi ils se croyaient dans la légalité, car, pour excuser le

renversement de la royauté et justifier les coups d'État du 10 août et du 21 septembre 1792, on leur avait rabâché cette maxime opportune et dangereuse qui bientôt prendra place au préambule de la Constitution : **Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.**

Sans une entente, sans un mot d'ordre, 600 paroisses s'insurgèrent le même jour. Partout un même cri : **La paix ! la paix et nos bons prêtres !** On l'a tant répété à ces gens simples que le peuple est maître et que sa volonté est souveraine : pourquoi, puisqu'ils sont braves, hésiteraient-ils plus longtemps à l'imposer ? C'est ainsi que les gars du pays de Retz s'étaient rués sur Machecoul, ville où le despotisme de la faction dominante affectait des allures particulièrement tracassières et insolentes : une grande fête y avait été célébrée le 30 janvier en réjouissance de l'exécution du Roi et le bruit s'était répandu que, voulant châtier les campagnards de leur opposition tacite, le district faisait fabriquer une grande quantité de menottes afin de traîner enchaînés jusqu'aux casernes du chef-lieu, les jeunes gens liés deux à deux.

Machecoul conquis, rien n'est fait ; les vainqueurs, sans chefs, sans organisation, sans guides, s'inquiètent du lendemain. Déjà, pour contenir l'entassement désordonné dont regorge la petite ville, s'est constitué, le 11, un **comité de pacification**, sous la présidence — anonyme — d'un avoué de l'endroit, René-François Souchu, intelligent et instruit, sournois et dur. Le lendemain, 12 mars, le **Comité de pacification** se transforme en **Comité royal**, dont le premier acte est une proclamation solennelle déclarant à la face du ciel et de la terre que le peuple du pays de Retz, rassemblé en corps de nation dans la ville de Machecoul, ne reconnaît et ne reconnaîtra jamais que le Roy de France pour son seul et légitime souverain, auquel il jure obéissance et fidélité ; qu'il ne reconnaît plus la prétendue Convention, ni les départements, ni les districts, ni les municipalités, ni les clubs, ni les gardes nationales.... Les forfaits de tous ces scélérats doivent attirer sur eux la vengeance céleste et la punition la plus éclatante. Profession de foi téméraire parce qu'elle excitait les rancunes des paysans et leur donnait l'illusion qu'ils avaient rétabli dans son intégralité l'ancien régime. C'était, en même temps, une déclaration de guerre à la République. Reste à trouver des chefs capables de discipliner les paysans et de les conduire au feu quand la garnison de Nantes s'avancera, ce qui ne peut tarder, pour reprendre Machecoul à l'insurrection. Mais où chercher ces chefs et comment les décider ? Les nobles qui ont servi dans l'ancienne armée royale sont, pour la plupart, émigrés ; ceux qui demeurent au pays se désintéressent de ce mouvement exclusivement populaire ; les villageois de Chauvé, à mi-chemin de Machecoul à Pornic, en ont fait, dès le 11, l'expérience : comme ils cherchaient autour d'eux qui pourrait bien les commander, ils ne trouvaient rien de mieux que d'aller tirer, de sa gentilhommière de la Blanchardais, M. Danguy, ancien capitaine au régiment de Bassigny, chevalier de Saint-Louis, plus que sexagénaire et presque aveugle ; en vain exposa-t-il qu'il pouvait à peine se conduire ; les insurgés le mirent à cheval et le poussèrent devant eux, encore qu'il leur fît promettre qu'on le laisserait rentrer chez lui au coucher du soleil. Le malheureux, forcé d'agir, devait être, un mois plus tard, pris et guillotiné à Nantes comme **chef de bande**.... Ce n'était pas un fait isolé : le 11 encore, on avait vu arriver à Machecoul le marquis de la Roche-Saint-André, **en robe de chambre**, pour bien montrer qu'il ne marchait que contraint et forcé : ses paysans qui le voulaient pour chef, étaient allés le chercher à son château des Planches, près de la Garnache.

Souchu, le président du Comité royal improvisé, ne s'illusionnait pas sur les dangers de sa situation ; il souhaitait consolider son pouvoir éphémère en s'entourant d'officiers capables et énergiques, et divers indices autorisent à penser qu'il indiqua lui-même aux révoltés un certain chevalier Charette, ancien lieutenant des vaisseaux du Roi, démissionnaire depuis 1790, vivant maintenant en gentilhomme campagnard à son petit manoir de Fonteclose, distant de deux lieues de Machecoul.

C'est pourquoi, le 14 au matin, une troupe de paysans s'est mise en route, suivant le chemin de la Garnache, pour gagner à l'insurrection une nouvelle recrue.

Situé dans les terres, à l'est de la route qui vient de Machecoul, et prenant accès sur le chemin de l'Ardoisière, presque en face du vieux château de Puits-Rousseau, Fonteclose était, en 1793, une gentilhommière de construction très simple, bâtie de pierres grises, toute en longueur et comportant un seul étage sur rez-de-chaussée. Plus ferme que château, la maison, flanquée de deux pavillons étroits et couverte en tuiles, était cependant défendue par des douves que franchissait un petit pont rustique. Une sorte d'esplanade plantée d'arbres la précédait et elle n'avait pour jardin qu'un assez vaste potager clos de murs et divisé par des allées droites.

Le châtelain de Fonteclose était à sa toilette quand on lui annonça l'approche des **moutons noirs**, ainsi surnommait-on, dans le pays, les gars de Machecoul. Quelques jours auparavant, il avait déjà rembarqué une députation de paysans le conjurant de se mettre à leur tête ; cette fois les solliciteurs se présentaient exigeants : leur récent succès, l'idée qu'ils avaient de leur force, la nécessité comminatoire, rendaient leur démarche impérieuse et les plus audacieux envahirent le jardin de Fonteclose en gens décidés à ne point quitter la place avant d'obtenir satisfaction. Leur attitude, leurs cris, leur agitation tumultueuse et menaçante, témoignaient de leur détermination. Or Charette était également résolu à ne point se commettre dans une pareille équipée. Ainsi que tout homme sensé ayant servi et fait la guerre, il considérait comme une tentative folle, condamnée d'avance au plus tragique désastre, cette levée de paysans sans armes, sans munitions, sans cadres, ignorant tout de la discipline et du" métier militaire, et prétendant entrer en lutte contre un gouvernement, — odieux et tyrannique, à la vérité, — mais disposant d'une armée qui passait pour la plus forte et la plus aguerrie du monde. Il est si convaincu de l'impossibilité du succès que, pour échapper aux insurgés, il se cache sous son lit dans l'espoir qu'ils se lasseront à ne point le voir paraître. Mais on sait qu'il est chez lui ; on le veut, on l'appelle en longues clameurs obstinées et suppliantes : **Monsieur Charette !... Que monsieur Charette vienne à Machecoul pour commander les défenseurs de la Religion !...** Il faut se montrer : soudain, la porte du manoir s'ouvre, Charette paraît : on l'entoure, on le presse ; il parle, tente de calmer l'excitation des révoltés, leur démontre l'absurdité de leur dessein ; jamais il ne consentira à les conduire au massacre, car que peut l'insurrection de quelques villages contre la France entière ? L'effet d'une si vaine manifestation sera nul et la répression terrifiante....

A cette même heure, d'un bout à l'autre de la Vendée, d'autres gentilshommes, sollicités comme Charette, de prendre part à la révolte, tenaient aux insurgés semblables discours : à la Loge, chez d'Elbée, tout occupé, ce jour-là, d'une fête de famille, les paysans se heurtaient à un refus brutal ; ils entraînaient de force celui qu'ils voulaient pour chef. A son château de la Baronnière, Bonchamp

résistait également ; ses paysans l'emmenèrent sans lui permettre de monter à cheval, tant ils craignaient de le voir prendre la fuite pour ne pas s'associer à une cause perdue d'avance. Le chevalier Sapinaud de la Verrie, ayant osé dire qu'une telle insurrection était **une folie**, fut menacé de mort par la foule qui avait forcé la porte de son logis. A Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, les révoltés assiégeaient la maison de M. de Couëtus et le contraignaient, par la violence, à devenir leur général. Les historiens qui persistent à écrire que les nobles et les prêtres insermentés, désireux de sauver leurs privilèges et leurs prébendes, ont imposé l'insurrection aux Vendéens, formulent une de ces bourdes excusables seulement chez ceux qui puisent leur documentation dans les manuels scolaires.

Le chevalier Charette, foulé maintenant par les **moutons noirs** dont la troupe entière a pénétré dans son jardin, se cabre et tient tête ; les paysans s'irritent, **lui ordonnent** de les suivre. Il résiste encore. De toutes parts s'élèvent des murmures et des objurgations : **La République veut emmener à la guerre tous les jeunes gens du pays ! — C'est une chose honteuse pour un ancien officier du Roi de ne pas combattre les sacrilèges qui souillent les églises et emprisonnent les prêtres !...** A voir l'animosité de ces gars, dont la placidité habituelle est proverbiale, leurs faces convulsées par la colère et l'indignation, a-t-il tout à coup l'intuition de tout ce qu'un chef énergique pourrait obtenir de tels hommes ? Se fait-il scrupule de laisser ces pauvres gens sans direction, alors qu'ils se montrent résolus à combattre ? Soudain il les fait taire d'un geste de maître, et sa voix stridente s'élève dans le silence. **Il consent. Il marchera ; mais à la condition qu'on lui obéisse. Il entend être le chef de ses soldats de hasard, comme il l'était naguère de ses matelots à son bord. Toute désobéissance sera punie de mort...** Une acclamation ratifie ses paroles ; il se dérobe, ordonne qu'on selle son bidet de chasse, rentre à sa maison afin de s'équiper pour la vie d'aventures. Il reparaît bientôt, à cheval, haut guêtre, le sabre à l'arçon : **A Machecoul !** commande-t-il. Toute la bande se bouscule à sa suite. Un drapeau a été hissé à l'un des ormes de l'esplanade ; Charette, en passant, salue l'étoffe blanche : un cri unanime de Vive le Roi ! répond à son geste. Au bruit d'un mauvais tambour, au son de quelques musettes criardes, la troupe en désordre replit, exultante, le chemin de la ville.

Machecoul, depuis trois jours au pouvoir des insurgés, présentait l'aspect d'une ville au pillage. Les maisons des **patauds**, c'est-à-dire des bourgeois convaincus ou simplement soupçonnés de républicanisme, avaient été dévastées : toits effondrés, vitres brisées, portes éventrées, et arrachées de leurs gonds. Le château des Gondi encore habitable, quoique démantelé depuis un siècle, servait de prison aux patriotes arrêtés par l'ordre du Comité royal de Souchu, tant à Machecoul que dans les villages environnants. Un vent de terreur soufflait sur le bourg où tout ce qui n'était pas royaliste se sentait menacé.

La petite phalange des moutons noirs, revenant de Fonteclose, atteignit les premières maisons du faubourg dans l'après-midi du 14. Leur mépris de la discipline était tel que, en apercevant les tours du vieux château, ils se débandèrent, franchirent en courant le pont du Falleron, abandonnant le chef qu'ils ramenaient, et regagnèrent au plus vite leurs cantonnements. Seuls demeurèrent avec Charette quelques Maraîchins, dépaysés dans cette ville morne qui, avec ses maisons basses, ses larges rues campagnardes, tortues et boueuses, leur faisait l'effet d'une capitale. L'arrivée de Charette n'eut rien de triomphal ; à peine fut-elle remarquée. Il conduisit ses hommes sur la grande place, presque déserte, commanda halte et leur adressa une harangue, leur promettant le retour de leurs prêtres et la réouverture des églises ; le petit roi



prisonnier montera sur le trône ; les nobles reprendront possession de leurs châteaux. Il termine par le cri : *Vive le Roi, vivent la noblesse et les aristocrates* ! que ses compagnons et les gens qui se sont attroupés répètent avec lui. Il poursuit sa route jusqu'à l'extrémité de la ville où se trouve un calvaire, dans l'angle formé par le chemin de Bourgneuf et celui de Sainte-Pazanne. Là, nouvelle allocution : le nombre des auditeurs s'est accru et c'est une foule qui l'écoute, curieuse d'entendre ce nouveau venu dont on ignore le nom mais qui séduit par sa martiale allure. Il dit que les insurgés vont combattre pour Dieu qui ne peut leur refuser la victoire ; il prête le serment solennel d'être fidèle au Roi, de ne déposer les armes que quand la Religion sera rétablie ; et son discours est applaudi ; encore des cris de *Vive le Roi !* Aux fenêtres de la place, au seuil des portes, les habitants acclament le gentilhomme dont l'éloquence chaude et la parole réconfortante propagent la confiance.

Il est difficile d'imaginer l'aspect de Machecoul devenu chef-lieu de la révolte ; les *patriotes* sont emprisonnés ou se terrent ; plusieurs, dans le désarroi du premier jour, sont parvenus pourtant à gagner Nantes, abandonnant tout pour fuir. Des 10.000 paysans qui se sont rués sur la ville, beaucoup sont retournés à leur village, persuadés, en gens à courte vue, que la Révolution est terminée puisque Machecoul est purgé des autorités républicaines, puisque les églises y sont rouvertes et que des *bons prêtres* y officient. Il semble bien que le Comité royal, et l'avoué Souchu lui-même qui règne en maître sur la bourgade, se bercent des mêmes illusions. Quoiqu'on pense de cet énigmatique personnage, on ne peut lui refuser l'audace, ou, tout au moins, un formidable aplomb. Il vient d'abolir, d'un trait de plume, la Convention nationale et de déclarer caduques toutes les réformes et toutes les institutions des deux Assemblées précédentes. Il consent cependant à parlementer avec les *vaincus* ; il *offre la paix* aux autorités départementales de la Loire-Inférieure et, pour leur faire connaître ses conditions, leur dépêche quatre ambassadeurs dont aucun ne devait revenir, Nantes étant résolu à *s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de pactiser avec les Brigands*. Les démocrates de ce temps-là affectaient d'égaliser en stoïcisme les fameux anciens et empruntaient volontiers, pour témoigner de leurs vertus civiques, l'emphase des mauvaises tragédies du répertoire. Certes, la fermeté s'imposait ; mais on l'aurait souhaitée plus adroite et moins impitoyable. Pourquoi ne point éclairer ces paysans, puisque les esprits forts s'accordaient à les reconnaître *en retard de deux siècles sur le reste du royaume* ? Pourquoi les pousser aux résolutions désespérées sans même tenter de les raisonner ? Ils ne voulaient pas la guerre ; ils réclamaient seulement leur liberté perdue et leurs prêtres persécutés. En ce même mois de mars 1793, avant d'attaquer les Sables-d'Olonne, les insurgés adressaient aux autorités de cette ville une lettre fraternelle, tracée *les larmes aux yeux et les armes à la main*. — *On nous assure*, écrivaient-ils, *que le peuple est souverain ; eh bien ! il réclame ses prêtres et le libre exercice de sa religion.... La France n'est plus qu'un chaos ; le trône renversé, nos propriétés usurpées, notre vie, celle de nos femmes et de nos enfants menacée, sont les trop justes motifs qui nous ont mis les armes à la main.... Combien de sang va couler ! Et ce sang est celui de nos frères, de nos pères, de nos amis !...* Les farouches républicains des Sables se montrèrent aussi intraitables que ceux de Nantes ; ils ne daignèrent pas répondre et condamnèrent à mort le parlementaire qui leur porta ce manifeste, un jeune forgeron d'Aizenay, âgé de dix-huit ans !

L'exemple de cette théâtrale implacabilité venait de haut. Aux premières nouvelles, encore vagues, apportées de l'Ouest, les rhéteurs de la Convention



décrétaient sans discussion que tout contre-révolutionnaire pris les armes à la main ou porteur d'un signe de rébellion, serait aussitôt livré au bourreau par une commission militaire ; tout individu arrêté sans armes, mais convaincu d'avoir pris part à l'insurrection, sera également mis à mort dans les vingt-quatre heures. Même peine contre les prêtres, les ci-devant nobles, les ci-devant seigneurs, les agents et domestiques de toutes ces personnes, les étrangers, ceux qui ont eu des emplois ou exercé des fonctions publiques dans l'ancien gouvernement ou depuis la révolution, et tous instigateurs de l'insurrection. La confiscation de leurs biens au profit de la République sera prononcée par les juges du tribunal criminel sur le procès-verbal de reconnaissance du cadavre. Seuls auront la vie sauve ceux qui déposeront les armes dans le délai de vingt-quatre heures, ou qui livreront les chefs de l'insurrection. Toute l'horreur de la lutte farouche qu'on entreprend, après tant d'autres, de conter ici, est en germe dans cet impitoyable décret.

Dès le lendemain de son arrivée à Machecoul, Charette était admis au nombre des membres du Comité royal, où Souchu, qui le jalousait déjà, flairant un rival, dut se résoudre à l'admettre. Le châtelain de Fonteclose ne s'emploie, d'ailleurs, qu'à mettre Machecoul en état de défense. Secondé par quelques chefs de paroisse, sans expérience militaire, — MM. de Goulaine, Lyrot de la Patouillère, d'Ésigny, qui sont ses premiers aides de camp, — il s'efforce de dresser à la discipline les paysans cantonnés dans la ville. Bien peu ont des fusils ; le plus grand nombre n'est armé que de bâtons et ils n'aiment pas beaucoup s'aventurer dans la campagne. Il les aguerrit peu à peu, essaie de former quelques artilleurs, ayant obtenu deux canons du marchand de volailles Pageot, qui commande à Bouin. Une quarantaine de garçons de ferme ou de gardes-chasse, montés sur des chevaux de maraîchers, sans selles ni étriers, formeront sa cavalerie ; du reste, il ne change rien au groupement des hommes par paroisses, leur laissant les chefs qu'eux-mêmes se sont choisis et s'appliquant seulement à leur inculquer l'esprit militaire. Ainsi les officiers des différents grades sont-ils proclamés et reçus sous les drapeaux en une revue solennelle, au son des tambours, des musettes et des cornes de bœuf, trompes rustiques, qui rendent un son prolongé et lugubre. Tout le jour Charette s'occupe de ses hommes, de leur santé, de leur nourriture et la nuit, il vient les surprendre aux postes où il les a placés, causant avec eux familièrement.

Pour les mettre à l'épreuve, il se propose d'enlever aux républicains le petit bourg de Pornic, port nautique que cinq lieues séparent de Machecoul. Quelques jours auparavant, le marquis de La Roche-Saint-André, assisté du chevalier de La Cathelinière, ont tenté la même prouesse : ils se sont emparés du bourg, mais leurs hommes indisciplinés se sont rués au pillage ; gorgés de vin, ivres-morts pour la plupart, un retour offensif de la garnison les a trouvés incapables de toute résistance, **debout, les bras croisés, appuyés aux murs, ou vautrés dans les rues et sur les tombes du cimetière.** Les bleus en ont fait un affreux carnage ; La Roche-Saint-André, presque seul, combattit vaillamment ; son épée brisée à la main, entraîné, renversé dans l'horrible *saute-qui-peut*, il fut sauvé par un de ses officiers qui le prit en croupe et le ramena couvert de contusions à Machecoul. Il y fut mal reçu ; on l'arracha à Souchu qui voulait le condamner à mort ; le marquis put gagner l'île de Bouin où il possédait des propriétés et les survivants de sa troupe vinrent grossir la petite bande de Charette.

Celui-ci sentait l'impérieuse urgence d'effacer au plus tôt la néfaste impression de ces désastres. Le 26 mars, il se met en marche dans l'après-midi, fait sa jonction à Bourgneuf avec la troupe de La Cathelinière, et, le lendemain, à

l'aube, la cohue des paysans poursuit sa route vers Pornic, drapeaux blancs déployés. On paresse, car on est las de la longue étape ; en vain Charette presse ses hommes ; ils s'attardent à bivouaquer dans les champs et ce n'est qu'à onze heures du matin qu'ils pénètrent dans la ville, en deux colonnes, l'une par la rue Tartifume, l'autre par la rue de La Touche, qui, toutes deux, aboutissent à la place du Marché où Babain, le commandant républicain, a posté aux fenêtres ses 200 gardes nationaux et braqué son unique pièce de canon. Charette a pris soin de placer, en tête de ses colonnes, les hommes armés de fusils ; mais il n'arrive pas à les entraîner ; ils font le coup de feu en s'abritant de leur mieux ; le tir du canon surtout les épouvante. Pour hâter le dénouement, Charette ordonne d'incendier les toitures de chaume ; le feu gagne de maison en maison ; les bleus reculent, évacuent la place, emportant leurs blessés, se repliant sur la route de Paimbœuf.... La ville est prise. Quel étonnement ! Deux paysans seulement ont été blessés ; on se félicite, on crie *Vive le Roi !* on fait bombance des vivres, du vin et de l'eau-de-vie réquisitionnés chez les habitants, et ce n'est pas sans peine que Charette, coupant court à l'orgie qui menace, pousse ses soldats sur la route du retour. Ils passèrent la nuit à Bourgneuf et, le jour suivant, 28 mars, ils firent à Machecoul une rentrée triomphale, ramenant le canon qui leur avait causé tant de peur, un pierrier et un long convoi de voitures chargées d'approvisionnements et de munitions. Ces vainqueurs n'étaient pas éloignés de croire qu'ils venaient de porter à la République un coup mortel ; seul Charette ne s'illusionnait guère sur l'importance de ce petit succès ; pourtant son but était atteint ; pour la première fois il avait conduit ses hommes au feu et il les ramenait tout fiers d'avoir senti passer le souffle enivrant de la victoire.

## II. — LE CHEVALIER CHARETTE

Ainsi le nommait-on ordinairement, sans accoler à son nom la particule, et lui-même signait de la sorte, quoi qu'il fût incontestablement de très ancienne noblesse et que sa généalogie remontât jusqu'à Galéas Caretto, marquis de Final, d'origine italienne, qui suivit Philippe Auguste en terre sainte. Le fils de ce croisé, Perrot Caretto, s'établit en Bretagne, s'y maria en 1240 et fit souche d'une longue et florissante lignée. Son descendant direct, le père du chef vendéen, Louis-Michel Charette, capitaine d'infanterie, tenait garnison aux Vans, dans le diocèse d'Uzès ; un jour qu'il se promenait, avec deux de ses camarades, officiers comme lui, par les rues de la morne garnison, ils avisèrent à une fenêtre trois jeunes filles dont les grâces attirèrent leur attention, et, par une sorte de gageure, ils décidèrent que chacun d'eux épouserait l'une de ces trois demoiselles. Les trois mariages se firent ; c'est ainsi que, au capitaine Charette, échut pour femme, dans ce singulier et galant partage, Mlle Lagarde de Mont jus. L'union fut des plus heureuses ; elle devait être aussi des plus fécondes : Louis-Michel Charette demeura plusieurs années aux Vans : sa femme y mit au monde trois filles ; quand le ménage se fut transporté en Bretagne, elle n'eut plus que des garçons, au nombre de sept, dont le dernier François-Athanase naquit le 21 avril 1763, près d'Ancenis, à Couffé, au manoir de la Contrie, disent les uns ; selon d'autres *dans une maison voisine de l'église*. Ce dernier eut pour parrain son oncle M. Charette de la Gascherie, conseiller au parlement de Rennes, et pour marraine Mme Busson de la Magazinière. On le mit en nourrice chez un fermier.

Quand il fut en âge d'apprendre, comme ses parents, chargés de famille, étaient de fortune très médiocre, le généreux parrain ouvrit sa bourse et plaça son filleul au collège des Oratoriens d'Angers. Vif, franc, sensible, libéral, jusqu'à la prodigalité, enjoué jusqu'à la dissipation, l'enfant montrait du goût pour les mathématiques et M. de la Gascherie décida qu'on ferait de lui un marin. En 1779 le voilà donc aspirant et tout de suite il prend la mer : onze campagnes en neuf ans, dont six en temps de guerre, lui valurent un rapide avancement : en 1787, alors qu'il n'avait pas encore atteint sa vingt-cinquième année, il était premier lieutenant de vaisseau.

Lorsqu'un homme devient célèbre, il se trouve toujours des gens, l'ayant connu avant la gloire, pour assurer qu'ils avaient présagé, bien antérieurement à tous les autres, son brillant avenir et discerné son génie en germe : d'où une floraison d'anecdotes rétrospectives et de traits marquants que personne n'aurait songé à recueillir si le héros était resté ignoré. Pour Charette la légende est pauvre ; ses anciens camarades de la marine ne semblaient pas avoir gardé de lui un souvenir bien vivace. Au cours des entretiens de Sainte-Hélène, Las Cases qui avait été son condisciple à l'école de Brest, disait à l'Empereur : *J'ai été fort surpris par ses exploits et sa brillante carrière ; tous ceux qui avaient été liés avec lui jugeaient Charette assez commun, de peu de distinction, volontiers atrabilaire et surtout entièrement indolent. Pas un de nous qui ne l'eût condamné à rester dans la foule des insignifiants.* A quoi Napoléon répliquait *qu'il y a des dormeurs dont le réveil est terrible.* On citait pourtant quelques circonstances où le jeune lieutenant de vaisseau s'était révélé singulièrement énergique : plusieurs fois ses marins avaient dû leur salut à sa vaillance et à son sang-froid. Certains se souvenaient de ses éclats de gaîté, de sa générosité, de son mépris de l'argent ; à la Martinique, un capitaine américain lui ayant offert une somme considérable à condition qu'il fermât les yeux sur un débarquement en contrebande, Charette répondit simplement : *Monsieur, je suis officier français, je ne sers que pour l'honneur.* Au vrai, il s'était montré, au cours de sa carrière, très brave, très loyal, parfaitement désintéressé ; en quoi il se distinguait peu : c'étaient là des qualités communes au milieu dans lequel il vivait ; il n'est pas surprenant qu'elles n'eussent pas été remarquées.

En 1790 Charette quitta la marine pour se marier. Il épousa une veuve de quatorze ans plus âgée que lui, et riche, non par spéculation, mais par excessif scrupule de galanterie. Selon la chronique, en effet, cette respectable dame avait de son premier mariage une fille de dix-neuf ans que Charette désirait pour femme. A sa première démarche, la mère s'interposa : *Ma fille, dit-elle, est trop jeune pour se marier, et moi je ne suis pas assez vieille pour renoncer à trouver un second époux.* Le jeune gentilhomme comprit et demanda la main de la mère.... Un fils, destiné à mourir en bas âge, naquit le 2 février 1792, de cette union mal assortie qui, d'ailleurs, ne fut pas heureuse. Charette, confiné avec sa revêche épouse à la terre de Fonteclose, chercha en dehors les distractions dont manquait son intérieur : grand chasseur, il saisissait toutes les occasions de secouer le joug conjugal et de courir le pays ; avec son fusil et ses chiens il poussait ses randonnées jusqu'à la forêt de Princé ou à celle de Machecoul, *admiré même des braconniers pour son audace et son endurance.* La passion de la chasse n'était pas la seule qui l'attirât hors de son manoir : il courait les assemblées rustiques, les noces, les réunions joyeuses, en quête d'aventures aimables auxquelles il ne s'attardait pas. L'un de ses apologistes, obligé de toucher ce sujet délicat, l'a fait en phrases si discrètes à la fois et si pompeuses qu'elles sont presque inintelligibles : *Cet empire sur lui-même, écrit-il, que*

Charette sut ravir à la beauté, ne le rendit pas moins délicat dans ses liaisons, et jamais l'indiscrétion frivole, la piquante ironie ou la critique amère, défauts presque inséparables de l'homme à bonnes fortunes, n'affligèrent l'objet dont il avait partagé les plaisirs. Femmes sensibles qui fûtes aimées de lui, vous aviez quelquefois à vous plaindre de sa légèreté ; mais vous sentiez le prix de sa délicatesse ; vous n'accusiez pas sa langueur et de beaux souvenirs peuvent vous enorgueillir d'avoir couronné des myrtes de l'amour celui qui devait l'être un jour des palmes de la gloire. Ce qui paraît signifier, si l'on ne s'y trompe, que le châtelain de Fonteclose se montrait amant aussi inconstant qu'il était époux peu fidèle. Sa femme délaissée souffrait plus que tout autre de sa versatilité amoureuse et l'on a quelque raison de croire qu'elle ne la lui pardonna jamais.

La Révolution venue, Charette, paraissait comme beaucoup d'autres gentilshommes campagnards de l'Ouest, sinon s'en désintéresser, car il était ardent royaliste, mais se résigner à l'inaction ; cependant, quoiqu'il désapprouvât hautement l'émigration, il sentit que l'honneur lui commandait de chercher à se rendre utile et, au début de 1792, il partit pour Coblenz où la noblesse de France se groupait autour des frères de Louis XVI. Ce qu'il y vit ne lui plut pas, il jugea déplacées la jactance de ces proscrits volontaires, leurs illusions, leur connivence avec l'étranger, leurs hâbleries ; d'ailleurs il fut mal reçu, en retardataire qui n'était pas **du monde**, trop peu muni d'argent, au reste, pour partager la vie de dépenses et de jeu que menait l'entourage des Princes. Il rentre en France, traverse Paris à l'époque du 10 août 1792, s'engage parmi les défenseurs des Tuileries, fait le coup de feu avec les derniers soldats de la monarchie contre l'émeute bientôt triomphante. Resté l'un des derniers dans le Château conquis par le peuple, il va être pris et fusillé, échappe au massacre en revêtant la carmagnole dont il dépouille un mort et, — détail macabre que lui seul peut avoir raconté, — portant comme un trophée la jambe d'un soldat suisse qui vient d'être écharpé, il passe à travers la populace qui dévaste les appartements royaux, parvient à s'évader sans malencontre, est recueilli par un cocher de fiacre dont il est connu, reste durant huit jours dans un grenier à foin et trouve enfin asile chez un étudiant en médecine, Davy-Desnaurois, qui consent à le recevoir. Après quelques- semaines de retraite, Charette quitte Paris sous un déguisement, prend la route de la Vendée, est arrêté, conduit à Nantes et bientôt relaxé en considération des bonnes relations qu'il a entretenues avec Dumouriez, alors que celui-ci, — maintenant très populaire, — commandait en Vendée. Le ci-devant chevalier Charette ralliait enfin le domicile conjugal, d'autant plus déterminé à ne plus se mêler de politique que sa femme s'opposait énergiquement à ce qu'il se risquât en de nouvelles aventures, soit par peur que de si périlleuses péripéties se terminassent pour elle par un second veuvage, soit qu'elle espérât, en le retenant à Fonteclose, surveiller et assagir son volage mari. Peut-être est-ce là le motif de la résistance qu'avait d'abord opposée Charette aux pressantes sollicitations des paysans. On a vu comment, après y avoir cédé, il était devenu en deux semaines, par sa victoire de Pornic, et par la grâce de l'avoué Souchu, commandant général des insurgés du Pays de Retz.

Charette avait alors trente ans ; sa taille était avantageuse : 5 pieds 5 pouces (1 m. 76) ; mince, très vif, singulièrement lesté et agile, il portait haut sa tête énergique, au front superbe, aux lèvres fines, au menton proéminent et volontaire. Des favoris blonds, taillés très court, descendaient des tempes sur ses joues maigres ; son air souriant et doux témoignait de son goût pour le plaisir ; mais quand il ne se croyait pas observé, ses traits prenaient une expression de dureté **presque cruelle**. Le regard, ordinairement enjoué et malicieux, se faisait à

volonté si sévère et si pénétrant, qu'on avait peine à le soutenir. Quant au portrait moral, ne serait-il pas téméraire de l'essayer et ne vaut-il pas mieux attendre des circonstances la révélation de cette nature complexe, essentiellement variable, tantôt longanime et cordiale, parfois implacable et farouche ? Les seuls traits permanents de cet énigmatique caractère étaient la bravoure insolente, la ténacité chevaleresque, l'impatience de la gloire, le désir de plaire, de fasciner, engendrant l'ambition du premier rang, comme aussi le goût du panache et de la parure, poussé jusqu'à l'excès ; qualités et travers fort communs chez les Français de ce temps-là, dont il reste l'un des types les plus complets et les plus représentatifs.

A Machecoul, Charette s'était logé dans la maison de Mme de la Navarrière, non loin du couvent des Calvairiennes où siégeait le Comité royal de Souchu. Sous le même toit vivait Mme Josnet de la Violais, fille de Mme de la Navarrière ; elle avait épousé un officier au service de la République, alors employé à Saint-Domingue. Des liens de parenté unissaient ce bleu à Mme de Charette. Mlle Marie-Anne de Charette, sœur aînée du général, s'était également installée dans la maison de la Navarrière ; elle devait approcher de la quarantaine ; encore très séduisante, instruite, courageuse, elle avait voué à son frère une admirative affection, dont elle devait, au cours de la guerre qui commençait, donner des preuves éclatantes.

Quelle apparence que sous ces influences féminines où il se plaisait, Charette se fût, dès le premier jour, érigé en bourreau ? C'est sur lui pourtant que certains historiens rejettent la responsabilité des trop fameux massacres de Machecoul. Les royalistes, maîtres de la ville, la **purgeaient** des fonctionnaires républicains ; la légende de ces exécutions sommaires épouvanta le pays ; elle chemina, en s'aggravant, jusqu'à la Convention qui en **frémit d'horreur**, comme si l'impitoyable loi votée par elle, le 19 mars, n'eût pas été grosse de représailles. Il est vrai que, dès le 11, date de l'irruption des insurgés sur Machecoul, 22 habitants de la ville, gendarmes, gardes nationaux, magistrats, furent tués, — on l'a dit déjà, — dans le tumulte de l'envahissement ; puis, dans la quinzaine qui suivit, on ne relève pas une exécution. Le 17, comme si l'on eut profité de l'absence de Charette en marche ce jour là sur Pornic, on met à mort dix bleus pris au cours d'une escarmouche à Port-Saint-Père. Le 3 avril, 54 républicains périssent fusillés au jardin des Calvairiennes ; 4 autres au château ; les documents mentionnent en outre une quinzaine d'exécutions isolées ; au total 100. C'est le nombre admis après de patientes recherches dans les archives du district de Machecoul, par A. Lallié, le plus impartial et le plus érudit des historiens de la révolution nantaise. Or ce chiffre est plus que quintuplé dès les premiers récits des partisans de la révolution : — 532 victimes, écrivent les députés à la Convention en mission dans la région ; — 575, renchérit Goupilleau de Montaigu.... Il atteindra bientôt 600 ; il montera à 800 au dire de Carrier.... Quant aux faux miracles machinés par Charette pour justifier ces boucheries, quant aux prêtres officiant **les pieds dans le sang**, ces imaginations semblent émaner de deux **témoins** des plus suspects ; l'un, originaire de Machecoul, n'avait que six ans en 1793 et n'a parlé évidemment que par ouï-dire, car on ne suppose pas que sa maman l'ait conduit à ce spectacle d'horreur ; l'autre est un pauvre homme, nommé Boullemer, qui, ayant fait partie du premier comité de Souchu, a cru, quand il tomba aux mains des bleus, ne pouvoir plus sûrement mériter son pardon qu'en accentuant l'épouvante à laquelle il avait cédé. Sa relation eut les honneurs du Moniteur ; il a été démontré, depuis lors, qu'elle fut **une infâme imposture**. Au vrai, ces exécutions sont imputables à Souchu ;



encore est-il douteux que ce piètre proconsul eût pu s'y opposer et ne point donner satisfaction aux brutales rancunes des paysans déchaînés. Elles trouvèrent des approbateurs chez certains subalternes de Charette ; c'est probable ; quant à Charette lui-même, il s'efforça d'arrêter l'effusion du sang : on n'aperçoit pas pour quelle raison on ne croirait pas sur ce point son premier biographe, Le Bouvier-Desmortiers : il dédia à Mlle de Charette son livre publié en 1809, et fautif, on doit le reconnaître, sur bien des points ; cet ouvrage devant être lu par tous les survivants des guerres de Vendée, l'auteur ne se serait point risqué à mentir sciemment. Or il affirme que Charette, sans influence sur Souchu et son entourage, fit appel aux prêtres de la région, les invitant d'exhorter le peuple à la modération : il convoqua à Machecoul les religieuses du Val de Morière, couvent distant de trois lieues, dans l'espoir que leur présence et leur charité calmeraient les esprits surchauffés. Plusieurs de ces dames se rendirent à la ville le 8 avril et, dès le soir même, un prêtre, nommé Priou, vint, les larmes aux yeux, les prier de solliciter la grâce de 30 personnes amenées du côté d'Arthon, de Chéméré et de Princé. *J'ai ordre, dit-il, de les confesser parce qu'on doit les exécuter dans la nuit.* Il était neuf heures du soir ; ces vertueuses filles vont de corps de garde en corps de garde, solliciter pour ces malheureux ; mais, comprenant que leur démarche seront vaines, elles se rendent au Comité, y trouvent Charette, l'instruisent de ce qui se prépare et aussitôt il fait transmettre à tous les officiers de l'armée l'ordre de respecter la vie des prisonniers, sous peine d'être fusillés. Le Bouvier-Desmortiers rappelle plusieurs circonstances où le chef vendéen s'interposa personnellement entre les tueurs et les victimes ; même Charette se compromit en sauvant l'ancien procureur syndic de Challans, le citoyen Boursier, patriote ardent dont on réclamait la tête, et en le cachant à Fonteclose durant plusieurs jours.

Est-il, d'ailleurs, admissible qu'il eût autorisé, même tacitement, ses soldats à participer aux massacres ? C'était, pour lui comme pour eux, une question de vie ou de mort de les plier à la discipline ; durant les quinze jours qui suivirent l'heureux coup de main de Pornic, il exerce sans répit ceux qu'il parvient à retenir sous son commandement ; beaucoup de ces guerriers tout neufs ne consentent à manœuvrer et à rester au cantonnement que lorsque les travaux des champs ne les rappellent pas à leur village ; l'espoir du pillage, ou simplement d'une ribote, les ramène docilement quand, par le tocsin ou à son de trompe, est annoncé le rassemblement. Charette prépare une nouvelle expédition : deux divisions républicaines, sorties des Sables-d'Olonne, ont bousculé les bandes royalistes du vieux Joly qui commande à 25 paroisses des environs de la Motte-Achard et celles de Guerry du Cloudy, chef des insurgés de Saint-Gilles ; les bleus ont passé la Vie au Pas-Opton et marchent sur Challans, gros bourg, alors chef-lieu de district, à la lisière du Marais. C'est là qu'il faut arrêter les troupes de la République.

Charette fait appel à Angibaud, ex-juge de paix du canton de Beauvoir, et chef des révoltés de Bouin ; il lui donne rendez-vous à la Garnache et, le 10 avril, entre en campagne, conduisant un millier d'hommes mal armés, persuadés que cette affaire ne présentera pas plus de risques que la facile conquête de Pornic. A la Garnache on rejoint les bandes d'Angibaud, celles de Joly et de Guerry du Cloudy ; on fraternise en buvant force brocs d'eau-de-vie. Le 13, on prend les positions de combat et, à cinq heures du matin, les Vendéens, formés en arc de cercle au nord-est de Challans, se précipitent sur la ville en poussant de grands cris. Ce ne fut pas long : l'artillerie des républicains les accueille et ce tonnerre

épouvante les paysans ; leur premier rang, seul pourvu de fusils, se rejette sur ceux qui suivent et qui n'ont pour armes que des bâtons ; la panique se propage sur toute la ligne, qui se rompt, s'égaille et fuit à travers la plaine en une débandade éperdue. La troupe de Charette se disperse la dernière ; lui-même tente de rallier les fuyards ; mais **la terreur leur donne des ailes** et Charette, poursuivi à portée de pistolet par la cavalerie républicaine, ne dut, ce jour-là, son salut qu'à la vitesse de son petit cheval breton. Il rentrait vers minuit à Machecoul, exténué, humilié de la piteuse conduite de ses contingents et résolu à la revanche immédiate. Ce soir-là même, avant de prendre du repos, il ordonnait un nouveau rassemblement et sommait, par un mot autographe dont l'original a été conservé, le comité royal de Bouin de lui envoyer sans tarder **le plus d'hommes qu'il pourra réunir**. Avec ce renfort, joint à sa bande de Machecoul, il se dirige, le 15 avril, vers Beauvoir-sur-Mer, que va occuper l'armée républicaine en marche sur Noirmoutier. Il rencontre en chemin Joly et sa troupe et l'on se met à la poursuite des bleus qu'on rejoint à Saint-Gervais. Grâce à leur nombre, — environ 7.000 hommes, — les royalistes enfoncent d'une poussée les rangs de l'ennemi ; mais bien vite, la canonnade les terrorise ; eux n'ont qu'une pièce d'artillerie qui leur inspire plus de peur que de confiance et qu'ils ne savent pas manœuvrer ; ils hésitent ; la mêlée devient confuse : Charette s'efforce de rassurer ses hommes et de les entraîner ; il parvient à les ramener et s'avance à leur tête dans la rue de Saint-Gervais ; les bleus s'étonnent de ce chef inconnu, si plein d'ardeur, **un grand homme sec, à cheval**, criant aux volontaires de la République : **Rendez-vous, malheureux, rendez-vous !** Il traverse ainsi tout le bourg, mais sa troupe ne le suit pas, elle s'arrête, fait demi-tour, se débande en course folle à travers les ajoncs et les broussailles.... A la fin du jour, Charette rentrait à Machecoul battu encore, attribuant son échec à Joly qui ne l'avait pas soutenu. Le rude Joly, de son côté, maugréait contre les gars du pays de Retz, trop prompts à prendre la fuite et déjà réputés pour leur indiscipline.

Les journées qui suivirent n'allaient pas corriger cette impression défavorable : c'est contre des troupes sorties de Nantes, que Charette va se mesurer maintenant ; elles s'avancent vers Machecoul, sous la conduite du général Beyssier, brave soldat d'origine alsacienne, déjà connu comme l'un des meilleurs généraux de la République. Il a quitté Nantes le 20 avril, avec 3.000 fantassins, 200 cavaliers et 8 pièces de canon ; le 21 il campait aux abords du château de l'Hermitière, à une lieue de Machecoul. Ce jour-là était un dimanche, Charette est avisé de l'approche des bleus ; mais que faire ? La plupart de ses hommes sont **égaillés** ; à peine dispose-t-il de quelques centaines de paysans, épars dans Machecoul, et de 30 cavaliers novices. Personne pour établir un retranchement, couper les chemins, ou, tout au moins, élever une barricade à l'entrée des principales rues. D'ailleurs les rares défenseurs qu'on pourrait rassembler, le Comité royal, Charette lui-même sont sans ressort : les récents échecs des royalistes ont déprimé les plus énergiques ; par contre, les **patriotes** de la ville qui, depuis plus d'un mois, supportent, avec une rage silencieuse, la présence et le joug des insurgés, frémissent d'impatience à la perspective de la délivrance prochaine ; ceux même qui, par crainte, ou par sympathie d'opinions, ont fraternisé avec les royalistes, ne seront pas les moins chauds à faire accueil aux bleus dont ils redoutent les représailles.

Dans cet abandon presque général, Charette affecte encore la confiance : ses récents déboires n'ont pas atténué son goût pour le théâtral et, ce dimanche matin, alors que son lendemain est presque désespéré, il assiste à une messe célébrée en plein air par l'abbé Priou qui, à la fin de l'office, bénit solennellement



la petite armée vendéenne et les deux canons dont se compose son artillerie. Une jeune lingère, Marie Chevet, connue et estimée de toute la ville pour sa vie honnête et laborieuse et aussi pour l'exaltation de ses sentiments royalistes, se tient, vêtue de blanc auprès du drapeau fleurdelysé qui sert de guidon à Charette. La cérémonie terminée, elle harangue les paysans, les exhortant à n'avoir pas peur, et à préserver la ville des bleus impies.... Ni cette édifiante parade, ni la présence de Charette entouré de ses officiers, ne suscitent l'enthousiasme ; la foule assiste morne à ces manifestations et Charette passe le reste de la journée à disposer les 3.000 hommes démoralisés qu'il est parvenu à réunir, dans la plaine qui s'étend au nord de Machecoul, au delà du faubourg de la Grange.

A l'aube du 22, Beyssier attaqua, d'abord prudemment ; le combat languissait ; mais dès que l'artillerie des républicains se mit à tonner et que leurs tambours battirent la charge, les paysans lâchèrent pied et, dans une débandade effrénée, se rejetèrent sur la ville qu'ils traversèrent sans se retourner, jetant leurs sabots pour mieux courir. Charette parmi ses cavaliers d'escorte et quelques fantassins aguerris, résistait à ce lamentable sauve-qui-peut ; devant l'inutilité de l'obstination, ne voulant pas sacrifier la petite phalange qui lui restait fidèle, il commanda la retraite. Il mettait ses gants pour monter à cheval quand un boulet emporta la selle et le dos de sa monture **qui sauta plus de six pieds de haut et pensa l'écraser en retombant**. Les bleus accouraient ; Charette bondit en croupe d'un de ses cavaliers et quitta le champ de bataille. Déjà les républicains étaient aux portes de Machecoul. Beyssier avançait avec précaution, ne pouvant croire à un si facile succès et redoutant une feinte. Mais, presque aussitôt, s'abattit le drapeau blanc qui flottait sur l'église et l'on vit un homme qui s'avancait en agitant un drapeau tricolore. Il annonça que la ville était évacuée. La troupe fit donc, sans tarder, son entrée triomphale ; les habitants, du seuil de leurs portes, l'acclamaient et témoignaient **une joie délirante**, sincère chez quelques-uns, simulée chez beaucoup d'autres dont la conscience n'était pas tranquille. Aucun d'eux, même des plus menacés par ce revirement imprévu, n'avait eu le temps de fuir ; Souchu, l'un des premiers, fut pris au moment où il cherchait à gagner les champs en sautant un mur ; son procès fut bref ; les vainqueurs lui refusèrent les honneurs de la fusillade ; un sapeur lui trancha la tête, sur un billot, d'un coup de hache. Quelques-uns des rebelles, recueillis dans la campagne, furent passés par les armes ; d'autres envoyés à Nantes pour y être jugés : de ce nombre, Marie Chevet, la jeune exaltée qui, la veille, avait figuré auprès du drapeau blanc, à la messe de Charette. Comme on l'engageait à renier ses opinions pour sauver sa tête, elle répondit crânement, qu'elle serait toujours aristocrate et qu'elle **ne s'embarrassait pas de mourir parce qu'elle était ennuyée du torrent d'impiétés**.

Mlle de Charette, également surprise par l'événement, ne connut la déroute de son frère qu'en voyant les bleus envahir la maison qu'il avait occupée et où elle se trouvait elle-même. Elle n'était point femme à perdre la tête, fit choix d'une jupe et d'un bonnet dans la garde-robe de la cuisinière, espérant s'échapper à la faveur de ce déguisement. Comme elle descendait l'escalier, les bleus l'entourèrent : elle répondit à leurs questions, disant qu'elle était au service de Mme de la Navarrière et de sa fille, Mme Josnet de la Violais. **Eh bien, va nous chercher une bouteille de vin et des verres**. La courageuse fille obéit sans broncher ; les soldats burent à sa santé ; elle mit à profit leurs familières dispositions pour s'informer du sort de son frère : **Citoyens, savez-vous ce qu'est devenue toute l'armée des brigands et leur général ? — L'armée ? Il n'en reste**

que des sabots sur le champ de bataille. Elle remonta, sous prétexte d'aller à son travail ; un vieux royaliste qui, après la Révolution, vécut dans l'intimité de Mlle de Charette, recueillit d'elle la suite de l'aventure : Mme de la Violais, tremblante à la pensée qu'elle hébergeait une personne si compromettante, l'interpella vivement et ne lui cacha pas qu'elle était bien fâchée de la voir dans la maison, ajoutant qu'elle devait déguerpir au plus vite. — Je me dois plus à mes enfants qu'à une étrangère, dit-elle. — Je voudrais bien être ailleurs, répond Marie-Anne de Charette, mais les républicains ne m'ont pas prévenue de leur arrivée. Je ne connais pas les chemins. Veuillez, madame, me donner quelqu'un pour me guider. — J'en serais bien fâchée, ce serait vouer à la mort les personnes qui vous conduiraient. Mme de la Navarrière eut plus de sang-froid ; elle confia la sœur du général à une pauvre femme qui l'accompagna jusqu'à une métairie située à une demi-lieue de Machecoul, mais où l'on ne consentit pas à la recevoir. Marie-Anne se rendit de là à Paulx, sur la route de Legé, dans une ferme appartenant à sa famille et où elle resta cachée pendant plus d'un mois.

C'était cette même route de Legé qu'avait, dans sa fuite, suivie Charette, accompagné seulement d'une vingtaine de ses rustiques cavaliers.

### III. — RIVALITÉS

Où va-t-il ? Il est sans but ? Machecoul occupé par les bleus, c'est tout le pays de Retz au pouvoir de l'ennemi. Or, en dehors de cette petite région dont les paysans l'ont acclamé et voulu pour chef, Charette n'a droit ni titre à commander nulle part. Comme tout le pays du Bocage et des Mauges jusqu'aux environs de Saumur, est en insurrection, il prévoit bien trouver en quelque bande à s'employer pour la cause du Roi ; mais, depuis un mois, il a connu la prenante griserie d'être un chef, et il rumine, tout en fuyant, le désastre qui l'efface et l'oblige à rentrer dans le rang.

A Legé, il espérait trouver un rassemblement dont il pourrait prendre le commandement afin d'arrêter la poursuite des bleus ; le bourg est vide de combattants ; tous les hommes disposant d'un fusil, ont rejoint, depuis longtemps, les bandes de Joly. Le fugitif poursuit donc vers la Rocheservière qui est à deux lieues de Legé ; quelques paysans y sont cantonnés ; ils invectivent contre le vaincu de Machecoul et menacent de l'arrêter. Charette passe avec ses 20 cavaliers et continue sa route vers Vieillevigne. Il se trouve là dans le commandement de Vrignault, ancien soldat, ouvrier sellier, que protège et domine la marquise de Goulaine dont le château de la Grange est proche de la Rocheservière. Vrignault, mal disposé, déclare ne pouvoir accueillir Charette sans l'autorisation de M. de Royrand, dont il dépend, et qui est le chef reconnu par toutes les paroisses de la région comprise entre Montaigu et la Roche-sur-Yon. M. de Royrand se trouve en ce moment à Saint-Fulgent. Charette bivouaque pour la nuit à Vieillevigne, afin de donner du repos à ses hommes et, au petit jour, il prend le chemin de Saint-Fulgent. Six lieues encore.

M. de Royrand, ancien capitaine au régiment de Navarre, vieux brave, chevalier de Saint-Louis, et manchot, avait réuni sous son commandement les bandes de plusieurs gentilshommes : Sapinaud de la Verrie, ancien garde du corps, Baudry d'Asson, ex-capitaine de l'infanterie royale, de Bulkeley, ci-devant sous-lieutenant au régiment de Walsh ; ces officiers auxquels Charette dut se

présenter, le reçurent froidement. Royrand lui-même, qui lui accorda la faveur d'un entretien, l'écouta sans affabilité ; tous regardaient avec méfiance le chef dont l'impéritie venait de compromettre le succès de la cause. En vain le vaincu simula l'assurance, exposa qu'une panique de ses hommes était cause de tout le mal ; il attesta qu'il n'avait pas perdu un seul soldat et que, à son premier appel, se réuniraient 10.000 partisans. Ses affirmations furent jugées hâbleries. Royrand, quoique séduit par son air de résolution et par sa bonne humeur lui déclara ne pouvoir rien faire pour le pays de Retz ; son projet étant de se rallier à l'armée vendéenne des Mauges et de l'Anjou. Charette, dépité, retourne à Vieille vigne ; les soldats de Vrignault le saluent par des cris de mort. Cette fois, c'est trop d'affronts ; ce manque de solidarité l'indigne : parce qu'il a été malheureux est-il un paria pour le parti ? Il retrouve Royrand à Montaigu et se plaint, avec vivacité, du peu de bienveillance qu'il a trouvé sur son territoire. La discussion s'anime : Royrand reproche, sans ménagement, la perte de Machecoul ; il aurait même, dit-on, menacé Charette de la destitution ; mais c'eût été là s'arroger un droit qu'il ne possédait pas : le châtelain de Fonteclose ayant été élu général par ses paysans, eux seuls pouvaient le déposséder de ce grade, à la vérité, quelque peu apocryphe.

Du reste, les fuyards de Machecoul arrivaient en nombre à Vieillevigne et Charette retrouvait là les meilleurs de ses soldats, c'est-à-dire les désespérés, ceux qui, trop compromis dans leurs villages et n'ayant aucune grâce à attendre des républicains, n'apercevaient d'autre espoir d'échapper à la guillotine ou à la fusillade que dans la continuation de la vie d'aventures. Mais l'hostilité de Vrignault rend à ces malheureux l'existence impossible ; à peine consent-on à leur fournir le pain ; les rixes sont fréquentes et menacent de dégénérer en sédition. Écœuré de ces humiliations, Charette rassemble ses hommes, — une centaine à peine ; — J'en ai assez, leur dit-il, de mendier l'hospitalité. Retournons à Legé, si les bleus viennent nous y gêner, on les repoussera.

Les bleus n'étaient pas à Legé et le bourg abondait en provisions de toutes sortes. Ce qu'apprenant, Vrignault, y arriva avec sa troupe, presque en même temps que Charette, sous la prétexte d'alléger les paroisses de Vieillevigne et de la Rocheservière du lourd fardeau de nourrir les 1.000 ou 1.200 hommes qu'il commande. On soupçonne, en réalité que la marquise de Goulaine, fort hostile à Charette pour des raisons qui sont mal éclaircies, était l'inspiratrice de cet empiétement, dans l'espoir que Vrignault supplanterait le cadet de marine et le forcerait à chercher fortune ailleurs. Mais Charette affecte de ne s'émouvoir point de cette intrusion ; s'y opposer amènerait un conflit qu'il veut éviter à tout prix ; le plus pressant est de renforcer sa bande ; et il expédie dans toutes les paroisses environnantes, même jusqu'aux portes de Machecoul, des émissaires chargés de ramener des recrues., Bientôt les gars affluent à Legé, les uns attirés par le désir de servir la bonne cause, d'autres par la convoitise de bombances et de butin, beaucoup par le prestige déjà grand qu'exerce le nom de Charette. En quatre jours il se retrouve à la tête d'un millier d'hommes qu'il traite en camarades, s'engageant à les bien nourrir, leur promettant du vin et la victoire.

Elle ne tarda pas. Les bleus marchaient sur Legé, conduits par l'adjudant général Boisguyon. Prévenu de leur approche, Charette prend aussitôt le commandement de sa petite armée, et Vrignault n'essaie pas de le lui disputer. Le combat s'engage, le 30 avril, vers deux heures et demie, à la sortie du bourg, non loin du château de Richebonne ; aux premières décharges les paysans s'arrêtent ; Charette voit la panique imminente ; il rassemble ses plus braves, se précipite avec eux sur les rangs, ennemis, préférant la mort à une nouvelle défaite.

Devant lui, tout fuit, tout se bouscule et s'écrase ; les poltrons, à son exemple se ressaisissent, se glissent derrière les haies, avancent, furtivement, dirigeant une fusillade continue sur les soldats de Boisguyon qui, **tirant sans avoir rien devant eux** se croient cernés et reculent vers la Logne, petite rivière profonde et encaissée, qu'ils ont à dos. Leur déroute s'achève au bord du cours d'eau qu'ils ne peuvent franchir que sur un ponceau **formé de deux planches étroites et mal affermi**. Cent des leurs, à peine, rentrèrent à Machecoul ; tout le reste, — environ 500 hommes, — fut tué, noyé ou fait prisonnier. Plusieurs chevaux, deux pièces de canon, deux caissons, un chariot de vivres, un chariot d'ambulance et beaucoup de fusils restèrent aux royalistes, sans compter un grand nombre de montres, de bijoux, de portefeuilles bien garnis d'assignats, dont le partage enflamma les soldats de Charette **d'une ardeur guerrière qui promettait de nouveaux succès**.

Un incident de la bataille vaut d'être rapporté : dans son élan furieux à travers la mêlée, Charette avisa dix bleus qui le regardaient, armes basses et ne semblaient pas prendre part à l'action. Il court à eux ; ces hommes l'entourent, le complimentent de son courage, protestant de leurs sentiments royalistes et le priant de les admettre au nombre de ses soldats. Charette serra toutes les mains qui se tendaient vers lui et, quand la victoire fut assurée, il rentra dans Legé, entouré de ces dix gardes d'honneur portant l'uniforme de la Nation. C'étaient des soldats du ci-devant régiment de Provence, devenu le 4<sup>e</sup> de ligne. Il les enrôla, ainsi que tous leurs camarades capturés au cours de la journée, sur la simple promesse de le servir fidèlement ; même il admit au nombre de ses officiers leur capitaine, M. de Méric, chevalier de Saint-Louis, qui servait à contre-cœur dans l'armée républicaine. Charette pensait généreusement que, dans ces guerres fratricides, l'opinion seule divise les hommes, mais que les qualités de la race, l'honneur et la loyauté demeurent vivaces dans les deux camps. Il se fiait à ses adversaires de la veille avec une sécurité qui fut critiquée.

Car il a, dans son entourage, des ennemis pires que les bleus : il le voit bien, le lendemain, quand, ayant réuni sa petite armée, il lui annonce qu'il va la conduire à la conquête de Machecoul : cette ville n'a pour défenseurs que les vaincus du jour précédent et l'occasion est venue de prendre une revanche glorieuse de la déroute du 22 avril. Un silence menaçant accueille sa proclamation ; du côté des gens de Vrignault s'élèvent même quelques murmures ; Charette s'étonne, marche droit aux mécontents, promène sur leurs rangs son regard acéré, dont le dur éclat, quand la colère l'enflamme, est réputé insoutenable. Mais les murmures se muent en huées : **Non ! Non ! Pas à Machecoul !** Les habitants du bourg, eux-mêmes, s'insurgent, criant : **Vous ne nous quitterez pas ! Nous vous tuerons plutôt !** Le mot de *Traître*, lancé par une voix, passe bientôt de bouche en bouche. Des fusils se braquent sur le général, prêts à faire feu. Ses cavaliers accourent, font cercle autour de lui. Il leur ordonne de charger les mutins à coups de plat de sabre ; lui-même, pistolet au poing, fond sur les révoltés ; plusieurs sont blessés ; les rangs se rompent, la place se vide, et Charette, frémissant, rentre chez lui où il convoque sur l'heure tous ses chefs de division.

On a noté la courte harangue qu'il leur adressa : **A-t-il désiré ou sollicité le commandement ? A-t-il même jamais aspiré à cet honneur ? En se dévouant à la cause royale, il a fait le serment de mourir pour elle. S'il y a des traîtres dans l'armée, ce sont ceux qui, par des cabales, cherchent à la désunir. Ce sont les hommes ambitieux et jaloux du pouvoir qu'il n'a pas demandé, mais qu'il détient**

et dont il fera usage pour forcer à l'obéissance ceux qui tenteraient de s'en écarter. Tous les officiers présents protestent de leur attachement et de leur soumission ; ils supplient le général de pardonner aux mutins et de relaxer trois des plus coupables qu'on a conduits à la prison. Il ordonne qu'on sonne le rassemblement et que toutes les troupes reprennent sur la place leurs positions de parade. Lui-même monte à cheval, et n'ayant en main qu'un petit jonc, il se rend avec quelques cavaliers à la prison dont il se fait ouvrir la porte. Les trois malheureux qui y sont renfermés croient sonnée leur dernière heure. Tous trois sont de la division de Vrignault. Ils implorèrent grâce : on les a fait boire ; on leur a monté la tête ; on les a persuadés que le général voulait quitter l'armée, emmenant les canons et les munitions ; on leur a dit qu'il n'était pas bon royaliste.... Charette pardonne, et leur permet de rejoindre leur division. Ils lui jurent fidélité et promettent de le suivre partout où il voudra les conduire.

Charette se dirige alors vers l'emplacement de l'artillerie : tous les canonniers sont à leur poste : ils crient *Vive le Roi ! Vive Charette !* Lui, impassible, commande la manœuvre ; il fait atteler les canons et les caissons pour la revue des pièces, ordonne qu'on attende de nouveaux ordres, et se rend sur la place, où sont alignés les fantassins. Des cris de bienvenue saluent son arrivée : il s'arrête à quelques pas de la troupe, lève son chapeau empanaché de plumes blanches, parcourt lentement du regard tout le front et, de sa voix nette et cassante, qui vibre avec autorité :

Messieurs, et vous, soldats, dit-il...

Un grand silence s'établit ; il poursuit : L'accueil honorable que je reçois à la suite d'un soulèvement auquel je ne devais pas m'attendre, prouve qu'il n'était pas l'effet du mécontentement général de toute l'armée.... Mais je ne puis me dissimuler qu'il y a des hommes ambitieux qui aspirent à l'honneur de vous commander. Une faction puissante demande hautement pour général en chefs le commandant de Vieilleville....

Il interrompt, et, se tournant vers son rival :

Monsieur Vrignault, fait-il.

Un cri unanime s'élève : Non ! Non ! Vive Charette, notre brave général, nous n'en voulons pas d'autres....

On voit Vrignault s'avancer vers Charette et l'embrasser fraternellement. Un grand souffle d'émotion passe sur les paysans que cette scène attendrissante secoue profondément. Charette en profite pour dicter ses volontés :

Je dois vous prévenir que je veux être le maître de conduire l'armée où bon me semblera. L'attaque de Machecoul dont le succès était infaillible, a manqué par l'insubordination de quelques mutins. J'espère que, à l'avenir, chacun obéira à l'ordre de ses chefs.

— Oui, général ! A Machecoul ! A Machecoul !

— Mes amis, il n'est plus temps. L'ennemi est instruit du désordre qui a régné un instant parmi nous. Peut-être va-t-il nous attaquer. Tenons-nous sur nos gardes.

Il commanda de rompre les rangs, et les divisions rentrèrent à leurs quartiers.

Dans la soirée du lendemain, 2 mai, les bandes royalistes quittaient Legé, se dirigeant vers Machecoul par la forêt de Touvois, le Val de Morière et le village de



Paulx. Charette avait divisé sa troupe en deux corps : le premier groupe qu'il commandait se composait d'une centaine de cavaliers et des grenadiers du régiment de Provence, déserteurs bleus, enrégimentés de l'avant-veille, auxquels était confié la garde du drapeau. Vrignault devait suivre avec sa division. L'attaque était concertée pour le petit jour.

Il y a cinq bonnes lieues de Legé à Machecoul et Charette n'arriva en vue de cette ville qu'à une heure du matin. Vrignault ne paraissait pas ; des éclaireurs envoyés à sa rencontre le trouvèrent au hameau de Grenis, à mi-chemin de Paulx ; ses hommes étaient arrêtés là et refusaient d'aller plus loin. Après les promesses et les embrassements tout récents, cette défection était inquiétante. Charette, averti, courut au Grenis, interpella vivement Vrignault qui se contenta d'alléguer la fatigue de ses hommes.... Mais il était évident qu'il n'avait manqué au rendez-vous fixé, que pour exposer Charette à un nouvel échec ; **on n'aurait pas tardé à lui trouver des torts dans la conduite de l'attaque et à l'accuser d'incapacité ; d'ailleurs il pouvait y périr et, dans un cas comme dans l'autre, Vrignault était assuré de le remplacer.**

L'affaire était manquée. On rentra à Legé ; le premier appel permit de constater que 10 des grenadiers de Provence avaient disparu avec le drapeau. Tout se conjurait pour perdre Charette ; ses hommes maugréaient contre son imprévoyance et sa légèreté et parlaient de fusiller en masse les bleus dont il avait imprudemment grossi sa division. Il dut désarmer ses suspectes recrues et les loger à la prison de Legé pour les sauver d'un massacre. Cette demi-mesure ne satisfît pas les paysans ; sourdement travaillés par les compagnons de Vrignault, ils reprenaient Charette en méfiance et désertaient en grand nombre, sous prétexte de retourner chez eux pour changer de linge, revoir leur famille et reprendre les travaux des champs. La petite armée des Maraichins fondait à vue d'œil ; d'autre part on annonçait une prochaine attaque des bleus contre Legé et Charette, dans la crainte d'une nouvelle défection de Vrignault, résolut d'évacuer le bourg. Alors les habitants s'ameutèrent : comment ! après les avoir ruinés et compromis par son séjour chez eux, il allait les abandonner aux reprèsailles des bleus ! Ils le traitèrent de lâche, s'opposant à ce qu'il emmena les munitions, l'artillerie, — deux pièces de canon et un pierrier, — prétendant qu'ils sauraient bien s'en servir et qu'ils se défendraient eux-mêmes. Charette laissa passer l'orage et déguerpit dans la nuit, emmenant ses deux canons et ses prisonniers.

Il se dirigeait vers la Rocheservière ; mais là régnait Mme de Goulaine, la protectrice de Vrignault ; l'intrigante châtelaine mit en œuvre toutes les ressources de son animosité et quand, après une halte de repos, Charette commanda le départ, sur les 200 hommes qu'il avait, 7 à 800 restèrent groupés autour de Vrignault goguenard. Charette ne laissa rien paraître de son dépit ; il se mit en route vers Vieillevigne, conduisant sa troupe réduite à 400 soldats et presque uniquement composée, maintenant, de déserteurs républicains. A Vieillevigne, en voyant arriver cette bande lamentable et lasse, — les habits retournés, la doublure en dehors, cocarde de papier blanc aux chapeaux, — les habitants, du pas de leurs portes, l'insultèrent. Au Comité royaliste où Charette se rendit, on lui déclara que ses hommes n'obtiendraient des vivres que contre argent comptant. Charette paya sans discuter ; mais on lui refusa le logement et il dut installer ses compagnons harassés dans des hangars à l'abandon.

Le lendemain, 5 mai, avant de les traîner jusqu'à Montaigu où se tenait M. de Royrand, il crut prudent de dépêcher l'un de ses officiers en parlementaire afin de s'assurer des dispositions de ce général ; la réponse rapportée fut sévère : M.

de Royrand avertissait en termes très secs M. Charette qu'il n'eut pas à se présenter dans ses cantonnements. Chassé de partout, comprenant l'impossibilité de séjourner plus longtemps à Vieillevigne, il évacua ce bourg inhospitalier et, marchant vers le Nord, au hasard, arrêta sa bande dans la première lande qu'il rencontra : on improvisa le bivouac en dressant des abris de feuillage et de branches. On était dans la lande de Bouaine, vaste étendue de terres incultes, qui s'étendait alors depuis le village de Montbert jusqu'à Saint-Philbert-de-Bouaine et des rives de l'Ognon à celles de la Boulogne.

On passa dans ce désert la nuit du 5 au 6 et la journée suivante. Que faire ? Quel plan adopter ? Comment reconquérir l'éphémère prestige des premiers jours et la confiance des hommes que ces marches sans but décourageaient ? La situation se présentait tragique d'autant plus que, à moins d'une lieue de la lande, une garnison républicaine, forte de 4 ou 500 fantassins, venait de prendre position au hameau de Pont-James et à celui des Noyers, séparés l'un de l'autre par le cours de la Boulogne. Ne serait-ce point le salut ? Ne trouverait-on pas là l'occasion d'une victoire ? En pleine nuit, Charette éveille ses hommes, il les forme en colonnes ; en tête marchent les soldats de Provence sous la direction du capitaine de Méric ; derrière eux s'avancent les quelques maraichins demeurés fidèles : trois gentilshommes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, trois frères, Joseph, Prudent et Hyacinthe Herouët de la Robrie, les commandent ; Charette marche en flanc avec ses cavaliers ; à l'arrière-garde suivent les deux canons chargés à mitraille. En silence on passe le hameau de la Chetardière, puis celui de la Grimaudière ; à gauche coule la Boulogne vers le lac de Grand-Lieu. Le 7, au matin, on arrive en vue de Pont-James ; l'ennemi est là : une compagnie d'infanterie occupe une grande maison du village ; elle est cernée et désarmée sans avoir pu donner l'alarme. Charette alors franchit le pont, lance ses hommes sur le gros bourg des Noyers qu'ils attaquent au cri de Vive le Roi ! Un bataillon de l'ex-régiment de Provence y est cantonné ; les bleus surpris par cette invasion soudaine, plus surpris encore de reconnaître dans les assaillants les camarades perdus à Legé, se rendent sans résistance, livrant leur drapeau, la caisse du régiment, leurs armes, une pièce de canon et des munitions. Quelques hommes seulement échappèrent en traversant la Boulogne à la nage. 200 prisonniers implorèrent Charette de les admettre au nombre de ses soldats ; sa fière prestance leur imposait. Il leur parla du bon vieux temps où l'on était frères, du Roi qu'ils avaient servi, promit de les bien traiter, de leur donner l'occasion de rudes combats et de franches lippées, de leur distribuer de l'argent et du vin. Ceux qui, en nombre égal, à peu près, refusèrent de prendre la cocarde blanche, ne furent aucunement maltraités. On regagna, avec tout ce renfort, la lande de Bouaine ; on retrouva le sommaire bivouac de la nuit précédente ; mais on ramenait de Pont-James des tonneaux de vin qu'on défonça, ce qui mit en joie la bande, réconfortée par ce succès, Charette montant un beau cheval conquis sur le commandant du bataillon des Noyers, parcourt les rangs, acclamé tout autant par ses nouveaux soldats que par ses maraichins ; il les aligne, leur annonce qu'on retourne vers Vieillevigne d'où l'on a été chassé l'avant-veille et où l'on va s'enorgueillir des trophées de la victoire ; et tandis qu'il passe sa revue, il aperçoit une forte troupe de paysans armés prenant position dans la lande : à leur tête marche M. de Royrand qui, avec quelques officiers, se dirige vers le vainqueur de Pont-James reconnaissable à son plumet blanc et à sa ceinture blanche. Ils s'avancent vers lui, résolus, a-t-on dit, à provoquer sa démission ou à lui livrer bataille s'il résiste ; selon d'autres, au contraire, ils venaient offrir aide à Charette qu'ils savaient exposé à une



attaque des bleus. Quoiqu'il en soit, celui-ci affecte de ne pas les voir : il a sur le cœur l'affront de Vieillevigne ; il poursuit la revue de ses soldats sans tourner la tête. Royrand se décide à l'aborder ; il a discerné sans peine à l'aspect joyeux des gars maraichins, à l'importance du butin, au nombre des prisonniers, qu'ils viennent de remporter une victoire ; non sans embarras, il se résigne à féliciter : **Cela vaut mieux, Charette, que d'être venu à Montaigu. — Vous m'avez rendu service sans le savoir**, riposte dédaigneusement Charette. Mais Royrand veut **réparer ses torts** ; il entraîne Charette à l'écart ; une franche explication dissipera le malentendu.... On y parla, sans doute, de la marquise de Goulaine, de son inimitié persistante, d'une lettre, adressée par elle à M. de La Roche-Saint-André, où elle s'exprimait en termes inqualifiables : **Charette est incapable de commander, ainsi qu'une quantité de soi-disant officiers qu'il a sous ses ordres et qui ne sont pas plus braves les uns que les autres**, écrivait-elle ; et, plus loin : **Charette ne fera rien, tant que la peur le dominera**. Le Bouvier-Desmortiers, qui conte cet incident, relate aussi un nouveau combat livré à Pont-James, combat auquel Royrand aurait pris part et où, stimulée par sa présence, la bande de Charette fit merveille ; mais on n'aperçoit pas quelle date assigner à cette nouvelle victoire : le 8 mai, en effet, avait eu lieu, à la lande de Bouaine, entre Charette et Royrand, l'entrevue que l'on vient de noter ; le même jour, tous deux rentraient à Vieille vigne, triomphalement, **les femmes remplissaient les rues, distribuaient à pleines mains des couronnes et des bouquets aux vainqueurs**. Ils y trouvaient une députation des habitants de Legé, venus pour supplier Charette de fixer sa résidence dans leur bourgade ; même on remit à celui-ci une lettre par laquelle la marquise de Goulaine le félicitait du succès de ses armes. Le général rendit la lettre au porteur : **Dites à celle qui vous a envoyé que je fais aussi peu de cas de ses compliments que de ses injures**. Le lendemain, 9, il rentra à Legé, où Vrignault venait humblement se mettre à ses ordres.

En une semaine, malgré la défection de ses hommes, malgré l'hostilité des chefs royalistes, ses émules, malgré la pénurie de ses moyens d'action, malgré la sédition, la calomnie, les humiliations, la trahison même, il avait, grâce à son indomptable ténacité, décuplé son prestige et rassemblé presque une armée ; au bruit de ses exploits, les paysans accouraient en foule à Legé pour s'enrôler sous sa bannière ; ils arrivaient, par groupes isolés, de tous les points de la Vendée maritime et du Bas-Poitou ; il en venait de plus loin encore, et c'est ainsi que s'attachèrent à sa fortune ces braves du Loroux qu'une chanson fameuse a rétrospectivement célébrés ; les gens du Loroux-Bottereau, gros bourg situé sur la rive gauche de la Loire, aux confins de l'Anjou, étaient tous **de belle taille, vigoureux, aguerris et bons tireurs**, ils quittèrent leur chef, M. de Lyrot, pour s'engager sous les drapeaux du général dont la réputation s'étendait maintenant jusqu'en Bretagne. Charette les appela **ses grenadiers** ; ils devaient lui rester fidèles jusqu'à la fin.

Une attaque malheureuse sur Palluau, bientôt suivie d'une revanche, fut l'occasion d'un riche butin en armes et en provisions ; elle procura aussi à Charette un officier dévoué ; comme il pénétrait, le 16 mai, dans ce bourg, à la tête de ses cavaliers, on lui amena un prisonnier qu'il reconnut aussitôt ; c'était Davy-Desnaurois, cet étudiant en médecine chez qui, après le 10 août, il avait trouvé, à Paris, un refuge. Engagé dans la garde nationale, Desnaurois servait, à contre-cœur, la République : **Que fais-tu là ?** lui demande Charette. **J'attends du plomb**, répond avec philosophie le prisonnier. **Tu n'en recevras pas tant que je**

serai général. Il amène Desnaurois à Legé, le nomme son aide de camp ; plus tard, il fera de lui son chef d'État-major.

L'occupation de Palluau par les royalistes coupait toute communication entre Nantes et les Sables-d'Olonne et faisait presque inexpugnable la position de Legé ; restait à prendre la revanche de la débâcle du 22 avril et à enlever Machecoul aux bleus. Charette y porte, le 10 juin, toutes ses forces ; la défense des républicains est héroïque ; mais les soldats du **Cadet de marine** ne sont plus les conscrits timides des premiers jours. Pied à pied, ils repoussent l'ennemi, pénètrent dans le bourg, prennent d'assaut les vieilles tours de Barbe-Bleue, gagnent la place, atteignent le faubourg qui, naguère, a vu leur déroute. Vrignault y est tué ; mais les Vendéens ramènent 600 prisonniers, 15 pièces de canon ; la ville est prise ; tout le pays de Retz est maintenant au pouvoir de Charette. Deux mois, à peine, lui ont suffi pour en chasser les bleus, qui se replient, au nord, sur Nantes, au sud, vers les Sables, et le vainqueur acclamé, ayant rendu à Vrignault les honneurs funèbres avec tout l'apparat des pompes militaires, rentre à Legé où il a décidé d'établir **sa capitale**.

#### IV. — LA COUR DE LEGÉ

Legé est une bourgade grise et sans élégance, posée sur une butte à demi encerclée par la Logne. Quoique le village ait été incendié dix fois au cours des guerres civiles, quoique, si l'on excepte quelques vieux porches ruinés, quelques pans de masures bâties de moellons noircis, on y retrouve peu de constructions anciennes, son aspect général doit être aujourd'hui sensiblement le même qu'au temps de Charette : rues irrégulières, grande place en triangle, maisons basses à toits plats ; l'église, trapue, à quatre pignons et à trois portails, n'a pas subi depuis 150 ans grandes modifications, si ce n'est que, sur sa lourde tour carrée, un toit quadrangulaire a remplacé le clocher qui la surmontait à l'époque de la Révolution, et dont on peut voir la représentation dans l'église même, sur un tableau qui orne l'autel de la Vierge. Si la tradition locale n'est pas en défaut, Charette installa son quartier général dans une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et comportant trois fenêtres de façade, située en bordure de la rue qui mène au champ de foire ; l'autre face de cette maison prenait vue sur des prairies déclives où campait la garde du général.

Bien des choses demeurent et resteront toujours énigmatiques : nous ne connaissons cette armée d'aventure que par les documents émanés de ses adversaires. Charette n'avait pas d'archives, pas un contrôle de troupes qu'on puisse consulter, pas une comptabilité qui nous renseigne sur les conditions du ravitaillement, de l'habillement, de la solde, du cantonnement indispensable à tant de gens rassemblés. Sans doute, les troupes vendéennes n'étaient au complet que les jours de bataille ; on n'aurait pu retenir plus de quelques jours les paysans qui mettaient à profit toutes les occasions de retourner chez eux afin de bêcher leur jardin, de tailler leur vigne, ou de faire les semailles ; quand le tocsin ou l'appel des sonneries de cornes annonçaient le rassemblement, ils revenaient au quartier général et rejoignaient leurs officiers. La seule troupe permanente se composait de ceux qui, trop éloignés de leur village ou le sachant au pouvoir des bleus, renonçaient à revoir leur famille, et des transfuges de l'armée républicaine qui, par crainte du châtement réservé aux déserteurs, s'abstenaient de tout écart. Les effectifs de Charette étaient donc très variables ;

tantôt 6 à 7.000 hommes, ou même davantage, tantôt 7 à 800 seulement ; encore, ces 800 hommes, fallait-il les loger, dans le bourg ou, tout au moins, dans les métairies et les hameaux immédiatement environnants. Or Legé était encombré par nombre de bourgeois et de châtelains du Bocage qui, mal en sûreté dans leurs domaines isolés, venaient chercher protection auprès de Charette. Plusieurs familles nantaises, même, fuyant les tracasseries et les menaces des comités révolutionnaires, s'étaient groupées autour du chef victorieux. Où s'entassait ce surcroît de population ? Comment parvenait-il à vivre ? Il est certain que garnison et immigrants se déclaraient très satisfaits. L'abondance, écrivait l'un, régnait dans nos camps ; les habitants du pays, ayant peu de confiance dans les assignats, avaient gardé depuis deux ans les bœufs qu'ils ont coutume de vendre ; ils donnaient volontiers, pour des bons payables à la paix, ces bestiaux qui les surchargeaient ; la récolte de vin avait été abondante ; les habitants patriotes, en s'enfuyant, laissaient leurs celliers remplis. On prit, sans ménagement, leurs grains, leur cave, leur bétail et, excepté le sel qui nous manquait, parce que l'ennemi occupait les bords de la mer, on était traité comme aux noces.

Ainsi, faut-il le croire, cette bourgade sans attraits prenait des circonstances un charme insoupçonné jusqu'alors : c'était, pour des gens attachés à l'ancien régime, une oasis reposante après la harcelante surveillance des clubs et la tyrannique intolérance des agents du pouvoir. On retrouvait ici un coin de la vieille France, une sorte d'îlot que ne submergeait point la marée révolutionnaire. On y pouvait entrer à l'église sans être dénoncé, et entendre d'autres messes que celles d'un intrus déconsidéré. On conserve à la mairie de Legé le registre de catholicité tenu par un ecclésiastique réfractaire, l'abbé Gillier, qui, caché dans les forêts voisines quand les bleus occupaient le pays, réapparaissait lorsqu'il tombait au pouvoir des royalistes, et qui desservit la cure du bourg pendant le séjour de Charette. Ce prêtre inscrivait sur ce cahier les naissances, les mariages, les décès et y consignait brièvement les événements survenus dans la paroisse. Nul document n'est plus représentatif des alternatives de calme et de terreur auxquelles la petite ville était soumise. Dès que Charette est dans la région, le culte est libre : le 17 mars 1793, l'abbé Gillier note : Caché depuis dix-huit mois dans ce bourg, j'ai repris à exercer mes fonctions. Le 13 juin, autorisé par une délibération du général de cette paroisse, — Charette — il bénit un nouveau cimetière, l'ancien étant rempli par suite du grand nombre de victimes de la guerre ; la cérémonie a lieu à l'issue des vêpres, au milieu d'un grand concours de peuple. Avant qu'un an soit écoulé, le nouveau cimetière sera plein à son tour et il devra en ouvrir un troisième. On retrouvera, au cours de ce récit, l'abbé Gillier et son registre.

Quoiqu'on suivît ses offices avec assiduité, il ne faut pas croire que ces pieuses cérémonies fussent les seules distractions qu'offrit le séjour de Legé ; on y menait joyeuse vie et le quartier général, toujours en fête, donnait le ton. Une escorte de cavaliers était allé chercher Mlle de Charette, cachée, depuis la fin d'avril, dans une ferme voisine du village de Paulx ; la présence de sa sœur autorisait donc le général à recevoir, dans sa petite maison du champ de foire, les nobles femmes qui, chassées de leurs châteaux, privées de leurs maris, émigrés ou combattants, trouvaient à Legé un refuge. La première qui se présenta fut la voisine de Fonteclose, Mme de la Rochefoucauld. Après avoir soulevé les paysans de La Garnache et créé dans cette paroisse un comité royal, elle avait suivi pendant quelque temps l'armée de Joly, commandant de la Motte-

Achard ; mais quoiqu'il fût **le plus bel homme de son armée**, ce vieux chirurgien paysan, dur et brutal, n'aimait ni la galanterie, ni les nobles et Mme de la Rochefoucauld vint chercher auprès de Charette un accueil moins rude et plus empressé. Elle y fut bientôt rejointe par Mme de Bulkeley, la châtelaine de la Brossardière, près La Roche-sur-Yon ; celle-ci approchait, de la quarantaine et venait d'épouser le second des quatre maris qu'elle devait avoir. C'était une luronne : pistolets à la ceinture et sabre au côté, dès le premier bruit des succès du général des Paydrets, — **Paysans de Retz** — elle avait pris, avec M. de Bulkeley, le chemin de Legé, où elle devint bientôt **fameuse, plus encore par son entrain héroïque, que par sa beauté**.

On s'est montré sévère pour la Cour de Charette et pour certaines des aimables femmes qui la composaient. Les fêtes qu'on y donna détonnèrent parmi les sombres tableaux de la guerre civile et l'on comprend qu'elles fussent critiquées par les contemporains qui n'y prenaient point part. Mais lorsqu'on ramène les choses à leurs véritables proportions, on reconnaît que la rumeur publique et la tradition malveillante les ont singulièrement défigurées. Charette aimait le plaisir et la société des femmes ; certaines prirent sur lui quelque influence ; sans doute même entraînait-il une grande part de galanterie dans son hospitalité ; — il avait trente ans ; — mais il est bien certain que l'installation à demeure de Mlle de Charette au quartier général de Legé est une garantie que l'on y respectait les plus strictes convenances ; l'intimité de cette noble et charitable fille avec Mme de la Rochefoucauld et avec Mme de Bulkeley interdit toute supposition désobligeante. D'autres femmes, tout aussi irréprochables, plusieurs jeunes filles même, **quelques dames et demoiselles du pays**, écrivait l'un des lieutenants de Charette, fréquentaient également au quartier général, les unes amenées par leurs maris, leurs pères, leurs frères, **d'autres avec des protecteurs de rencontre, ou même toutes seules, sous la sauvegarde de l'honneur vendéen**. Quelle vraisemblance qu'elles eussent été plus aveugles ou moins susceptibles que ne le sont, après cent ans écoulés, certains historiens qui, pour le besoin de leur cause, nous représentent Charette comme un débauché vulgaire et sa maison comme un mauvais lieu ? Croit-on que Mme Suzanne de la Rochefoucauld, cousine de la châtelaine de Puy-Rousseau, et qui fut aussi l'une des familières du quartier général, eût souffert la moindre dérogation à la bienséance et au bon ton ? Elle avait soixante-dix ans ; **l'âge n'avait alourdi ni son cœur ni ses bras** ; — dès le début de l'insurrection, elle s'était enfermée avec 80 de ses métayers dans son château de Boislièvre, bien décidée à s'y faire brûler par les bleus plutôt que de le leur abandonner. De cette forteresse improvisée, elle opérait d'incessantes sorties à la tête de sa petite garnison, inquiétant les colonnes républicaines, leur enlevant des convois de bestiaux, de fromages et de vins qu'elle escortait ensuite jusqu'au camp de Charette.

Une femme manquait à ces réunions de Legé, et peut-être son absence n'y était-elle point regrettée : c'était Mme de Charette, qui parut toujours se désintéresser des exploits de son jeune mari ; elle vécut à Nantes tout le temps de la Révolution. Jamais elle ne prit part aux fêtes du quartier général, fêtes plus champêtres que mondaines, malgré l'aristocratique société qui s'y complaisait. Point de recherche ni d'embarras ; point de dîners en cérémonie ; si le général invitait parfois à sa table un hôte de passage, c'était pour manger le pain des soldats et boire le muscadet du pays, d'ailleurs excellent. La sobriété de Charette est demeurée légendaire et l'on en cite nombre de traits : un jour, on lui servait un poulet dans un moment où les vivres étaient rares : **Avez-vous, dit-il, des poulets pour toute l'armée ?** Son mets préféré était la soupe à l'oignon : souvent,

il allait dans les chambrées de ses officiers : [Messieurs, vous avez de bonne paille et de bon pain ; je soupe et je couche avec vous.](#)

Par les beaux soirs de cet été de 1793, on dansait sur les prairies voisines du quartier général ; paysans et paysannes, soldats, nobles jeunes filles, officiers, le général lui-même prenaient leur part de ces bals rustiques ; l'orchestre se composait de cornemuses et de musettes ; les dames ne prenant point part à la danse se groupaient pour travailler à l'aiguille et brodaient des drapeaux pour l'armée ou des écharpes et des objets de toilette pour M de Charette ; toutes, sachant lui plaire, contribuaient à sa parure : [des cadeaux de toute espèce, en plumes, en broderies, en divers ouvrages tissus par la délicatesse, offerts par la reconnaissance et peut-être par un sentiment plus vif, attestaient publiquement l'empire qu'il avait sur elles,](#) écrivait, en termes précieux un survivant de ces temps chevaleresques.

Car Charette, malgré la vie de hasards qu'il menait depuis son départ de Fonteclose, n'avait rien perdu de son goût pour l'élégance ; semblable en cela à un autre batailleur qui surgira bientôt dans l'Histoire, Murat, il poussait même jusqu'à l'extravagance la recherche du costume et de l'apparat. Un de ses portraits, conservé au Musée de Nantes, nous le représente coiffé d'un chapeau de feutre noir garni de ganses d'or bouclées d'argent et opulemment empanaché de plumes blanches ; l'habit est en drap vert, à large collet, revers et parements rouges ; culotte blanche, bottes à retroussis jaunes, éperons à larges molettes. D'autres fois il se montrait le cou entouré d'un flot de rares dentelles retombant sur un vêtement violet brodé de soie verte et d'argent ; ou bien il portait une veste de couleur chair à brandebourgs d'or, et toujours il avait, sous son chapeau, en manière de cache-nuque négligemment noué, une pièce de fine mousseline brodée de mouches d'or. Une large écharpe blanche, également frangée d'or, — insigne de son commandement, — ceignait sa taille mince ; au côté gauche de sa poitrine était brodée, soit l'image du Sacré-Cœur percé d'épines, soit celle d'une colombe.

L'esquisse ne serait pas complète si l'on n'ébauchait, à côté du chef, la silhouette de ses officiers et de ses soldats : au nombre de ses aides de camp comptaient à cette époque quelques gentilshommes du pays, MM. de la Noë, du Chaffaut, Lucas de la Championnière, de Saint-Pol, les trois frères de La Robrie. D'autres sont de la bourgeoisie, tels Le Moëlle et Davy-Desnaurois qui, comme on l'a dit déjà, pris à Palluau dans les rangs des bleus et reconnu par le général, est entré dans son état-major. On y voit aussi de simples cultivateurs et des ouvriers dont l'un, Le Couvreur, tisserand de profession, est des plus braves. Même le domestique de Charette, Lapierre, personnage insubordonné et cupide, a été promu capitaine de cavalerie parce qu'il sait se tenir à cheval. Sauf les chefs de division qui ont, noué autour du corps, un morceau d'étoffe blanche sans broderie ni franges, nul de ces commandants n'arbore d'autre emblème de son grade qu'un modeste bouquet de plumes de poulet piquées au chapeau. Ils ont pour camarades les deux officiers bleus ralliés à la cause royale : de Méric et Pinaud, auxquels Charette accorde toute confiance, mais que certains paysans regardent encore de mauvais œil. L'état-major comprend un aumônier, l'abbé Gogué qui, plus tard, paiera de sa vie sa fidélité. On aura aussi à citer au cours de ce récit, les noms des deux domestiques de Charette : Bossard, garçon timide et héroïque et Pfeiffer, déserteur d'un régiment de la République, alsacien d'un dévouement implacable et d'une docilité farouche. Pfeiffer, [que nous voyons](#)



toujours auprès du général comme un bourreau, note un contemporain, deviendra l'homme à tout faire de Charette et son exécuteur des hautes œuvres.

Quant aux soldats, ils sont sans façon ; pas d'uniformes ; des vestes de bure ou de berlinge, des peaux de bique, des ceintures de laine rouge, des sabots ou des souliers, parfois des guêtres ; au chapeau ou au bonnet de laine qui coiffe la tête, une cocarde de papier blanc. Comme armes, des fusils pris aux bleus, des canardières, des bâtons ferrés, des fourches. Les déserteurs républicains se distinguent à leurs habits retournés montrant les loques de la doublure. L'artillerie a des attelages de bœufs qui, les jours d'expédition, traînent les pièces à petits pas sûrs dans les terribles chemins creux du pays. La cavalerie est misérable : chevaux sellés de bâts ou d'un simple sac, harnachés de cordes ; hommes en sabots portant en bandoulière leurs fusils que retiennent des ficelles, et munis en guise de sabres, de briquets d'infanterie ou de couteaux, de sabotiers. Dans l'ensemble troupe d'attitude bruyante et dissipée. Cette turbulence ne déplaisait pas à Charette ; il voulait que tout ce qui l'entourait ressentît l'influence de la gaieté et que la joie fût dans ses camps. Il se mêlait à ses soldats, allumait sa pipe à la leur, leur distribuait des sous pour acheter du tabac et de l'eau-de-vie, donnait ainsi tout ce qu'il avait, sans compter ; son désintéressement n'a pu être suspecté que par des chroniqueurs auxquels est resté complètement inintelligible cette étrange nature de paladin moderne, infiniment mobile et variable en tout ce qui n'est pas une présomptueuse et constante intrépidité.

Comment, en effet, pénétrer un tel homme et lui départir de sang-froid telles qualités et tels défauts ? Autant vaudrait analyser l'ouragan. On ne saurait trop répéter que, — sauf les souvenirs de ses compagnons d'armes qui tous l'aimaient et l'admiraient, — on dispose seulement, pour connaître Charette, de documents hostiles ou contradictoires : lui n'a laissé ni mémoires, ni correspondance ; il n'eut ni chancellerie ni archiviste, ni comptable, bien probablement. Il vécut au jour le jour, aux prises avec des difficultés troubles ou mal connues, mais qu'on devine insurmontables pour tout autre que lui ; il lui fallut, à trente ans, sans ressources, sans aide, ni assistance, ni conseils, créer une armée, se démêler des roueries de la politique la plus retorse et la plus louche ; il eut à lutter, lui novice, commandant une bande de paysans mal armés, non seulement contre les plus illustres généraux et les troupes les mieux aguerries de la République, mais batailler même contre ceux qui servaient comme lui la cause royale. Et on le voudrait impassible, ou, comme l'on dit, tout d'une pièce ! Quoi d'étonnant qu'au heurt de telles péripéties, il apparaisse tantôt sensible, généreux, affable, confiant, humain, cordial, souriant, tantôt sombre, aigri, dur, méfiant, rude, impitoyable et rancunier, avec des retours subits à des enfantillages, à des susceptibilités de vanité, à des besoins d'indulgence et de séduction juvéniles. Moins sujette à revirement, cette complexe figure perdrait de sa grandeur et il serait tout aussi injuste de choisir, pour la peindre, le côté de l'ombre que de la montrer exclusivement sous son aspect favorable et lumineux.

On n'entreprend pas ici une apologie de Charette, on voudrait seulement exposer les faits caractéristiques et dire, autant que possible, en complète indépendance, leurs causes et leurs résultats. Le temps n'est plus où les récits d'Histoire affectaient le ton des réquisitoires ou des plaidoiries ; les unes et les autres abondent au sujet de Charette ; la seule thèse nouvelle qu'on puisse adopter, est celle de l'impartial résumé que nos anciennes législations réclamaient du président des tribunaux criminels, appelés à tenir la balance égale entre l'accusation et la défense. Impartialité périlleuse, d'ailleurs, car, alliés ou

ennemis, Charette n'eut que des adversaires. Ayant repoussé les bleus du pays qui s'étend des bords de la Loire aux Sables-d'Olonne, il n'en est pas cependant le maître incontesté. Au nord, du côté de Port-Saint-Père, commande un autre chef royaliste, La Chatelinière ; il n'est pas hostile à Charette, mais il tient à son indépendance ; à Bourgneuf, règne Guérin, autre chef local, également jaloux de son autorité ; à Bouin, trône l'ancien colporteur, marchand de volailles, Pageot ; dans son ignorance et sa prétention, parce qu'il malmène ses paysans et qu'on n'ose lui résister en raison de sa cruauté, Pageot se croit le restaurateur de la Monarchie et ne dissimule pas qu'il attend, à ce titre, la croix de Saint-Louis. Il se donne **tous les airs d'un grand seigneur** et s'est formé un sérail de Maraichines ; homme grotesque et féroce, **il eût tué son père s'il l'avait trouvé parmi les bleus**. Aux Lucs commandent les deux frères Savin, peu disciplinés et de docilité intermittente ; Couëtus, à Saint-Philbert de Grand-Lieu, est seul bien disposé pour Charette et d'un dévouement sûr ; mais, plus bas, vers Aizenay et La Motte-Achard, tout le pays appartient à Joly, **ayant exercé vingt métiers et se disant chirurgien** ; il commande plus de 6.000 hommes qu'il tient bien en main ; la violence de son caractère est telle qu'il exécute lui-même ses soldats insubordonnés ; il déteste nobles et prêtres qui l'ont, prétend-il, frustré de l'honneur d'être le général en chef de la Vendée maritime. Jamais il ne reconnaîtra comme son supérieur **le vice-roi de Legé**, qu'il envie et qu'il dénigre. On retrouvera Joly en plusieurs circonstances.

A l'est des cantonnements de Charette campe Royrand, dont on connaît déjà les procédés désobligeants ; il a, comme chefs de division, MM. de Sapinaud et de la Roche-Saint-André qui partagent les préjugés de leur général. Leurs troupes forment l'armée du Centre, ainsi désignée pour la distinguer de la Grande armée catholique et royale dont le territoire s'étend plus à l'est encore, jusqu'au delà de Vihiers, d'Argenton-le-Château et de Bressuire. La grande armée a des chefs éminents, gentilshommes de grands noms, de Lescure, de Bonchamps, de la Rochejaquelein, de Donnissan, d'Elbée ; et aussi des gens du peuple : Cathelineau, colporteur, et Stofflet, étranger au pays, lorrain de naissance et garde-chasse de profession. Aucun d'eux ne connaît Charette ; mais sa renommée, déjà grande, les importune. Ils parlent de lui, sinon avec dédain, du moins d'un ton d'ironie péjorative ; c'est là qu'on l'a surnommé **le petit cadet**, on l'appelle aussi **le Savoyard**, sans doute en raison de l'origine italienne de ses anciens ancêtres. Sa troupe, dont on raille le dénuement, est **l'armée des piques** ; elle a mauvaise réputation ; on blâme son indiscipline et son dévergondage et on en reporte la responsabilité à l'exemple de son chef, **homme de plaisir et aimant les femmes**.

D'ailleurs, même entre eux, ces illustres généraux de la grande armée se surveillent et se jalouent. Tous sont également dévoués au Roi ; mais leur ambition de le servir, de le rétablir sur le trône est susceptible ; ils ne supporteraient pas qu'un d'eux prît le pas sur les autres ; aussi, quand il leur faut élire un général en chef, ces gentilshommes choisissent Cathelineau, le colporteur. De cette façon, quand le Roi recouvrera sa couronne, leurs droits à sa reconnaissance, — qui, bien sûr, n'ira pas s'égarer sur cet humble paysan des Mauges, — resteront égaux. C'est pour cela qu'on s'inquiète des succès de Charette et de sa popularité croissante. Il ne peut grandir qu'au détriment de ses émules.

Lui, instruit par l'expérience, sait bien qu'il ne doit compter sur aucun des chefs royalistes qui l'entourent. Il est allé, à Vieillevigne, réclamer une place dans les cantonnements de Royrand, il a été durement repoussé ; sa fierté ne se risquera



plus à semblable affront : il combattra donc isolément ; sans doute, pour quelque expédition importante, il ne refusera pas de s'allier avec l'un ou avec l'autre ; mais, il le discerne déjà, ceux dont il sollicitera le concours ne le lui accorderont que s'ils y trouvent un avantage personnel. Ce défaut d'union sera fatal à la Vendée. Sans cet antagonisme, maîtresse de 100.000 hommes, elle aurait tenu, temporairement tout au moins, la Convention en échec ; elle l'aurait suffisamment inquiétée pour épargner peut-être à la Révolution, le sanglant déshonneur de la Terreur, et l'on sera tenté d'incriminer de petitesse cette vue étroite des chefs de l'insurrection, si l'on ne songeait que le Roi pour lequel ils combattent n'est pas un puissant monarque, disposant de trésors et de places bien rétribuées, mais un pauvre enfant de huit ans que les régicides gardent captif dans une sombre tour ; il ignore même qu'il a des partisans et que son nom est inscrit sur les drapeaux qui flottent, là-bas, bien loin, sur le clocher de villages dont il n'a jamais entendu les noms. C'est ce Dauphin qu'il faudrait avoir comme chef ; toutes les rivalités s'inclineraient devant sa faiblesse ; toutes les ambitions se feraient humbles ; et c'est pourquoi Charette rêve déjà d'attirer, à défaut de l'enfant royal sur la terre de Vendée, l'un des frères de Louis XVI, le comte de Provence ou le comte d'Artois, dont la seule présence unifierait tous les efforts et ferait, de toutes les bandes sans lien, une immense armée enthousiaste qui, d'un élan, de Saumur à Tours et à Paris, irait, aux acclamations du monde entier, châtier les régicides et délivrer le petit Roi prisonnier.

## CHAPITRE II

# LUTTES POUR NOIRMOUTIER

AVEC LA GRANDE ARMÉE VENDÉENNE — LE GOIS — PAR  
LES MARAIS, LES BOIS ET LES LANDES — D'ELBÉE.

### I. — AVEC LA GRANDE ARMÉE VENDÉENNE

QUELLES que fussent les préventions des chefs de l'armée catholique d'Anjou contre Charette, ils comprenaient cependant qu'il leur faudrait bien un jour compter avec lui : il y a là d'Elbée, ancien officier du Roi, d'une loyauté sans tache, d'une dévotion quasi mystique ; Bonchamp, qui a fait la guerre aux Indes et, comme Charette, s'est trouvé à Paris, lors du 10 août parmi les derniers défenseurs de la royauté ; Lescure, de maintien grave, d'esprit studieux et méditatif, bienveillant à tous, sévère pour lui-même ; Henri de la Rochejaquelein, qui n'a pas vingt ans, ardent, téméraire, rêvant de prouesses héroïques. et amoureux du danger ; Cathelineau, le colporteur que ces gentilshommes ont élu pour commandant suprême ; Stofflet, le garde-chasse des bois de Maulévrier, né aux confins de l'Alsace, ancien caporal de Lorraine-infanterie vigoureux, brutal jusqu'à la violence, inculte et dur, mais d'un aplomb si rude qu'il a bientôt pris sur ses compagnons une sorte de prééminence. Lui surtout est mal disposé pour Charette, *l'homme de toilette et de plaisirs*, qu'il jalouse instinctivement. Sans l'aide du *roi de Legé*, la grande armée catholique a déjà accompli des miracles ; forte de 25 à 30.000 hommes, dont 5 ou 6.000 sont armés de fusils, elle a conquis en deux mois la rive gauche de la Loire, de Nantes à Angers ; elle a occupé Beaupréau, Bressuire, Fontenay, Thouars ; son drapeau blanc flotte sur le vieux château de Saumur. Que va-t-elle faire maintenant ? Marcher sur Paris ou envahir la Bretagne et la Normandie afin de soulever les mécontents de ces deux provinces ? L'avis de d'Elbée prévalut : il fut décidé qu'on s'emparerait de Nantes, capitale incontestée de toute la région dont la possession assurerait le ravitaillement facile et les communications avec les princes proscrits et les émigrés d'Angleterre.

Mais, pour investir Nantes, de façon à l'isoler de tout secours extérieur, il faut avoir recours à Charette dont le territoire s'étend jusqu'aux faubourgs de la ville. Consentira-t-il à prêter son concours ? N'a-t-il pas gardé rancune de ses premières et humiliantes rencontres avec la grande armée ? Afin de la tâter, Lescure lui expédie un messenger porteur de félicitations sur la reprise de Machecoul ; Charette répond par des compliments sur la conquête de Saumur. Puis lui est dépêché en ambassadeur M. de Donnissan, beau-père de Lescure, chargé de le pressentir sur ses intentions. Ainsi agissaient, comme s'ils eussent

été les uns pour les autres des étrangers pointilleux, ces combattants de la même cause.

Charette et Donnissan se rencontrèrent à Vieillevigne : ce dernier commença par offrir des canons et des munitions au vainqueur de Machecoul, qui, peut-être froissé de cette libéralité sentant la protection, l'accepta cependant ; il consentit également à coopérer à l'attaque de Nantes ; il fut convenu qu'il s'avancerait, avec son artillerie jusqu'au faubourg de Pont-Rousseau et bloquerait les ponts pour empêcher de ce côté toute sortie de la garnison. La grande armée se chargeait de l'attaque sur la rive droite ; et, sans doute encore, Charette fut-il peu flatté du rôle secondaire qu'on lui attribuait ; mais il était, de tous, le plus intéressé à la prise de Nantes, puisque de là sortaient les expéditions dirigées contre lui. Il s'engagea donc à se trouver, le 29 juin, jour fixé pour l'assaut, au poste modeste qui lui était assigné.

Sorti de Legé, le 26, avec 10.000 hommes et tous ses canons, il arrive le 28 aux environs du château de Villeneuve, sur les bords du Lognon, où il fait halte. Il est là à deux lieues des barrières de Nantes. Vers minuit, il avance jusqu'aux bords du fleuve, dispose sa troupe le long du chemin qui mène de Pont-Rousseau aux Couëts, place près de Rezé deux pièces pointées sur la pompe à feu de Chésine, trois autres sont établies à Pont-Rousseau même ; le reste de l'artillerie demeure en réserve près des Trois-Moulins. A deux heures du matin, heure convenue, il commande le feu. C'est à ce moment précis que le gros de l'armée doit attaquer, sur la rive droite, les faubourgs Saint-Clément et Saint-Donatien. Dans les intervalles de son tir, Charette écoute : tout est silencieux ; pas un coup de fusil n'appuie sa canonnade ; le jour est levé depuis longtemps et aucun bruit ne signale qu'une bataille se livre de l'autre côté de la ville. A sept heures du matin, seulement, une fusillade lointaine éclate vers la route de Paris ; à ce moment, il est avisé que les Nantais ont placé, en Loire, sous le feu de ses pièces, trois grandes chaloupes remplies de prêtres et de royalistes prisonniers ; il retire donc ses batteries, les groupe à Pont-Rousseau, et continue son tir ; Mais il ignore tout de ce qui se passe ; aucun courrier ne l'avertit des causes qui retardent l'action. Doit-il poursuivre sa démonstration ? L'affaire est-elle remise ? Nul ne le renseigne et il s'inquiète. Enfin vers dix heures du matin, la bataille s'engage au loin ; toute la journée elle se prolongera sans qu'aucun indice avertisse Charette du progrès de ses alliés. Ah ! s'il avait pu, avec ses 10.000 hommes et ses grands grenadiers du Loroux, passer la Loire à Ancenis, rejoindre là les troupes angevines et, d'un effort commun, se jeter sur Nantes... La ville, en deux heures, eut été prise. Mais on l'a placée là, en comparse, comme pour l'annihiler, le priver de la gloire d'un grand succès certain. Déjà la journée tire à sa fin, la fusillade d'abord très active, se ralentit et s'éloigne. Les royalistes seraient-ils repoussés ? Pas un moyen de les soutenir, ni même de se concerter ; la nuit vient ; le fracas de la bataille s'apaise et s'éteint bientôt.

Charette resta à Pont-Rousseau durant toute la journée l du lendemain, épuisant sa provision de poudre, si chèrement i conquise à Machecoul ; les bleus répondaient à son tir, preuve que la ville n'était pas au pouvoir des royalistes ; tard dans la nuit du 30 seulement, par une estafette envoyée aux nouvelles, il apprit que l'affaire avait échoué ; les Angevins retournaient chez eux en désordre, emportant Cathelineau, leur généralissime, grièvement blessé. Charette, pourtant, ne quitta point la place ; peut-être espérait-il que les Nantais tourneraient contre lui leur effort et qu'il pourrait livrer bataille. Ses soldats, comme pour provoquer l'ennemi, manifestaient bruyamment, avec leur entrain coutumier ; l'écho de leurs danses joyeuses, de leurs chansons, de leurs

cornemuses, leurs cris de *Vive Louis XVII ! Vive Charette !* retentissaient jusque dans Nantes. A la nuit close, le général ordonna la retraite ; pour témoigner qu'il ne se retirait pas vaincu, il fit tirer contre la ville quatre coups de canon, en manière d'adieu. Déjà ses bandes reprenaient joyeusement le chemin de Legé.

Il y occupait les hommes à fortifier la bourgade, de façon à en faire un camp retranché. Sans doute méditait-il contre Nantes une nouvelle attaque, qu'il conduirait seul, cette fois, revanche de l'inaction où l'avaient, comme à dessein, laissé les chefs de la grande armée. Ceux-ci de leur côté, — Charette ne devait pas l'ignorer, — rejetaient sur son inertie la responsabilité de leur échec. A coup sûr il n'avait pas conquis les sympathies du Conseil supérieur des Angevins, séant, ordinairement, à Châtillon-sur-Sèvre ; on le lui fit bien voir quand, Cathelineau étant mort des suites de sa blessure, furent convoqués dans cette petite ville, située à l'extrémité du territoire révolté, tous les chefs vendéens, afin d'élire le remplaçant du généralissime défunt, Charette ne se rendit pas à cette invitation ; peut-être fit-on en sorte qu'il ne la reçut pas en temps utile ; d'ailleurs le vote - était acquis d'avance et d'Elbée fut élu, sans concurrent véritable. On fit choix ensuite de quatre généraux pour les quatre divisions dont se composait l'armée de Vendée : Lescure eut les Poitevins, Bonchamp l'Anjou, Royrand l'armée du centre ; pour celle du Bas-Poitou et du Pays de Retz, dont Charette était le chef incontesté, on jugea bon de l'évincer et de nommer à sa place Donnisan. L'affront paraissait d'autant plus sensible que Donnisan était tout à fait étranger au pays qu'on l'appelait à commander ; lui-même en fut gêné et déclara qu'il prenait comme adjoint le chevalier Charette. Ce vote de méfiance fut à celui-ci profondément cruel ; encore *qu'il ne fit qu'en rire*, au dire de Mme de la Rochejaquelein, relatant, avec assez d'aigreur, elle aussi, le résultat de l'élection. Ces gentilshommes, jetés par les circonstances en ces périlleuses aventures, s'estimaient, certes, et se rendaient réciproquement justice ; mais ils ne supportaient pas qu'il fût entre eux question de rangs et, comme on l'a dit très justement, *des prétentions d'égalité manifestées par chacun d'eux devait naître l'impuissance de tous*.

Donc Charette dissimula son dépit, désireux de vaincre les préventions non par des récriminations mais par des actions d'éclat. L'occasion ne tarda pas : pour inaugurer son commandement, d'Elbée tenta de s'emparer de Luçon, l'évêché du pays, centre d'approvisionnements en tous genres, et dont la possession eut ouvert la route des Sables, voire celle de la Rochelle. Le résultat fut désastreux et la grande armée catholique mise en déroute. Il fallait, au plus tôt, réparer cet échec et, dès le début d'août, on résolut une nouvelle tentative pour laquelle toutes les forces disponibles seraient mises en action ; et on fit appel à Charette qui ordonna, sans tarder, un rassemblement.

Il faut insister sur ce point : un chef vendéen ne savait jamais d'avance de combien d'hommes il allait disposer : une expédition terminée, les paysans rentraient à leur village pour se reformer au quartier général quand le tocsin les avertissait qu'on avait besoin d'eux ; restait chez soi qui voulait ; mais, ordinairement, ils obéissaient avec empressement, chacun apportant sa provision de pain pour trois ou quatre jours. Le 10 août Charette passe à Legé une revue de sa troupe, 3 ou 4 000 hommes, venus, à sa réquisition, de tous les points du Marais et du Pays de Retz ; elle devait se renforcer en route car beaucoup de ces capricieux volontaires, soucieux de s'épargner de trop longues marches,

n'allaient pas jusqu'au quartier général et se rassemblaient au confluent des chemins pour y attendre le passage de l'armée et se joindre à elle.

Le 11, Charette se mit en marche ; il n'emmenait ni ses cavaliers, dont le rustique équipement eût fait rire les nobles officiers de la grande armée, ni son artillerie attelée de bœufs qui aurait retardé ses mouvements. Sa première étape le conduisit aux Essarts, — dix lieues de Legé, — où il trouva les contingents de Joly et de Savin ; le 12 on poussa jusqu'à Chantonay et, le jour suivant, on atteignait Sainte-Hermine où se trouvait déjà le quartier général de la grande armée.

L'arrivée des gars de Legé, gais lurons, francs buveurs, bruyants et débraillés, friands du butin probable, groupés autour de leurs drapeaux déchirés par les balles, effaroucha les pieux angevins qui n'avaient pour fanions que la bannière de leurs paroisses et qui se préparaient au combat, non par des danses et des beuveries, mais par la récitation du chapelet et le chant des litanies. Aucune fraternité sincère n'était possible entre ces hommes d'habitudes et de caractères si distants. La même diversité, d'ailleurs, se retrouvait entre les chefs : Charette paré, cassant, indocile, gêné d'être, en quelque sorte, l'étranger parmi ces gentilshommes qu'unissait une déjà longue collaboration, se sentait observé, et, dès le premier contact, contint mal sa fougue naturelle. Au conseil tenu le soir dans une auberge de Sainte-Hermine, Lescure qui depuis peu s'initiait à l'art militaire, exposa son plan ; par courtoisie, il demanda à Charette de choisir sa place dans, l'ordre de bataille ; Charette répliqua : **Celle qui sera le plus près de l'ennemi**. Il y eut des sourires ; on lui promit l'avant-garde. Froissé du mauvais effet produit par sa réponse, il renchérit, faisant allusion au récent échec des troupes angevines, il se cabra : **Je prendrais bien la ville tout seul avec ma petite armée**, dit-il. D'Elbée, Lescure, que cette impertinence visait directement, feignirent de n'avoir pas entendu ; mais le prince de Talmont, Royrand, le rude Stofflet surtout, protestèrent et on se quitta de part et d'autre ulcéré.

Le lendemain, 14 août, à J'aube, toute l'armée royale — environ 20.000 hommes, — fut disposée sur deux lignes et d'Elbée, escorté de tous les chefs formant son état-major, la passa en revue : arrivé devant les hommes de Charette, Royrand critiqua leur tenue : **Laissons-les faire**, fit d'Elbée, **nous verrons comment ils s'en tireront**. Mais Talmont, ayant sur le cœur la dispute de la veille, s'approcha des rangs et d'un ton goguenard : **Soldats de l'armée de Charette**, dit-il, **j'espère que vous allez vous battre comme il faut. Sinon, regardez ceux de l'armée d'Anjou qui vont vous faire la barbe !** Charette, frémissant, riposta : **Je ne doute pas de la valeur de l'armée d'Anjou, mais je réponds que mes hommes ne reculeront pas au feu !** Deux heures plus tard la bataille s'engageait contre les troupes républicaines, composées de 6 à 7.000 hommes, très aguerris, très bien armés, que commandait un vieux soldat de l'ancien régime, le général Tuncq.

Bataille mémorable et dont les conséquences devaient influencer grandement sur les destinées de la Vendée royaliste. Charette, affolé de bravade, s'élance le premier, suivi de sa bande, passe à gué une petite rivière, la Smagne, traverse le hameau des Mottes et, sans souci de l'ensemble des mouvements concertés, développe sa ligne face aux bleus ; ses tambours battent, ses cornets à bouquin mugissent, les gars crient : **Vive le Roi ! Vive Charette !** et courent sur l'ennemi ; alors c'est la mêlée incohérente ; d'Elbée est en retard ; Talmont a disposé ses cavaliers derrière des buissons où ils ne peuvent manœuvrer ; le canon des bleus achève de porter le désordre dans les rangs des Vendéens qui bientôt détalent, en course désordonnée, vers la rivière. Charette et ses braves, seuls, s'obstinent

; chargée par les hussards et les gendarmes de Tuncq, sa troupe, décimée déjà, se reforme, le canon y produit des ravages ; elle recule, face aux républicains, pas à pas, emportant ses blessés et protégeant encore la débandade de la Grande Armée qui laisse sur le champ de bataille 16 de ses pièces d'artillerie et plus de 800 blessés ou prisonniers qui furent le lendemain fusillés par les bleus.

Un trait est rapporté dans toutes les histoires : au plus fort du danger, tandis que les Paydrets se replient, l'un d'eux qui gît, une balle dans les reins, aperçoit Charette, sur son petit cheval, serré de près par les hussards de Tuncq : **Sauvez-moi, mon général !** crie le mourant. Charette saute à terre : **Oui, mon ami, il ne sera pas dit que j'ai abandonné un de mes soldats.** Il hisse l'homme sur son cheval, remonte en selle, l'attache à lui au moyen de son écharpe solidement nouée et rejoint la colonne. Dans cette chevauchée, le soldat perdit une si grande quantité de sang que son corps était **collé** à celui de son chef ; on les sépara avec de grandes précautions pour épargner au blessé une hémorragie qui lui eût été fatale.

C'est vers Bournezeau que Charette dirigea les 1.200 ou 1.500 survivants de son armée. La chaleur était étouffante ; les hommes, et surtout les blessés, s'arrêtaient pour boire à chaque mare rencontrée ; leur général les en écartait rudement, veillant ainsi, sans répit, malgré sa fatigue, à la santé de ses soldats. Il les ramenait, au plus court, vers la région de Legé, abandonnant ses alliés d'un jour qui retournaient à leurs cantonnements des Mauges et de l'Anjou. On s'était quitté mécontent, se rejetant réciproquement la responsabilité du désastre. Il est vrai que Charette avait attaqué avant que le reste de l'armée fût en position d'appuyer son mouvement ; on l'avait provoqué et cet intempestif élan était une riposte aux sarcasmes de Talmont. Mais, entre vaincus on n'est pas indulgent : l'irritation s'accrut entre Angevins et Bas-Poitevins : un contemporain écrivait : **avant Luçon on s'était défié, après, on se déchira.**

Rentré à Legé le 17 août, Charette congédia ses paysans ; il ne restait donc au quartier général que les officiers et environ 200 hommes. La vie reprit joyeuse et galante ; chaque soir de ce bel été de 1793 on se réunissait dans la prairie ou sur la place de l'église, au son des violons et des musettes ; le général ouvrait le bal, soit avec la brune Mme de la Rochefoucauld, soit avec la blonde Mme de Bulkeley, et les filles de Legé dansaient des rondes avec les soldats. Une courte sortie pour assister Joly dans une expédition sur la Roche-sur-Yon, une autre pour renforcer La Cathelinière et Couëtus dans une démonstration sans résultat contre les camps qui défendaient les abords de Nantes, c'est tout ce qu'entreprit Charette pendant le mois qui suivit la défaite de Luçon. Il apprit dans le même temps que le Conseil supérieur de l'armée royale, réuni à Chatillon-sur-Sèvre, lui concédait, sans réserve cette fois, le commandement de la région qui s'étend de la côte à la route de Nantes à Luçon, ce qui ne changeait rien à sa situation, car ni Joly, ni La Cathelinière, ni Savin, que cette promotion plaçait sous ses ordres, n'étaient d'humeur à reconnaître son autorité.

Déjà se formait l'orage sous lequel allaient céder, pour un temps du moins, ces mesquines rivalités et ces prétentions d'indépendance. Les héroïques défenseurs de Mayence, acculés par la famine à la capitulation, avaient signé l'engagement d'honneur de ne plus servir durant un an contre les troupes étrangères ; le Comité de Salut public les expédiait par poste en Vendée. C'étaient de terribles soldats, — 20.000 hommes justement fiers de leurs exploits et commandés par des chefs intrépides : Kléber, Beaupuy, Vimeux, Aubert-Dubayet. Ils venaient



d'arriver à Nantes ; plusieurs de leurs détachements passaient la Loire et s'avançaient dans le pays de Retz ; leur approche rendait la confiance aux troupes républicaines que Charette avait repoussées ; déjà Pornic, Bourgneuf, Machecoul, Vertou, Aizenay, La Chapelle-Palluau étaient occupés par les bleus. Chaque jour le cercle se resserrait et la situation devenait menaçante, châtelains, bourgeois, paysans, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux, affluaient à Legé pour fuir les brûleurs ; ainsi nommait-on les soldats de Kléber, — et se placer sous la protection de Charette. La bourgade était encombrée ; le pain y manquait. Impossible de livrer bataille dans ces conditions : il fallait disparaître ; mais comment entraîner cette foule nomade que l'épouvante affolait ? Charette ordonna le départ et donna l'exemple en évacuant ostensiblement vers Montaigu une partie de ses canons, ses voitures d'ambulance et de munitions avec un millier de fantassins ; il fit partir Mme de la Rochefoulcauld, qui s'éloigna vêtue en paysanne, sous la conduite d'un serviteur dévoué ; tous deux, après une lamentable odyssee, tomberont, quelques mois plus tard, aux Sables-d'Olonne, sous les balles républicaines. Il confia sa sœur à une jeune veuve de Legé, dont la famille passait pour patriote et qui se chargeait d'emmener à Nantes Mlle de Charette. Elle y réussit, non sans danger. Déguisée en cuisinière, la sœur du général fit la route, tenant dans ses bras l'enfant de sa protectrice qui emmenait, en outre, une religieuse du Val de Morière, Mme Saint-Louis. On partit de nuit ; bientôt on rencontra les premiers postes républicains ; à chacun d'eux la fille Charette était reconnue, huée, menacée de la fusillade. Un bleu qu'elle avait soigné à l'hôpital de Legé, la prit sous sa protection ; une escorte de braves soldats se forma, accompagna les fugitives jusqu'à Nantes ; aux ponts de Loire elles furent arrêtées ; pas de passeports ? En prison ; mais les soldats protestèrent qu'elles étaient bonnes républicaines et elles parvinrent à se perdre dans la ville où elles trouvèrent un asile.

C'était le 14 septembre. Charette restait à Legé ; il disposait de nouveau d'une troupe assez nombreuse, renforcée à chaque heure, des fuyards repoussés par les bleus. Mais que tenter avec ces hommes démoralisés ? D'autre part, la population de Legé se refusait à quitter le bourg ; et l'ennemi s'avançait en deux colonnes, par la route des Sables et par celle de Nantes ; sur celle-ci venaient les Mayençais, commandés par Kléber, qu'accompagnait le conventionnel Merlin de Thionville. Charette mit, de ce côté là, les deux canons qui lui restaient ; à l'apparition des premiers éclaireurs, il commanda le feu. Puis, à la tête de 400 cavaliers, drapeaux blancs déployés, il sortit de la ville, comme s'il voulait engager la bataille, défila en vue de l'ennemi au pas de promenade, et parut rentrer dans ses retranchements.

Kléber, surpris de cette manœuvre singulière qu'il prend pour un défi, dispose ses troupes à l'entrée de la plaine : sa brigade entière est formée en demi-cercle autour de la bourgade et n'attend plus que le signal du combat ; du côté de Legé rien ne bouge. Une patrouille de cavaliers, dépêchée en observation, rapporte qu'on ne voit personne autour des murs et que la ville elle-même semble abandonnée. Kléber expédie son aide de camp Buquet avec quelques chasseurs ; ils se hasardent dans les rues. Pas une âme. Tout a disparu, cavaliers, canons, habitants, sauf une pauvre folle qu'on trouve errante autour de sa maison et dont on ne peut rien tirer. Des prisonniers délivrés à la geôle, on apprit que si Charette tira quelques coups de canon, c'était pour aviser les récalcitrants qu'il était temps de fuir ; de fait cette canonnade activa le départ des plus obstinés. Sur quoi, le grand brigand s'était insolemment montré aux assaillants, tandis qu'on chargeait ses pièces sur des chariots et, rentré dans la ville après sa

bravade, poussant devant lui les derniers fugitifs de Legé, il s'enfonçait dans des chemins connus de lui, vers Saint-Christophe, où il parvint sans même avoir été aperçu du général Aubert-Dubayet dont la colonne occupait cette route.

Charette a résolu, en effet, de se réfugier auprès de la grande armée cantonnée aux environs de Mortagne-sur-Sèvre et de Cholet : c'est quinze à dix-huit lieues de pays à traverser, et dans quelles conditions ! Il pleut jour et nuit ; les bleus s'avancent par toutes les routes ; la petite troupe de Legé traîne avec elle une multitude de femmes, de vieillards, d'enfants, encombrés de paquets, harassés, trébuchants, pataugeant dans la boue des chemins creux et poussant des clameurs d'effroi à la moindre alerte. Dès qu'il a rejoint l'interminable phalange des fuyards, Charette essaie de mettre un peu d'ordre dans ce maupiteux défilé ; afin d'éviter Vieilleville où sont les républicains, il dirige la marche vers Saint-André-Treize-Voies où il passe le Lognon ; là il est rejoint par les bandes de Savin et de Joly, repoussés, eux aussi, de leur territoire. Il se résigne à enterrer ses canons, rassemble 5.000 hommes armés et tente d'en former l'arrière-garde de sa lente et longue colonne où tout est désarroi, panique et désespoir ; les paroisses se débandent, les soldats jettent leurs armes et se dispersent à travers champs, les chariots s'accrochent, se renversent, des femmes, des enfants sont écrasés par les chevaux ou même par les piétons. Un témoin, de cet effrayant exode racontait plus tard : J'ai vu des femmes culbutées dans des fossés, préférer la mort qui leur paraissait certaine, plutôt que de se séparer de leurs enfants qu'elles serraient contre leur sein. Nous ne songions qu'à prier. On avance, pourtant, car les bleus suivent et l'on parvient, la nuit venue, à Montaigu où l'on s'entasse dans des granges, dans des écuries ; un campement se forme à la sortie de la ville ; il occupe une longueur de trois quarts de lieue ; pauvres gens en loques, trempés, fourbus, angoissés. Le lendemain il faut fuir encore : les Mayençais sont proches ; on distingue, sur le chemin de Nantes, leurs habits blancs et leurs plumets rouges ; il pleut toujours, et voilà que recommence le piétinement dans la boue ; la horde gémissante s'est augmentée des habitants, de Montaigu ; beaucoup s'égarer et vont vers Clisson ; le reste, en cohue affolée, arrive à Tiffauges, après quatre heures de marche, dans la soirée du 16.

Le jour suivant, Charette, dont aucune catastrophe n'entame l'énergie, passe une revue de sa troupe : 5 à 6.000 hommes, peut-être ; il les harangue : Camarades, dit-il, c'est ici qu'il faut sauver notre pays d'une entière destruction ; si vous fuyez, tout est perdu et vous ne me verrez plus à votre tête. Le 18, arrivent de Cholet, Bonchamps et ses angevins, Lescure et ses grenadiers. Charette les remercie avec effusion d'accourir à son secours. La grande armée est là, sinon au complet, car le temps a manqué pour la réunir, du moins en forces imposantes : avec les bandes de Charette et de Joly, les royalistes mettent en ligne 18 à 20.000 hommes. On les disposa sur le plateau qui domine Tiffauges, non loin de l'endroit nommé les quatre routes, autour du gros village de Torfou qu'occupe Charette avec son avant-garde. Kléber et ses 6.000 Mayençais arrivaient par le chemin de Clisson. Telle était la situation quand se leva l'aube du 19 septembre : c'est le grand jour de la Vendée militaire, celui de l'éclatante victoire que commémore encore aujourd'hui une lourde colonne élevée à la rencontre des quatre chemins, dans un bosquet de hauts sapins.

De ce grand événement le souvenir est resté vivace dans la contrée : on conte la fusillade dans Torfou qui brûle, l'élan de Charette se ruant sur les bleus, entraînant ses hommes qui suivent mollement et, sous les décharges répétées de l'ennemi, se débandent et fuient vers Tiffauges ; — les femmes, garées au pied des vieux murs du château féodal, et qui implorent du ciel la victoire, ramenant

elles-mêmes au feu leurs maris, leurs frères, leurs fils, les poussant à coups de fourches, de bâtons ou de pierres. Même elles se mêlent au combat ; l'une d'elles, Perrine Loiseau, s'est armée d'un sabre, elle abat trois républicains ; un Mayençais lui fend la tête ; — la seconde attaque de Charette, l'espingle à la main, couvert de poussière, les habits percés de cinq balles, communiquant sa frénésie à ses braves du Loroux et les enlevant d'un appel incessant ; — le courage des Mayençais, reculant sous cette poussée furieuse, en ligne, comme à la manœuvre, et, les dominant, la haute figure du conventionnel Merlin, un lorrain valeureux, auprès duquel apparaît la face léonine de Kléber, avec son chapeau de travers, son panache aux trois couleurs de la République ; le brave alsacien est tout étonné et tout fier de trouver en ces paysans français de si rudes adversaires : **Tiuple !** dira-t-il, **ces pricands-là se pattent pien !** — La maîtresse d'un officier bleu, **femme superbe**, qui suit la bataille dans une voiture, se voyant sur le point d'être prise, se tue d'un coup de pistolet ; — tout le plateau, tous les chemins qui en dévalent vers la Sèvre, sont couverts de morts, de dépouilles, d'un **bagage immense** : 21 pièces de canon, 2 obusiers, 19 caissons, dont un rempli d'assignats, six chariots et 8 ambulances **chargées d'effets précieux enlevés aux églises, aux châteaux, aux maisons des riches propriétaires**, s'il faut croire les récits royalistes, suspects de grossissement ; et surtout plane, enivrante, la gloire d'avoir vaincu **les premiers soldats du monde**.

Charette les poursuit jusqu'à Gétigné et ne ramène ses hommes qu'à la nuit. Un jour pour ramasser le butin et laisser souffler la troupe et, dès le 21, la grande armée vendéenne est en marche ; elle attaque Montaigu qu'occupe le général Beyssier avec sa brigade : c'est un **Roger Bontemps, encensant tour à tour Bacchus et l'Amour, très insouciant pour l'état militaire et n'en connaissant pas les premiers éléments** ; tel est le jugement de Kléber. Beyssier est à table quand Charette et Joly pénètrent dans la ville ; en moins d'une heure, elle est prise et les bleus s'enfuient par la route de Nantes, ceux du moins qui peuvent échapper à la rage triomphante des Paydrets. **Pas de prisonniers**, a commandé Charette, et ses hommes sont sans pitié pour les soldats de la République, — même blessés, — qui tombent entre leurs mains. Beyssier expiera sa défaite sur l'échafaud.

Deux victoires en trois jours ! Et de nouveaux butins, canons, chevaux, chariots, approvisionnements, munitions : ce que fut, ce soir du 21 septembre, la bombance à Montaigu, on ne peut que le deviner dans le laconisme des récits contemporains : les gars de Charette, ceux de Joly et de Savin, **pillaient, se battaient et juraient comme des soldats** ; ils buvaient aussi et leur exubérance scandalisait les pieux grenadiers de Lescure, qui, eux, se pressaient à l'église et rendaient grâces à Dieu. Les généraux angevins durent intervenir pour empêcher les Paydrets de traiter Montaigu en pays ennemi et peut-être l'orgueil de Charette fut-il froissé de ces remontrances, peut-être discerna-t-il quelque intention personnellement blessante dans ce blâme de l'indiscipline de ses soldats. Dès ce jour-là, l'union, qui venait de se révéler si féconde, reçut une première atteinte : au Conseil tenu le 22 au matin dans une des salles du château de Montaigu, dévasté et à demi incendié par les Maraichins de Joly, on décida de marcher sur Clisson, où Bonchamp, talonnant Kléber, attendait le concours de toute l'armée ; on pouvait, en l'appuyant sans retard, anéantir les Mayençais et peut-être pousser jusqu'à Nantes. Seul contre les autres chefs unanimes, Charette déclara que Bonchamps pouvait facilement opérer sans aide ; il était plus urgent, à son avis, de se porter du côté opposé, vers Saint-Fulgent, dont l'armée républicaine des Sables venait de s'emparer. Un long débat s'engagea ; rien ne fut résolu ; mais Charette fit battre le rappel de ses hommes,

s'obstinant à marcher vers Saint-Fulgent ; les autres cédèrent, non sans aigres disputes ni regrets. Abandonnant Bonchamps à ses propres forces, toute l'armée se mit en mouvement vers le sud. Après quatre lieues de route, elle arrivait devant Saint-Fulgent à la nuit tombante ; l'attaque fut immédiate et Charette magnifique. A la lueur des torches qu'il a fait allumer, on le voit, à cheval, avec, en croupe, [un petit paysan qui bat du tambour à tour de bras](#) ; derrière lui, Joly, Savin et 30 de leurs soldats, s'engagent en courant dans la longue rue du bourg que défendent 3.000 bleus dont la déroute fut subite. Ils fuient par la route des Sables et Charette les poursuit, fusillant impunément, à l'abri des bois, la débandade des républicains sur lesquels il s'acharne tard dans la nuit, tandis que Lescure et ses angevins prennent possession de la ville où l'on recueillit 20 canons, une centaine de chevaux, un troupeau de bœufs, tout un convoi de munitions et la caisse de la division contenant 7.000 francs d'assignats.

Tandis que Charette prolongeait sa poursuite, les différents corps de la grande armée se partageaient cet opulent butin et se retiraient vers les Herbiers. Charette les y suivit ; mais ses hommes se regimbaient : — où les menait-on ? Pourquoi ne pas revenir chez eux puisque [la Nation](#) est vaincue ? Chaque fois que ces paysans remportaient une victoire, ils imaginaient la guerre terminée et la royauté rétablie. Aux Herbiers les choses tournent mal ; la grande armée a tout raflé ; des rixes s'engagent entre Maraichins et Paydrets d'une part, Angevins, de l'autre, [on se dispute les barriques de vin](#) ; on est près d'en venir aux armes. Joly et Savin mécontents rassemblent leurs bandes et, pour affirmer leur indépendance, prennent le chemin de leurs territoires. Bon nombre des soldats de Charette se mettent en route isolément, regagnant le Marais ou le Pays de Retz ; Charette-lui-même se refuse à s'éloigner davantage de la région qu'il gouverne ; seulement il réclame la moitié des approvisionnements et des armements conquis à Montaigu et à Saint-Fulgent. On lui objecte que déjà ce butin a été expédié à Mortagne ; on promet de lui envoyer sa part. Il la veut de suite, réunit tous ses cavaliers, galope jusqu'à Montaigu, se présente à Bernard de Marigny, — un de ses anciens camarades de la marine, maintenant commandant général de l'artillerie de la grande armée, — exige que lui soient immédiatement livrés les munitions, l'argent, les habillements, souliers et fusils auxquels il a droit. On lui remet 3.500 francs, moitié de la somme enlevée à Saint-Fulgent ; quant aux approvisionnements et munitions, Marigny a déjà tout distribué. Charette furieux revient aux Herbiers avec ses cavaliers déçus et maugréants ; sans aviser Lescure ni d'Elbée, il rassemble le peu d'hommes qui l'ont attendu dans l'espoir d'une aubaine, leur communique son projet, et, marchant toute la nuit et toute la journée du lendemain, par la Roche-sur-Yon et Belleville, il les ramène vers Legé, qu'ils trouvent aux trois quarts incendié et complètement dévasté.

## II. — LE GOIS

Cette brusque rupture avec la grande armée a été sévèrement jugée : Mme de Lescure, fidèle écho des opinions et des sentiments de son mari, écrivait plus tard : [M. Charette s'en alla dans son pays sans nous prévenir, sous prétexte de mécontentement, mais, en fait, parce qu'il n'avait plus besoin de nous, si bien qu'il nous laissa dans l'embarras dont nous l'avions tiré.](#) Bonchamp, lui, ne cachait pas qu'il s'estimait trahi par Charette. Ayant échoué, en effet, dans sa

poursuite de Kléber en retraite vers Clisson, il attribuait sa défaite à l'abstention des troupes de Lescure, entraîné par Charette à l'inutile attaque de Saint-Fulgent. Si leur concours ne lui avait pas manqué, il aurait, disait-il, exterminé les Mayençais et sauvé la Vendée. C'est possible, ce n'est pas certain ; mais pourquoi rejeter sur Charette seul la responsabilité de cette défection ? S'il trahit Bonchamp en ne venant pas à son aide, ainsi qu'on en était convenu, Lescure est de moitié dans cette trahison. La possession de Saint-Fulgent était, d'ailleurs, assurée, le 21, dès dix heures du soir ; Lescure aurait pu, y laissant Charette, revenir avec son armée, à Montaigu, dans la nuit, et se trouver, le 22, en position de soutenir Bonchamp. On ne voit pas qu'il y eût songé, puisque, ce jour-là, il s'éloignait avec toutes ses troupes et tout son butin dans une direction opposée, vers les Herbiers et Mortagne. Au vrai, il n'est pas de chef de corps qui, battu, ne trouve à son échec quelque excuse ; les novices généraux vendéens apportaient à ces disculpations une animosité singulière, et, toujours, incriminaient celui qui n'était pas des leurs, l'étranger, le chef des bandes indisciplinées du Pays de Retz, dont ils redoutaient le contact avec leurs dociles soldats. La chatouilleuse susceptibilité de Charette s'en révolta : cette fouguese nature répugnait aux ménagements et à la circonspection ; il lui fallait pour s'épanouir la confiance absolue et l'indépendance. Chaque fois que les circonstances l'obligent à une collaboration, à soumettre ses projets, à les entendre critiquer ou simplement discuter, à recevoir des avis ou des conseils, son caractère se hérissé et s'aigrit, jusqu'à la fureur, parfois jusqu'à la cruauté. Dans sa chevauchée vers Mortagne, en quête du butin dont sont frustrés ses soldats, un officier républicain, échappé de Saint-Fulgent et caché dans les broussailles, le voit passer et décharge sur lui son pistolet, presque à bout portant. Charette n'est pas atteint ; il abat l'officier d'un coup de sabre et, poussant son cheval, le force à piétiner le cadavre. Ce trait sauvage n'est plus du Charette généreux et clément qu'on a vu à Legé, enrôlant les bleus déserteurs et se faisant d'eux une garde d'honneur ; c'est Charette irrité, ruminant ses rancunes, rendu soupçonneux et mauvais, à bout de patience et de modération.

Peut-être faut-il, dans ce besoin qu'il éprouve de sécurité, de complet abandon, chercher le secret du prestige qu'il exerce sur les femmes ; leur dévouement est toujours proche voisin de l'abnégation ; il est dévotieux, sans réticences, irraisonné et néanmoins miraculeusement perspicace ; elles sentent que Charette est, avec elles, sans détours, presque sans défense, parce que leur faiblesse rassure son constant désir de domination ; voilà pourquoi elles le serviront avec un héroïque renoncement. Il n'a plus sa cour d'élégantes amies, mais toujours, jusqu'au terme de son épopée, il se rencontrera soit quelque noble femme, soit quelque humble fille pour se faire son esclave et lui tout sacrifier. Il serait difficile de citer toutes celles qui s'employèrent à le servir, même au péril de leurs jours ; mais c'est justice d'associer au récit de sa vie le nom d'une pauvre paysanne que la grande Histoire a dédaignée : elle s'appelait Marie Lourdais et avait, en 1793, trente-deux ans ; bretonne d'origine, elle tenait à La Gaubretière une petite boutique d'épicerie, quand survint la Révolution. D'abord elle se dévoua aux prêtres persécutés, portant leur correspondance, fournissant des vivres à ceux qui vivaient cachés, quêtant pour eux dans les villes et jusque dans Nantes même. Quand éclata l'insurrection, Marie Lourdais se fit la messagère des chefs vendéens, passant les postes républicains sans éveiller les soupçons, grâce à sa mine paysanne et au ballot de mercerie qu'elle portait dans sa hotte. Elle parcourait parfois quinze lieues en un jour, ayant, cousues dans son justin ou dans son bonnet, des lettres qui valaient pour elle, en cas qu'on les découvrit, un



arrêt de mort. Ainsi, tant que dura. la guerre, l'*étapière* chemina sans répit, tantôt à travers les *étraux* et les pâtures à demi-submergées du Marais, tantôt parmi les forêts de Grand'Lande ou de Machecoul, ou bien dans les chemins encaissés et les taillis presque impénétrables du Bocage. Après les combats, elle pansait les blessés, leur procurait *une bonne cache*, les fournissait de fruits, de pain, mendiés chez les fermiers *bien pensants*, s'oubliant elle-même pour secourir les autres. Ses *Souvenirs*, dont on possède l'original, abondent en traits attendrissants : *Un convoi républicain était à la Chevasse, le général de Charette y court, s'empare du convoi ; il fit faire en sa présence la distribution du pain et du vin ; j'eus un morceau de pain qui me fit grand bien ; c'était le quatrième jour que je n'avais rien vu... Et, plus loin : Je suivais un convoi de blessés ; nous étions à Saint-Sulpice quand les bleus tombèrent sur nous. Ils massacrèrent tous les blessés ; me voyant perdue, je tombai à terre et je fis la morte. Je restai sans bouger jusqu'au lendemain. N'entendant plus rien, je me décidai à me relever ; j'eus beaucoup de peine... j'étais exténuée de besoin ; je trouvai du pain tombé d'une charrette, j'en mangeai un morceau....*

Par l'intermédiaire de Marie Lourdais, très probablement, fut apportée à Charette, vers le 7 ou 8 octobre, une lettre écrite par une habitante de l'île de Noirmoutier, Mme Mourain de l'Herbaudière ; elle y exposait la situation de l'île : après avoir été pendant quelques jours au pouvoir des insurgés, Noirmoutier se trouvait, depuis plusieurs mois, occupé par les bleus ; la population leur était presque unanimement hostile et la garnison républicaine ne comportait qu'un bataillon d'infanterie et quelques canonniers. M. Mourain de l'Herbaudière, maire de Noirmoutier, avait été condamné à mort par la commission militaire des Sables et exécuté ; pour le venger, sa veuve, confiante elle aussi dans la valeur de Charette, qu'elle connaissait seulement par son grand renom, faisait appel au général en lui signalant le nombre de partisans qu'il comptait dans l'île et aussi les noms de certaines personnes, attachées à la cause révolutionnaire, et dont il devait se méfier.

Charette n'hésita pas longtemps : Legé était inhabitable ; il n'y pouvait se procurer des vivres et ses soldats désertaient : la perspective d'une nouvelle expédition pouvait seule retenir les 6 ou 700 hommes qui lui restaient : Joly et Savin l'avaient abandonné ; mais ses lieutenants fidèles, Desnaurois, Pageot, les trois frères de La Robrie, et aussi l'abbé Remaud, curé réfractaire des-Clouzeaux, devenu *l'intendant* de Charette, lui conseillaient de tenter l'aventure, d'autant plus séduisante que la possession d'un port de mer permettrait la communication avec les émigrés réfugiés en Angleterre.

Le rassemblement est proclamé, annonçant une expédition d'importance, dont le but n'est pas précisé ; en trois jours Charette a 2.000 hommes ; il les conduit, dans la journée du 28 septembre jusqu'aux environs de Machecoul ; le lendemain on traverse Bouin, où commande Pageot. Bouin est un gros village aux ruelles tortueuses, qu'entoure une immense étendue de vase coupée par des milliers d'étiérs, étroits canaux que les indigènes sautent à l'aide d'un long bâton leur servant de point d'appui. et qu'ils appellent *ningles*. Après Bouin, on rencontre Beauvoir, et on fait halte, le soir du 29, sur le rivage de la mer, à l'entrée du Gois.

Le goulet qui sépare le continent de l'île de Noirmoutier est bordé de plages basses ; la pointe de l'île s'élève à peine au-dessus de l'eau, en dunes plates, incessamment balayées par le vent. Ce chenal est large d'une bonne lieue. Quand la mer est haute, il est sillonné par les barques de pêcheurs ; lorsque les



eaux baissent, elles laissent à découvert une sorte de chaussée naturelle reliant la côte à l'île : c'est le Gois — du patois *goiser, barboter* — où passent à gué piétons, bestiaux et voitures. Jusqu'en 1770, ce passage était ignoré, c'est par hasard qu'il fut reconnu praticable par des ouvriers travaillant dans l'île et soucieux d'économiser le bateau pour revenir à Beauvoir. En ce temps-là le Gois était encore profond et dangereux ; on y trouvait, en certains endroits, plus de trois pieds d'eau et les téméraires seuls s'y hasardaient. Le premier qui s'y risqua à cheval fut un tailleur de Barbâtre, nommé Gauvrit, et cette prouesse demeura légendaire. Depuis lors le fond du Gois s'est élevé de plus d'un mètre et si l'on prend la précaution de profiter exactement, pour s'engager, du moment de la basse eau, sa traversée n'offre plus le moindre danger ; des balises, plantées de distance en distance, serviraient au besoin de refuges aux imprudents attardés. Mais, en 1793, les balises n'existaient pas ; le Gois, au moment de la plus basse mer était recouvert d'un pied d'eau et des courants rapides le coupaient encore par endroits. C'est pourtant par cette voie peu sûre que Charette résolut de conduire son armée à la conquête de Noirmoutier. L'entreprise était périlleuse, car le moindre incident peut ralentir la marche d'une troupe de 2.000 hommes armés ; or, quarante minutes à peine après qu'elle s'est retirée, la mer revient sur le Gois avec une sorte de fureur et un très violent courant le recouvre en quelques instants.

Par Mme Mourain de l'Herbaudière, Charette s'est assuré des intelligences dans l'île : les canons de la batterie dressée sur la dune de la Maison Rouge doivent être encloués et les artilleurs gagnés à sa cause. De son côté, il a dissimulé ses soldats à l'Epoids, dans l'attente de la basse marée de nuit. A une heure du matin, il arrive à l'entrée du Gois ; l'eau n'est pas complètement retirée ; il faut patienter jusqu'à trois heures ; il dispose alors sa troupe en longue file, en prend la tête et s'engage sur le gué bourbeux ; la troupe pataugeante s'y enfonce à sa suite, et, soudain, retentit un coup de canon tiré de la Maison-Rouge. Les Vendéens, déjà troublés par les dangers nouveaux qui les entourent, hésitent, s'arrêtent.... Ne leur a-t-on pas promis que l'île ne serait pas défendue ? Est-on trahi ? La mer ne monte-t-elle pas ? Malgré les encouragements et les objurgations de leurs officiers, ils font volte-face, regagnent la terre ferme ; la partie est perdue.

Il fallut reprendre au jour la longue route du retour. On fit halte à Bouin, à Machecoul, où l'on se procura d'approvisionnements et de bétail ; le 3 octobre on retrouvait le lugubre Legé, où quelques rares paysans, clandestinement revenus, cherchaient dans les ruines les pauvres richesses enfouies en hâte au moment de la fuite. Charette apprit bientôt la cause de l'alerte qui l'avait privé de la conquête de Noirmoutier : l'un des canoniers de Barbâtre, pour enclouer une pièce, ainsi qu'on en était convenu, *se servit d'une pierre à briquet d'où jaillit une étincelle qui mit le feu à la charge*, hasard malheureux dont on pouvait cependant tirer la certitude d'une connivence assurée chez les habitants de l'île. Charette retint donc ses hommes, toujours disposés à se disperser, en leur promettant comme très prochaine une nouvelle expédition.

En ces premiers jours d'octobre, la grande armée angevine, repoussée de Mortagne sur Tiffauges et de Tiffauges sur Cholet se trouvait dans une situation critique. Menacés d'encerclement par toutes les divisions mayennaises, Lescure et d'Elbée expédiaient courriers sur courriers à Charette, le conjurant de les assister en s'avancant sur les derrières de l'armée républicaine pour tenter une

diversion. Ces courriers parvinrent-ils à Legé ? Ce n'est pas certain. Charette, encore bourrelé de rancunes, dédaigna-t-il l'appel de ses alliés de la veille ? On l'a dit et c'est là le reproche le plus grave dont on entache sa mémoire. Avisé ou non, Charette n'ignorait pas qu'un nombreux parti, dans l'état-major angevin, préconisait le passage de la Loire et l'exode de toute l'armée vers la Bretagne et la Normandie, afin d'y recevoir des secours de l'Angleterre. Si ce projet se réalisait, il resterait, lui, avec ses quelques paysans, sur la rive gauche du fleuve, seul aux prises avec les forces de la République. Car il savait, par expérience, que ses soldats ne consentiraient pas à quitter la région de leurs foyers et de leurs champs ; il était donc urgent de s'assurer une position solide où l'on pourrait se maintenir avec quelque chance de durée. Noirmoutier présentait ces avantages et il fallait s'en rendre maître au plus tôt. De quel droit, d'ailleurs, Charette, abandonnerait-il aux exactions des bleus, ce pays de Retz qui l'avait élu, qu'il avait juré de défendre jusqu'à la mort, pour aller, avec une poignée d'hommes, se mêler à une aventure destinée à finir par une catastrophe, ou, si les choses tournaient au mieux, par une entente avec l'étranger ? Imputer à crime l'isolement héroïque auquel Charette se condamnait, c'est méconnaître tout ce qui fait la grandeur de sa farouche ténacité et de son orgueilleuse confiance en ses faibles moyens. Entraîné dans la débâcle d'outre Loire, qu'il ne pouvait empêcher ou même retarder, il y aurait disparu comme tant d'autres, sans profit pour sa cause et au grand préjudice des paysans dont il était le chef. C'est pourquoi, tout mis en balance, il tourna résolument le dos à la grande armée et, avec les 3.000 hommes qu'il était parvenu à rassembler, il se dirigea de nouveau, le 9 octobre, vers le Gois.

Après un détour par Saint-Gilles et Saint-Jean-de-Monts, il se retrouvait, le 11, à l'Epoids, où l'attendaient, venus de l'île, des guides expérimentés. Avant d'engager ses hommes dans le dangereux passage, Charette attendit que la mer commençât à monter. Alors seulement il donna l'ordre de marche et la longue file silencieuse s'avança dans l'eau déjà haute. C'était braver l'Océan, mais aussi fermer aux timides toute velléité de recul. Les vagues s'élevaient à droite et à gauche ; il fallait avancer, et vite, pour prévenir les terribles courants du goulet. Ce hardi stratagème réussit : si difficile que fut la marche dans l'eau déjà frémissante, les 3.000 hommes passèrent sans incident ; au lieu d'aborder l'île à la Bassotière, où aboutit le Gois, Charette les conduisit, par les vases de la plage, jusqu'à la Maison-Rouge ; on gravit la dune et l'on se trouva sur le grand chemin qui traverse l'île dans toute sa longueur ; le gros village de Barbâtre fut occupé aux cris de *Vive le Roi !* Les habitants, très royalistes, firent fête aux envahisseurs.

L'île de Noirmoutier se compose de deux parties fort distinctes ; la plus voisine du continent est une langue de terre sans reliefs, longue de deux lieues et fort étroite ; Barbâtre avec ses hameaux en tient toute la longueur ; puis, au village de la Guérinière, la route tourne brusquement vers le nord et l'on est au cœur de l'île : le grand chemin passe plusieurs étiers, remplis d'eau à la haute mer : l'étier de l'Arceau, le Grand étier, le long duquel s'étend la petite ville de Noirmoutier que domine le haut clocher de son église et un vieux château féodal flanqué de quatre tours. Derrière la bourgade, le pays change d'aspect : bois, rochers, amoncellements de blocs de granit, récifs battus de l'Océan ; il semble que la nature ait voulu fortifier l'île du côté où l'assiège *la mer sauvage*.

Ainsi que Mme Mourain de l'Herbaudière en avait avisé Charette, les seuls défenseurs de Noirmoutier consistaient en deux compagnies de canoniers indigènes et un bataillon de volontaires du département de la Manche ; un

Nantais, Wieland, chef de ce bataillon, commandait la place. Le jour se levait quand, après avoir passé la Guérinière, où ils furent bien accueillis, les Vendéens s'avancèrent vers la capitale de l'île par la chaussée des étiers. Les volontaires de Wieland, massés au Grand-Pont, pour garder l'entrée de la ville, se dispersent à l'aspect des soldats de Charette approchant en hordes tumultueuses, chantant, criant, formidables, avec leurs vêtements encore trempés de la boue du Gois, leurs mines de bandits, leurs fusils, leurs faux, leurs bâtons, leurs fourches et plus encore, par leur effrayant renom de ripailleurs invincibles. Wieland, qui vient d'embarquer, pour les sauver du massacre qu'il prévoit, sa femme et ses enfants, essaie de grouper ses hommes ; entraîné dans leur panique, il se replie avec eux par la rue du bourg, jusqu'au vieux château dont les plates-formes portent des canons et où il s'enferme, décidé à faire résistance.

Les Vendéens ont envahi la ville, pillent les maisons qui leur sont dénoncées comme [patriotes](#), fusillent quelques bourgeois réputés francs républicains, ribotent, mènent grand tapage, ivres de vin, de fatigue, ivres surtout de leur facile victoire. Leurs clameurs sauvages montent jusqu'au château et terrifient la faible garnison qui supplie Wieland de capituler. Il cède, se met à la recherche de Charette et le trouve provisoirement installé dans une maison basse de la grande rue, chez un sieur Jouvert. Très ému, sans mot dire, le commandant républicain présente au chef royaliste son épée : Charette touche l'arme et la rend aussitôt au vaincu [en l'assurant de son estime et en l'invitant à passer au service de Louis XVII](#). Wieland refuse dignement. Alors Charette dicte les termes de la capitulation : [L'île de Noirmoutier appartient au Roi ; — l'artillerie du château et des forts, les navires qui sont dans le port, les étiers et la rade appartiennent aussi à Sa Majesté, ainsi que tous les chevaux de la garnison, fourrages, avoine, approvisionnements, armes, canons et munitions : — le commandant et ses officiers sont déclarés prisonniers de guerre ; ils auront la ville pour résidence ; les soldats seront enfermés au château, ainsi que plusieurs habitants suspects....](#) Wieland signa, les larmes aux yeux. Dans l'après-midi, Charette installa son quartier général à la place d'Armes, dans la belle maison mise à sa disposition par Mme Mourain de l'Herbaudière, cette veuve royaliste qui, la première, lui avait suggéré la pensée de conquérir Noirmoutier. Connue sous le nom d'Hôtel Jacobsen, cette maison existe encore et la place elle-même n'a pas dû subir, depuis cent trente ans, de notables modifications. C'est là que dénièrent, sous les yeux de Charette placé au balcon de son quartier général, les soldats de Wieland ; ils mirent bas leurs armes, les disposèrent en faisceaux et furent conduits au château dont les vastes esplanades, les sombres et froides salles allaient être leurs cantonnements.

Le soir, il y eut à l'Hôtel Jacobsen grand dîner présidé par Mme Mourain de l'Herbaudière : Charette avait autour de lui ses principaux officiers et un certain nombre de notables. [Il fut charmant ; il demanda, au dessert, qu'on lui présentât les femmes et les filles de ceux qui, notés comme républicains, avaient jugé prudent de s'éloigner.](#) Tout en prenant sur leurs familles des informations, il essaya de rassurer ces dames et de les rallier à sa cause. — [Ses troupes, disait-il, représentaient la véritable France ; les Princes allaient se joindre à lui, maintenant que la voie de mer leur était ouverte ; il faisait donc appel à toutes les bonnes volontés et promettait l'oubli à tous ceux qui rendraient leurs armes.](#) En dépit de son entrain conciliant, il semblait bien qu'il y avait, chez les personnes qui l'écoutaient, [plus de crainte que d'enthousiasme.](#) On lui amena, dans la soirée, un jeune garçon de seize à dix-sept ans, qu'on venait d'arrêter, vêtu en paysan, mais dont les mains blanches et les traits distingués

contrastaient trop évidemment avec ce déguisement ; les jeunes filles qui entouraient Charette, reconnaissant en ce prisonnier l'un de leurs danseurs favoris, se taisaient tremblantes : c'étaient, en effet, François-Florent Richer, fils aîné d'un négociant très estimé à Noirmoutier, ardent républicain, tué, le matin même, par les Vendéens, à la batterie de la Bassotière. Charette très renseigné, l'attira à lui : *Vous n'êtes pas un paysan, dit-il ; vous vous appelez, Richer ? — C'est vrai, répondit le jeune homme, très calme. — Vous êtes le fils dû commandant de la Bassotière, mort si vaillamment pour -m'empêcher d'entrer dans l'île ? — Oui, citoyen. — Vous êtes jeune et brave, par là même digne de servir la France. Elle est maintenant avec nous, et votre père, si valeureux, si intelligent, l'eût compris s'il vivait encore. Je vous offre une place d'officier dans la véritable armée nationale. — Mon père est mort pour la République, répliqua dignement François-Florent, il m'est impossible de servir sous un autre drapeau que le sien....* Charette eut un mouvement d'humeur : *Qu'on le conduise à Bouin, ordonna-t-il.*

On allait diriger vers Bouin les défenseurs et ceux des habitants de l'île signalés comme *dangereux*, en raison de leurs opinions républicaines ; Charette les confiait, pour leur malheur, à la garde du brutal Pageot, commandant de cette paroisse, qui, quatre jours plus tard, sous le vague prétexte de révolte, les fit mettre à mort. Deux cents périrent ainsi, en un lieu nommé Bien-à-vent, non loin de Bouin, sur le bord d'un étier. Au nombre des victimes de Pageot fut François-Florent Richer. La Convention, dans sa séance du 23 nivôse-12 janvier 94 — adopta sur la proposition de Couthon, les six enfants survivants de Richer et accorda une pension à sa veuve ; la belle et noble réponse de François-Florent à Charette, — transformée en une phrase insolente et théâtrale, — devait être insérée dans *le recueil des Annales de la République*. Selon la tradition noirmoutine, la commune de Paris voulant s'associer à cet hommage, imposa, par un arrêté particulier, le nom de Richer à l'une de ses rues ; l'origine de cette appellation, oubliée depuis lors, aurait passé inaperçue sous la Restauration, et la rue Richer conserverait ainsi son nom révolutionnaire ; en quoi cette tradition se trouve en désaccord avec la *Nomenclature des Voies publiques de Paris* qui indique une tout autre étymologie. C'est là un petit problème d'histoire parisienne à résoudre.

Charette n'aimait pas qu'on lui résistât ; la réponse du jeune Richer l'assombrit ; mécontent de cet incident, — mécontent peut-être de lui-même, attristé de n'avoir pas su rallier à lui ce brave enfant, il demeura soucieux le reste de la soirée et riposta même assez rudement à Mme Mourain de l'Herbaudière qui cherchait à dissiper sa préoccupation. : *Je crains fort, madame, que vous ne m'ayiez fait tomber dans une impasse ; l'île ne renferme pas les ressources que j'espérais y trouver... et la masse de la population n'est pas pour nous....* Il se hâta pourtant *d'organiser l'île, nomma le chevalier de Tinguy commandant pour le Roi et gouverneur des villes, faubourgs, château et forts de Noirmoutier ;* ancien sous-commissaire de la Marine, René de Tinguy avait exercé ces fonctions à Noirmoutier même avant la Révolution ; Charette lui donna pour second, Dubois de la Pastelière, l'un des lieutenants de Joly et le chef des insurgés de Soullans ; Davy Desnaurois fut promu major de la garnison avec le plus jeune des frères de la Robrie pour lieutenant ; d'autres nominations assurèrent les différents services ; 1.500 hommes et 40 cavaliers allaient former la garnison royaliste de l'île. Dès le 15 octobre, avec le reste de sa troupe, il repassait le Gois, couchait à Bouin ; le jour suivant il s'arrêtait à Machecoul abandonné par les bleus, et, de là, ralliant la région de Legé, il s'arrêtait à Touvois dont la forêt

offrait à sa troupe un refuge à peu près sûr. Lui-même se logea dans une maison du village, contre les bois ; il y fut informé, vers le 23 octobre, de la désastreuse défaite de la grande armée angevine à Cholet ; acculée à la Loire, elle avait dû passer le fleuve, entraînant avec elle 50.000 femmes, enfants et vieillards, éperdus de peur, traînant sur de misérables charrettes ce qu'ils avaient pu sauver de leurs hardes et de leurs meubles dans la précipitation du désastre. Des trois grands chefs, Bonchamp était mort, Lescure agonisait, d'Elbée, le généralissime, atteint de quatorze blessures, n'avait pu suivre l'armée outre-Loire ; on le savait encore sur le sol vendéen, mais on ignorait son refuge. Et voilà que, dans les derniers jours d'octobre, Charette apprend que le glorieux blessé de Cholet se dirige vers ses cantonnements afin d'y trouver un asile. Porté, après la bataille, au château de Landebaudière, chez son ami le marquis de Boisy, d'Elbée y a été rejoint par sa femme, par son beau-frère Duhoux d'Hauterive ; ils ont décidé de chercher une retraite où le généralissime pût se rétablir en sécurité, et ils présument que Charette, le seul chef qui tienne encore la campagne sur la rive gauche de la Loire, ne refusera pas à d'Elbée, malgré les dissentiments récents, l'abri de sa petite armée. C'est ainsi que le mourant est amené à Touvois, [porté sur une chaise à laquelle on a, en manière de brancards, attaché des bâtons.](#)

Un véritable cortège l'accompagne ; Mme d'Elbée, M. de Boisy, M. Duhoux d'Hauterive ne l'ont pas quitté ; 1.500 paysans angevins lui font escorte. Charette le reçoit avec déférence et l'assure de son dévouement ; son séjour actuel est trop précaire pour qu'il le partage avec le généralissime ; mais il offre Noirmoutier, sa nouvelle conquête, et les d'Elbée acceptent avec gratitude. Les angevins s'acheminent donc vers l'île, par Bois-de-Cené et Bouin ; ils traversent le Gois et arrivent à Noirmoutier dans les premiers jours de novembre.

Charette avait expédié l'ordre au gouverneur de l'île de rendre les honneurs militaires au commandant en chef des armées vendéennes. A son entrée dans la ville, d'Elbée fut donc complimenté par Tinguy entouré de son état-major ; la garnison formait la haie dans la grande rue et quand il parvint à la place d'armes, les batteries de l'étier le saluèrent d'une salve. Mme Mourain de l'Herbaudière lui offrit l'hospitalité de la maison Jacobsen, au balcon de laquelle était arboré le drapeau blanc. Plusieurs des Angevins de d'Elbée restèrent à Noirmoutier pour former sa garde ; les autres, — 1.200 environ, — après quelques jours de repos, reprirent le chemin de leur territoire.

Noirmoutier était devenu lieu d'asile, où se réfugiaient nombre de familles chassées de leurs demeures ; elles espéraient attendre là, en paix, des jours meilleurs. Beaucoup de vieux prêtres infirmes, fuyant la persécution, s'y retiraient également, heureux d'y pouvoir sans trouble célébrer la messe ; tous se croyaient sauvés de l'orage.... C'est à cette époque là que le Comité de Salut public lançait l'ordre à ses généraux [de reprendre l'île de Noirmoutier ou de l'engloutir dans la mer.](#)

### III. — PAR LES MARAIS, LES BOIS ET LES LANDES

Le 2 novembre, les Représentants du peuple en mission dans l'Ouest, réunis à Angers en conseil de guerre, décidèrent que le général Haxo formerait à Nantes un corps d'armée de 5 à 6.000 hommes [pour attaquer et battre Charette partout](#)



où il le rencontrera, jusque dans Noirmoutier. Kléber et les Mayençais poursuivaient la grande armée de l'autre côté de la Loire. Haxo réunit 6.000 soldats et se mit en campagne le 8 novembre ; averti de son approche, Charette quitte Touvois et marche sur Machecoul ; sa troupe, renforcée de celles de Joly et de Savin, est forte d'environ 3.000 hommes ; quand elle se présente devant Machecoul, les bleus y sont déjà ; repoussé à la Gamache, Charette se dirige vers Beauvoir, dans l'intention de passer à Noirmoutier. Ce projet déplait à Joly, toujours chicaneur : il entraîne Savin et tous deux retournent dans le Bocage. Charette ne dispose donc plus que de 1 500 hommes pour lutter contre la division de Haxo et la brigade de Dutruit, un Suisse, général au service de la République, et qui vient des Sables-d'Olonne afin d'opérer sa concentration avec le corps d'armée descendu de Nantes. Poursuivi jusqu'à l'Epoids — le petit port situé à peu de distance du Gois, — Charette ne peut franchir le passage ; la mer est haute et l'île est inabordable. Avec sa troupe harassée, il pénètre dans le marais de Bouin et se cantonne dans ce bourg, situé, on l'a dit déjà, comme un îlot au centre d'une immense plaine conquise sur l'Océan et que, découpent en tous sens d'innombrables canaux. Haxo au nord et à l'est ; Dutruit au sud, la mer à dos, Charette se trouvait bloqué de toute part. On était au dernier jour de novembre.

D'ordinaire, en pareille saison, les pluies d'automne, transformant les chemins en ruisseaux, rendent cette région impraticable ; les habitants n'y pouvant circuler qu'en bottes sur des échasses. Bouin eût constitué une position inexpugnable, en raison de l'impossibilité de l'attaquer et d'y conduire des canons. Par malchance la sécheresse avait été continuelle, il gelait toutes les nuits, les canaux durcis pouvaient être facilement franchis et les chemins raffermissés s'offraient à l'artillerie meilleurs que dans la belle saison. Charette était donc perdu : il ne s'illusionnait pas. Haxo le savait aussi : le 1er décembre il écrivait au ministre de la Guerre. — Nous sommes en ce moment entre Challans et Beauvoir ; tous les postes sont occupés ; il ne reste à l'ennemi que huit lieues de terrain dans les marais où nous l'avons cerné. Pourtant les républicains n'attaquaient pas.

C'est que la grande armée vendéenne conduite par La Rochejaquelein, après avoir erré de Laval à Grandville, de Mayenne au Mans et à Angers, revient maintenant vers Nantes, épuisée, en haillons, affamée, laissant derrière elle une traînée de morts, de ceux qu'ont tués la maladie, la misère ou les bleus. Carrier, le féroce représentant du peuple qui règne sur Nantes terrorisée, guette ces lamentables débris de ce qui fut la Vendée, pour les exterminer au passage, et il a donné à Haxo l'ordre de détacher vers la Loire la majeure partie de ses troupes. Haxo a obéi, mais il ne lui reste plus assez d'hommes pour achever à coup sûr la défaite de Charette et il attend que vienne le renforcer la brigade de Jordy, occupée à fouiller les forêts de Princé et de Machecoul. Charette a donc quelques jours de répit dont il profite pour visiter d'Elbée à Noirmoutier, et pour expédier en Angleterre Joseph de la Robrie, le plus jeune des trois frères, afin d'aviser le cabinet britannique de sa tragique situation. Il faut -qu'il la sache désespérée pour mendier le secours des Anglais.

Le 5 décembre il est de retour à son cantonnement de Bouin. Le froid est très vif ; on voit, à l'horizon plat, fumer, de Bourgneuf à Beauvoir, les feux de l'armée républicaine, campée en pleine campagne, tout le long de l'étier du Dain, qui cerne le marais ; Jordy a rejoint Haxo avec sa brigade ; l'attaque décisive, le dernier combat sans doute, est pour le lendemain. Charette rassemble ses 1.500 hommes sur la place du bourg ; il les passe en revue, leur adresse une courte harangue dont on rapporte ainsi les termes : Mes camarades ! Le danger qui



vous menace est grand ; mais votre courage ne l'est pas moins. Cependant s'il en était parmi vous qui désespérassent de notre cause, qu'ils se mettent à ma gauche, je ne veux pas les conduire au combat ; que ceux, au contraire qui ont confiance dans les ressources de leur général, se portent à ma droite, je les sauverai tous ! Des acclamations enthousiastes accueillent ses paroles ; les femmes mêmes, qui sont là en grand nombre, — châtelaines errantes, paysannes sans asile, bourgeoises fugitives, riches naguère, toutes égales maintenant devant la misère et la détresse, — les femmes se montrent aussi résolues que les soldats : la nuit tombe vite en décembre et celle qui commence menace d'être sinistre : à moins d'un quart de lieue vacillent dans la brume les feux de bivouac de l'ennemi ; à Bouin les approvisionnements se font rares et tout le monde ne soupe point ce soir-là. Mais on danse ; au son des violes et des cornemuses, le bal fut des plus gais et se prolongea, dans une vaste grange, jusqu'au moment où les officiers se retirèrent pour prendre leur place de combat.

Trois chemins pénètrent dans le marais de Bouin, l'un venant de Machecoul, c'est Guérin qui le défendra avec 250 hommes ; sur l'autre route, menant à Bois-de-Céné, sont groupés les 400 soldats de Couëtus ; Charette garde la troisième passe, face à Beauvoir, avec 4 ou 500 maraichins ; le reste de son armée, à peu près 300 hommes, jugeant la position des étiers intenable, s'est embusqué à Bouin même, derrière des retranchements improvisés. Le 6, au petit jour, Jordy commande l'attaque ; ses hommes s'élancent, passent les étiers, dans l'eau glacée ; rien ne les arrête. Guérin, le premier, recule, sa bande se disperse ; Charette et Couëtus sont également repoussés, et battent lentement en retraite vers Bouin où tout est désarroi et désespoir. Charette fait appel aux plus braves, parvient à reformer une colonne d'environ 800 hommes et les ramène au combat ; mais les bleus, entraînés par Jordy, — un intrépide Lorrain, comme Haxo, quoiqu'un peu gascon dans le ton -de ses rapports, — les bleus, baïonnette en avant, s'infiltrèrent, gagnent du terrain, les voilà aux entrées du bourg, dans les rues, sur la place... Bouin est désert ; les maisons paraissent inhabitées ; l'église, où l'on supposait la population réfugiée, est vide ; les soldats de Jordy sont déçus ; un si long siège dans des conditions si dures, pour une si piètre victoire ! L'un d'eux ouvre la porte du clocher ; l'escalier, la tour, le clocher lui-même est rempli de femmes, — les danseuses de la veille ; — on en tire de là 300, éplorées et tremblantes, au nombre desquelles Mme et Mlles de Couëtus, femme et filles du fidèle lieutenant de Charette. Toutes prendront demain, avec les 5 ou 600 paysans capturés au cours de la bataille, le chemin de Nantes et seront livrées à Carrier.

Mais Charette ? — Disparu. Son armée ? — Évanouie. Par où ? Comment ? La mer ? Impossible ; le marais de Bouin n'a pas de port ; un rempart d'écueils, les Rochs, lui ferme l'abord de l'Océan ; d'ailleurs, les canonnières républicaines croisent incessamment dans la baie de Bourgneuf. Pourtant le marais, si bien cerné de toutes parts, est entièrement au pouvoir des bleus ; il est évident que l'exécrable Charette s'en est échappé, avec sa phalange de 800 hommes et qu'on ignore où il se trouve, en dépit des rodomontades du général suisse Dutruy, qui, bien que n'ayant pas pris part à l'action, se glorifie de la victoire et écrit au Comité de Salut public : Nous avons battu, taillé, fusillé.... Ça va, ça été, ça ira.... Charette a fui, à pied, dans les boues ; je cours après, je les trouverai et les battrai, j'en assure mes frères d'armes....

Charette, en effet, s'est dérobé, par un prodige d'énergie et d'astucieuse audace qui émerveillait Napoléon et dont s'étonnent encore les plus experts tacticiens. A l'heure où les bleus pénétraient dans Bouin et qu'une clameur de désespoir

montait de la horde démoralisée de ses paysans, un habitant du marais lui propose de le guider, à travers le réseau des étiers, vers une issue inconnue des républicains et qui n'est pas gardée. Charette appelle ses soldats et l'on se met en marche. Au premier fossé rencontré, on jette à l'eau les canons ; on abandonne les chevaux, on se débarrasse de toute charge pesante : le dégel est venu ; 20, 50, 100 canaux à franchir ; les maraichins de la bande, accoutumés à cet exercice, s'aident de leur fusil comme d'une *ningle* pour bondir par-dessus les douves ; les autres, chaque fois, se mettent à l'eau, *jusqu'à la ceinture, jusqu'à la poitrine*, en sortent vaseux, sans souliers, puis continuent, tous courants, pieds nus, leurs gibernes ruisselantes, leurs armes inutilisables. Charette, à pied comme ses hommes, les soutient par son entrain et son exemple ; Couëtus que le désespoir accable, — il sait sa femme et ses filles au pouvoir des bleus, — s'appuie au bras d'un de ses paysans ; il a cinquante ans et sa fatigue est grande ; il faut aller, cependant, et sans un instant de repos, sur ce sol mouvant, à travers ces obstacles répétés, vers un but inconnu, à la merci d'un guide qui est peut-être un traître. Enfin, après deux heures de ce piétinement échinant, on est en terre ferme, et, vers le moulin de la Rive, on atteint, sans avoir rencontré un bleu, le chemin de Châteauneuf, où l'on arrive vers trois heures de l'après-midi. Charette se retrouve là en pays familier, à une lieue de son Fonteclose ; grand chasseur, il a battu naguère tous les buissons et tous les champs de la contrée. Il commande halte, laisse souffler ses hommes et les exhorte à tenir bon : *Nous l'avons échappé belle ; mais nous n'en sommes pas quittes. Il n'y a pas de doute que l'ennemi occupe le pays.... Marchons serrés et passons sur le ventre de ces coquins-là si nous voulons avoir des munitions.* Son parler familier, sa belle confiance, la joyeuse humeur dont il rayonne quand il est avec ses gars, ont pour effet immanquable de les ranimer et de leur rendre l'espoir d'imminentes aubaines. Le pauvre village de Châteauneuf est déshabité ; on n'y trouve rien, que 6 bleus, en maraude ; on va les fusiller ; deux d'entre eux, deux frères, pour gagner leur grâce, révèlent la présence d'une troupe républicaine cantonnée à trois quarts de lieue, 'au bourg de Bois-de-Cené. Charette ordonne d'exécuter les quatre autres, enrôle les deux frères dans sa colonne, et gagne, avec tous ses hommes, un petit bois situé à droite du chemin qui conduit à Bois-de-Cené.

Tandis qu'on était là, à se sécher tant bien que mal, à nettoyer les armes, à déboucher les canons de fusil, pleins de boue, le bruit d'une troupe en marche mit les Vendéens aux aguets. C'était un convoi, revenant de Bouin, escorté par 300 fantassins et 30 cavaliers ; ses éclaireurs, remarquant quelque mouvement sous les arbres dénudés du bois, crient : *Qui vive ! — Républicains !* répondent les Vendéens, — on n'en était plus à respecter les lois de la guerre courtoise et franche. En même temps ils se ruent sur les bleus qui, surpris par cette attaque soudaine, sont culbutés et mis en déroute ; beaucoup tombèrent morts ou blessés et leurs gibernes, bien garnies de cartouches, passèrent aussitôt sur le dos des paysans. Mais le fracas de la fusillade a donné l'alerte aux cantonnements de Bois-de-Cené et de l'abbaye de l'Ile-Chauvet ; ils accourent, cavaliers, fantassins, artilleurs ; une lutte acharnée s'engage ; les soldats de Charette, exaspérés et fous de rage, se précipitent en masse, au pillage des caissons ; on s'égorge sur l'un d'eux, buté entre deux grosses pierres, et dans le soir qui tombe, à l'aveuglette, *on s'arrache les gargousses d'une main et on se poignarde de l'autre.* L'ombre plus opaque sépara enfin les combattants lassés ; les bleus rentrèrent à leurs quartiers ; les Vendéens se remirent en route ; leur marche se prolongea bien avant dans la nuit, orientée par les lignes des feux de bivouacs qu'allumaient de tout es parts les camps ennemis. Le gros de la troupe

s'arrêta à Saint-Étienne-de-Mer-Morte ; l'avant-garde poussa jusqu'à Touvois ; l'armée de Charette avait, dans la journée, parcouru sept lieues, dont deux dans la vase, livré trois batailles ; partie de Bouin sans munitions, elle ramenait des fourgons pleins, 33 chevaux de selle et 46 de trait.

Qui pourrait dépeindre l'effrayante allure de ces hommes épuisés de fatigue, couverts de loques souillées jusqu'aux épaules par les boues du marais ? Quel aspect présentait le campement de ces brigands, vautrés à même le sol, tapis dans les fourrés, comme les bêtes, rebutés depuis longtemps par tout vain essai de propreté et n'ayant, le plus souvent pour se refaire, qu'une lampée de cette effroyable eau-de-vie dont ils font leur boisson habituelle. Accoutumés à verser le sang, familiarisés avec tous les dangers, avec pour seule ressource le pillage, rien ne doit subsister en eux de ces paysans respectueux et timorés qu'ils furent naguère et l'on comprend la peur qu'inspire aux conscrits de là République l'irruption subite de ces hommes terribles, surgissant des broussailles, et gueulant pour s'exciter un patois inintelligible. C'est là pourtant l'armée, la seule armée qui reste au blond Dauphin de Versailles, devenu l'élève d'un savetier. Il a eu des gardes du corps brodés comme des bannières, des pages pimpants et musqués, des grandes dames en paniers guettant ses regards et mendiant ses risettes.... Pourquoi tout cela a-t-il disparu comme un trop beau rêve ? Il n'en sait rien ; il ignore même l'existence de ces brigands qui bataillent pour lui, sans le connaître, et qui l'acclament pourtant quand ils courent au combat.

Ce qui surprend c'est l'empire que garde sur ces révoltés, hors de toutes lois, l'aristocrate et autoritaire Charette, si distant, si fier, si dédaigneux. Quand il ordonne, pas un indocile ; lorsqu'il parle, pas un murmure. On croirait le dompteur parmi ses fauves. Ils l'adorent ; ils croient en lui, parce qu'il est follement brave ; ils lui pardonnent tout, même sa dureté fréquente, même la recherche élégante de ses habillements. Monsieur de Charette n'a qu'à dire un mot pour qu'ils donnent leur vie ; aucune fatigue, aucun regret, aucun découragement ne tient quand il est là. Le 7 décembre, dans les bois de Touvois, alors que, excédés par les infernales randonnées des jours précédents, par les nuits sans sommeil, les jours sans pain, quelques-uns se souviennent avec mélancolie du toit familial qu'ils souhaiteraient revoir, il passe dans leurs rangs, disant : Je sais qu'il y en a parmi vous qui songent à me quitter pour se retirer chez eux ou se cacher dans les bois ; je leur prédis que, au lieu de mourir glorieusement, les armes à la main, ils se feront égorger comme des lâches dans leurs lits ou derrière les buissons.... Et nul n'a plus envie de partir. Bien mieux : ce même jour, ses cavaliers s'emparent d'un convoi embourbé sur la route de Legé à Machecoul ; l'escorte est dispersée en quelques coups de fusils, et voilà un butin de 80 chevaux et de 16 voitures remplies d'approvisionnements, de vêtements, de munitions. Charette défend à ses hommes affamés et en haillons de se partager ces richesses qu'ils convoitent ; il est obéi sans une plainte. S'il exige d'eux une telle soumission, c'est qu'il leur réserve une rude existence : il pressent que toutes les forces de Haxo, de Jordy et de Dutruit sont à sa poursuite ; il lui faut changer d'asile chaque jour, afin de les dépister ; et, ce soir-là, après une tentative infructueuse sur Legé, il campe dans la forêt de Grand'Lande. Le 8, dès l'aube, on est en route ; il projette de rejoindre Joly et Savin qu'il sait être du côté des Lucs ; il les rencontre là, en effet, et voilà son armée reformée ; le 8, elle se dirige vers les Essarts, — six lieues des Lucs, — y parvient sans avoir rencontré une patrouille, pousse jusqu'à Sainte-Florence — une lieue et demie encore, — et s'enfonce dans les grands bois de l'Herbergement. Un camp des bleus est là, installé à la lisière de la forêt, près du

lieu dit [les Quatre-Chemins](#), où est le nœud des deux grandes routes de la Vendée. Le vieux Joly qui veut s'amuser, rassemble ses cavaliers, se met à leur tête, et les lance à fond de train dans le camp qu'il traverse au galop d'un bout à l'autre. Les sentinelles le laissent passer sans lui tirer un coup de fusil, ne pouvant soupçonner qu'un royaliste ait l'audace de se fourvoyer de telle sorte et le prenant pour un des leurs. Même des soldats l'interpellent : [Qu'est-ce qu'il y a de nouveau ? Va-t-on se battre ? — Vous l'avez dit, camarades, les brigands ne sont pas loin. — Amenez-vous du renfort ? — Oui, j'ai, dans le bois, une colonne embusquée pour les prendre par derrière....](#) Là-dessus il détale. Presque aussitôt Charette et Savin approchent du camp, conduisant leurs fantassins en colonne de formation à peu près régulière, de sorte que les bleus, persuadés que c'est le renfort annoncé qui arrive, les laissent s'avancer sans méfiance. On a dit plus tard que, pour assurer la réussite de ce coup de surprise, les Vendéens avaient arboré des cocardes tricolores ; c'est possible ; mais aucun contemporain ne parle de cette ruse. Quand les bleus reconnurent leur erreur et coururent aux armes, il était trop tard ; des 1 500 hommes cantonnés dans le camp, un quart seulement parvint à s'échapper ; tous les autres furent impitoyablement massacrés ; on ne fit pas de prisonniers ; [depuis les Quatre-Chemins jusqu'à Saint-Fulgent, la route et les champs voisins étaient jonchés de morts.](#) Une pièce de canon, 2 caissons, 3 ambulances pleines de pain, deux pleines de linge, de sacs, de souliers, 400 tentes, 5 bœufs, 45 chevaux restèrent aux vainqueurs ; on partagea cet opulent butin ; chacun prit ce qui lui manquait ; on plaça les Vendéens blessés dans les ambulances et on brûla tout le reste. Puis, aux cris de [Vive le Roi ! Vive Louis XVII !](#) on regagna Sainte-Florence où l'on passa la nuit.

Le projet de Charette, chassé du pays de Retz, était de gagner le Haut-Poitou et d'y rallier- ceux des soldats de l'ex-grande armée qui n'avaient point passé la Loire et qui se trouvaient sans chef et sans lien. Il se dirigea donc, le 9 décembre, vers les Herbiers. Il n'était pas revenu là depuis le jour où, au lendemain de la victoire de Saint-Fulgent, il avait brusquement rompu avec d'Elbée et Lescure. Savin et Joly consentirent à l'y suivre. La jolie petite ville des Herbiers, bâtie au bord de la Grande Maine, sur le penchant des Alpes vendéennes couronnées de moulins à vent, avait été l'un des centres de l'insurrection angevine. L'armée de Charette allait y trouver, [après les cloaques des marais de Bouin](#), les rudes fatigues et les privations de l'échappade, un cantonnement de repos dont elle avait grand besoin. En l'accompagnant si loin de son territoire, Joly nourrissait un projet ambitieux ; il rêvait de supplanter Charette, avec lequel, on le sait, il ne sympathisait pas et dont il jalousait l'incontestable prestige. Joly, comme tous les chefs royalistes, a été calomnié- par les partisans de ses rivaux ; d'autres, qui l'auraient cruellement dénigré s'ils n'avaient obéi qu'à leur opinion intime, l'ont exagérément exalté par haine de Charette. Au vrai, Joly, — on disait le vieux Joly parce qu'il avait passé la cinquantaine, — fut un royaliste ardent et singulièrement actif. Il devança incontestablement tous les autres commandants de paroisse dans l'effort pour l'insurrection, puisque ses premiers agissements datent de 1792. Instruit, adroit, courageux, entreprenant, il surpassa, en tactique et en habileté, bien d'autres, plus célèbres et qui ne le valurent pas ; mais son caractère insociable, sa haine des nobles et des prêtres, l'obscurité de ses origines, et plus encore sa brutalité et son indépendance nuisirent à sa réputation, et il attribua l'ostracisme dont il était l'objet, au dédain des gentilshommes dont la notoriété effaçait la sienne. Quand Charette, en mars 1793, fut proclamé général par les Paydrets, Joly se

crut frustré, d'un titre auquel il avait droit, et il s'en para de son propre mouvement, sans hésitation. Depuis lors il voyait avec dépit grandir la renommée de son rival qu'il jugeait bien inférieur à lui en influence et en **ancienneté de services**. Maintenant que, par l'exode de l'armée angevine, ils se trouvaient tous deux seuls en présence, il résolut de reprendre la première place, qu'il se croyait due, et à faire rentrer dans le rang **le cadet de marine** qui l'usurpait. C'est pourquoi, arrivé aux Herbiers, il proposa de réunir tous les officiers de son armée et de celle de Charette et de les inviter à élire un général en chef. L'assemblée se tint à la maison commune des Herbiers sous la présidence de Baudry, de la Garnache, et Joly exposa ses titres ; trois candidats se trouvaient en présence : Joly, Charette et Couëtus ; celui-ci, très estimé et très aimé, très sympathiquement plaint aussi depuis que ses deux filles et sa femme étaient au pouvoir des bleus, obtint la majorité des suffrages ; mais il déclina l'honneur de commander et engagea ses partisans à reporter leurs voix sur Charette. Joly tempêta, parla de manœuvres louches et d'intrigues ; Charette ne disait mot. La réunion menaçait de dégénérer en bataille quand Prudent de la Robrie émit l'idée d'un scrutin qui couperait court à toute discussion : **il engagea à sortir tous ceux qui voulaient Charette pour général en chef....** Joly resta seul, avec son fils et l'un de ses officiers. Charette était élu. Il remercia ses camarades avec effusion, jura de ne jamais abandonner les défenseurs du trône et de mourir à leur tête, puis on s'efforça de calmer Joly qui, furieux, menaçait de partir avec toute sa bande, pour regagner ses cantonnements. Il s'apaisa pourtant, à la condition que jamais il n'appellerait *mon général* son heureux concurrent ; à quoi Charette acquiesça en souriant.

Cette élection ne changeait rien à la situation de Charette, déjà chef incontesté de la Basse-Vendée, mais elle la consolidait et, dans les circonstances où l'on se trouvait, elle prenait une réelle importance, en faisant de lui l'unique général élu de tout le territoire insurgé, Mauges, Anjou, Haut-Poitou et Bocage. Tous ceux qui, naguère, l'ont considéré comme un allié indésirable et compromettant ont disparu ; Cathelineau mort ; d'Elbée, le second généralissime, réduit à l'inaction par ses blessures, retiré à Noirmoutier ; Bonchamp, mort, Lescure mort, le jeune Henri de la Rochejaquelein, — *Monsieur Henri*, comme l'appellent ses troupes, — fuit avec les débris de son armée à travers le Maine et la Bretagne ; Talmont, Stofflet sont avec lui, séparés de la Vendée par une barrière que la tactique des bleus rend infranchissable, la Loire. Sur la rive gauche du fleuve, Charette reste donc seul en état de batailler et il n'est pas étonnant qu'il entrevoie, maintenant que son titre de général ne peut plus être contesté, la possibilité d'étendre son commandement à tout le pays, de Saumur aux Sables-d'Olonne, nul n'étant en situation désormais de lui disputer la prééminence.

C'est manifestement dans cette intention tacite que, dès le 10 décembre il partit avec son armée vers Pouzauges, où il cantonna quatre jours ; de là, par Saint-Michel-en-l'Herme et Mallièvre il gagna Châtillon-sur-Sèvre où il fut le 15 ; étonnante randonnée, à travers une région inconnue de lui comme du plus grand nombre de ses officiers et de tous ses hommes ; Haxo a lancé à sa poursuite les brigades des généraux Joba et Dufour auxquels il se heurte continuellement, sans grand dommage. Charette va, se glissant entre les détachements républicains, traînant Joly toujours indocile, et recueillant quelques survivants des bandes de La Rochejaquelein et de Stofflet. A Maulévrier où il arriva le 17, les habitants du bourg et des environs vinrent à lui **en foule**, demandant à servir sous ses drapeaux **en l'absence de leurs anciens chefs dont ils n'entendent plus parler**. Son plan est d'attaquer, grâce à cet imposant renfort, Cholet, distant de



trois lieues, de grossir là ses forces de ceux des soldats de Bonchamp et de d'Elbée qui se sont refusés à passer la Loire, et de rentrer au pays de Retz à la tête d'une nombreuse armée.

Et voilà, comme il achevait ses préparatifs de départ, que se présenta, à son quartier général de Maulevrier, le jeune Henri de la Rochejaquelein, parvenu, avec quelques officiers, dont Stofflet, à regagner la Vendée, abandonnant les lamentables restes de la grande armée, chassée en déroute éperdue vers Nantes. Soit que Charette n'approuvât point la conduite du jeune généralissime, dont nul ne pouvait cependant suspecter l'honneur ni la vaillance, soit plutôt qu'il discernât que le retour de ce concurrent imprévu, ruinait ses ambitieux projets, il reçut très froidement le jeune héros. **Quoique son dîner fut servi, il ne lui offrit pas de prendre place à sa table.** La Rochejaquelein alla manger chez un paysan, puis revint chez Charette **qui le badina d'une manière piquante, sur la campagne d'outre-Loire.** Il finit par dire, traitant le généralissime en subordonné : **Si vous voulez me suivre, je vous ferai donner un cheval. — Je suis accoutumé, non à suivre, mais à être suivi,** riposta fièrement La Rochejaquelein. L'entrevue se termina là-dessus et les deux chefs se quittèrent fort mécontents l'un de l'autre.

Ainsi, dès qu'il se trouvait en contact avec l'un de ses émules, l'ombrageux Charette se regimait ; son caractère indépendant et autoritaire répugnait d'instinct au second rang. Il comprit qu'il lui fallait, au plus tôt, quitter l'Anjou, d'autant que ses nouvelles recrues, apprenant la présence de *Monsieur Henri*, acclamaient celui-ci avec enthousiasme ; les maraichins et les Paydrets de Charette, déjà pris de nostalgie, désertaient en groupes pour retourner chez eux, et le hargneux Joly profitant de cette débandade pour jouer un mauvais tour à son chef, repartait pour ses cantonnements de la Motte-Achard, avec le millier d'hommes dont il disposait. Il projetait d'attaquer la Roche-sur-Yon. Charette fit courir après lui, proposant son concours à cette expédition. Il fut convenu qu'on se rejoindrait, le 19, à Saint-Paul-en-Pareds. De là on se dirigea vers la côte, par les Herbiers, les Quatre-Chemins, les Essarts et la Ferrière, échappant toujours à la poursuite des bleus qu'on parvint à distancer, et massacrant sur la route, — comme après chaque déception, — les postes républicains qui essayaient de s'opposer à la marche des **brigands**. D'ailleurs l'attaque de la Roche ne fut pas tentée, le bruit s'étant répandu que la bourgade hérissée de canons, était occupée par une division tout entière. Joly, de nouveau boudeur, s'éloigna dans la direction d'Aisenay ; Charette regagna la forêt de Touvois, où il licencia pour quelques jours sa troupe fourbue et déguenillée en lui indiquant comme point de rassemblement, pour le 26 décembre, les landes de Saint-Philbert-de-Bouaine. Lui-même occupa ces jours de répit à courir la contrée, car son passage fut signalé à la Rocheservière et à Vieilleville ; c'est là que le rencontra Marie Lourdais, cette pauvre Bretonne qui, on ne l'a pas oublié, peut-être, s'était vouée à lui, et, franchissant intrépidement les lignes républicaines, lui servait de messagère ; arrivant, cette fois, de Noirmoutier où elle avait séjourné durant deux jours, elle apportait cousue dans la coiffe de son bonnet, une lettre de d'Elbée : — adieux du blessé moribond à celui qui l'avait accueilli, cri d'alarme, annonce, peut-être, de la suprême défaite de la grande armée, à Savenay, où les bleus avaient massacrés 6.000 paysans, malades, blessés, femmes ou enfants ? On ne sait : Marie Lourdais dit seulement qu'après avoir lu la lettre et reçu le rapport verbal que la Bretonne lui fit de ses entretiens avec d'Elbée, Charette pleura.

Le 26, il rejoignait à Saint-Philbert-de-Bouaine son armée reconstituée et forte de 6 à 7.000 hommes, bousculait le bataillon républicain cantonné à Pont-James,



et, le 30, se dirigeait vers Machecoul occupé par un bataillon de volontaires d'Ille-et-Vilaine sous le commandement du capitaine Naudy. A quatre heures de l'après-midi du dernier jour de l'année, les Vendéens se présentaient à l'entrée des faubourgs ; à cinq heures la ville était prise et la garnison en fuite. Charette se logea chez l'un de ses aides de camp, Quédreux ; dans la maison se trouvait la jeune et jolie citoyenne Naudy, femme du vaincu de la journée ; il lui déclara qu'elle était sa prisonnière et l'invita galamment au grand dîner qu'il offrit, le soir même, à tous ses officiers et aux notables de l'endroit, dîner suivi d'un bal qui se prolongea joyeusement bien après qu'eût sonné, parmi les souhaits et les cris de *Vive le Roi !* le première heure de l'année 1794. Elle s'ouvrait sur un succès, bientôt suivi d'un revers, car, deux jours plus tard, chassée de Machecoul par la division du général Carpentier, l'armée vendéenne battait précipitamment en retraite vers la Rocheservière, Saint-Sulpice-le-Verdon, et se réfugiait dans la forêt de Gralas où elle arrivait réduite à 5 ou 600 hommes par une étape de près de 15 lieues. Charette installa son quartier général à 3 lieues de la forêt, au village de Saligny ; il s'occupait activement à se renforcer pour marcher au secours de Noirmoutier que les troupes d'Haxo menaçaient ; il était là depuis quelques jours, quand, le 8 janvier, se présentait à lui un homme, vêtu de loques boueuses, à demi mort de fatigue et de faim : Charette reconnut en ce malheureux un maraichin qui avait servi sous ses ordres. L'homme arrivait de Noirmoutier. Tout était perdu : les bleus s'étaient emparés de l'île et les représentants du peuple qui, à la suite de l'armée, en avaient pris possession au nom de la République, y instauraient la Terreur.

#### IV. — D'ELBÉE

Dès le 15 décembre les chaloupes canonnières de la République avaient bloqué Noirmoutier : en même temps Haxo, chargé du siège de l'île, divisait sa troupe en trois colonnes ; l'une commandée par Jordy devait débarquer entre la Fosse et Barbâtre ; l'autre, conduite par l'adjutant général Mangin, essaierait de pénétrer dans le chenal qui forme le port de Noirmoutier ; la troisième prendrait l'île à revers et aborderait à l'anse de Luzeronde. Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1794, les troupes s'embarquèrent sur 42 gabares pontées et commencèrent leur mouvement ; le convoi de Mangin, entraîné par les courants, ne put opérer sa manœuvre, il se joignit à celui de Jordy, qui, le 3, à sept heures du matin, atterrissait aux dunes de la Frandière et marchait aussitôt vers le gros bourg de Barbâtre. En avant du village les troupes royalistes étaient massées, commandées par Hyacinthe de la Robrie ; leur résistance fut opiniâtre, mais courte ; car Haxo, avec sa réserve, arrivait par le Gois, qu'il traversait en une heure et venait soutenir Jordy ; devant ces forces fraîches, les Vendéens reculèrent, essayèrent de s'accrocher aux batteries de la Maison Rouge ; mais déjà, par la vaste plage découverte les bleus s'avançaient, menaçant de prendre la position à revers ; on dut se replier encore, et ce fut la débâcle. La Robrie ramena sa troupe jusqu'à la ville où sa rentrée piteuse jeta l'émoi. Le Conseil des chefs royalistes se réunit d'urgence à l'hôtel Jacobsen ; les munitions manquaient, les défenseurs de l'île étaient démoralisés ; on décida de capituler.

Cependant les républicains progressaient ; la colonne débarquée à Luzeronde approchait du hameau de Luzay, qui n'est qu'à une demi-lieue des dernières maisons de Noirmoutier, et les troupes de Haxo continuant leur marche, par le

grand chemin qui traverse toute l'île sans plus trouver d'obstacles, sur cette route coupée de canaux et si facile à défendre, arrivaient au Grand Pont, suivies, — d'assez loin, — par Turreau, le prudent général en chef, et par les trois conventionnels Prieur, Bourbotte et Louis Turreau, cousin du général ; le gros de l'armée tenait l'étier de l'arceau, dernière tranchée de la place : nous étions là à **bonn-heure**, écrivait le brigadier Dalicel du 3<sup>e</sup> bataillon du Lot-et-Garonne, annonçant à sa famille la conquête de l'île. En effet, il était, au plus tard, une heure de l'après-midi.

C'est alors que se présentèrent au général Haxo, deux officiers royalistes venus en parlementaires pour traiter de la capitulation ; les conditions proposées étaient **que la garnison mettrait bas les armes et demeurerait prisonnière, mais que nul ne serait inquiété soit pour ses opinions, soit pour faits antérieurs à la reddition**. Haxo les reçut **d'une manière franche et loyale** ; mais il n'était que soldat et **il avait des surveillants qui le forçaient à la circonspection**. Il fit donc conduire les parlementaires aux trois représentants du peuple, demeurés au hameau des Trappes, en attendant les événements. Leur réponse fut brève mais de ton cornélien : **On ne fait pas grâce aux brigands ; on cimente la République avec leur sang !**

Les parlementaires rentrèrent à Noirmoutier ; Haxo s'inquiétait de ce retard ; ses soldats n'avaient de vivres que pour vingt-quatre heures ; comment les ravitailler si la défense se prolongeait ? D'autres officiers vendéens arrivèrent, moins d'une heure après : ils venaient faire appel à l'humanité du général et, cette fois, celui-ci osa insister auprès des représentants, alléguant que, **commandant des Français en lutte contre des Français égarés, il était soucieux d'épargner le sang des uns et des autres**. — **Je vous déclare donc que je promets la vie aux royalistes qui se rendront**. Les trois conventionnels gardèrent le silence et Haxo revenant aux parlementaires les engagea à rentrer dans la ville : **Invitez vos commettants à se réunir sur la place d'armes, et à y déposer leurs armes ; assurez-les qu'on leur rendra la justice qui leur sera due**. Instantanément la nouvelle se répand que toute la garnison a la vie sauve ; les soldats du roi abandonnent leurs postes, se groupent sur la place, y mettent bas leurs armes, pleins de confiance en la parole du bleu : **Les voilà bien contents**, écrit Dalicel ; et aussitôt l'armée républicaine se forme en colonne, et, — tambours battant, les trois conventionnels marchant, maintenant, les premiers, -fait son entrée triomphale dans Noirmoutier, parmi des **transports de joie**, et aux cris, très sincères, de : **Vive Haxo ! vive la République !...** — Ah ! comme on était près de s'embrasser dans la joie de ne pas mourir, de ne pas tuer, et combien souvent constate-t-on qu'un acte de clémence, un geste de réconciliation eût terminé cette guerre impie !

Par l'unique et longue rue du bourg le cortège atteint la place où, devant l'hôtel Jacobsen les défenseurs de la ville sont docilement rassemblés, **6 ou 700 malheureux... leurs armes entassées en monceaux loin d'eux**. Le représentant Prieur, ordonne au commandant Aubertin, **de faire enfermer ces gens-là, sous bonne garde, dans l'église et de les compter scrupuleusement comme des moutons que l'on parque**. Ils se laissent conduire sans la moindre résistance, et, tout de suite, ordre est donné de découvrir la retraite de d'Elbée.

Le généralissime de la Grande Armée vendéenne n'était plus à l'hôtel Jacobsen ; depuis quelques jours on l'avait transporté rue de la Maduère dans une maison vacante par le départ des dames Tarvouillet envoyées en surveillance à Bouin ; **il agonisait là, vomissant le sang, la poitrine brisée, et incapable de se tenir debout**

; Mme d'Elbée ne le quittait pas et lui donnait des soins, assistée de quelques domestiques angevins. C'est à la Maduère que le capitaine Guillemet et le brigadier Dalicel trouvèrent le noble blessé de Cholet, gisant sur son lit, dans une chambre dont la vue donnait sur la campagne et les approches de la ville. Dalicel a conté ses impressions en une lettre intime qu'il faut citer, car ce récit est manifestement aussi sincère qu'authentique ; on en respecte ici les termes, sinon l'orthographe exagérément fantaisiste : Le général (*sic*) Guillemet et moi lui demandâmes ce qu'il pensait ; il nous répondit en ces termes : Je suis soldat comme vous pouvez l'être, j'ai embrassé un parti ; il est malheureux pour moi qu'il se soit trouvé mauvais. Si je n'étais mourant, j'aurais peut-être taillé plus d'ouvrage que vous n'en auriez pu faire. Si j'eusse eu 10.000 soldats des troupes que vous commandez, avec la mienne, je vous aurais détruit encore 200.000 hommes, et vous n'auriez pas eu la Vendée.... Je sais que tout ce que vous prenez dans l'île périra, moi à la tête ; ne cherchez point à me sonder pour m'arracher quelque secret ; il n'en sortira aucun de mon- cœur. Faites-moi périr quand vous voudrez.

D'Elbée, on le voit, ne se berçait pas d'illusion, non point qu'il mit en doute la loyauté de Haxo ; mais il connaissait la duplicité des Conventionnels et ceux-ci n'avaient nulle intention de respecter l'engagement d'honneur auquel ils devaient la prompte reddition de l'île ; *l'île de la Montagne*, pour employer le nouveau nom révolutionnaire par eux décerné à leur conquête, cette côte plate dont les pics les plus élevés ne dépassent pas 26 mètres d'altitude. Dès le soir de leur prise de possession, le 3 janvier, ils adressent au Comité de Salut public un rapport témoignant qu'ils sont résolus à désavouer les termes de la capitulation : après avoir énuméré les profits matériels de leur victoire, — 50 pièces de canon, 7 à 800 fusils, des munitions de guerre et de bouche, — ils écrivent : Les brigands ont perdu 500 hommes et ceux qui ont mis bas les armes sont au nombre d'environ i 200. On compté parmi ces derniers 10 à 12 chefs. Le scélérat d'Elbée... que l'on disait mort, est tombé entre nos mains ; il était accompagné de sa femme et de M. Durand, curé de Bourgneuf, signataire des assignats au nom de Louis XVII dont nous vous avons envoyé la planche. Une commission militaire, que nous venons de créer, va faire prompte justice de tous ces traîtres.

Il est de tradition que, ce même jour, ou le lendemain, 4 janvier, — 14 nivôse de l'an II, suivant le calendrier républicain inauguré vers cette époque, — les représentants du peuple se rendirent chez d'Elbée ; le général Turreau les accompagnait, et aussi l'un des officiers de Dutruy, nommé Piet, qui, peu après, transcrivit une sorte de procès-verbal de la conversation du blessé avec les vainqueurs. Au chevet de d'Elbée se tenaient sa femme, son beau-frère Duhoux d'Hauterive, son ami de Boisny et l'abbé Durand. Si l'on ajoute foi au récit de Piet, le beau Bourbotte commença sur le mode ironique : voyant l'état misérable du chef angevin : Voilà donc, d'Elbée, le généralissime des Vendéens, ricana-t-il. — Oui, aurait riposté le mourant, voilà votre plus grand ennemi.... — Veuillez croire que si j'avais eu assez de forces et qu'on eût voulu seulement me consulter, vous ne seriez jamais entré dans Noirmoutier, ou vous l'auriez plus chèrement acheté.... Le dialogue se poursuit touchant les opérations de la grande armée, la politique du parti royaliste, les moyens éventuels de pacifier la Vendée.... Les Conventionnels retirés, le général Turreau reste seul avec le prisonnier et poursuit l'entretien ; on dit qu'il espérait obtenir, par d'adroites questions, des confidences utiles ; mais rien n'échappe à d'Elbée qui puisse compromettre ses amis. Pourtant il se montre sévère pour certains de ses officiers, d'Autichamp et Talmont, par exemple, et aussi pour Charette dont l'ambition, l'ignorance,

l'obstination à s'isoler, ont fait manquer les opérations les plus importantes. L'entretien aurait fini sur de belles paroles : Si tu étais maître de notre sort comme nous le sommes du tien, que nous ferais-tu ? demanda Turreau. — Ce que vous allez me faire, répondit d'Elbée.

Dutruy, qui n'avait pas pris part à la bataille, vint aussi contempler, sur son lit de douleur, le blessé de Cholet et, à l'en croire, celui-ci se serait montré plus communicatif ; interrogé par le bleu sur les tueries de Machecoul et d'ailleurs : Tous ces crimes, aurait-il dit, tous ces crimes, car je les nomme ainsi, sont l'ouvrage de M. de Charette ; il ne faisait point partie de notre organisation et n'a point voix parmi nous. C'est un chef de brigands qui nous déshonore ; mais il a quelques protections à la Cour. Je l'ai déjà dit : il sera l'auteur de notre perte....

Dans la nuit, par ordre des représentants, on commença des visites domiciliaires dans toutes les maisons de la ville et du voisinage ; des patrouilles fouillèrent les taillis et les rochers de la plage ; c'est ce que Bourbotte et ses compères appelaient la chasse aux lapins : car ils avaient le mot pour rire, et cette inconvenance, à l'approche des tragédies qui se préparaient, suffirait seule à détourner vers les victimes toutes les sympathies. La battue fit sortir des bois, des souterrains même, un déluge de prêtres, de femmes, d'émigrés et... tous ces chefs que nos soldats avaient si souvent cherchés dans les rangs de l'armée catholique et royale sans pouvoir les atteindre. On ramassa ainsi près de 600 personnes qui furent déposées dans l'église où se trouvaient déjà 570 Vendéens. Quelques-uns échappèrent à cette traque, Hyacinthe de la Robrie, entre autres, et aussi ce maraichin qu'on a vu à Saligny apportant à Charette la nouvelle du désastre de Noirmoutier.

S'étant jeté dans un étier, avec de l'eau jusque sous les bras, il y resta quatre heures sans être aperçu ; la nuit venue, il se dirigea vers le Gois, tremblant de frayeur et de froid. Pourvu d'un morceau de pain et d'une bouteille d'eau-de-vie, il traversa le champ de bataille de Barbâtre, y troqua contre ceux d'un mort, ses habits trempés et, quand il parvint au gué, la mer était haute ; il lui fallut attendre la nuit suivante pour passer à la côte ; il sortit ainsi de l'île, avec cinq autres qu'il rencontra en chemin. Ne marchant que la nuit, par la Haie et Châteauneuf, il avait réussi à rejoindre Charette sans plus de malencontre.

Dans la vieille église Saint-Philbert, basse, trapue, toute en toit, les défenseurs royalistes de l'île sont entassés ; ceux aussi qui furent arrêtés au cours des perquisitions de la nuit. Ils sont bien tranquilles ; ne leur a-t-on pas promis la vie sauve ? Sans doute les gardera-t-on prisonniers à Noirmoutier même ou les enverra-t-on aux frontières grossir les troupes de la République qui combattent les étrangers ; ils sont là 1.200 ou 1.500, entassés sous la voûte de bois ou dans la belle crypte à lourds piliers romans vieux le sept siècles autour du massif cénotaphe du ci-devant saint Philbert. A l'aube tardive du 4 janvier, un officier bleu, à larges moustaches, ouvre la porte de l'église, annonce aux détenus qu'ils vont tous être mis en liberté ; mais cette mesure exige quelques formalités et ils devront comparaître devant un comité chargé de consigner leurs noms et de leur délivrer des passeports pour s'en retourner chez eux. — Afin d'éviter la confusion, dit-il, je n'en prendrai que trente à la fois.... Des cris de joie accueillent son discours : les pauvres gens se bousculent, tout joyeux ; c'est à qui sortira des premiers ; et on se félicite, on fait des projets ; on se promet, entre gars du même village, si l'on n'est pas appelés ensemble, de venir se chercher, de s'attendre pour faire le voyage en compagnie. Le bleu à moustaches emmène le premier groupe ; les autres se préparent, patiemment : imagine-t-on

la surprise heureuse, la gaieté, les rires, les sentiments de reconnaissance de ces pauvres gens pour ces républicains qu'on leur disait si féroces et dont ils redoutaient la vengeance ? L'officier reparut, en prit trente autres qu'il emmena comme les premiers entre une double haie de soldats ; il revint une troisième fois, puis encore et la journée s'avancait déjà sans qu'il se fût lassé de faire ainsi la navette entre ce comité mystérieux et l'église qui se vidait lentement. Ce lent va-et-vient, la longue attente entre chacune des apparitions du libérateur, le silence lugubre qui régnait au dehors, impressionnaient défavorablement les prisonniers ; leur joie tombait peu à peu, faisant place à de vagues inquiétudes. Les fenêtres de l'église sont assez basses et quelques-uns s'étant mis aux aguets, aperçurent un peloton de soldats qui revenaient du côté de la mer, portant à bout de baïonnettes des dépouilles sanglantes.... Et tout de suite on eut peur : les prisonniers qu'emmenait par petites bandes le bleu à moustaches, ne reparaissaient point, contrairement à ce qu'ils avaient promis, parce qu'on les fusillait. Tous ceux qui restaient dans l'église comprirent qu'ils étaient voués à la mort.

Ils pressentaient juste : ce comité chargé de délivrer des passeports n'était autre, en réalité, qu'une commission militaire, un tribunal d'occasion, institué, bâclé, pour mieux dire, par les représentants de la Convention, Bourbotte, Turreau et Prieur. Jamais, malgré les enquêtes les plus minutieuses, on n'a su de qui ce tribunal était composé ; jamais on n'a retrouvé un registre, un feuillet, une trace quelconque de ses jugements. Jugea-t-il seulement ? Non, bien probablement ; il paraît vraisemblable que ces magistrats improvisés ne siégèrent, — s'ils siégèrent, — que pour la forme et pour permettre à ces trois missionnaires-du Comité de Salut public d'écrire à leurs maîtres : Nous avons créé à l'instant une commission militaire pour punir tous ces scélérats.... Ceux qui assumèrent cette effroyable tâche étaient-ils des militaires ? Un officier républicain, témoin de ces événements, et honteux, comme bien d'autres, de ce qu'il avait vu, écrivait. : Ce terrible tribunal était composé d'individus, revêtus à la vérité de l'uniforme national, mais n'appartenant à aucun corps de l'armée. On ne savait d'où sortaient ces prétendus juges ; ils avaient seulement été remarqués à la suite du général Dutruy. Celui-ci, Genevois d'origine, — on l'a déjà dit, — était une créature de la Révolution, n'ayant jamais appartenu, avant 1792, qu'à des régiments étrangers. Il signera plus tard baron Dutruy ; pour l'instant il encense les représentants : quoiqu'il n'ait point pris part à l'attaque de l'île, il se donne les gants du succès et écrit à Carrier : Victoire ! F... ! Point de détails. Je suis harassé et couche dans Noirmoutier. Tout est pris, tout est à nous !... Les grands scélérats sont sous la clef et le rasoir finira la fête. Il est sûr que ce billet plaira au destinataire qui n'est point pour les demi-mesures : car, depuis bientôt un mois, Carrier a écrit au Comité de Salut public : Dès la nouvelle de la prise de Noirmoutier, j'enverrai sur-le-champ un ordre impératif aux généraux Dutruy et Haxo de mettre à mort, dans tous les pays insurgés, tous les individus de tout sexe qui s'y trouveront, indistinctement, et d'achever de tout incendier.... Tel est l'état d'esprit des délégués de la Convention nationale ; on rougit de rencontrer le nom d'un loyal et brave soldat tel que Haxo mêlé à ces ignominies. Quand il vit renié par les représentants, l'engagement pris par lui avec leur assentiment tacite envers la garnison prisonnière, il ne put taire son indignation ; on lui fit comprendre que cette pitié pour des vaincus était inconvenante et justifiait les graves soupçons depuis longtemps formulés contre lui. Bref, on lui donnait à choisir entre le silence et l'échafaud, de sorte que la Commission militaire put fonctionner sans nulle opposition. En deux jours, la besogne fut



terminée ; l'île était un champ de carnage ; on fusillait à Banzeaux (*basse eau*), à l'endroit appelé depuis lors, *faubourg de la Vengeance* ; il reste là un vieux mur de moellons branlants que domine une croix de pierre ; on fusillait au bois de la Chaise, à la Clère non loin de l'ancien moulin ; on fusillait sur la vieille route de Gaillardin. Tous ceux qu'on avait incarcérés à l'église, pour y attendre la mise en liberté, périrent ; dans la nuit du 4 au 5, 300 étaient parvenus à s'évader en sortant par une fenêtre ; presque tous furent repris et exécutés ; on évalue à 1.200 ou 1.500 le nombre des fusillés, calcul approximatif ; car on ne prit même pas la peine de les compter ni de relever leurs noms. La première commission militaire de Noirmoutier ne fut pas un tribunal mais un abattoir.

Il fallait tuer, et vite ; les représentants avaient hâte de rentrer à Nantes, *la Capoue vendéenne*. Pas de formalités inutiles, et c'est ainsi qu'on ignore même la date exacte de la mort de d'Elbée. Un avis adressé de Noirmoutier à la Société populaire des Sables fixe cette date au 14 nivôse (3 janvier) ; le général Turreau, qui s'embarqua ce jour-là pour Nantes, écrit que le chef royaliste périt *deux jours plus tard*, soit le 5 janvier ; à l'époque de la Restauration, le maire de Noirmoutier indiquera ; dans un document officiel, le 6 janvier ; les représentants Bourbotte et Louis Turreau, dans leur rapport à la Convention donneront la date du 19 nivôse (8 janvier) ; François Piet, le mieux placé pour bien savoir, reportera la mort du généralissime de la Grande Armée, au 20 nivôse (9 janvier). Et tous sont acteurs du drame, tous attachent à l'événement une très grande importance ! Si l'on ajoute que Noirmoutier n'était qu'un village, que la vie, en ces jours terribles, s'y concentrait sur la Place d'Armes, entre l'hôtel Jacobsen où étaient établis le quartier général de Dutruy ainsi que la Commission populaire, et la maison Lebreton, située en face, où logeaient les Conventionnels, on ne s'explique pas ce flottement entre les diverses relations émanées de témoins oculaires d'un fait où tous jouèrent leur rôle. On a bien souvent tenté de résoudre cette énigme sans parvenir à un résultat satisfaisant ; il semble cependant que cette divergence se justifie assez facilement. D'abord, tous ces charlatans sanguinaires mentent effrontément, bien moins soucieux de la vérité, souvent peu flatteuse, que du soin de grandir leur rôle et de fourbir leur propre auréole : Bourbotte et son collègue Turreau mentent sciemment quand ils affirment que d'Elbée et *ces nobles chevaliers, ces frères vengeurs de la couronne et de l'Église* se traînèrent à leurs pieds pour obtenir grâce de la vie. Voit-on ce moribond, dont la poitrine est brisée, incapable de tout mouvement, au point qu'il faudra le porter à la mort, se jetant *à genoux* afin d'attendrir ses bourreaux ? Ils mentent encore quand, pour arrondir leurs périodes boursouflées, où perce à chaque mot la plus vaniteuse incompréhension des hommes et des choses, ils écrivent que ces scélérats royalistes *ont été frappés du glaive exterminateur*. Il n'y avait pas de guillotine à Noirmoutier, et, s'il est une seule chose dont on est sûr, c'est que d'Elbée et ses compagnons tombèrent sous les balles républicaines. — Le général Turreau ment lorsqu'il se vante d'avoir obtenu de d'Elbée les secrets de l'état-major royaliste : les contemporains étaient même tentés de croire qu'il n'approcha jamais le généralissime prisonnier, car il écrivait : *D'Elbée avait un physique distingué, l'élocution facile et surtout un organe très agréable*. Or les meilleurs amis du chef vendéen, ceux qui le connurent le plus intimement, reconnaissaient que, *par suite d'une espèce de bégaiement, il parlait, non seulement avec difficulté, mais d'une manière un peu ridicule*. François Piet, simple subalterne, ment quand, pour complaire à ses maîtres, il paraphrase après coup le court entretien des représentants avec d'Elbée et l'amplifie de façon à produire l'illusion d'un



interrogatoire en règle ; ce qui permettra d'insinuer que le chef royaliste comparut devant la Commission militaire et fut jugé et condamné dans les formes. La vérité sur cet entretien nous est connue par la lettre naïve du brigadier Dalicel, dont on a rapporté plus haut les principaux passages ; ce que dit d'Elbée à ce premier visiteur il le répétera, sans plus aux conventionnels, et on n'en peut douter en lisant l'honnête Aubertin, qui écrit : *Les représentants lui adressèrent quelques questions auxquelles il répondit brièvement, en partie.... Il pria qu'on le laissât tranquille et qu'on respectât sa femme jusqu'à ce qu'on eût décidé de leur sort.* Tout le reste, — diatribes contre les prêtres insermentés, accusations contre Charette et d'autres, — tout le reste sent le faux et n'est mis là, par ordre, que pour diminuer la victime et chauffer le succès de ses interlocuteurs.

La confusion des dates s'interprète aussi aisément : outre qu'on ne tenait pas aux précisions dans le récit de faits qu'on se réservait de désavouer s'il était besoin, le calendrier républicain n'était pas encore très familier à ses plus zélés approbateurs. Le principe en avait été voté par la Convention le 6 octobre 1793 et dès le lendemain les journaux datèrent selon la nouvelle ère : *du 16 du 1er mois et de la 2e année de la République*. La formule paraissait un peu longue et chacun sentait que l'œuvre de Romme exigeait des retouches. Le décret du 4 brumaire (25 octobre) promulguait l'usage du nouveau calendrier ; pourtant c'est seulement le 17 décembre que parurent au *Moniteur* les *Instructions sur l'ère de la République et sur la division de l'année*, qui comptent parmi les choses les plus inintelligibles qu'on puisse lire. Le rapport de Fabre d'Églantine, plus accessible aux esprits simples, parut le jour suivant. Le Comité d'instruction publique fut chargé *de fournir, imprimés en différents formats*, le nouveau calendrier avec une instruction pour expliquer la façon de s'en servir ; mais il y fallut du temps et c'est seulement du 12 au 20 nivôse (1er au 9 janvier), que cette instruction parvint aux municipalités quelque peu éloignées de Paris. On constate, par exemple, que l'exemplaire envoyé à Metz y fut reçu le 16 nivôse (5 janvier). Nantes ne dut pas l'avoir beaucoup plus tôt, et il est évident que les vainqueurs de Noirmoutier, fussent-ils en possession de cette hiéroglyphique nouveauté, n'avaient pas le loisir d'en pénétrer toutes les beautés et l'utilisaient un peu à l'aveuglette ; d'où l'incohérence apparente de leurs communications. Combien d'autres en usaient de même ! Il suffit d'avoir feuilleté quelques correspondances de ce temps-là pour en détenir la certitude.

S'il fallait assigner une date à l'exécution de d'Elbée, on s'arrêterait à celle du 6 janvier : le massacre des prisonniers s'était prolongé durant deux jours pleins, et, les chefs *périmèrent les derniers* ; au reste, c'est le jour indiqué, en 1822, par M. Jacobsen, maire de Noirmoutier, dans un rapport au Préfet de la Vendée ; en outre la levée des scellés, au domicile du défunt eut lieu, le 8 ; enfin il ne faut pas oublier que le maraichin qui, échappé aux fusillades et portant à Charette la funèbre nouvelle, le trouva, au plus tard, dans la soirée du 8, à la Merlatière, village que 18 lieues séparent de Noirmoutier. Le fugitif employa deux jours et deux nuits au moins à cette longue route : c'est donc que, sachant déjà l'exécution de d'Elbée, il avait quitté l'île le 6, peut-être à la nuit tombée.

Quoiqu'il en soit, le drame n'est pas oublié à Noirmoutier et, pour qui traverse la petite place d'armes, ombragée d'arbres, encadrée d'un côté par la maison Jacobsen, formant l'angle de la grande rue, de l'autre par la maison Lebreton, et ouverte, au fond sur le port et l'horizon plat et blanc des marais salants, il est difficile d'échapper à l'obsession de la scène tragique dont ce lieu, si paisible aujourd'hui, fut le décor, un matin d'hiver de l'an II. Trois poteaux ont été

dressés parallèlement au chenal ; toute la troupe qui, depuis deux jours a tant travaillé, est alignée autour de la place ; derrière les rangs, des curieux peu nombreux sans doute ; au balcon de Jacobsen le personnel de la commission militaire ; aux fenêtres de la maison Lebreton, les conventionnels : Bourbotte et Turreau ; Prieur a déjà quitte ses collègues et vogue vers Lorient. Tandis qu'on amène Du Houx d'Hauterive, beau-frère de d'Elbée et Boisy son ami, qui ne l'ont pas quitté depuis Cholet et vont mourir avec lui, on entend approcher, dans la grande rue, les tambours rythmant la marche des soldats qui escortent le principal condamné ; on est allé le chercher rue de La Maduère ; épuisé par ses blessures, trop faible pour marcher, on l'apporte assis sur un fauteuil de bois laqué gris, garni d'un velours d'Utrecht rouge ; l'étrange cortège s'avance dans le grand vide au centre de la place ; on dépose le fauteuil, face à la troupe, le dos à la mer ; d'Hauterive et Boisy sont déjà prêts, contre les poteaux auxquels on va les lier. Un de ces trois poteaux restera donc sans emploi. Tout à coup une idée germe dans l'esprit des représentants : **Wieland ! Wieland !** C'est le nom du commandant républicain de l'île qui, en octobre dernier a capitulé devant Charette ; les chefs de l'occupation royaliste ne l'ont pas inquiété, et même, par courtoise confraternité militaire, l'ont invité quelquefois à leurs réunions. Les conventionnels l'ont appris : déclaré pour ce fait traître à la patrie, Wieland comparaît devant le président de la commission militaire, au rez-de-chaussée de l'hôtel Jacobsen ; il donne en ce moment lecture d'un mémoire justificatif.... **Wieland ! Wieland !** On court, on l'empoigne ; on le traîne, effaré, sur la place.... Il tient encore en main les feuillets sur lesquels est écrite sa défense. Il est, d'un tournemain, dépouillé de ses vêtements, garrotté, lié au poteau.... Encore un qui ne sera pas jugé ! Il se débat ! ébranle le pieu auquel on l'attache ; il crie son innocence ; jamais il n'a pactisé avec les brigands ; d'Hauterive et Boisy, joignent à ses cris leurs protestations ; d'Elbée, lui-même, affaîssé, dans son fauteuil de malade, élève la voix : **Non ! M. Wieland n'est pas de notre parti ; vous faites périr un innocent !** Roulement de tambour ; un officier à cheval lit la sentence ; et voilà maintenant des cris de femme, derrière la ligne des soldats : c'est Mme d'Elbée ; des officiers bleus, — François Piet s'attribue cette bonne action, — l'ont éloignée, sous un prétexte, du chevet de son mari, avant le départ du condamné ; preuve que d'Elbée n'a point été jugé, sans quoi sa femme connaîtrait l'arrêt qui le condamne et on n'aurait pu la leurrer. Inquiète du mouvement des troupes, elle a pressenti qu'on la trompe ; elle s'est échappée, a couru à la place d'armes ; elle voit, elle comprend, bouscule les rangs, est repoussée, revient : **Je veux le voir.... Je veux mourir avec lui !...** A leurs fenêtres les représentants s'agitent, gesticulent, menaçants ; des soldats entraînent la malheureuse par la grande rue, vers la maison Maduère ; à peine tournée l'angle de l'hôtel Jacobsen, elle entend la fatale décharge....

Les quatre cadavres furent jetés tout près de là, dans un trou creusé au pied des murs du vieux château, on ne sait où. Sur la place, bientôt déserte, le fauteuil, déchiré par les balles, taché de sang, était resté ; un matelot qui passait l'emporta ; l'abbé Jacobsen le retrouva plus tard : cette relique appartient aujourd'hui à M. le marquis d'Elbée.

Quelques jours après la mort de son mari, Mme d'Elbée périt à son tour : condamnée à mort en même temps que Mme Mourain de l'Herbaudière, la correspondante de Charette, celle qui, par le moyen de la pauvre Marie Lourdais, avait naguère attiré les royalistes dans l'île. On emmena les deux femmes, par le chemin du Cheminet, jusqu'à la Petite Vigne ; on : les lia dos à dos ; on les

abattit d'un seul feu de peloton, contre le mur du jardin du sieur Comailleau.  
Leurs corps, exhumés en 1808, furent déposés au cimetière de Noirmoutier.

## CHAPITRE III

# LES COLONNES INFERNALES

TURREAU — LA PROMENADE CIVIQUE — HAXO —  
RAVAGES.

### I. — TURREAU

SI la Convention souhaitait sincèrement la pacification de la Vendée, l'heure était opportune, en ces premiers jours de janvier 1794. A vrai dire les rebelles n'existaient plus. Des 60000 paysans armés qui suivirent La Rochejaquelein de l'autre côté de la Loire, 5 ou 6.000 au plus étaient parvenus à repasser le fleuve ; mais à peine rentrés dans leur pays, trop heureux de vivre et de retrouver leur toit et leurs champs, ils se tenaient tranquilles, et l'un de leurs chefs, Poirier de Beauvais, échappé, comme Stofflet et La Rochejaquelein, au désastre de la grande armée atteste que, sur tout le territoire qu'elle avait naguère victorieusement occupé, **il ne restait pas 10 hommes assemblés et en armes. La Rochejaquelein et Stofflet, se voyaient obligés de se déguiser en paysans pour parcourir leurs paroisses.** Le désir de la paix était si bien dans les cœurs que les soldats de la République disaient aux insurgés qu'ils avaient vaincus : — **Vous êtes des braves, embrassons-nous et soyons frères à l'avenir.**

Charette seul n'avait pas désarmé et tenait encore la campagne, mais combien amoindri par la perte de Noirmoutier, le manque de munitions et l'extrême lassitude des 5 ou 600 gars qu'il traînait de forêts en landes ; s'il se fut présenté un homme adroit, loyal, sincère, apportant à ces derniers rebelles des promesses de fraternisation, de clémence et de sécurité, il aurait été certainement écouté. Mais cet homme ne se trouvait point. Eût-il commis la hardiesse de se révéler, la Convention l'eût fait taire. Elle siégeait loin des combats, au palais des Tuileries, et, pour paraître grande, pour se flatter d'être redoutable, elle faisait peur ; c'était alors son programme : inspirer la Terreur, tel était le mot d'ordre transmis et imposé à ses agents de tous grades.

Et quels agents ! Depuis le début de l'insurrection de l'Ouest, le ministre de la Guerre, chargé de réprimer cette révolte, est Bouchotte ; pas méchant, laborieux, foncièrement probe, animé de bonnes intentions, ce chef suprême de l'armée s'affirme doué d'une singulière aptitude à favoriser les incapables et d'une prédilection non moins étonnante pour les sacripants. Il fut le Mécène des incompétences. Republicain dans l'âme, il jugea que son premier devoir était de démocratiser l'armée et les bureaux de son ministère ; dans ce but il élut pour secrétaire général un clerc de procureur, François-Nicolas Vincent, sorti de la Commune insurrectionnelle du 10 août pour obtenir l'emploi inattendu de

Commissaire extraordinaire des guerres : garçon énergique et d'initiative, malgré son jeune âge, — vingt-six ans, — il préconisait le massacre des ci-devant à domicile : — Je demande, proposait-il au club des Cordeliers, que nous arrêtions une fête civique pour un jour déterminé ; que le cortège parcoure les rues, précédé d'une bannière noire... dès qu'il sera arrivé devant la maison d'un aristocrate, le drapeau noir y sera planté, on se saisira des conspirateurs et on en délivrera la République. Comme adjoint, Bouchotte prit Ronsin, homme fait, — quarante-deux ans, — et mûri par la fréquentation des coulisses, car il était auteur dramatique et avait, sinon réussi à faire jouer, du moins publié, — *au profit de sa belle-mère* qui, si elle ne possédait d'autres ressources dut vivre dans une lamentable pénurie, — diverses pièces de théâtre, entre autres une tragédie, Hécube et Polyxène, et une comédie, Le fils cru ingrat. Dès que la Révolution eut placé Ronsin en évidence, le Théâtre de la République s'empressa de représenter son œuvre maîtresse, *Arétaphile ou la révolution de Cyrène*, si chaleureusement applaudie le 16 novembre 1792 que l'auteur, promu, la veille, commissaire des guerres à l'armée de Belgique, dut se montrer au public enthousiaste. D'ailleurs, quoique ancien soldat, le poète d'*Arétaphile* n'avait jamais exercé qu'un seul commandement, celui du poste de la Butte-des-Moulins, quand lui fut confiée la direction de toutes les armées de la République.

La vanité ne l'aveuglait pas au point qu'il crût pouvoir se passer d'acolytes choisis : aussi recruta-t-il, pour l'aider dans sa rude mission, un personnel éprouvé : — Parain-Dumesnil, autre auteur de tragédies injouables, plus connu par ses démêlés, avec la magistrature d'avant 89 et par son libelle, *l'Exterminateur des Parlements, composés de vampires dont le souffle empoisonné avait manqué de lui faire perdre la vie, comme Daniel dans la fosse aux lions, dans le gouffre pestilentiel des cachots du grand Chatelet et de la Conciergerie* ; — Grasset, régisseur du Théâtre de la Montansier, qui pouvait rendre de grands services en Vendée, car il connaissait le pays, ayant joué jadis les amoureux tragiques sur le théâtre de Nantes ; — Grammont, dit Roselli, sociétaire du théâtre de la République ; il avait dû contribuer au succès d'*Arétaphile*, ce qui justifiait sa subite promotion parmi les hauts fonctionnaires du ministère de la Guerre ; — Robert, autre artiste dramatique, de réputation plus modeste mais dont Ronsin avait pu apprécier les qualités militaires dans le grade de sergent-fourrier au bataillon de la Butte-des-Moulins.

A cette troupe comique dont la composition promettait des réunions gaies, Ronsin s'adjoignait comme assistants-conseil un certain Félix, professeur de musique, rue Copeau, auquel six emprisonnements au temps des tyrans, avait valu l'honneur de siéger à la Commune de Paris et l'avantage de la place d'économiste à la prison du Temple. — Hazard, professeur de mathématiques à Nanterre ; — Millier, marchand mercier, rue du Cherche-Midi, formé, lui aussi, à l'école de la Commune insurrectionnelle ; — Momoro, libraire-imprimeur, bisontin bavard, fougueux égalitaire, de ceux dont la longue barbe inculte et la saleté affichent les convictions. Il ne quittait pas, même la nuit, son fusil, baïonnette au canon, sa giberne et son sabre, quoiqu'il eût pour compagne une délicieuse personne, *blanche comme l'albâtre*, paraissant âgée de seize à dix-sept ans au plus, et dont le joli visage était *angélique*. La citoyenne Momoro devait, quelques mois plus tard, figurer la déesse Raison, à l'église Saint-André-des-Arts.

Quand, au début de mai 1793, Convention s'avisait que la révolte de la Vendée n'était pas seulement une émeute de paysans, mais un grand soulèvement populaire, elle expédia dans les pays insurgés le vice-ministre Ronsin qui partit, emmenant toute sa séquelle de camarades, comédiens et autres, transformés en

commissaires du pouvoir exécutif. On s'arrêta d'abord à Tours, pour y organiser l'armée, puis on s'avança jusqu'à Saumur, qu'on dut évacuer, en bousculade, devant l'irruption subite de la grande armée royaliste, mais où l'on se réinstalla une fois le danger passé. Tours et Saumur connurent en ces jours-là un aspect de la Révolution resté jusqu'alors insoupçonné : représentants du peuple, fournisseurs de l'armée, officiers de tous grades, commissaires de toute provenance, volontaires par milliers, affluent sans répit, arrivant de Paris, en trombe, pour sauver le peuple ou périr, ainsi que l'écrivait de Tours, le 6 mai, au Comité de Salut Public, le conventionnel Tallien ; il s'était dévoué un des premiers et se dépensait sans compter en se pavanant parmi les belles aristocrates venues à son hôtel implorer la mise en liberté, qui d'un père, qui d'un mari détenu. Pour cette avalanche de Parisiens, une telle échappée, au printemps, vers le plus beau pays de France, prenait après un hiver qui n'avait pas été gai, l'allure d'une bordée de vacances ; on était revêtu de brillants uniformes, coiffé d'imposants plumets, investi de titres ronflants ; on allait éblouir la province et s'amuser à tirer le canon : la République défrayait de tout ; pouvait-on rêver aventure plus joyeuse et plus récréative ? Aussi, dès la première étape, l'expédition se transforma en bombance. Les hôtels de Tours regorgeaient et les mieux réputés étaient les plus assaillis ; les tables ne désemplissaient pas de la journée ni de la nuit ; quand, après manger et boire, il fallait céder la place à d'autres convives, on allait au club essayer sur les bons Tourangeaux l'effet de son éloquence et terrifier ces naïfs provinciaux par des tirades déjà usées à Paris à force d'avoir servi, mais qui, pour eux, avaient la saveur de l'inédit. Un républicain austère et convaincu, Mercier du Rocher, commissaire du malheureux département de la Vendée, fut témoin de ces choses et en resta confondu, en attendant qu'il en eût honte : Les rues de Tours, écrivait-il, étaient encombrées d'aides de camp traînant de grands sabres et portant de longues moustaches, de commissaires du pouvoir exécutif qui prêchaient l'anarchie, la loi agraire, le meurtre et l'assassinat.... Je voyais des histrions transformés en généraux, des joueurs de gobelets, des escamoteurs traînant les filles les plus dégoûtantes, occuper des grades dans l'armée ou des emplois dans les vivres, les fourrages ou les charrois. Il semblait que tous les roués de Paris se fussent donné rendez-vous dans ces malheureuses contrées pour y attiser la guerre civile et en dépouiller les habitants.

A Saumur la fête fut complète, — si on excepte, bien entendu, la panique folle et la débandade éperdue causées par l'approche victorieuse des bandes de Cathelineau, de Lescure et de La Rochejaquelein. Cette jolie ville était, en effet, le siège de la Commission centrale des représentants en mission près de l'armée des côtes de la Rochelle : 16 représentants du peuple, sans compter ceux de passage, 50 commissaires du pouvoir exécutif, une infinité de généraux, et tout ce qui gravitait autour de ces puissants personnages et leur formait une Cour, femmes, fournisseurs, spéculateurs et intrigants de tout acabit, quémandeurs insolents ou misérables. Les représentants vivaient en satrapes : Carra, — qui n'en avait plus pour longtemps, — s'était logé dans une très belle maison, près le Pont-Neuf ; deux sentinelles gardaient sa porte ; il parcourait le pays entouré de gardes à pied et à cheval ; Julien, de Toulouse, voyageait dans une voiture traînée par six chevaux ; Bourbotte, Goupilleau étaient plus simples, mais leur rudesse démocratique rendaient les discussions difficiles : on se disputait les emplois : au sujet de la nomination d'un apothicaire, Mercier du Rocher entendit Goupilleau et Carra se traiter de J... F... et d'intrigants ; Goupilleau qualifia son collègue de vieille machine détraquée. Peut-être n'exagérait-il que très peu ; la



politique de Carra était étrange et ses conceptions étonnaient : ce dialogue s'engagea entre lui et un pauvre habitant des Sables-d'Olonne, implorant qu'on se hâtât de venir en aide à ses concitoyens menacés de toutes parts : *Si les Anglais s'emparent des Sables*, gémissait-il, *que deviendrons-nous ? — Nous vous ferons porter du secours. — Mais ce sera impossible ; il faut traverser 40 lieues de pays insurgé pour aller d'ici aux Sables. — Vous n'entendez rien à cela, mon cher....* Et, après réflexion, Carra ajouta : *D'ailleurs, si les Anglais font une descente, ils enlèveront les brigands et les emporteront à Londres : qu'est-ce que ça nous fait ? Nous en serons débarrassés !...*

Le véritable roi de cette *Cour de Saumur* est Ronsin, il distribue des grades à ses compagnons, dont il est l'idole ; lui-même s'est bien servi : nommé le 1er juillet, par Bouchotte, capitaine au 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, il est, le 2, chef d'escadron ; le 3, adjudant général ; le 4, général de brigade. Ses grandeurs foudroyantes ne lui font pas oublier les camarades : le comédien Robert qui a vingt-six ans sera promu adjudant général en août, général de brigade le 30 septembre, général de division deux mois plus tard, et chef d'État-major des généraux en chef quelques semaines après ; le sociétaire de la Comédie-Française, Grammont, devient également, par la grâce de l'auteur d'*Arétaphile*, général des armées de la République ; même aubaine au poète tragique Parain-Dumesnil qui obtiendra le généralat en octobre, et au professeur de mathématiques Hazard, qui se parera bientôt du titre de chef d'état-major du général en chef ; Santerre, parti de Paris brasseur, est également général en arrivant au bord de la Loire. Quand il a quitté son faubourg Saint-Antoine pour *voler à la gloire*, les adieux de ses admirateurs ont été touchants : *Pars, enfant de la République*, a dit un orateur, *pars, brave soldat : tu pourras dire comme César, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

Le dit orateur n'était pas prophète : ces généraux improvisés ne manquaient pas de courage, mais ils ignoraient absolument, — qui s'en étonnerait ? — les premiers éléments de la tactique. Santerre collectionna les défaites ; Ronsin lui-même, le *général-ministre*, pour sa première affaire, où il commandait en chef, subit un désastre. Il s'était pourtant rendu à la bataille *dans un bon carrosse où il se tenait enfermé* avec la jolie citoyenne Momoro ; — il rencontra les brigands à Coron, le 18 septembre.... En une heure, tout était décidé ; l'armée de Ronsin en déroute et son artillerie aux mains des Vendéens. L'auteur d'*Arétaphile* essaya bien d'attribuer son échec à l'incapacité du brasseur ; mais celui-ci se justifia en alléguant *qu'il avait été empêché de se placer dans une position inexpugnable*. Quant au général Grammont et au général Robert, tous deux ci-devant comédiens, l'histoire parle peu de leurs prouesses guerrières ; elle a seulement retenu que l'un deux *donnait le spectacle insolent de quatre courtisanes traînées dans un char fastueux et escorté par 50 hommes, pour observer la manœuvre du camp*, et que Robert quand son tour était venu de régaler la cohue des femmes, filles, commissaires nationaux, officiers supérieurs, disait : *Je traite aujourd'hui ma volaille.*

Le reste des compères de Ronsin, ceux que les aléas du métier de conquérant ne tentaient pas, les Félix, les Grasset, les Millier, et autres, de tempérament pacifique, parcouraient les provinces insurgées pour y *semmer la bonne parole* ; par malheur, comme ils ne s'aventuraient pas au cœur du pays, crainte de se heurter aux bandes de Charette, *nuée de vautours à figure humaine dirigée par des serpents monstrueux*, ces apôtres de la fraternité ne se hasardaient que dans les villes, bien défendues par de fortes garnisons, et ne péroraient jamais que dans les clubs, devant un auditoire déjà conquis à la Révolution et qu'ils

n'avaient pas à convaincre. Même là, les avanies ne leur manquèrent point ; les honnêtes républicains de Fontenay, de la Rochelle, de Rochefort, des Sables et de Nantes, n'étaient pas encore, dans l'été de 1793, à la hauteur des théories émises par les missionnaires de Ronsin ; les prédications de ces **enragés** furent jugées sévèrement. Félix, par exemple, se vit expulsé de Rochefort **pour avoir excité les citoyens indigents à réparer les torts de la fortune en se portant sur les riches**. A la Rochelle, on l'arrêta ; il dut comparaître devant les autorités et justifier de ses qualités ; il répondit qu'il était *l'adjoint de l'adjoint du ministre de la Guerre* ; ce titre parut louche ; on mit Félix en prison ; il en sortit grâce à Ronsin et il poursuivit sa mission. Aux Sables il étonna beaucoup le secrétaire du district en insinuant à ce probe fonctionnaire : **Faites-moi quelques petites dénonciations, ça vous portera bonheur**. Dans la même ville, Grasset, l'ex-régisseur de la Montansier, inquiète les patriotes en réclamant 50.000 têtes ; ou l'expédie à Niort sous l'escorte des gendarmes. A Nantes même les commissaires du pouvoir exécutif ne sont pas mieux accueillis ; quand Grammont et Robert s'y présentent, empanachés comme des écuyers de cirque, dans une voiture dorée, décorée de drapeaux en trophées, la foule s'amasse et ricane ; on les reconnaît pour les avoir vus, naguère, sur les planches du théâtre Graslin ; alors éclatent les sifflets et les quolibets. Les autorités locales se refusent à reconnaître leurs pouvoirs : ils s'en consolent en passant une revue des troupes ; mais les tambours et les trompettes ne parviennent pas à couvrir le bruit des huées et des rires, et, le lendemain Grammont exige de la municipalité satisfaction de l'outrage infligé à son auguste personne, outrage qu'il qualifie même de blasphème. Alors la gaieté fut unanime et on lui fit comprendre qu'il n'avait plus qu'à déguerpir.

Imagine-t-on la consternation, la douleur des sincères et honnêtes patriotes qui ont acclamé la Révolution, l'ont prise au sérieux, ont tout sacrifié au triomphe des idées nouvelles ; de ceux qui, dans ces régions de l'Ouest, où les rebelles sont en majorité, risquent chaque jour leur vie pour propager le respect des lois, et savent qu'on ne ramènera les égarés qu'à force de prudence et de modération ; imagine-t-on leur déception en présence des extravagants commissaires que leurs dépêche le Comité de Salut public ? La Société populaire des Sables ne dissimule pas sa stupéfaction ; s'adressant au ministre de la Guerre : **Nous voulons bien, écrit-elle, que vous nous envoyiez des patriotes ardents ; nous vous le demandons même ; mais nous exigeons qu'ils possèdent des vertus civiques et morales ; nous sommes indignés de la dégradation dans laquelle on paraît vouloir nous entretenir**. Et le philosophe Volney, peu suspect de tendresse envers l'ancien régime et ses partisans, déplorait la mauvaise impression produite à Nantes par les envoyés de la Convention, trop empanachés, **habillés comme des comédiens**. — **On fait circuler que, dès le jour de leur arrivée, ils prenaient des notes : l'on en cite une... Un tel, trop riche... on se demande comment ils peuvent prononcer sur des individus qui ne leur sont pas connus....** Et Volney préconise, non pas les moyens de rigueur, mais des voies de conciliation : **Le rapprochement ne peut qu'être facile ; depuis que je suis ici je ne vois que des dispositions heureuses.... Mais on est mécontent des retards et des querelles ; l'on est mécontent du luxe qu'ont déployé ici certains sans-culottes, du choix de certains agents....** Ce sage voyait juste ; la réconciliation eut été aisée et prompte si la Convention souveraine l'avait voulue ; elle agit en tout, par impéritie ou par pusillanimité, comme si elle avait souhaité prolonger la rébellion et justifier, de part et d'autre, l'horrible lutte de représailles.

Ces généraux d'aventure qu'elle improvisait arrivaient à l'armée bien persuadés que leur [sans-culottisme](#) triompherait de toutes les difficultés et professaient le plus profond mépris pour les officiers de carrière tels que le ci-devant marquis de Canclaux ou le ci-devant duc de Biron, tous deux très sincèrement ralliés à la République. Le premier commandait la rive droite de la Loire ; le second dirigeait en chef l'armée de la rive gauche. Ronsin évincera Canclaux ; Biron sera guillotiné ; Haxo et Kléber, deux héros de Mayence, seront suspects de royalisme et ce dernier échappera par prodige à l'échafaud ; le général Boulard, le plus droit et le plus énergique des vieux soldats, donnera sa démission, dégoûté d'être en butte aux insolences de l'histrion Grammont ; Marceau sera traité de lâche, de maladroit et d'aristocrate, suprême injure ; Grouchy, qui a été marquis, sera suspendu pour cette tare, et Aubert-Dubayet, commandant en chef l'armée de Mayence, subira le même sort.... En revanche un Allemand, le citoyen Hesse-Rhinfels commande le camp de formation d'Orléans et c'est par son contrôle que passent d'abord toutes les troupes expédiées en Vendée. S'il est suspect à quelques purs ce n'est point parce qu'il est étranger, mais parce qu'il est [prince](#) ; d'ailleurs Bouchotte le garantit [excellent jacobin et ami intime de Robespierre](#).

Aux Canclaux, aux Kléber, aux Marceau, Ronsin préfère un homme de son choix, et il déniche Rossignol, ouvrier orfèvre au faubourg Saint-Antoine, qui d'abord bombardé lieutenant-colonel de gendarmerie est promu général de division le 15 juillet et commandant en chef, par décret de la Convention, douze jours plus tard. On ne peut ici narrer la carrière de ce [mauvais caporal de cabaret](#) qui parvint à faire de l'armée qui lui était confiée [une cohue d'hommes sans frein et sans courage](#) ; lui-même avouait qu'il n'était pas f... pour commander et sa grotesque figure n'est pas très antipathique. Il s'usa vite, d'ailleurs ; bien qu'il fût parfait jacobin il fut bientôt manifeste qu'il conduisait la République à sa perte ; Ronsin et Vincent le remplacèrent par Léchelle, un ancien maître d'armes de Saintes, le plus lâche, le plus ignorant, le plus bête des hommes, qui réussit pourtant à produire un miracle, celui de faire battre par les paysans l'armée de Mayence. Le représentant Reubell, attaché à ces braves, écœuré de tant de scandales, écrivait à Barère : [S'il est décidé qu'on veut éterniser la guerre de Vendée pour enrichir des pillards, ou s'il est donc vrai que tous nos brailleurs sont vendus à Pitt et que notre patrie doit succomber... mettez moi au moins dans le secret pour que je puisse terminer promptement ma carrière](#). Léchelle, honteusement vaincu, hué par ses troupes, déshonoré, fut remercié, et il fallut lui trouver un remplaçant.

Ils ne manquaient pas autour de Ronsin les jeunes chefs ardents, courageux, habiles, passionnément patriotes ; mais ceux-là étaient suspects au Comité de Salut public. Il fallait prouver que le jacobinisme tient lieu de tous les talents, qu'un franc sans-culotte est supérieur au militaire le plus expérimenté. Bouchotte n'avait-il pas écrit à Léchelle : [Il faut détruire l'esprit de corps](#). Aussi, malgré deux expériences peu encourageantes, on en tenta une troisième et Turreau fut nommé général commandant en chef des armées de l'Ouest. C'était aussi un officier d'impromptu car, avant la Révolution, il n'avait servi que comme surnuméraire aux gardes d'Artois, ce qui sonnait assez mal en 1793 ; mais Turreau avait accueilli la Révolution avec chaleur, il était cousin d'un conventionnel régicide, ce qui valait mieux, et Ronsin le protégeait : ceci primait tout. Au reste le nouveau général en chef savait se faire valoir ; il était adroit, insinuant, louangeur, et il apparaît que, dès l'abord, il discerna le genre d'ouvrage qu'on attendait de lui et les gens auxquels il lui fallait plaire ; aussi accepta-t-il sans vergogne pour chef d'état major l'ennemi juré de Marceau et de

Kléber, le comédien général Robert, qu'une chute de cheval opportune, habilement présentée comme une blessure de guerre, tenait éloigné des combats.

En arrivant à Nantes, dans les derniers jours de décembre, Turreau n'avait pas d'idée. Robert lui souffla les siennes, qui étaient les idées de Ronsin, les idées aussi de la Convention. Celle-ci avait voté, le 2 août de cette année-là, le décret fameux ordonnant que les forêts et taillis de la Vendée seraient abattus, ses genêts incendiés, ses récoltes coupées, ses bestiaux saisis, les femmes et les enfants expulsés de leur village et conduits dans des régions éloignées. Ce programme grandiose n'avait pas été exécuté, non point qu'il semblât inhumain, mais parce que la Vendée, soulevée en masse, ne consentait pas à périr. Depuis lors on parlait souvent d'elle à la Convention et les projets pour la détruire ne manquaient pas. Le plus surprenant émanait d'un homme qu'on ne s'attendait pas à voir intervenir aussi énergiquement en cette affaire, et quelque habituée que fût l'assemblée à entendre, sans broncher, les motions les plus effarantes, elle dut cependant sentir un petit frisson, à la séance du 6 novembre 93, quand Fayau, député de la Vendée, prononça ces paroles : **On n'a point assez incendié dans la Vendée : la première mesure à prendre est d'y envoyer une armée incendiaire ; il faut que, pendant un an, nul homme, nul animal ne trouve sa subsistance sur ce sol....** Jamais, sans doute, les annales parlementaires n'ont eu à mentionner un représentant du peuple prenant si chaudement les intérêts de ses électeurs.

L'idée n'était pas nouvelle ; déjà Santerre l'avait eue : s'étant aperçu, lors de son expédition dans l'Ouest que les brigands se défendaient, il exposait sa tactique en ces termes : **Des mines ! des mines à force ! Des fumées empoisonnées, soporatives ! et tomber dessus !** Rossignol, lui aussi, suggérait au Comité de Salut public le projet **d'envoyer dans les pays révoltés le citoyen Fourcroy, pour aider les généraux de ses lumières.** Et, dans la crainte de n'être pas compris, il ajoutait : **C'est le sentiment d'un de vos collègues qui connaît le talent de Fourcroy en chimie.** Pour l'honneur de la France il ne s'était pas trouvé un général qui prît au sérieux les lâches conceptions de ces énergumènes ; mais Robert les jugeait admirables et les recommanda tout de suite à Turreau qui les fit siennes aussitôt. S'illusionnait-il sur les avantages personnels que lui vaudrait l'extermination des révoltés ; avait-il reçu secrètement carte blanche sur les moyens à employer pour débarrasser la République de cette plaie saignante ? Il y a, semble-t-il quelque chose qu'on ne sait pas, car il n'est guère possible qu'un homme, un chef d'armée, en pays civilisé, ose tracer, de sang-froid, et signer de son nom un plan de campagne aussi absurde et aussi sanguinaire ; le voici : **Mon intention est de tout incendier, de ne réserver que les points nécessaires à établir des cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles....** Il s'adressait aux représentants du peuple en mission dans le pays, il sollicitait leur approbation : **Cette grande mesure doit être présentée par vous.... Vous devez également prononcer d'avance sur le sort des femmes et des enfants... s'il faut les passer tous au fil de l'épée, je ne puis exécuter une pareille mesure sans un arrêté qui mette à couvert ma responsabilité....** Les délégués de la Convention avaient tout pouvoir.... Il ne s'en trouva pas un pour destituer ce fou furieux, pas un qui eut le courage de modérer, tout au moins, sa rage dévastatrice. Son cousin Louis Turreau et Bourbotte, auxquels il soumit son féroce programme n'osant ni le blâmer, ni l'approuver, se contentèrent du rôle de Ponce-Pilate : ils sollicitèrent leur rappel pour cause de maladie. Seul Kléber s'efforça de détourner Turreau de son projet de massacre : Turreau se débarrassa de lui et, pour n'être point gêné

par la présence d'un honnête homme, l'expédia à l'armée de Brest. Le 19 janvier, il mettait à l'ordre de l'armée l'organisation des douze colonnes, dès lors dites infernales, auxquelles il confiait l'exécution en masse des Vendéens : **Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main, ou convaincus de les avoir prises... seront passés au fil de la baïonnette.** On en agira de même avec les filles, femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes seulement suspectes ne seront pas plus épargnées ; mais aucune exécution ne pourra se faire sans que le général l'ait préalablement ordonnée. Tous les villages, métairies, bois, genêts et généralement tout ce qui peut être brûlé sera livré aux flammes. 13 communes seulement étaient exceptées, devant servir de cantonnements aux colonnes mobiles, 13 communes, sur l'immense territoire qui, limité au Nord par la Loire, s'étend de la mer à Saumur et d'Angers à Niort ! Jamais, depuis que la France possède une armée, pareilles instructions n'avaient été données à ses soldats.

Les 6 commandants des 12 colonnes qui allaient entreprendre cette répugnante campagne étaient tous des généraux de création révolutionnaire ; tous avaient servi, comme soldats, sous la monarchie, et l'on n'ignore pas que l'armée royale ne se recrutait point parmi la fleur de la population ; tous aussi, en coopérant à cette déshonorante expédition, allaient compromettre leur carrière et se mettre au ban de l'armée. Pas un ne figurera avec éclat dans l'épopée du Consulat et de l'Empire ; la tache dont ils vont salir leur nom ne s'effacera jamais. C'étaient Bonnaire, brave républicain, mais ivrogne invétéré ; — Cordelier-Delanoue, implacable esclave de l'obéissance passive, père de famille mal noté, immoral, joueur, besogneux, et qui, bien des années plus tard sera emprisonné pour dettes ; — Duval, ancien marin, que la Restauration honorera plus tard de la croix de Saint-Louis ; — Grignon, ancien sergent recruteur, grand coureur de jupes ; il profita, dit-on, de l'occasion pour faire fusiller son beau-père ; sa femme qu'il traînait avec lui dans cette sanglante expédition, se suicida, si l'on en croit la tradition locale, en se pendant à un arbre du bois de Boufféré, près de Montaigu ; — Moulin, qui, un mois à peine après le début des opérations à Cholet, se tua d'un coup de pistolet au moment de tomber entre les mains des royalistes. La Convention décréta que son nom serait inscrit sur une colonne de marbre au Panthéon ; — Boucret, hardi patriote qui devait se réhabiliter en défendant plus tard Belle-Ile contre les Anglais. Si dociles fussent-ils aux ordres du général en chef, ils n'acceptèrent pas sans maugréer la besogne qui leur était commandée : Cordelier, Grignon et Moulin, observèrent qu'il était inhumain de massacrer en masse les révoltés actifs et les autres ; on allait ainsi grossir indubitablement de tous les fuyards l'aimée de Charette. Turreau resta inébranlable ; les paysans n'ayant pas pris part à la rébellion étaient coupables de n'avoir pas quitté le pays des rebelles ; il assura, du reste, que **son plan avait reçu l'approbation du Comité de Salut public.** Il ne restait plus qu'à marcher.

En quoi il ment : cette approbation il ne l'a pas ; malgré ses instances le Comité s'obstine à ne pas répondre : en vain Turreau expédie à Paris un courrier extraordinaire, réclamant un arrêté qui dégage sa responsabilité, et d'avance faisant miroiter le succès immanquable des dispositions qu'il a prises : **Si mes intentions sont bien secondées, il n'existera plus dans la Vendée, sous quinze jours, ni maisons, ni subsistances, ni armées, ni habitants que ceux qui, cachés dans le fond des forêts, auront échappé aux plus scrupuleuses perquisitions.... Je vous invite à prendre au plus tôt un arrêté à cet égard....** Le Comité refusa de se prononcer ; il adressa seulement à Turreau ce billet laconique et à double entente : **Tu te plains de n'avoir pas reçu du Comité l'approbation formelle de tes**



mesures. Elles lui paraissent bonnes et tes intentions pures ; mais, éloigné du théâtre de tes opérations, il attend les grands résultats pour prononcer dans nue matière où l'on l'a trompé tant, de fois, ainsi que la Convention nationale. Les intrépides pontifes du Grand Comité jugeaient évidemment avantageuse — pour eux — cette formule ambiguë : elle autorisait Turreau à massacrer et leur permettait, le crime commis, de le désavouer. Cette hypocrisie, de la part des hommes qui gouvernaient alors despotiquement la France, soulève plus de dégoût que n'inspire d'horreur la fureur sanguinaire du général auquel ils remettaient ce perfide blanc-seing. A celle-ci, du moins, il y avait, sinon une excuse, du moins une explication : Turreau **était toujours saoul**, au point de ne pouvoir se tenir à cheval....

Les douze colonnes chargées par cet ivrogne de ravager la Vendée se mirent en mouvement le 20 janvier 1794, 1er pluviôse de l'an d'épouvante.

## II. — LA PROMENADE CIVIQUE

En apprenant, le 7 janvier, la perte et les hécatombes de Noirmoutier, Charette, impatient de représailles, rassemble sa troupe dans la forêt de Gralas et se dispose à reprendre la campagne ; ses hommes se sont en partie dispersés, mais la bande du fidèle Couëtus et une partie de celle de Joly le renforcent : au total 3.000 hommes environ, à peu près armés. Le 8, il marche vers Saint-Fulgent, que deux lieues séparent de la forêt ; l'attaque est si impétueuse que le poste est massacré avant d'avoir pu jeter l'alarme ; la faible garnison, prise de panique, s'enfuit en débandade, poursuivie par les Vendéens, qui cantonnent le soir dans le village. Le lendemain, nouvelle bataille et nouveau succès ; un détachement républicain est repoussé jusqu'aux Quatre-Chemins ; mais le 10, avant le jour, une colonne commandée par le lieutenant-colonel Joba, soldat expérimenté et énergique, surprend les royalistes en plein sommeil, en tue 200, et bouscule le reste en grande déroute, hors de Saint-Fulgent. Charette a perdu son cheval ; dans l'obscurité, il rallie une dizaine d'hommes et s'évade vers la Rabatelière pour s'enfoncer dans la forêt de Gralas, où Joly le rejoindra avec un millier de fuyards, ralliés non sans peine.

Les bois de Gralas, aujourd'hui traversés par deux grands chemins et régulièrement exploités, ne ressemblent en rien à l'impénétrable forêt dont ils sont les restes. A l'époque de la Révolution, **des chênes plusieurs fois séculaires s'y pressaient en massifs gigantesques** ; des broussailles épineuses y formaient des retraits **accessibles seulement aux bêtes fauves qui y trouvaient un gîte assuré**. Charette affectionnait l'abri de ces solennelles futaies où jamais encore les troupes républicaines ne s'étaient hasardées. La colonne de Joba, lancée à sa recherche, ne se risqua pas à y pénétrer ; elle en fit seulement le tour et cantonnait, le 12 janvier, au village des Brouzils, où Charette., avec son maigre effectif, l'attaquait bravement, sans succès ; après quatre heures de fusillade, le chef vendéen se retirait, blessé d'une balle à l'épaule, entraînant ses soldats débandés, vers le plateau du Mortier que la cavalerie républicaine ne put aborder. On y souffle et l'on repart dans la direction de Saint. Christophe où l'on passera la nuit.

Mais la troupe royaliste est encore réduite ; elle ne forme plus qu'une misérable phalange, exténuée, affamée, découragée par ces contremarches incessantes et



ces défaites répétées. Et puis, le général est blessé ; on l'avait cru invulnérable et le bruit de sa mort circule déjà parmi ces pauvres hères dont la fatigue et les besoins émoussent la fermeté. On l'a vu tomber, on l'a vu s'évanouir, porté par quelques-uns de ses soldats ; à Saint-Christophe seulement, la nuit venue, on sait que la blessure est grave, mais non mortelle : l'épaule est brisée ; il faudrait des soins et du repos ; or, les bleus avancent et tout fait défaut ; c'est à peine si, dans le misérable refuge qu'il faudra quitter avant l'aube, on découvre un peu de beurre frais pour un premier pansement. Quant aux subsistances, quelques miches de pain, de quoi ne pas mourir de faim, et dont Charette, presque à jeun depuis trois jours, refuse d'accepter sa part avant d'avoir présidé lui-même à la distribution. En recevant leur mince portion, beaucoup de ces rudes brigands étaient attendris jusqu'aux larmes de la sollicitude de leur chef adoré qui souffrait comme eux de la faim.

Les bleus approchaient ; il fallait fuir : c'est dans le petit bois de Grammont, qu'on trouva asile ; on s'y tapit si bien que la colonne républicaine tourna autour de ce boqueteau sans se douter du voisinage de l'ennemi tant cherché. L'alerte passée, quel refuge gagner ? Legé n'est qu'à 2 lieues et peut-être en pourrait-on chasser la petite garnison qui l'occupe ; on se met en marche ; mais Joba barre la route ; on se heurte à l'une de ses colonnes non loin de la Chambaudière ; fusillade ; Davy-Desnaurois est grièvement blessé ; les Vendéens, harassés, reculent, se glissent dans la forêt de Grand'Lande et se dispersent : Charette reste seul avec ses officiers et quelques cavaliers d'escorte ; il est à bout ; la fièvre l'accable ; il faut s'abandonner, périr là si l'on ne découvre un abri où il pourra être pansé et se remettre de ses fatigues. Il songe aux religieuses du Val de Morière, auxquelles déjà il eut recours, dans les premiers jours de son épopée, alors qu'il occupait Machecoul. Le Val de Morière, situé à l'écart de tout chemin, entouré d'immenses landes coupées de bouquets de bois n'a pas encore reçu la visite des bleus ; plusieurs nonnes y sont restées qui passent pour habiles infirmières et leur couvent donne asile à quelques familles vendéennes ou nantaises retirées dans ce désert, à l'écart de la tourmente, depuis le début de l'insurrection. En route donc pour le Val de Morière, distant de Legé de 2 lieues. A l'arrivée du célèbre chef vendéen, de son état-major et de ses cavaliers, les religieuses témoignent une grande joie ; elles imaginent que le général invincible sera le palladium de leur monastère ; comme sa présence y sera soigneusement secrète, il pourra s'y rétablir en toute quiétude et attendre l'heure propice à de nouveaux exploits.

Dans la suite de Charette se trouvait un chirurgien patriote capturé à Saint-Fulgent ; tout porte à croire que ce praticien était le citoyen Bardou, de la commune des Essarts ; son nom reparaitra bientôt au cours de ce récit. Quoique **bleu**, il mit loyalement son savoir et sa neutralité professionnelle au service de Charette, dont la convalescence fut hâtée, d'ailleurs, par la présence au Val de Morière de plusieurs aimables et nobles femmes, au nombre desquelles il faut citer Mme de Voyneau du Plessis-Mauclerc, dont le mari est émigré, et Mme de Monsorbier fugitive, depuis six mois, dans les forêts des Mauges et du Poitou. La première se tient effacée et ne paraît guère, absorbée par l'incertitude où elle est du sort de son petit garçon, Auguste, qui n'a que quatre ans, et qu'elle a dû abandonner à 10 lieues de là, aux soins d'une paysanne de la Gaubretière. Mme de Monsorbier est plus déterminée et entreprenante ; son mari, ancien mousquetaire du Roi, est, lui aussi, passé à l'étranger dès le début de la Révolution ; jeune, gracieuse, hardie, ne redoutant pas les aventures, même périlleuses, elle prendra bientôt sur Charette une grande influence et pendant

longtemps elle va être la reine du quartier général, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Soit que ces deux prosrites se fussent présentées au Val de Morière presque en même temps que Charette, soit qu'elles s'y trouvassent avant lui, elles y étaient certainement au 20 janvier, jour où, à l'autre extrémité de la Vendée, les six divisions de Turreau, réparties en douze colonnes, entreprirent la terrifiante **promenade civique** qui, dans l'idée du général en chef, devait mettre fin à l'insurrection.

On voudrait rayer de nos annales et pouvoir passer sous silence le honteux épisode qui trouve ici sa place ; mais sa relation est indispensable à l'intelligibilité de l'histoire de Charette ; il a été du reste si diversement exploité par l'esprit de parti qu'on en souhaiterait tenter un exposé sommaire, dénué de toute indignation comme de tout ménagement. Il n'entache, au vrai, outre le gouvernement d'alors, que le fou furieux, inconscient ou imbécile, qui en fut le protagoniste, et aussi quelques-uns des compères, — pas tous, — que l'obéissance militaire associa à son œuvre criminelle.

L'ordre était, on l'a vu, **de tout tuer, de tout incendier, de tout détruire, sauf les denrées et approvisionnements qui devaient être expédiés par charrois, hors de la région ravagée**. La division Grignon, forte de 1.500 hommes entra en Vendée par Bressuire, Cerisay, Pouzauges, le Boupère, en direction vers les Quatre-Chemins et les Essarts. Au départ, le général adressa à sa troupe cette courte et nette proclamation : **Mes camarades, nous pénétrons dans le pays insurgé. Je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé, de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez d'habitants sur votre passage. Je sais qu'il peut y avoir quelques patriotes dans ce pays ; c'est égal, nous devons tout sacrifier**. Ce Grignon aime à rire et sa jovialité naturelle perce dans le ton réjouï de ses rapports à Turreau : **Ce n'est qu'après Bressuire, écrit-il, que nous commencerons les feux de joie**. Il est pratique aussi et veille au bon entretien de son matériel : **Mes soldats cassent leurs armes en tuant à coups de baïonnette... ne vaudrait-il pas mieux tuer à coups de fusil ? Ce serait plus tôt fait**. A Saint-Aubin-du-Plain les municipaux patriotes accourent à sa rencontre, munis de leur écharpes ; mais on découvre, dans le clocher du village deux drapeaux, l'un aux trois couleurs, l'autre noir et blanc — celui-ci était, dit-on, un devant d'autel —. Ceci inspire à Grignon des soupçons sur la sincérité des habitants : dans le doute il massacre tout : **Les hommes, les femmes, tous ont passé au fil de la baïonnette**. Il ne vient pas à bout, et il s'en désole, **d'incendier les bois et les genêts**, où, en raison de l'humidité et du dégel, le feu ne se propage point. En revanche il annonce, le 25, qu'il a **détruit 2 ou 3 châteaux, dont l'un appartenait à Lescure, et tué 300 rebelles parmi lesquels un chevalier de Saint-Louis qui fuyait à cheval avec son domestique**, et il poursuit sa marche détruisant les moulins à vent et à eau, brûlant et cassant la tête comme à l'ordinaire. On suivait sa colonne autant à la trace des cadavres qu'à la lueur des feux qu'elle avait allumés. Il se donnait pourtant quelque répit : à Pouzauges, plusieurs jolies prisonnières étaient tenues en réserve au château ; après dîner Grignon et ses officiers allèrent prendre le café avec elles.... Puis on les fusilla.

En arrivant au Boupère, il reçoit une lettre de son collègue le général Bard, — un honnête soldat qu'indignait cette guerre déshonorante, — l'assurant que tous les habitants de ce bourg sont bons patriotes, vrais républicains, et ont donné

maintes preuves de leur civisme. Grignon se détourne donc du Boupère... mais il y envoie l'un de ses lieutenants, Lachenay — qu'on disait... fils d'un émigré, — à la tête d'un détachement qui **pille, massacre, viole, incendie tout ce qui se présente...** y égorge plus de 200 habitants, et brûle **3.000 quintaux de blé, 1.500 milliers de foin et 1.850 livres de laine.**

Sans doute ne lira-t-on pas sans intérêt le récit d'un témoin oculaire de la **promenade** des soldats de Grignon : cette relation est d'autant plus précieuse qu'elle émane d'un officier de santé nommé Barrion, membre de la municipalité de Saint-Mesmin, bourg situé à mi-chemin de Pouzauges à Cerisay. Apprenant l'approche des colonnes infernales, il se rendit, avec l'un de ses collègues à Cerisay, où cantonnait Grignon et se présenta chez le général, **sur les huit heures du soir**, le 24 janvier. Grignon était à souper. Le maire de Cerisay lui servait de chambellan ; il annonça les visiteurs, et les introduisit. Ceux-ci, reçus avec hauteur et grossièreté, s'enhardirent à demander cependant si leur commune se trouvait sur le chemin des colonnes. Le général répondit qu'il y serait le 26 au soir. — Incendiera-t-il ? — Bien certainement, ses ordres l'y obligent ! Barrion objecte que Saint-Mesmin est patriote, que les autorités, sincères sans-culottes, ont purgé la commune **de tous les scélérats** et en ont envoyé plus de 30 à Fontenay où ils ont été mis à mort. Mais Grignon, qui a quitté la table et se chauffe les pieds au feu, réplique **qu'il ne reconnaît aucune autorité dans la Vendée.... — Il ne s'y trouve que des brigands ; je veux tous les exterminer, et aujourd'hui j'ai fait fusiller plusieurs municipaux en écharpe.** Barrion se permet d'insister : **N'y aurait-il pas moyen de sauver de l'incendie les maisons des patriotes ?** Le général observe que, **même s'il en existe, elles sont en bien petit nombre et ça n'est pas la peine qu'on y fasse attention ;** pourtant les maisons où il y a du blé seront préservées jusqu'à nouvel ordre.

Barrion rentra dans la nuit à Saint-Mesmin, très réconforté car il avait du blé dans son grenier. Il avertit ses concitoyens de l'arrivée prochaine de l'armée républicaine, conseilla à tous de rester chez eux et d'attendre **bien tranquillement** les soldats de la nation, commandés par des chefs dignes d'elle. **Certains, néanmoins, préféraient s'en aller ; il délivra des passeports à ceux qui le méritaient,** et ce trait est à noter de ce magistrat municipal choisissant parmi ses concitoyens, ceux qui valent d'être sauvegardés et voue les autres, — les indignes, — à la mort et au pillage imminents.

Le 27, au matin, on aperçut de grandes fumées s'élever du côté de Saint-André et l'on entendit **une fusillade très vive ;** bientôt on apprit que ce village était en flammes et que toute sa garde nationale venait d'être passée par les armes. La colonne de Grignon approchait.

Barrion rassemble aussitôt la municipalité de Saint-Mesmin ; revêtue de ses écharpes, elle s'aligne sur la place du bourg, sous l'arbre de la liberté ; derrière elle se groupe la garde nationale, et l'on attend. Bientôt surgissent de tous côtés des tirailleurs. On court à leur rencontre, on leur fait accueil ; ils s'informent : est-ce bien le village où ils doivent coucher ? — Oui. — Alors on se gardera de tuer et d'incendier jusqu'au lendemain matin. Ce début n'est pas très rassurant. Le gros de la colonne arrive ; le village en un instant regorge de soldats ; c'est Lachenay qui les commande. Barrion l'aborde : il expose son cas particulier ; il a obtenu du général Grignon la promesse que sa maison ne serait pas brûlée, parce qu'elle contient une réserve de blé. Lachenay écoute distraitemment ; s'il a des voitures il fera enlever le blé ; quant aux maisons, toutes seront incendiées ; pas d'exception, à moins d'un ordre écrit du général en chef. Ce qui l'occupe

c'est de placer un bivouac à chacune des issues du village, afin que nul n'échappe. A ce moment, des cris, une rumeur de dispute et des rires. Un habitant de la commune, Renaudeau, réputé patriote, ayant chargé sur une charrette ses meubles les plus précieux, a voulu quitter le bourg, avec sa femme qui nourrit un enfant ; les soldats l'ont tué et s'amuse à violer la femme. Sur un autre point, des hurlements : ce sont deux gardes nationaux que des militaires égorgent. Simples incidents. La troupe se tient d'abord, assez tranquille ; mais, la nuit venue, vers, six heures du soir, elle s'installe dans les maisons ; les officiers choisissent les meilleurs logis, commandent leur souper ; on les reçoit bien, espérant les amadouer ; ces malheureux paysans sont avertis, — sans y croire, — qu'ils mourront dans douze heures, qu'il ne restera rien de leur logis, et ils se laissent dévaliser sans protestation ; un officier, du 13<sup>e</sup> bataillon d'Orléans, — reconnaissable à un bandeau noir qui cache un de ses yeux, — entre chez un marchand, nommé Gaborit, **bon républicain** et le sabre nu à la main, exige tout l'argent de la maison. Gaborit, père de cinq enfants, n'est pas riche ; mais il a peur pour ses petits et il tire de sa poche le portefeuille qui contient sa modeste fortune. L'officier s'en empare en promettant **qu'il fera passer la chose à la Convention nationale**. Partout on pille, on rançonne, on vide les armoires et les caves, on boit, on s'empiffre, on menace, on tourmente les femmes ; la terreur, une terreur paralysante, abolit jusqu'aux velléités de résistance.

Barrion juge que ça tourne mal ; il court à la maison commune où s'est installé Lachenay : bon nombre d'habitants, des femmes surtout, s'y sont déjà réfugiés pour échapper aux brutalités des garnisaires ; la porte du chef est gardée par l'officier au bandeau sur l'œil, complètement ivre maintenant, et qui, titubant, apostrophe Barrion, le traitant de scélérat, indigne de porter l'écharpe, gueulant qu'on fusillera toute la municipalité et tapant **comme un enragé** sur la table : **Tuons tout cela ; ce sont des gueux, ça ne vaut même pas une cartouche ; il faut tout sabrer !** Un autre officier bleu, — un vrai, — tire Barrion à part et lui souffle : **Partez, partez vite. — Ce n'est pas facile ; l'ordre est donné de ne laisser passer personne sans que les passeports soient visés, et le général ne veut en viser aucun.... — Sauvez-vous, et le plus promptement possible ; le temps presse ; l'ordre est donné d'égorger à cinq heures du matin tout ce qui se trouve dans le village....** Et l'officier termine en recommandant à son interlocuteur **de ne pas le compromettre**.

Cet intermède occupa l'attente, qui fut longue ; enfin Barrion est introduit chez Lachenay qu'il trouve très calme, comme tout militaire chargé d'exécuter la plus ordinaire des consignes ; très laconique aussi, en homme qui ne s'arrête pas au détail : Barrion lui demande à quelle heure il convient de partir : **Quand vous voudrez. — Dans ce cas je te prie de vouloir bien viser nos passeports. — Je n'en vise aucun. — Comment veux-tu donc que nous partions ? — Faites comme vous pourrez, ou attendez à demain. — Demain ? Il paraît que tes soldats ont ordre de tout égorger sans distinction ; réponds-tu de notre vie ? — Oh ! pour la vie....** On imagine le geste d'insouciance dont se compléta la phrase. Lachenay reprend : **D'ailleurs si vous ne voulez pas être témoins de l'incendie de vos maisons et du massacre qui va avoir lieu, vous ferez bien de vous en aller, car je vais commencer à faire fusiller... et il conclut par : Faites comme vous pourrez ; je ne veux plus m'en mêler....**

Grâce à deux officiers plus humains Barrion parvint cependant à sortir de la mairie avec ceux de ses concitoyens qui s'y étaient réfugiés ; ces deux braves les firent disparaître **secrètement** et les guidèrent jusqu'à la sortie du village. Barrion

courut par les jardins et les prés jusqu'à la Forêt-sur-Sèvre et, de là, gagna la Chataigneraie. Quand il revint, quelques jours plus tard à Saint-Mesmin, il n'y restait plus un être ; toutes les maisons étaient brûlées ; dans les ruines de la sienne un monceau de blé, à demi ; consumé fumait encore. Trois immeubles seulement demeuraient intacts ; l'un était le presbytère ; l'autre, la demeure de l'agent royaliste ; le troisième appartenait à M. de Béjarry, chef d'une légion de l'armée de Charette. Voilà pourquoi les paysans patriotes de la Vendée, gens simples et méfiants comme sont habituellement les campagnards, en arrivaient à se demander si les colonnes infernales, l'armée républicaine, les généraux, et la Convention elle-même ne faisaient pas le jeu. des brigands.

La colonne de Grignon poursuivit ses exploits en s'avançant vers la Basse-Vendée, non sans détours et contremarches afin de ne rien laisser derrière elle. Le 30 janvier, sa gauche, conduite par le général Amey, — un Alsacien, futur baron de l'Empire et commandeur de la Légion d'honneur, — est parvenue aux Essarta ; elle a brûlé sur la route toutes les métairies de la basse paroisse de Saint-Michel-Mont-Mercure qui est le point culminant de la Vendée ; à Saint-Paul-en-Pareds, elle a fusillé, dans la cour du château, **un nombre considérable de femmes, de vieillards et d'enfants** — 74, si la tradition locale n'est pas fautive. — Un habitant des Herbiers, nommé G.-G... guide le détachement chargé de cette besogne. Avant de tuer ces enfants et ces femmes, on les fit boire : et manger, et on les obligea à danser en rond. De Saint-Paul, G.-G... conduisit les massacreurs au château de Bois-Tissandeau dont il avait été naguère le régisseur et qui appartenait alors à la noble famille de Hillerin. Le marquis de Hillerin de Bois-Tissandeau était émigré et devait mourir, noyé, à Jersey ; sa femme avait péri dans les noyades de Carrier ; son fils Hippolyte avait disparu dans la campagne d'outre-Loire ; il ne restait en Vendée que ses deux sœurs Henriette et Agathe, et sa vieille mère, la vénérable dame de Hillerin, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Toutes trois étaient cachées dans la contrée ; mais G.-G..., avait pris soin de les ramener depuis quelques jours au château, en leur attestant qu'elles n'y couraient aucun danger, sa situation dans le parti républicain le mettant en mesure de les préserver de toute vexation.... On montre encore, dans la cour de Bois-Tissandeau, la pierre sur laquelle la vieille douairière et ses deux filles furent hachées à coups de sabre ; le château lui-même, largement pillé, fut préservé de l'incendie. Drame effrayant, dont le souvenir hante la région....

D'Ardelay, paroisse dont dépend le Bois-Tissandeau, la brigade du lieutenant de Grignon s'était dirigée vers les Quatre-Chemins, fouillant les maisons et les genêts, ramassant tout ce qu'elle découvrait de paysans, de femmes et d'enfants, cachés dans les broussailles, dans les landes, dans les boqueteaux de la route. On poussa ce bétail humain jusqu'à Vendrennes où l'on obliqua vers le Parc-Soubise, grand château des comtes de Chabot, dont les constructions, neuves alors, avaient remplacé, depuis une trentaine d'années, l'antique forteresse féodale, illustrée par les séjours de Henri IV et les jolis vers de la belle Anne de Rohan. Arrivés dans la grande cour du château, les **brigands** capturés, alignés, sur deux rangs servirent de cibles à une fusillade qui en abattit, à bout portant, plus de 200 ; plusieurs restaient encore debout, quand un officier cria : **C'est assez**. On fit grâce aux survivants ; ils durent assister au dépouillement des cadavres qu'on mit en tas et qu'on brûla sur un immense bûcher de fagots, dans la cour même du manoir, non loin du puits qui en occupait le milieu. Le feu gagna le château qui, depuis lors est resté en ruines : **il ne sert plus aujourd'hui**



que comme séchoir ; les descendants du comte de Chabot habitent les anciennes dépendances.

Grignon, conduisant sa première colonne, se dirigeait, lui aussi, vers les Quatre-Chemins et les Essarts, où devait s'opérer la concentration de sa division. Son parcours se marquait d'épisodes atroces : au Pin, pour exemple, 20 habitants patriotes viennent ingénument à sa rencontre, le supplient de ne pas brûler leur bourg et d'accepter un repas fraternel qu'ils lui ont préparé ; il les accueille avec cordialité, accepte de s'asseoir à leur table, dîne copieusement, puis, au dessert, il les fait lier de cordes et traîner dans un champ voisin où ils sont exterminés à coups de sabre et de baïonnette. On ne peut énumérer les villages incendiés, les patriotes égorgés, leurs certificats de civisme à la main, les filles outragées, courant nues dans la neige pour se soustraire aux tueurs, violentées, torturées, brûlées vives, les mères poussées avec leurs enfants dans des fours allumés. On se refuse à croire à l'authenticité de si cruels raffinements et l'on préfère admettre que la tradition, transmise d'âge en âge, les a progressivement amplifiés. Les forfaits dont on est sûr, d'après la correspondance des chefs de colonnes avec Turreau leur instigateur, ou d'après les protestations des autorités locales, inspirent assez d'épouvante et d'horreur sans qu'il soit besoin de puiser dans la tradition des rancunes vendéennes, si peu suspecte soit-elle de renchérissement.

Aux derniers jours de janvier, les deux colonnes commandées par Grignon se trouvaient réunies ; depuis Bressuire, elles manœuvraient séparément, volant, tuant, brûlant sans rencontrer de résistance ; leur plus récent exploit en ce dernier genre était l'incendie du gros bourg des Herbiers dont il ne restait pas une seule maison. Le 30, la jonction de tous les détachements s'opérait aux Essarts. Grignon pénétrait là sur le territoire de Charette.

Le 2 février, la division de Grignon commençait un mouvement vers le Nord, quand à la hauteur du village de Chauché, elle fut vigoureusement attaquée, vers une heure de l'après-midi, par une bande de paysans embusqués à la Bichonnière. Les bleus ripostent, le combat s'engage ; mais ce ne sont plus des femmes et des enfants sans défense à qui les soldats de la République ont affaire, et la besogne qu'on leur impose depuis une décade constitue un entraînement défavorable ; sous la poussée des Vendéens, ils reculent, se replient jusqu'à la croisée de la route de Saint-Fulgent ; les brigands prennent l'offensive, surgissent des broussailles, chargent l'ennemi qui se bouscule ; au passage de la petite Maine et court s'abriter au hameau de la Chapelle, laissant une trentaine d'hommes sur le terrain. A la fin du jour, presque à la nuit, une nouvelle colonne de bleus arrive par le chemin des Essarts ; c'est celle qui a brûlé Saint-Mesmin, Lachenay la commande. Un feu roulant l'arrête, la débande ; les paysans s'élancent en poussant leur cri de combat ; les bleus se dispersent en désordre, et c'est la déroute affolée ; Grignon, réfugié à la Chapelle, ne vient pas au secours de son lieutenant ; il se hâte, entraînant ses hommes, vers Saint-Fulgent, qu'il dépassera, se croyant poursuivi, pour ne s'arrêter qu'à Chantonay — huit lieues du champ de bataille ; quant à Lachenay, il détale à grandes enjambées vers les Essarts ; une troisième colonne de la même division, qui s'avance par la même route, n'ose pas poursuivre sa marche et rebrousse chemin avec les vaincus, laissant les paysans, maîtres d'un énorme butin en armes et en munitions, fusiller tous les prisonniers, et dépouiller les morts ; on trouva sur eux le fruit de dix jours de rapines. Il suffisait de secouer les habits pour en faire pleuvoir les pièces d'or ; un certain Biton, de -Machecoul, en remplit toutes ses poches et, le soir, il en distribuait à ses camarades. 3.000 paysans à peine



nourris, mal armés, manquant de cartouches, fourbus par 20 nuits passées dans les bois, sous la neige ou le dégel, venaient de vaincre 4.500 soldats repus, nantis, reposés, bien pourvus de munitions, mais devenus lâches au métier de massacreurs. Grignon, marri de sa honteuse défaite, écrivait : *Si j'ai eu un désagrément de servir, c'est aujourd'hui...*, avouant ainsi que la besogne des jours précédents lui plaisait plus que le combat.

Tel fut le salut de Charette aux colonnes infernales.

### III. — HAXO

C'était Charette, en effet, auquel venait de se heurter la deuxième division de l'armée révolutionnaire de Turreau, Charette qu'on a laissé, dans la première quinzaine de janvier au monastère du Val de Morière. Dans cette oasis il se rétablissait de sa blessure, soigné par le chirurgien Bardou, son prisonnier, et se ravissant à l'aimable diversion qu'apportait dans sa rude vie de partisan la présence de Mme de Monsorbier. Quand, par un paysan fidèle, on apprit que la retraite du Val de Morière était connue des bleus, que, fixé à Machecoul pour donner la chasse à La Cathelinière toujours guerroyant isolément dans la région de Paimbœuf, le général Haxo préparait une expédition contre le monastère jusqu'alors indemne de toute incursion, Charette s'en remit à sa nouvelle amie de la désignation d'un autre refuge. Elle opta pour la forêt de Gralas, distante de dix lieues et qu'on ne pouvait, il est vrai, atteindre qu'au prix de longs détours, mais où l'on était assuré d'un abri presque inviolable.

4 ou 500 cents hommes étaient restés groupés autour de Charette pendant son séjour à l'abbaye ; le 19 janvier quoiqu'il soit incomplètement guéri et porte encore le bras en écharpe, il les emmène vers la forêt de Touvois ; à peine a-t-il quitté le Val que les soldats de Haxo y arrivent ; le couvent est vide ; privées de la protection de Charette, les réfugiées qui l'occupaient ont gagné les landes proches et s'y cachent ; 6 ou 7 vieilles religieuses seulement, ayant refusé d'abandonner leur pieux asile, sont impitoyablement massacrées. Elles expient le crime d'avoir hébergé Charette ; lui, une fois de plus, échappe aux adversaires qui, depuis si longtemps le pourchassent ; sa bande, même, s'est déjà grossie : entre le Val et Touvois, il a rencontré Hyacinthe de la Robrie, qui le cherchait et qui, échappé au massacre de Noirmoutier, lui amène 2 ou 300 maraichins bien armés. D'autres paysans chassés de leurs hameaux, car l'ennemi est partout, apprenant que M. de Charette a reparu, viennent se rallier à lui pendant son court séjour dans la forêt de Touvois ; un millier d'hommes le suivent quand il quitte ce gîte où les ressources font défaut. La neige couvre la terre ; l'hiver est rude, les nuits sont glaciales ; l'eau-de-vie, le vin, le pain même manque à la misérable armée vendéenne, errante dans ce pays dévasté. Après la forêt de Touvois, celle de Grand'Lande l'abrite durant trois ou quatre jours ; la faim l'en chasse : il faut se ravitailler ; Charette par les longues nuits traîne sa troupe défaillante, mais docile ; on suit la rive gauche de la petite Boulogne, afin d'éviter la traversée de Palluau ; on parvient à Aizenay que sa garnison évacue sans combattre, mise en fuite au seul aspect de ces brigands faméliques, résolu à tout pour se procurer de quoi manger. Mais ce n'est qu'une lieue plus loin, à Maché, qu'on trouve du pain en suffisance. Retour à Aizenay puis marche vers Beaulieu-sous-la-Roche où l'on surprend 200 soldats de la République occupés à dépecer et à cuire des viandes de boucherie ; les brigands se ruent en furieux,

massacrent la majeure partie des bleus, dispersent les autres, se jettent sur les victuailles, mangent à leur faim qui est grande, et, ragaillardis, quittent le bourg, emportant tout ce qui reste de provisions et deux caissons de poudre.

Ce jour-là, qui était le 1er février, Charette reçut d'un messenger qui l'avait découvert à grand'peine, l'avis que les colonnes infernales ravageaient la Haute-Vendée ; Henri de la Rochejaquelein était mort, le 28 janvier, frappé d'une balle aux environs de Cholet ; le garde-chasse Stofflet lui succédait dans le commandement des rassemblements de la région ; Sapinaud de la Rairie ancien officier au régiment de Foix, neveu du Sapinaud qui avait figuré l'année précédente à l'armée de Royrand, ayant recruté un millier d'hommes, souhaitait se réunir à Charette ; mais, ne sachant où le rejoindre, il l'attendait dans la forêt de Gralas. Charette se décide aussitôt ; comme il se trouve dans le pays du vieux Joly, toujours indépendant et boudeur, il lui propose de grouper leurs forces ; Joly, sentant le danger de son isolement à l'extrémité du pays révolté, consent, cette fois, à suivre son rival ; c'est un millier d'hommes, dispos et bien armés, dont Charette renforce sa troupe. Une marche de nuit de huit lieues, par Belleville et Saint-Denis-la-Chevassse le porte dans la matinée du 2 à Chauché où les 800 hommes de Sapinaud sont aux prises avec la division Grignon. Charette, sans permettre aux siens de souffler, les jette dans la bataille et, comme on l'a dit, gagne la victoire.

Tranquille du côté de Grignon, qui, de quelque temps au moins ne se risquera plus à paraître, Charette doit faire face à d'autres menaces : de toutes parts s'avancent vers lui les troupes républicaines : Duquesnoy, l'un des vainqueurs de Wattignies, est à Montaigu avec une partie des 10.000 soldats amenés de l'armée du Nord ; Haxo, l'intrépide Mayençais, le vainqueur de 'Noirmoutier, est à Machecoul ; Dutruy occupe les Sables-d'Olonne, le général Bard commande Luçon et Fontenay ; tous ont reçu de Turreau l'ordre de former 8 colonnes pour cerner Charette, lui fermer l'accès des côtes et le repousser vers l'ouest dans la direction des 12 colonnes descendant de la Haute-Vendée. Le plan est de resserrer le cercle qui déjà se ferme autour du grand brigand ; il est recommandé aux 30.000 hommes qui s'avancent contre lui de traverser le pays de part en part en ne laissant pas un hameau, un bois, une lande inexplorés, de tuer, d'incendier, de détruire tout, d'enlever les approvisionnements de denrées, le blé, le bétail, le fourrage, de l'isoler enfin sur le sol nu du pays dévasté et de le forcer à merci. Rêve de fou ou d'ivrogne imposé comme conception générale à des chefs qui, pour l'honneur de l'armée, obéiront, mais à contre-cœur.

Comment se défendre contre tant d'ennemis ? Par quel prodige de stratégie, bloqué sur un terrain de 12 lieues carrées et qui se rétrécit à chaque heure, Charette va-t-il échapper aux traqueurs qui l'enserrent ? Le plus urgent est de former un camp retranché qui sera sa base d'opérations ; il pense à Legé, dont la situation sur une hauteur, à la rencontre de plusieurs chemins, est favorable, et, après sa victoire de Chauché, il marche, avec Joly et Sapinaud, à la conquête du bourg où, huit mois auparavant, lui a souri la fortune. Legé n'est en ligne droite, qu'à 6 lieues de Chauché ; pour y parvenir en évitant de se heurter à quelque détachement républicain, il en faudra parcourir plus de 12, descendre jusqu'à la Roche-sur-Yon, remonter au Poiré-sur-Vie, puis aux Lucs. Le 6 février seulement on est devant la place, gardée par deux bataillons d'infanterie et un détachement d'artilleurs. Le bourg, d'ailleurs, est en ruines, et, en manière de trophées, pourrissent, le long de l'enceinte, un grand nombre de cadavres rangés **avec une symétrie barbare**. Ce spectacle hideux enflamme la fureur des Vendéens, leur assaut est irrésistible ; les bleus s'enfuient épouvantés, poursuivis, le long de la

Logne, jusqu'au moulin Guérin, — plus d'une lieue ; — ils sont acculés à la rivière et massacrés sans merci : des 800 défenseurs de Legé, 60 seulement échappent à la tuerie. Joly se montre d'une audace et d'une bravoure impitoyables ; un de ses fils, qui sert dans sa bande, tombe mort au cours de l'action ; presque au même instant le frère de ce jeune homme, enrôlé dans l'armée républicaine est, lui aussi, mortellement frappé. En apprenant son double malheur, Joly, s'évanouit ; quand il revint à lui, ce fut pitié d'entendre sangloter cet homme si rude, si dur, si cruel même ; on lui amena deux petits tambours républicains prisonniers, deux enfants, pour lui demander si, par manière de représailles, il voulait les tuer. — **Eh ! à quoi bon**, répondit le malheureux, suffoquant, **leur mort ne me rendrait pas mes fils**.

Les Vendéens, maîtres de Legé, refusaient de s'y maintenir tant était répugnant le méphitisme de l'air, empoisonné par l'odeur des cadavres. C'était l'époque où le courageux abbé Gillier, déjà cité au cours de ce récit, et qui, desservant insermenté de la paroisse, vivant caché quand les bleus occupaient la localité, pour paraître seulement lorsque Charette s'en emparait, écrivait sur le registre de catholicité qu'il tenait secrètement au risque de sa vie : **Les recherches dans les forêts, gîtes, etc., furent presque continuelles pendant ce mois** (février 1794).... **Les peuples les plus barbares semblaient être venus dans ces parages ; plusieurs personnes furent brûlées vives, des femmes enceintes égorgées et leurs enfants portés au bout des baïonnettes**. En ce même mois de février, on fusilla au bourg de Legé, 70 ou 72 hommes des paroisses de Falleron, Touvois, etc. qui se croyaient en sûreté chez eux, ayant rendu les armes d'après la promesse qu'on leur avait faite de les laisser sans les inquiéter. Bientôt le prêtre proscrit viendra, en cachette, bénir un nouveau cimetière. C'est le troisième depuis le début des troubles !... Comme, après leur victoire du 6 février, les soldats de Charette négligèrent d'inhumer les 800 morts de la journée, l'endroit devenait intenable ; on alla donc cantonner à deux lieues du bourg empesté, au hameau de la Bénate, emmenant l'artillerie, les voitures de pain et de farine et les caissons de poudre conquis sur les bleus, et dont on perdit une partie au passage de la Logne grossie par le dégel. Le lendemain, 7 février, on s'enrichit encore d'un convoi de grains, — 28 charrettes, une centaine de bœufs servant d'attelages et 23 chevaux ; puis, traînant à sa suite ce butin, qui ralentissait sa marche, la petite armée royaliste se dirigea vers Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, projetant dit-on une expédition vers Machecoul. Mais les troupes républicaines sillonnent le pays ; il est plus prudent de se cantonner dans le promontoire formé par le confluent des deux rivières, la Logne et la Boulogne, et Charette revient vers Saint-Jean-de-Corcoué pour franchir le premier de ces deux cours d'eau ; le 10, il pousse jusqu'à Saint-Colombin, village situé sur le grand chemin de Nantes et là il se heurte à la colonne de Duquesnoy, formée des braves soldats de l'armée du Nord. Bataille. Joly qui commande l'avant-garde vendéenne perd du terrain ; son recul met la panique dans le gros de la troupe ; elle se débande, s'enfuit vers la Logne, qu'elle repasse en désordre et ne s'arrête qu'à la Limouzinière. Les bleus de Duquesnoy sont venus là ; le bourg est dévasté ; 100 cadavres de femmes et d'enfants sont étendus dans les rues. N'est-ce pas à cet endroit que les brigands ramassèrent deux petites filles encore vivantes ? Charette et Couëtus les adoptèrent ; elles furent mises en nourrice et survécurent à la Révolution sous les noms de leurs deux sauveurs ;

A l'affaire de Saint-Colombin, Charette a perdu 400 hommes ; il a dû enterrer ses canons pour les dérober à l'ennemi ; pourtant son armée, renforcée des bandes de Sapinaud, de Couëtus et de Joly, compte encore à peu près 3.000

hommes ; mais que de blessés et de malades ! Combien de traînards et d'éclopés restent en route ! Les marches sont encore alourdies par une queue de paysans sans asile, qui, pour fuir les atrocités des colonnes infernales, se traînent à la remorque de Charette ; dans cette cohue lamentable, beaucoup de femmes ; plusieurs ont ramassé, dans les villages abandonnés, de vieux fusils, des broches, des faux, des piques, pour se défendre en cas de mauvaise rencontre. Il faut nourrir tous ces fuyards, et quelles disputes aux cantonnements du soir, autour des sacs à pain et des dépeceurs de viande ! Nul des contemporains n'a pensé à tracer le tableau de ces campements misérables, de ces cuisines improvisées, des entassements de dormeurs harassés entre des murs en ruine, sous des charpentes carbonisées ; et l'on n'imagine pas ce que pouvaient être, dans ce pays sans ressources, les randonnées et les haltes de cette horde geignante et angoissée.

Charette, dont l'énergie ne faiblit pas, la conduit dans la nuit du 10, jusqu'à la Grolle, hameau de quelques maisons caché dans un dévallement, au bord de l'Issoire ; le 11 il descend à Saligny ; où va-t-il ? Il ne sait pas ; il n'a plus de but, sinon celui d'éviter les rencontres avec les bleus. Comment ceux-ci perdent-ils sa piste ? Sa longue et lente phalange doit pourtant laisser sur les routes des traces de son passage. A Saligny, excédé de ces évolutions toujours vaines et de ces tournolements continus, Sapinaud décide de retourner dans le Haut-Poitou ; ses hommes ne s'entendent pas avec ceux de Charette ; lui-même est mécontent des procédés despotiques du général ; il va donc le quitter et déjà sa troupe s'apprête à le suivre quand arrive un envoyé de Stofflet qui, depuis la mort de La Rochejaquelein, a pris le commandement des royalistes angevins et s'évertue à reconstituer, du côté de Maulévrier, une petite armée. Cet émissaire est Poirier de Beauvais, ancien magistrat promu par Stofflet général d'une artillerie qui n'existe pas encore ; il a traversé, déguisé en paysan, 15 lieues de pays infestés par les bleus. Depuis quatre jours il erre dans la région de la Rocheservière, sans parvenir à joindre Charette ; il l'a trouvé enfin guidé par le mugissement lugubre des cornets à bouquin qui, le matin, sonnent la diane des maraichins. D'abord Poirier écoute les griefs de Sapinaud, prêt au départ ; puis il scrute les soldats de Charette qui lui font mauvaise impression, **peu nombreux, mal vêtus, décharnés** ; à la fin de la journée, seulement, il obtient un entretien avec le général qui le reçoit avec hauteur ; Poirier en arrive pourtant au but de sa mission : la réunion de toutes les forces royalistes en une seule armée ; il insinue que la place de généralissime reste vacante depuis la mort de La Rochejaquelein : Charette s'observe, allègue qu'une telle situation **est au-dessus de ses forces** ; pourtant il est visiblement flatté et il est convenu que, dans six semaines, il se rapprochera de Montaigu pour s'unir à Stofflet ; jusqu'à cette époque il se propose de continuer ses refuites et ses contremarches **pour dérouter les républicains**. Sur quoi Poirier le quitte et Sapinaud prend avec ses hommes le chemin de l'Anjou.

Voilà donc la débile légion des Paydrets demeurée seule aux prises avec les 20 armées que la République lui oppose, car Joly boude une fois de plus et fausse de nouveau compagnie à celui qu'il ne veut pas considérer comme son chef. Combien demeurent auprès de Charette ? 500 peut-être, encombrés d'un millier de traînards. Nul espoir de vaincre ; mais, non plus, nulle dispersion possible. Le chef, lui, trouverait bien le moyen de gagner la côte, de se jeter dans quelque barque et de se réfugier aux îles anglaises ; mais une telle pensée n'effleure même pas son esprit ; que deviendraient sans lui ses chers brigands auxquels il a juré de périr plutôt que de les abandonner ? Il consent, — il le leur dit souvent,

— à ce qu'ils meurent bravement, les armes à la main, en révoltés, mais non en lâches, égorgés dans quelque repaire où ils se tiendraient cachés. D'autre part il sent l'urgente obligation de leur procurer du repos ; mais où s'arrêter pour les laisser reprendre haleine, sur cette terre de Vendée qui est la leur et où ils sont traqués comme des fauves ? N'importe ; la question n'est pas de savoir où l'on ira, mais d'aller, sans cesse ni repos, afin de rompre la chasse de l'ennemi. On retourne donc vers la Rocheservière pour atteindre la forêt de Touvois où l'on s'embusque ; car la seule chance d'avoir du pain et de la poudre est de surprendre un convoi ; or on est là tout près de la route de Legé à Machecoul qu'empruntent les charrois militaires, et, le jour même, on est pourvu : 22 voitures chargées de blé sont enlevées aux bleus ainsi que 4 camions de munitions de guerre. Sur les voitures on charge les blessés, les malades, les femmes trop lasses pour suivre la colonne et l'on s'éloigne prestement pour s'enfoncer dans le ravin de la Loisillère ; on traverse le hameau de la Benate où l'on a cantonné huit jours auparavant, et, par Saint-Étienne-de-Corcoué, le Gué-Bifou, Saint-Philbert-de-Bouaine on atteint l'immense lande qui, formant plateau, domine les deux vallées de l'Issoire et de l'Ognon. Là on est garanti contre toute surprise ; la nappe de broussailles et d'ajoncs épousant les ondulations du terrain y réserve des fourrés où peut disparaître une foule, et l'on y dispose des bestiaux que les paysans des villages voisins ont abandonnés dans ce désert pour les soustraire aux confiscations.

Les misérables bandes de Charette se refirent un peu par un séjour de douze jours dans cette jungle, si l'on se défatigue à vivre sans abri, couché sur le sol, par les pluies et les brumes de février. Pour beaucoup cependant, c'était le bien-être, par comparaison aux interminables marches sur les routins bourbeux ; Charette projetait de laisser là sa troupe au repos jusqu'à la saison meilleure ; le vieux Joly, tracassé du côté de Venansault par l'aimée des Sables, vint le rejoindre et semblait s'accommoder de ce campement de fortune, quand, le 25, fut signalée, du côté du Breuil, une colonne républicaine qui paraissait se diriger vers la lande ; presque au même instant une autre était aperçue arrivant par le Gué-Bifou et Saint-Philbert-de-Bouaine. Le bivouac des royalistes a été repéré et indiqué à Turreau : celui-ci a donné aussitôt l'ordre aux divisions de Duquesnoy et de Cordelier d'opérer leur jonction ; Haxo, à Legé, soutiendra leur mouvement. Turreau, sûr cette fois de la victoire, est venu de Nantes pour attacher son nom à la prise certaine de Charette : deux représentants du peuple, Prieur et Garrau, sont conviés à la fête.

La lande est cernée de toutes parts, sauf du côté de l'est où le cours de l'Ognon rend impossible la fuite des brigands. Les troupes de Duquesnoy prennent leurs positions de bataille, non sans peine, car le terrain broussailleux se prête mal à la manœuvre. Elles avancent pourtant, effectuant leur mouvement d'enveloppement ; les Vendéens semblent les attendre, par bravade ; on distingue, au-dessus des broussailles, dans lesquelles les hommes sont évidemment embusqués, leurs chefs à cheval, reconnaissables aux grands panaches blancs ; on peut aussi juger du peu d'étendue de leur ligne, par les drapeaux fleurdelisés qui flottent effrontément comme en un jour de parade. Turreau même, s'il faut l'en croire, éprouve la satisfaction d'entrevoir [Monsieur Charette en personne à la tête de quelques tirailleurs masqués par une haie](#). C'était la première fois qu'il l'apercevait..., et ce fut aussi la dernière. Les tambours battent la charge ; l'infanterie républicaine se lance ; une fusillade nourrie l'arrête à la hauteur du hameau de Géneton ; mais elle reprend son élan, parvient, sans plus de résistance aux premières maisons du village de Montbert.



Là coule l'Ognon.... Plus un brigand ; les chefs empanachés, les drapeaux blancs, les voitures, les blessés, les femmes, les malades, les traînants, les chevaux, les bœufs, les tirailleurs, tout a disparu. Turreau remenant ses deux proconsuls, très déconfits, regagna Nantes où il rentra sans triomphe ; le 27, il écrivait : *J'ai cru atteindre Monsieur Charette ; mais il a refusé le combat et n'a eu que le temps de se sauver à toutes jambes*, et, le jour suivant, en annonçant son échec au ministre, il s'inquiétait de savoir si cette prouesse à rebours *n'ébranlerait pas sa situation*, encore qu'il essayât d'exposer la chose sous un aspect présentable : *Mes soldats ont donné la chasse à l'escorte de ce scélérat et un détachement de cavalerie l'a poursuivi quelque temps*.

De fait, Charette était loin ; par un de ces miracles d'activité où il excellait, il avait évacué la lande en moins de deux heures ; tandis qu'il leurrait l'ennemi par le mouvement de ses drapeaux et de ses cavaliers, toute sa bande filait par le pont de Montbert, dont il restait le dernier à défendre les approches, pour ne disparaître à son tour que lorsque tout le monde fut en sûreté ; le soir même il s'arrêtait à Saint-André-Treize-Voies, pour s'enfoncer dans la tortueuse vallée de la Boulogne, traverser le double village des Lucs, et se fixer, le 26, aux landes de la Vivantière, qui s'étendent de Saligny à Beaufou. En arrivant là, il apprit la fin d'un de ses premiers lieutenants, La Cathelinière, qui, bien que moins indocile que Joly, s'était tenu presque toujours à l'écart, bataillant isolément du côté de Saint-Père-en-Retz. C'était un brave, *longtemps échappé au danger des batailles*. Blessé enfin de deux balles au bas-ventre, il s'était retiré à Frossay. Les bleus visitèrent le village ; l'un d'eux voulut attraper une poule qui se réfugia sous un pressoir ; le soldat l'y poursuivit, étendit la main pour prendre-la bête, rencontra une jambe d'homme et découvrit *un brigand à longue barbe et aussi sec qu'un morceau de bois* : c'était La Cathelinière. On le conduisit à Nantes où il allait bientôt mourir sur l'échafaud.

La fin de ce partisan faisait disponibles les troupes républicaines que sa présence avait jusqu'alors retenues dans la-région de Paimbœuf ; elles allaient grossir encore le nombre des bataillons lancés à la poursuite de Charette, qui, à bout de forces, attendait le coup de grâce dans les landes de la Vivantière. Son maigre effectif diminuait tous les jours ; les, hommes qui lui restaient fidèles souffraient de l'hiver et de la faim : les villages de Beaufou, des Lucs, de Saligny, voisins, de la lande, ruinés par les fréquents passages de Haxo et de Duquesnoy, ne fournissaient aucune subsistance ; les malheureux Vendéens en étaient réduits à porter sur eux dans une sorte de giberne, une petite provision de blé qu'ils écrasaient entre deux pierres, de façon à le transformer en pâte et qu'on cuisait sur des tuiles chaudes. Les barbes longues, les mines hâves, les vêtements en loques, les privations, le découragement, donnaient à cette troupe errante un aspect à la fois hideux et terrifiant.

Le 5 mars, dans la matinée, un paysan accourt criant : *Les bleus, monsieur Charette, voilà les bleus !* Presque aussitôt l'avant-garde de la division de Haxo, commandée par l'adjudant général Aubertin, apparaît au fond de la lande, venant des Lucs et s'avançant vers le moulin de la Martinière. Au même moment, du chemin qui vient de Beaufou et conduit au hameau de la Vivantière, débouche une autre troupe armée : celle-ci n'a pas l'uniforme républicain ; elle se compose de paysans, de Paydrets, et Guérin la conduit ; — Louis Guérin, *la terreur des bleus*, le principal lieutenant de La Cathelinière. Privé de son chef, il s'est mis à la recherche de Charette ; il marche depuis trois jours, avec ses 400 braves. Il les jette avec tant de fureur sur la troupe d'Aubertin, qu'elle recule ; les soldats de Charette, subitement réconfortés par l'arrivée et par l'exemple de



ce renfort tombé du ciel, courent à leurs armes, se glissent dans les broussailles d'où ils fusillent sans répit, selon leur tactique habituelle, la division de Haxo qui a pris position au moulin des Landes ; ils la débordent sur la gauche, Guérin l'assaille sur la droite, Charette la pousse au centre, et l'attaque est menée avec une rage si désespérée, que les 4.500 bleus, sous le déchaînement acharné de ce millier de forcenés, perdent pied, rompent leurs rangs, se dispersent. Refoulés du chemin de Legé par lequel ils sont arrivés, bousculés, en déroute dans les chemins creux qui serpentent de la Jaumerie au Fief-Gourdeau, ils tombent par centaines sous la fusillade des Vendéens qui les poursuivent à l'abri des haies ; les femmes elles-mêmes, exaspérées, se ruent à la sanglante pourchasse ; elles tuent à coups de piques, elles assomment à coups de pierres, et, durant près de 2 lieues, dans ce dédale de routins tortueux et de sentiers inconnus où ils s'enfoncent, l'affreux massacre des bleus se poursuit jusqu'aux abords de Legé ; Haxo parvient enfin à faire tête à cette meute frénétique. Charette rallia ses gens et disparut avec eux dans les profondeurs des fourrés ; il les traîna, malgré leur épuisement, à 4 lieues de là, dans l'étroite vallée de la Vie, et s'arrêta lui-même, avec Guérin et ses officiers, au château de Pont-de-Vie, vieille mesure féodale, flanquée d'une jolie tourelle en poivrière, qu'on voit encore au bord du chemin qui va des Lucs au Poiré.

Et la randonnée harcelante recommence. Le 7 les Vendéens sont devant la Roche-sur-Yon, d'où les repousse une colonne républicaine : ils fuient en débandade vers Maché ; repassent en marche forcée à Beaufou, à Saint-Sulpice-le-Verdon, aux Brouzils, cherchant peut-être à s'enfoncer dans la forêt de Gralas. Haxo s'accroche à leur poursuite, les perdant, courant là où ils sont signalés, les apercevant quelquefois, croisant le plus souvent sans les voir la route qu'ils viennent de traverser, passant à cent pas d'eux tapis dans quelque boqueteau, les croyant devant lui quand ils sont derrière, ne leur laissant pas un répit, et aussi brûlant les moulins où les brigands pourraient se ravitailler, les villages où ils trouveraient abri, tuant tout ce qu'il soupçonne de connivence avec eux ; **ni le sexe ni l'âge ne sont des motifs de clémence**. Quoique, forcé d'obéir à Turreau, Haxo s'y résigne plus qu'il ne s'y complait, et s'efforce de maintenir une discipline sévère chez ses soldats, humiliés comme lui de la tâche imposée. Turreau l'a menacé de la colère du Comité de Salut public, c'est-à-dire de l'échafaud, s'il ne réussissait pas à capturer Charette ; mais Haxo réplique vertement : **Ce n'est pas une chose aisée de trouver un tel homme, encore moins de le combattre ; il est aujourd'hui à la tête de 10.000 hommes, et, le lendemain, il erre avec une vingtaine de soldats. Vous le croyez en face de vous ; il est derrière vos colonnes ; il menace tel poste dont il est bientôt à dix lieues....** Des Brouzils, Charette est retourné aux landes de Bouaine ; Haxo compte l'y cerner, manœuvre en conséquence ; mais le fugitif échappe en traversant, avec toute sa bande, la Boulogne à la nage ; Haxo guette encore au Pont-James, que Charette est déjà près du Val de Morière, au hameau de la Rivière, où il s'arrêta le 18 mars. L'adjudant général Aubertin qui, depuis quinze jours, erre à la recherche de son chef, se trouve tout à coup, le 19, en présence du campement vendéen : **trois ou quatre cents f... gueux, une quinzaine de cavaliers et quelques femmes, le tout armé et placé en bataille sur un terrain difficile à aborder**. Il attaque cependant, débusque de leurs ajoncs les brigands qui, **abandonnant fusils, fourches, bâtons, piques et généralement tous leurs sabots**, s'enfoncent dans la forêt de Touvois où Aubertin renonce à les suivre ; il incendie le hameau de la Rivière, coupable d'avoir donné asile à Charette, et va se mettre en observation aux environs de Legé.

Haxo cependant a de nouveau traversé tout le pays, de Pont-James, aux portes de Nantes, jusqu'à Maché, au sud de Palluau ; quand il arrive à Maché, Charette, qui l'a précédé, n'y est plus. Il se dirige avec un millier d'hommes vers la Roche-sur-Yon, dans l'espoir de trouver enfin un bourg où ses soldats pourront passer, sans alerte, une nuit de repos. Il traverse Beaulieu-sous-la-Roche, Landeronde, et descend jusqu'au bourg des Clouzeaux ; Joly qui l'a rejoint avec 2 ou 300 paysans, assure que ce village, mal pourvu de provisions, n'a pas encore été incendié ; comme il a encore quelques, cavaliers, il les envoie en éclaireurs ; mais à peine se sont-ils éloignés qu'on les voit revenir au grand trot : les bleus sont là ! Impossible de reculer, il faut livrer bataille : on prend en hâte les dispositions de combat, Charette tiendra la droite, Joly occupera la gauche et Guérin se placera au centre. L'affaire s'engage par une ruée des dragons républicains qui font plier les hommes de Joly ; mais ceux-ci se reforment et refoulent les cavaliers bleus ; en se retirant ils vont donner dans deux bataillons d'infanterie, que Haxo lui-même entraîne, et ils y jettent la confusion. Toute la ligne vendéenne s'ébranle et se jette avec une impétuosité sauvage sur les fantassins ennemis ; la mêlée est furieuse ; on s'égorge, **on se prend aux cheveux** ; Charette, avec sa petite bande armée de piques et de bâtons, enfonce la gauche des républicains, qui cèdent à son élan. Haxo remet ses hommes en ligne, les exhorte à la résistance : **Lâches ! Où fuyez-vous ? Charette est battu !** Mais les bleus reculent encore, jettent leurs armes, c'est la déroute. Haxo se résigne à les suivre, espérant les reformer plus loin ; son cheval tombe ; il se dégage tout en sang, frappé lui-même de deux balles ; aux Vendéens qui l'entourent, il apparaît, terrible encore, avec **sa taille gigantesque, ses cheveux tout blancs, sa force d'Hercule**. Malgré ses blessures, il s'est mis debout et pare les coups d'un furieux moulinet de son sabre. On lui crie de rendre les armes : **Non ! Canailles !** Un des cavaliers de La Robrie, — Arnould, de la division de Belleville, — l'abat d'un coup de feu ; à terre, Haxo menace, se défend encore, et expire enfin glorieusement. Parmi ses soldats qui l'avaient abandonné, le bruit circula qu'il s'était achevé lui-même d'une balle de son pistolet ; mais les témoins de sa mort infirment cette légende. Si l'on en croit la tradition locale, Haxo aurait reçu le coup mortel entre la sortie du bourg des Clouzeaux et l'emplacement de la gare actuelle ; certains, il est vrai, prétendent que ce fut un peu plus loin, à l'endroit où s'élève un vieux genévrier entouré de ronces, visible de la ligne du chemin de fer ; selon d'autres, cet arbre marquerait la fosse où l'on inhuma, non seulement le général, mais toutes les autres victimes de la bataille. La Convention décréta qu'une colonne serait élevée au Panthéon à la mémoire de ce brave dont la fin consterna l'armée républicaine. Charette, dès la victoire assurée, avait entraîné ses troupes vers les furrés et les landes au fond desquels il se savait inattaquable. Passant non loin d'Aizenay, où s'était prudemment tenu Turreau pendant le combat, il traversa le Poiré, les Lucs, et ne s'arrêta, vers le soir qu'à 7 lieues du champ de bataille. Au hameau de la Bésilière, où il cantonna, on discutait, la nuit venue, les événements de la journée : **Ah ! dit-il, c'est bien dommage d'avoir tué un si brave homme !** Et comme Joly et Guérin se disputaient à qui aurait le cheval du vaincu, Charette se détourna, et l'on vit des larmes couler sur ses joues.

#### IV. — RAVAGES

Charette était délivré des deux plus opiniâtres de ses adversaires : Haxo et Duquesnoy. Celui-ci avait exécuté les ordres de Turreau avec passivité, mais aussi avec une répugnance qu'il ne pouvait dissimuler, tant il éprouvait de dégoût du rôle imposé au vainqueur de Wattignies : le ton de ses rapports au général en chef indique en quel mépris il tenait ce supérieur : i indigne et son programme de dévastation : Tu ordonnes de tout tuer ou incendier ; pour ma part, j'estime que j'ai détruit 3.000 hommes.... Les autres ont purgé le pays, de sorte que tout ce qui reste aujourd'hui dans la Vendée est levé contre la République. Cette population, n'ayant d'autre perspective que la famine et la mort, se défendra encore longtemps en évitant continuellement les forces armées ; elle y réussira toujours dans ce pays fourré qu'elle connaît parfaitement. Le brûlement que nous avons fait a laissé le pays sans vivres et sans fourrages, et je te certifie que la cavalerie ne peut y trouver d'autre nourriture que l'herbe verte qu'elle pourra paître. Les routes sont si mauvaises que les voitures n'y peuvent rouler ; de manière que tu feras périr ta cavalerie et que tu réduiras à rien ton infanterie.... Turreau qui n'aime pas la contradiction, fait de son mieux pour envoyer ce raisonneur à la guillotine : il dénonce au ministre la conduite coupable de Duquesnoy qui n'a pas peu contribué à entraver les mesures révolutionnaires si sagement adoptées ; il n'a cessé ; de ridiculiser les ordres que je lui ai donnés, d'avilir l'autorité que tu m'as confiée ; et il insinue, en vue du réquisitoire que bâclera Fouquier-Tinville : on peut accuser ce général d'avoir refusé de prendre les seules dispositions qui pouvaient anéantir l'armée de Charette et le livrer lui-même. Carnot sauva de l'échafaud Duquesnoy qui fut envoyé à Rennes où il échappait à la vengeance de son chef.

Haxo mort et Duquesnoy évincé, les autres commandants des colonnes infernales n'étaient pas à craindre ; Grignon, Cordelier, Boucret, Dutruy, non plus que Huché, choisi par Turreau pour compenser la perte de Haxo, ne sont redoutables que pour les paysans sans défense, les femmes et les enfants : car c'est une constatation digne d'être notée de voir combien vite une armée de soldats naturellement courageux et résistants se gangrène et se corrompt lorsqu'elle est livrée à des chefs qui ne lui donnent pour consigne que le pillage et la dévastation. L'héroïque armée de Mayence a fondu sous la tutelle de Turreau ; la guerre civile a fait des Chasseurs de Kastel, homériques naguère lorsque Kléber les conduisait, une troupe indocile et démoralisée ; ils disent tout haut qu'ils ne veulent plus se battre : lors de la récente attaque de Legé par Charette, les soldats du commandant Ducasse ont lâché pied dès le premier coup de feu. En une autre circonstance, Grignon, sur ses 1.500 hommes, n'en trouve pas 20 qui consentent à marcher sur l'ennemi. On voit des républicains bien armés fuir devant un rassemblement de paysans dont la plupart n'ont pas de fusils. Dubois-Crancé écrit : Nos soldats ont peur des brigands comme les enfants craignent les chiens enragés ; l'adjudant général Dusirat renchérit : le cri *Voilà les brigands* inspire une telle terreur à mes hommes que, même derrière des retranchements ils éprouvent l'effet de ces termes magiques... s'il y a quelque lieu au monde où la terreur est à l'ordre du jour... c'est dans quelques bataillons de ma colonne ; et Turreau lui-même est obligé de convenir que tel soldat serait bon à l'armée du Nord ou du Rhin, à qui le nom seul de brigands inspire une peur dont rien ne peut le faire revenir. La principale cause de cet effroi dont j'ai vu saisir des bataillons entiers est dans la certitude qu'on ne fait

pas de prisonniers et que le soldat est sûr, s'il tombe aux mains des rebelles, d'être tué et souvent de la manière la plus cruelle.

Si les troupiers de la République ont si grande frayeur de la mort, c'est que le pillage les a enrichis ; quand ils ne possédaient rien, ils ne craignaient pas d'exposer leur vie, — ils l'ont prouvé en maintes occasions ; — maintenant c'est leur butin qu'ils risquent de perdre, et ils y tiennent : il y en a qui portent sur eux plus de 50.000 francs ; ceux qui s'estiment assez riches disparaissent au premier détour du chemin ; d'autres feignent des maladies pour quitter l'armée. Un rapport dit : Si l'on fouillait tous les caissons on y verrait un butin immense... cela gagne à un tel point que l'on n'est plus maître des militaires ; nos déroutes en sont les effets. On a vu des bleus couverts de bijoux et faisant en tout genre des dépenses d'une prodigalité monstrueuse ; l'un d'eux fut trouvé porteur de 36 anneaux de femmes ; les généraux des colonnes infernales ont fait de cette guerre un objet de spéculation ; ils ont favorisé le pillage pour couvrir celui qu'ils faisaient eux-mêmes, et se faire de leurs complices autant d'appuis contre les dénonciations.

Voilà pourquoi on égorge, on ravage, on brûle. Heureusement l'armée de Turreau n'est pas l'armée française ; c'est un ramassis d'étrangers, de vagues vainqueurs de la Bastille, de héros à 500 livres, de sans-culottes échappés aux jacobinières les plus louches. Avant que six mois soient écoulés, la France, ayant recouvré son bon sens, reniera tous ceux qui auront pris part à cette dégradante campagne. Aucun des généraux qui servirent sous les ordres de Turreau n'aura une place dans les fastes de notre histoire ; tous, même les plus braves, tels que Duquesnoy, seront inexorablement chassés de l'armée.. sauf Turreau lui-même, qui deviendra grand officier de la Légion d'honneur, baron de l'Empire, chevalier de Saint-Louis sous Louis XVIII et qui, — chose à peine croyable. — sera désigné par le gouvernement des Bourbons pour accompagner la fille de Louis XVI dans son voyage en Vendée !

Pourtant, mêlés à ces profiteurs, se trouvaient d'honnêtes, soldats, retenus dans le rang par l'obéissance passive, mais qui rougissaient de l'emploi fait de leur courage. Le général i" Bard, résolument opposé au plan d'extermination, fut suspendu par Turreau et emprisonné ; le général Alexandre Dumas, père du grand conteur, donna sa démission de général en chef, se déclarant incapable d'en finir avec la Chouannerie ; le général Duval, qui se refusait à massacrer les enfants, devint par là suspect aux représentants du peuple et risqua bravement l'échafaud ; les officiers d'état-major du général Carpentier, fusilleur émérite, prirent le courage de témoigner à leur chef l'horreur qu'ils éprouvaient : Carpentier les fit taire en leur communiquant les ordres de Turreau : *tout incendier, tout tuer, tout massacrer.*

On vit même toute une garnison, celle de Mortagne-sur-Sèvre rédiger et signer une protestation indignée contre ceux qui ont intérêt d'étendre le théâtre du pillage et de la dévastation pour se partager les dépouilles de leurs concitoyens ruinés ; contre l'ivrognerie et l'ignorance crasse de ceux des chefs que la voix publique a frappés de réprobation ; contre la lâcheté de ceux qui craignent que la fin de la guerre ne supprime trop tôt leurs chers appointements ; contre l'atroce iniquité de ceux qui, par les horreurs qu'ils ont commises au nom d'une République essentiellement juste et fondée sur les vertus, sont parvenus à augmenter le nombre de ses ennemis et à changer des citoyens paisibles en rebelles désespérés....

Combien d'autres obéirent le rouge au front et la rage au cœur ; combien jugeaient comme Marceau, qui, félicité par sa sœur après Savenay répondait : **Quoi ! vous voudriez avoir des feuilles de mes lauriers ? Ne savez-vous pas qu'ils sont tachés de sang, de sang français ?... Je veux porter mes armes contre l'étranger ; là seulement sont l'honneur et la gloire !...**

Les plus touchants sont les braves volontaires de 1792 qui, partis d'enthousiasme pour combattre les Prussiens, ont dû suivre ceux de leurs chefs que la Convention dépêche en Vendée. Ils n'osent protester, ces petits ; ils exécutent les consignes ; mais avec quel dégoût ! On a les lettres que l'un d'eux, François-Xavier Joliclerc, adressait à sa vieille maman : il fait partie de la 4e division incendiaire, celle du général Bonnaire : ah ! comme le portrait qu'il trace inconsciemment de lui-même ressemble peu à ce qu'on imagine de ces tueurs farouches, vrais bouchers de femmes et d'enfants, dont la tradition vendéenne garde le hideux cauchemar. Joliclerc a fait à sa patrie le sacrifice de sa vie : **Nos biens et facultés ne nous appartiennent pas, écrit-il, c'est à la Nation.... — Ces principes d'amour pour la liberté, pour la République, ne sont non seulement gravés dans mon cœur, ils s'y sont incrustés et ils y resteront tant qu'il plaira à cet Être supérieur qui gouverne tout....** Joliclerc est esprit fort et parle avec mépris des vices de ces scélérats de prêtres ; mais il est préoccupé d'avoir perdu, en changeant d'habit, son scapulaire : **J'en trouverai un autre. Un souvenir le tracasse : Quand je sortis de chez nous, la clef du coffre me retint par mon habit. J'ai toujours eu de cela comme un mauvais augure. Enfin le voici à Cholet : L'on fait ici le rassemblement de l'armée ; nous allons ravager la Vendée ; nous y allons porter le fer et la flamme ; d'une main le fusil, de l'autre la torche. Hommes et femmes tout passera au fil de l'épée.... Nous avons déjà brûlé 7 lieues de pays. Il y a des soldats qui ont déjà fait leur fortune ; moi je n'ai pas encore pu trouver à changer de chemise. Si l'on excepte ces quatre lignes, il ne parlera guère de ce qu'il voit, de ce qu'il fait ; il devient philosophe : — Le bien ou le mal m'est égal. — Tout le monde se plaint et moi je suis toujours le même. En revanche que de détails précieux sur sa façon de vivre : Vous me demandez si nous avons des poux : est-il possible de n'en point avoir ? Nous couchons 300 dans une église sur quelques bottes de paille, les uns galeux, les autres racheux.... toujours occupés à traquer les bois et les blés pour détruire ces brigands qui nous égorgent du monde tous les jours.... Ils sont environ 1.200 ; il y a au moins 12.000 hommes après eux et on ne peut les trouver.... On se déchire tout, on s'abîme tout, on semble des diables.... Et il décrit à sa mère son costume : Je marche sans bas, dans un pantalon que j'ai fait avec un tablier qui a été trouvé dans la Vendée.... Pas un ami, pas même un camarade intime : Je suis en division avec des hommes que je crois mauvais et méchants, de sorte qu'il me faut être sur mes gardes à toute heure du jour. Jamais, dans ces lettres, un tableau de carnage ou d'incendie ; il garde ces choses pour lui ; sans doute ce bon Français a-t-il honte : Je n'y mets rien que je ne désire qui ne soit connu de tout le monde... Une fois seulement il lui échappe de dire : Si je vous racontais les cruautés qui se sont commises dans la Vendée de part et d'autre, cela ferait dresser les cheveux sur la tête.... Mais il boit, — pour s'étourdir peut-être, — Je bois de bons coups ; je suis fait au vin ; il m'en faut.... Cela revient comme un refrain. Peut-être y a-t-il des consignes qu'on ne peut exécuter qu'étant ivre : Turreau bataille du matin au soir avec Bacchus ; il est toujours saoul, note le représentant Lequinio ; le général Bonnaire a le même vice ; Huché titube en passant la revue de ses troupes ; sa tête n'est jamais à lui les après-midi....**



On songe à Joliclerc en lisant des récits tels que celui de Marie Brard, qu'a recueilli l'abbé Deniaud : tapie sous un buisson, elle voit venir vers elle un bleu qui l'a certainement aperçue : la pauvre fille recommande son âme à Dieu ; le soldat s'approche, lui met la main sur la tête, et lui souffle : **Cache-toi donc mieux !** Bien qu'il ait prononcé ces mots à voix basse, un de ses camarades l'a entendu et lui demande à qui il s'adresse : **Ce n'est rien : j'ai causé tout seul**, et il continue sa marche. Les plus endurcis mêmes sont parfois pris de nausées : un traître, nommé Porchet, a conduit les républicains vers un bois où nombre de brigands sont réfugiés ; tout a été tué, sauf certaines femmes où jeunes filles que les bleus ont **choisies** et qu'ils ramènent à leur cantonnement. Porchet revient avec eux : il marche à côté du général qui a présidé à la boucherie, et celui-ci, soudain révolté du calme de ce misérable : — **Tiens ! dit-il, tu es un sacré gueux ; tu n'en feras pas mourir davantage**, et il lui décharge sa carabine dans le dos. On voudrait citer encore la belle histoire d'Étienne Forestier, tambour dans un bataillon du midi ; il sauva des massacres un grand nombre de prisonniers et surtout de prisonnières ; une entre autres, Marie-Anne Baussant, qu'il épousa, la guerre finie ; le ménage se fixa à Challans, en plein pays de Charette ; et Forestier, quoique ci-devant bleu et tambour-maître des colonnes infernales, vécut honoré et aimé de tous ; son petit-fils est mort, en 1906, après avoir joué, pendant plus de soixante ans, de l'ophicléide à l'église du bourg.

Les rancunes nées des guerres civiles s'effacent vite ; il semble que, de part et d'autre, une sorte de honte réciproque impose le silence et même l'oubli. Trop d'intérêts communs interdisent d'éterniser les ressentiments et, entre fils d'un même pays on ne sait pas haïr longtemps. Qui parcourt la Vendée d'aujourd'hui s'étonne de recueillir si peu de souvenirs des temps révolutionnaires : on s'attendait à ce qu'ils subsistassent du moins à l'état de légendes ; mais non ; de la Terreur on ne parle plus : à Noirmoutier, à Legé, à Machecoul, à Bouin, inutile de questionner un paysan sur les calamités d'autrefois ; il ne sait rien ; on y trouve de rares érudits, prodigieusement instruits-du moindre incident de l'histoire locale ; mais quand on les interroge, ils parlent avec prudence, sans passion, comme à regret. Un touriste, curieux du passé, arrive dans une de ces bourgades que ravagèrent les troupes incendiaires de Turreau et dont toute la population alors présente a été **passée par les armes** ; il cherche quelque monument commémoratif, une croix, une inscription, ou, à défaut d'un cénotaphe, des traditions toujours vivaces de faits si marquants et si proches de nous. Un septuagénaire d'aujourd'hui peut avoir connu, dans sa prime jeunesse, des vieux qui, tout enfants, avaient vu passer M. de Charette conduisant sa terrible bande, ou qui, emportés par une mère affolée échappèrent au tourbillon des colonnes infernales. Rien. Comment de si marquants souvenirs ont-ils pu être si rapidement abolis ? **Deux ou trois cents prisonniers passés au fil de la baïonnette**... voilà une petite phrase qui revient à chaque page dans les rapports des lieutenants de Turreau, aussi bien que dans les aveux des chefs royalistes quand, à leur tour, ils usèrent d'affreuses représailles ; elle occupe une ligne, sans plus ; mais imagine-t-on le tableau qu'évoquent ces dix mots ? Peut-on se faire une idée de ce qu'ils contiennent de désespoir et d'horreur. De ces choses atroces, nul récit : une pudeur égale dans les deux camps, ou peut-être une insouciance invétérée des spectacles tragiques, ont fermé les bouches qui auraient pu raconter. A peine, en quelques endroits, se perpétuent des appellations qui font frémir : celle de **Champ des Martyrs** est fréquente en Vendée ; aux environs de la Gaubretière, — lieu fameux par les tueries que commandait le farouche Huché, un ravin a conservé le nom sinistre de **Vallée des**



*Royards* : — *royer* est un mot patois qui signifie *hurler de douleur*. Non loin de là un champ est encore désigné *Champ des oreilles*... et l'on voudrait ne pas comprendre ce que rappelle pareille désignation. Par bonheur, pas un récit de ce qui s'est passé là.

Sur l'épouvante qu'inspiraient ces abominations, on est mieux renseigné : nombre de survivants ont conté leurs angoisses et décrit l'enfer de leur vie errante. Deux témoignages seulement, entre cent : celui d'une châtelaine et celui d'une paysanne. La châtelaine est la comtesse de la Bouère, celle que Mme de Lescure appelait *sa camarade* ; Mme de la Bouère n'a pas quitté le Bocage vendéen ; elle a vingt-deux ans en 1794 ; c'est une petite blonde, aux traits fins, aux yeux bleus, très résistante et courageuse malgré sa fragile apparence. Trois mois durant elle vit, nouvelle accouchée, dans les bois, dans les champs d'ajoncs, changeant de cache chaque soir, et la nuit venue, alors que les bleus, généralement, se confinent en leurs cantonnements, elle sollicite l'hospitalité de paysans inconnus, tout aussi tremblants qu'elle.

Dès avant le jour, on est sur pied ; les bestiaux abandonnés dans les champs, la prière dite, — et avec quelle ferveur ! — la soupe mangée, chacun se disperse selon son inspiration ; les hommes jeunes vont se poster sur les hauteurs afin de guetter, à l'abri de quelque bouquet d'arbres, les mouvements des incendiaires, pour les fuir ou pour tenter, lorsqu'ils seront passés, d'éteindre le feu. Les femmes, — ayant à redouter plus que la mort, — vont se tapir dans les endroits les plus éloignés des chemins, sous une haie, dans les broussailles ; les grosses fumées qui, à l'horizon, montent des villages incendiés, indiquent à peu près le trajet que parcourent les colonnes ; on s'en éloigne le plus possible ; les genêts ont cela de précieux qu'une personne couchée à même le sol y est invisible à trois pas ; les soldats de la République ne s'y aventurent guère par crainte des coups de fusil qui partent des hautes herbes à bout portant et ne manquent jamais leur but.

On vit donc là tout le jour, blotti sur la terre, enfoui sous les brindilles vertes, ne voyant rien à une toise devant soi. Le sol est boueux, il neige, il pleut ; n'importe ; il faut ne pas bouger ni lever la tête. Le seul bruit qu'on entend c'est celui des tambours ; quand il semble s'éloigner à droite, il recommence à gauche ; et puis, les fusillades, les cris : *Arrête, arrête !* les hurlements de quelque malheureux qui a été surpris et qu'on égorge. Parfois on croit les genêts cernés. C'est alors que les mères serrent plus fortement contre elles leurs enfants, pour être sûr qu'on mourra ensemble. — *Chose étonnante, ces petits êtres comprennent qu'il faut avoir peur, car il n'y a pas d'exemple que leurs cris aient dévoilé la retraite des infortunés qui se cachent.* Les bestiaux eux-mêmes semblent ressentir la désolation universelle ; effrayés par les coups de feu, la fumée et les flammes, ils se groupent en s'agitant et font entendre des beuglements plus sourds et plus prolongés que d'ordinaire.

Ainsi s'écoule la longue journée ; car on ne bougera pas avant la nuit ; avec le crépuscule, les bruits de guerre s'éloignent et c'est le chat-huant qui donne le signal ; son cri lugubre, maintenant devenu plus agréable que le chant du rossignol, annonce l'heure de la délivrance : on ose se mettre debout ; on est tout étonné de constater que la lande silencieuse où l'on se croyait seul, abritait une multitude ; des gens émergent de tous les côtés ; on se groupe ; on s'interroge : *d'où êtes-vous ? — où irez-vous pour la nuit ?* et à la lueur vacillante des incendies, on se met en quête d'un reste de toit, d'un hangar épargné, d'une cave....

L'autre récit fut écrit sous la dictée d'une petite villageoise de quinze ans, Marie Trichet, par l'abbé Faucheron, curé de Beaufou, qui, la guerre finie, consigna les impressions de ses paroissiens : Marie Trichet lui raconta l'incendie de son village de la Bulletière, à un quart de lieue de Beaufou ; les colonnes incendiaires étaient déjà passées dans la région ; le 28 février elles avaient ravagé le bourg des Lucs et massacré 485 habitants sans défense, au nombre desquels 189 femmes et 120 enfants de moins de dix ans. On croyait bien que les bleus ne reviendraient plus, et voilà que une nuit, la petite Marie Trichet est réveillée par un grand coup frappé à la porte de la maison qu'elle habite avec ses parents et ses frères. Mon père dit : *Sauvons-nous, nous sommes perdus !* Je saute à bas de mon lit, attrapant d'une main mon cotillon ; j'ouvre la porte et, nu-pieds, sans regarder derrière, je cours, tant que j'en ai de force, du côté du bourg (Beaufou). Je ne savais pas où j'allais ; j'allais comme une folle. Au près de la Fosse-Noire je tombai en bas à bout d'haleine ; je croyais les bleus après moi. Je regardai et me vis toute seule. Alors je pris mon cotillon et me mis à crier et à appeler ma mère ; mais je ne criais pas bien fort : j'étais si saisie ; ma gorge était si serrée, que j'étouffais.

J'entendais de grands bruits dans le village, puis de gros juréments.... Je vis, du monde accourir de mon côté : c'était mon père avec mes trois frères ; ils avaient pris le temps de mettre leurs culottes ; mais c'était tout.... Il pleurait, mon pauvre père, et mes frères aussi. *Où est-elle ta mère ?* qu'il me dit. Ma mère un peu boiteuse était sortie la dernière de la maison, par la porte du jardin, emmenant avec elle mon petit frère de sept ans.... C'était grand temps car les bleus entraient par la porte de la rue quand elle fermait celle du jardin, qu'elle nous a dit. Dans les autres maisons on s'était sauvé comme nous autres, encore plus vite ; les quatre filles, de la métairie d'En-bas s'étaient sauvées en chemise, ainsi que leurs deux grands frères.... Une jeune veuve se sauvait par le chemin de la Marlée — la Marlaie — avec ses deux enfants, une petite de deux ans qu'elle portait à son cou et un petit de quatre ans qu'elle tenait à la main. Entendant courir après elle, elle perdit la tête de peur et laissa s'échapper la main du pauvre petit, que les bleus attrapèrent.

Nous étions là, le long du buisson, tout transis, quand les filles du Bas vinrent de notre côté. Elles couraient comme des folles en pleurant. Nous étions contentes de nous trouver ensemble ; nous pleurions, mais tout bas, de peur d'être entendues des bleus. Ma mère était si épouvantée qu'il fallait lui jeter de l'eau au visage.... Nous entendions de gros juréments, puis des coups que l'on frappait sur les planchers ; le feu passait par-dessus les maisons. Oh ! là, là, que c'était affreux ! Une femme du village criait au secours ; elle poussait des clameurs, des hurlements. Je me crus morte ; je croyais que c'était moi qu'on tuait. Ma mère se jeta à genoux et dit son chapelet. Mon père était hors de lui. *Il faut aller à son secours,* criait-il ; *venez mes enfants.* Oh ! dam ! à ces paroles ma mère se précipite sur lui, lui serre les jambes avec ses bras : — Mon cher ami de petit homme, n'y va pas ; mon bon ami reste avec nous ! Tu seras tué : ils te tueront ! Par la bonne Sainte Vierge Marie, n'y va pas, mon ami ! mon bon ami ! mon cher petit homme !

Mon père s'en fut du côté du village avec mes frères ; je me trémoussais, je voulais crier : *Écoutez, pour voir s'ils ne nous appellent pas.* Le moindre coup me faisait tressaillir : *Tenez, entendez-vous. Oh ! là, là, on est à le tuer, mon père, mon petit père !* A un certain moment, je crus entendre mon père m'appeler à

son secours : *Il m'appelle ; je cours !* Une de mes camarades me saisit à mon cotillon et m'arrêta : — *Taise-tu, follasse, qu'elle me dit, vois-tu pas que ta tête tourne....*

Puis voilà que nous entendons un bruit de pas. C'étaient mon père et mes frères revenant au galop : — *Sauvons-nous, cria mon père, sauvons-nous, les voilà par ici !* Et il nous emmène en courant tous, pêle-mêle, par le chemin du Haut, dans un champ de froment où il nous fit coucher, dans un coin, sous des arbres, en monceau, les uns près des autres, les plus blancs au milieu pour ne pas être aperçus ; nous étions comme des malheureux, accroupis les uns contre les autres, sans distinction, attendant la mort.... Les scélérats ne nous aperçurent pas ; ils passèrent cependant assez près, suivant le routin qui est en bas, de l'autre côté. Oh ! si, quand ils passaient, les petits drôles que nous avions avaient poussé des cris ! Aussi nous les avions enveloppés dans nos dornes et leur mettions la main sur la goule....

Au jour venu, on se compte : il manquait la jeune veuve avec ses deux petits et une jeune fille appelée Jeanne Birou. On sut plus tard que c'était elle qui avait jeté ces grands cris pendant qu'on la tuait. Et le récit de Marie Trichet se poursuit : c'est, au soleil levé, la honte de tous ces garçons et de toutes ces filles, à se voir en chemise ; c'est l'arrivée du curé, qui vit caché dans les environs, et qui accourt ; on se jette sur lui, on l'étreint en pleurant, on l'embrasse ; il ramène les malheureux au village incendié : à la vue des ruines, tout le monde éclate en sanglots : un ramage à fendre des cœurs durs comme des rochers : il y en avait qui voulaient mourir sur place sans se relever. Le curé s'évertue : il envoie les uns chercher du pain à la Vézinière, les autres récolter des vêtements dans les métairies voisines ; il reconforte tout le monde ; son entrain affecté rend le courage aux plus désespérés : il va et vient, fouillant les maisons brûlées, recueillant ce qui peut servir encore ; et tout à coup on le voit revenir très pâle : — *Oh ! les misérables ! Ah ! les malheureux ! Mon Dieu !...* Il a trouvé le corps de Jeanne Birou : elle a les pieds et les mains coupés, et, peu après des hommes découvrent le cadavre du petit de quatre ans.... La fin du récit de la fille Trichet énonce des détails si affreux, qu'on se prend à penser qu'elle exagère et l'on voudrait le mettre en doute.

Telle était, en cette malheureuse Vendée, une nuit de l'an de Terreur 1794. Depuis que l'ivrogne Huché avait succédé au général Bard dans le commandement de la division de Luçon, c'était, dans ce que l'on appelait alors le pays de Charette, une orgie de barbaries dont les plus chauds sans-culottes eux-mêmes s'indignaient. Ce Huché, sorte de satrape imbécile et ignorant, devait à Ronsin sa carrière militaire ; plus il était ivre, plus il parlait haut, d'un ton de maître. En ce temps de pénurie, il tenait table ouverte, et bonne table : chair abondante et délicate, nombreux toasts au dessert ; toujours une vingtaine de convives qu'il se plaisait à menacer, après boire, d'un feu de peloton ou, tout au moins de vingt j ans de fer. Il poussait même la plaisanterie au delà des simples menaces, car il fit fusiller après déjeuner, le chirurgien Bardou, lequel au cours du repas lui avait avoué que, fait prisonnier par les brigands, il avait donné des soins à l'un d'eux, — probablement Charette, ainsi qu'on l'a vu, lors de son séjour au Val-de-Morière. L'état-major de Huché comprenait quelques loustics de marque, tel le capitaine Goy-Martinière dont l'ignominie resta légendaire au pays vendéen, — tel aussi cet officier dont le nom n'est pas donné et qui, ayant prié un citoyen complaisant de souffler dans le canon de son pistolet pour en déboucher la lumière, trouva drôle de presser la gachette et de brûler là cervelle à ce malheureux s'époumonnant à lui rendre ce léger service.

La conduite de Huché souleva en Vendée tant d'irritation que de toutes parts les dénonciations s'élevaient contre lui ; arrêté, conduit à Rochefort, ainsi qu'on le verra, il demandera la faveur de comparaître devant le Comité de Salut public... qui l'innocentera complètement et après enquête, le fera général de division. D'ailleurs il dédaignait toute contradiction : — *La société populaire de Luçon vient de me dénoncer comme un Néron*, disait-il ; *elle me fait infiniment d'honneur car je tuerais ma mère si elle eut favorisé les brigands*. Et encore : — *Mon règne semble dur et je suis détesté... Vive la République ! Je m'en fous ! La promenade qu'entreprit, à travers le pays de Charette, afin d'en finir avec ce scélérat*, l'une des colonnes de Huché, fut de toutes, peut-être, la plus meurtrière et la plus sanglante. *Vieillards, femmes et enfants, les hommes sans armes, occupés à travailler dans les champs ou dans les maisons, furent impitoyablement immolés*. Comme ses officiers lui témoignaient leur répugnance pour de pareilles atrocités, Huché riposta, de son ton de vizir : *Je le veux, moi !* Il fallait obéir.

On n'achèverait pas de peindre ce sinistre saltimbanque si l'on négligeait de citer l'impression d'un enfant de treize ans qui le vit de près et se souvenait avec horreur d'avoir passé une nuit dans la même chambre que lui. Cet enfant était le fils d'un ancien magistrat de Mortagne, nommé Boutillier de Saint-André, homme sage et modéré, réduit, en cette qualité, à se cacher des deux partis dont la lutte déchirait la Vendée. L'enfant restait à Mortagne, chez sa grand'mère ; la maison familiale était aux trois quarts détruite et l'on vivait dans la cuisine pêle-mêle avec des domestiques fidèles et les soldats de passage qu'il fallait héberger. Un soir que l'aïeule, ses filles et ses petits enfants commençaient de souper, un général républicain ouvrit brusquement la porte, sans se faire annoncer ; il traversait Mortagne et avait fait choix, pour y établir son quartier général, de cette maison où séjournèrent déjà plusieurs officiers. C'était Huché. Mme de Saint-André se leva pour le recevoir : elle était âgée et vêtue de noir. Huché, qui était ivre à son habitude et qui, depuis Cholet était tombé deux fois de cheval, portait au visage plusieurs contusions. — *Vous êtes bien tranquilles ici*, grommela-t-il en manière de salut. *Vous ne savez donc pas que je puis vous faire tous brûler ce soir dans vos masures ?* — Oh ! général, répondit la vieille dame, *vous n'en auriez pas le courage ; quel mal nous avons-vous fait ? — Quel mal vous m'avez fait ?... Mais vous avez l'air d'une religieuse avec vos vêtements noirs et vos mains jointes. — Quelle religieuse*, soupira-t-elle, *qui a eu douze enfants ! Et tout de suite : Vous êtes blessé, général, il faudrait vous tirer du sang. — Qu'appellez-vous blessé ? Qu'entendez-vous par me tirer du sang ? Apprenez que c'est moi qui en tire aux autres....*

Il s'établit dans un petit salon où se tenaient les officiers ; ils avaient déguerpi, *ne voulant pas se trouver en sa présence*. Aucun autre officier de la garnison ne vint lui faire visite ; *il était trop méprisé, trop exécré*. Il s'étendit dans un fauteuil ; à peine s'installait-il qu'on lui amena deux pauvres paysans, le père et le fils. Ici il faut laisser parler le jeune Marin de Saint-André, témoin de la scène : *Le général donna l'ordre de les mettre à mort de suite... défense expresse de les fusiller : Lardez-les, dit-il, sabrez-les, taillez-les à coups de baïonnettes*. On alla exécuter ces paysans à quelques pas de nous, sur les marches de l'église ; les bourreaux, chargés de cet affreux supplice, étaient affligés eux-mêmes d'avoir à obéir. Après quelques instants, ils vinrent dire, en ma présence, au général que les deux victimes souffraient des douleurs atroces, qu'elles se débattaient contre la mort, qu'ils ne pouvaient plus résister à la vue de leurs angoisses, du sang qu'elles répandaient, des cris déchirants qu'elles faisaient entendre ; enfin ils demandaient la permission de les achever d'un coup de pistolet. — *Gardez-vous*

en bien.... Enfoncez-leur vos sabres jusqu'à la garde dans le corps ; taillez et retaillez.... Et il faisait avec ses bras les gestes et les mouvements significatifs.... Les exécuteurs obéirent et revinrent après le supplice ; ils étaient si affectés des coups affreux qu'ils venaient de porter... que leur estomac se souleva et qu'ils vomirent tout ce qu'ils avaient bu et mangé....

Tout le monde, dans la maison, passa la nuit sans se coucher, excepté moi qui avais un lit de sangle dans l'alcôve du salon où le général s'était établi. Mon aïeule m'ordonna d'aller y dormir. Je refusai d'abord ; il me répugnait trop de reposer auprès du scélérat.... Ma grand'mère insistant pour que je lui obéisse, je cédaï.... Le général qui cuvait son vin eut besoin de thé ; à chaque quart d'heure il criait qu'on lui apportât un verre d'eau.... J'entendais le misérable ronfler, cracher, tousser, *cum eructationibus et bombis*. Il s'agitait, il criait à chaque instant.... Je mourais de peur....

Il partit de très grand matin et sans bruit....



## CHAPITRE IV

# L'ANNEAU DE GYGÈS

RÉCIPROCITÉ — COALITION ÉPHÉMÈRE — QUELQUES  
PROCONSULS — LA FAILLITE DE LA TERREUR.

### I. — RÉCIPROCITÉ

ET Charette ? — Il circule dans ce pays enserré, traversé, fouillé, occupé par 20 colonnes ennemies, de 1.000 à 1.500 hommes chacune. Il s'y meut, suivi de sa bande, de ses convois, de ses traînards aussi effrontément que s'il en était le seul maître incontesté. C'est là, sans nul doute, à quoi un illustre poète fit allusion quand il parla du [miracle de la Vendée](#) ; de lait, cette échappée perpétuelle, cette invisibilité, sont inexplicables. Si l'on trace sur une carte à grande échelle le parcours des légions dévastatrices de Turreau, on obtient un lacis de lignes qui se rejoignent, se mêlent et s'entrecroisent de façon à n'épargner aucune localité de la région : comment, dans les mailles de ce filet, Charette conservait-il sa liberté de mouvement ? Comment parvenait-il à disparaître quand il le jugeait à propos pour ne se montrer qu'à sa volonté, toujours à l'improviste, et sur le point où on l'attendait le moins ? Il fallait que sa résistance personnelle fût surhumaine, que ses hommes fussent de fer, pour prolonger, durant des mois, sur l'étroit espace où ils se mouvaient, cette prodigieuse partie de cligne-musette contre des partenaires puissamment armés et, sinon connus, du moins réputés pour leur expérience stratégique.

Le 20 mars, au soir de sa victoire des Clouzeaux, il est à la Bésilière ; le lendemain, avec toute son armée et celle de Joly, il se trouve aux environs de la forêt de Galas, et cantonne à l'Étaudière, hameau situé à une demi-lieue au nord de Saint-Denis-la-Chevasse. Il s'arrête là durant une quinzaine de jours, sans que sa présence y soit signalée, sans que ses incursions de ravitaillement dans les villages environnants soient dénoncées aux vingt généraux de la République qui courent à sa poursuite et rivalisent à qui le prendra.

A l'Étaudière, Charette reçoit un message de Pageot, l'engageant à se réunir à lui, pour s'emparer de Challans. Pageot, on ne l'a pas oublié peut-être, est ce marchand de volailles qui, depuis le début de l'insurrection, tient la campagne dans le Marais ; dur, cruel même, bouffi de vanité, il est, au demeurant, très attaché à Charette ; il occupe actuellement le gros bourg de le Perrier, à une lieue de la côte. Pour le rejoindre, c'est tout le pays à traverser : Charette n'hésite pas. Le 5 avril il se met en route, suivi de 1.500 hommes, bien refaits par un répit de deux semaines. Palluau, Aizenay, Legé sont occupés par des garnisons bleues ; les routes sont sillonnées par des corps de troupes ; de forts

détachements républicains cantonnent dans les villages de quelque importance. N'importe : Charrette évitera tous ces obstacles sans même être aperçu ; par les Lues en ruines, Saint-Étienne-du-Bois, Grand'Landre et Froidfond, il est rendu, en deux jours, aux abords de Challans ; il n'a pas rencontré une patrouille.

Challans est défendu par une garnison de 500 hommes ; en abordant la ville, les Vendéens poussent des cris furieux qui jettent la terreur chez les habitants ; la panique gagne les militaires ; on se bouscule à qui fuira, au plus tôt, par la route des Sables ; Challans va être pris sans coup férir ; mais quelques gendarmes, escortant un convoi, sont aperçus passant sur le grand chemin de la Garnache ; le bruit se répand que c'est une colonne de secours, arrivant de Nantes, avec des canons ; et les paysans, déjà vainqueurs, rebroussement chemin à toutes jambes vers Froidfond. Des cavaliers bleus, sortis de la ville, les poursuivent et hâtent leur déroute qui ne prend fin qu'à cinq lieues de là, dans la forêt de Touvois où ils se réfugient. Charette les y rejoint ; mais il ne veut pas rester sur cette déception, et, avec ses cavaliers, il pousse jusqu'à Saint-Philbert de Grand-Lieu, — trois lieues encore, — où un détachement républicain lui est signalé. Saint-Philbert est en ruines ; de nombreux cadavres, à demi consumés, pourrissent sans sépulture ; une centaine de bleus, dont beaucoup sont, ivres, campent dans les maisons dévastées. Les Vendéens égorgent tout, sauf un incendiaire qu'ils s'apprêtent à griller vif. Charette s'oppose à cette effroyable représaille, et fait fusiller l'homme en sa présence.

Il revient à la forêt de Touvois et se loge au hameau de la Rivière, dans une grande ferme qui touche aux bois, à un quart de lieue, à peine, du monastère du Val-de-Morière, où trois mois auparavant, il a connu quelques jours de repos. Le 10, il se remet en route pour une longue randonnée ; il prétend châtier l'un des plus riches bourgs de la Basse-Vendée, les Moutiers-les-Mauxfaits, dont les habitants, depuis le début de la Révolution, se sont montrés fervents sans-culottes ; la jeunesse s'y est formée en compagnie franche pour résister aux rebelles ; et, chose extrêmement rare en Vendée, la Constitution de 1793 y a été adoptée à l'unanimité ; même, en février, la population des Moutiers, assemblée en foule, dans sa ci-devant église, devenue Temple de la Vérité, a solennellement abjuré sa superstitieuse et intolérante religion catholique et juré de ne reconnaître aucun culte que celui de la philosophie républicaine et de l'amour de la patrie. C'est ce scandale dont Charette veut tirer vengeance ; il a promis à ses soldats le pillage de cette ville renégate, respectée bien entendu par les colonnes infernales, et qui a poussé la frénésie révolutionnaire jusqu'à changer son nom en celui de *Moutiers-les-fidèles*. Mais Moutiers-les-fidèles est loin ; pour l'atteindre, vingt lieues de pays à parcourir ; en outre, ce bourg jacobin est situé entre les Sables où commande Dutruy et Luçon, où commande Huché. Jamais Charette n'a étendu jusque-là ses expéditions et celle-ci menace de mal finir.

Par un long détour, — la Rocheservière, Saint-Sulpice, la forêt de Gralas, Saligny, le Poiré-sur-Vie, Venansault, les Clouzeaux et Nieul-le-Dolent, Charette et sa tribu errante abattent en deux jours et deux nuits la rude étape. On a évité ainsi Legé, Palluau, Challans et la Roche-sur-Yon.- On est en pays découvert et il faut faire vite. L'arrivée des brigands, qu'ils n'ont jamais vus, cause aux gens des Moutiers une surprise désagréable ; mais ils sont résolus et bien gardés : 800 hommes de troupes, que renforcent bravement tous les citoyens disposant d'une arme ; la défense est énergique ; l'attaque est irrésistible ; l'entrée de la ville est bientôt forcée et la garnison se replie vers le Talmondois. Les Vendéens se ruent au sac des maisons ; les habitants pris en armes, sont massacrés ; le juge de

paix, Denogent, le receveur de l'enregistrement, Bonnamy, fusillés ; les citoyennes brutalisées ; Moutiers-les-fidèles va connaître à son tour les horreurs de la dévastation quand, au plus fort du pillage, les trompes sonnent soudain le rassemblement. Les bleus reviennent-ils ? Non. Charette redoute pour ses hommes l'ivresse qui suivra inévitablement la conquête ; il n'a pris que le temps de charger, sur des voitures, une provision de farine et des tonneaux de vin, et déjà il entraîne sur la route de retour, sa troupe et son butin. A marches forcées, il regagne les environs de Legé ; il sera aux abords de Nantes avant que les garnisons des Sables et de Luçon soient informées de son incursion dans leurs parages.

Ainsi, du côté des Vendéens, comme de l'autre, la guerre est maintenant sans merci ; plus de prisonniers ; le massacre et le vol sont la loi commune. Depuis qu'on écrit l'histoire des néfastes guerres de l'Ouest, les chroniqueurs, suivant leur parti pris, se sont efforcés d'imputer au camp adverse l'initiative de ces atrocités : les écrivains anti-royalistes, s'inspirant des documents officiels, passent sous silence les exploits des colonnes infernales et s'étendent complaisamment sur les excès commis par les paysans révoltés ; les apologistes de la Vendée, suivant la même tactique, recueillent de préférence les traits de barbarie attribués aux phalanges républicaines et insinuent que les soldats de l'armée catholique et royale n'imitèrent leurs ennemis qu'à titre de représailles. Si l'on parvenait à dresser le bilan des tueries, le nombre des victimes vendéennes dépasserait de beaucoup celui des pertes subies par les armées républicaines. Ce n'est pas que la rage fut moindre chez les royalistes ; mais, opérant dans un pays dont la population était généralement acquise à leur cause, ils trouvaient moins d'ennemis à sacrifier et n'avaient, sauf exception, à exercer leur vengeance que sur les malheureux soldats capturés dans les combats. Encore ne les voit-on systématiquement impitoyables qu'après qu'ils eurent appris les grandes exterminations d'outre-Loire, les 10 ou 15.000 cadavres que l'armée de La Rochejaquelein laissa sur la route du Mans à Savenay, les 6.000 Vendéens tombés à Savenay même, les 5.000 noyés de Carrier, et tous ceux que, par milliers encore, les commissions militaires et les tribunaux improvisés livrèrent à l'échafaud ou à la fusillade.

A Thouars, à Saumur, les chefs de la grande armée vendéenne avaient renvoyé indemnes les soldats de la République qui déposaient leurs armes ; dans cette dernière ville, le nombre de ceux tombés entre leurs mains s'élevait à 11.000 : ils furent rendus à la liberté, après qu'on eût pris la précaution de leur raser la tête afin de les reconnaître en cas de nouvelle capture ; même, — soit dit en passant, — Santerre se plaignait que beaucoup de ses soldats, peu désireux d'aller au feu, se coupassent eux-mêmes les cheveux, et alléguassent qu'ayant été pris et relâchés par les brigands, l'honneur leur interdisait de servir désormais dans une pareille guerre. En semblable matière, le moyen sûr d'approcher de la vérité, est celui adopté par Wallon dans son histoire des Représentants en mission : **ne prendre à chaque parti que le bien qu'il a dit de ses adversaires ou le mal dont il a fait l'aveu pour soi-même**. Or les révélations de ce genre ne manquent pas : — c'est d'abord le représentant du peuple Lequinio, peu suspect de sympathies vendéennes, écrivant : **Lors de la prise de Fontenay, les chefs des rebelles recommandaient partout le bon ordre et employaient le simulacre hypocrite de la sagesse et de la bonté pour se faire des partisans** ; c'est Gracchus Babeuf, communiste de marque, constatant : **Jamais on n'a dit des Vendéens qu'ils aient commis des rapines ou des excès... Leurs**

bandes vivaient aussi frugalement qu'autrefois les hordes gauloises, au rapport de César... ; c'est le général républicain Danican déclarant — que les royalistes ont fait plus de 30.000 prisonniers qu'ils renvoyaient tondus ; ils n'ont commis de cruautés qu'après que nous leur en avons donné l'exemple en les empoisonnant et en massacrant les malades dans leurs lits ; c'est l'adjudant général Rouyer, qui se distingua plus tard à Marengo, devint baron de l'Empire et chevalier de Saint-Louis à la Restauration, mandant au ministre de la Guerre, en décembre 1793 : Il est de fait que les Vendéens eux-mêmes demandent qu'on fasse des prisonniers, au point que, malgré que nous fusillions tout, blessés, malades aux hôpitaux, ils nous ont renvoyé de nos malades que nous avons été forcés de laisser derrière nous ; c'est le conventionnel Philippeaux, un dantoniste, avouant que les brigands n'ont pas commis plus de barbaries que nos soldats ; l'habitant des campagnes a pu douter qui, des uns ou des autres, étaient les plus cruels....

On se reprocherait de ne point citer ici l'opinion d'un historien sérieux, mais partial, qui, prenant thème des écrits de Philippeaux, proclame, en un étonnant pathos que si la Révolution n'est pas restée calme et rayonnante c'est qu'elle trouva dans l'interminable insurrection catholique royaliste de la Vendée le principal aliment de ses atrocités fatales ; parce que ces brigands récitaient leurs prières soir et matin, portaient un chapelet, un reliquaire (*sic*), un petit cœur de drap blanc ou rouge, leur rébellion fut l'une des principales causes de la triple catastrophe de l'Hébertisme, du Dantonisme et du Robespierisme ; c'est sur eux que retombe la responsabilité de la Terreur, du Tribunal révolutionnaire, des Commissions militaires..., celle aussi de la persécution religieuse, car c'est le spectacle d'une population entière égarée par les prêtres qui inspira au citoyen Momoro l'idée de déchristianiser la France.

Pour quitter les exégètes que l'esprit de parti fait déraisonner et revenir aux témoins oculaires dont la véracité est moins suspecte, il faut mentionner encore certain message adressé à la commission républicaine de Doué par des soldats bleus prisonniers des Vendéens : Nous avons été conduits, écrivaient-ils, dans une communauté de Bénédictins à Mortagne. C'est avec un vrai plaisir que nous publions les procédés honnêtes et humains que nous avons reçus et que nous recevons chaque jour des généraux, et commandants de l'armée des catholiques. Nos blessés et nos malades sont aussi bien traités qu'ils pourraient l'être dans un hôpital militaire ; nous sommes persuadés que vous traitez de même les prisonniers que vous avez.... Lettre dictée, dira-t-on, tracée sous la menace de cruels traitements ; — c'est possible ; mais personne ne forçait la main de Savary, attaché à l'état-major républicain, ami de Kléber et guide de l'armée de Mayence, lorsqu'il consignait dans son grand recueil de documents, qui reste l'une des plus importantes sources de l'histoire des guerres de Vendée, ses impressions de prisonnier ; — il séjourna en cette qualité, durant un mois au camp royaliste. Or il fut témoin d'une scène émouvante ; les chefs vendéens, avisés de la façon dont les bleus traitaient les brigands, discutaient s'il n'était pas de bonne politique d'user de représailles en mettant à mort les prisonniers capturés : Pendant ce temps-là, un spectacle fort extraordinaire s'offrait aux regards : la cour était environnée de paysans de la contrée, à genoux, les mains jointes, priant le bon Dieu de ne pas permettre qu'on égorgât les prisonniers. Et Savary, honnêtement, ajoute : On retrouve ici l'homme de la Vendée abandonné à lui-même.

Nul n'ignore que Bonchamp, commandant une division de paysans angevins, blessé à mort devant Cholet, le 17 octobre 1793, implora et obtint de ses

collègues, avant d'expirer, la grâce des 4.000 soldats républicains capturés au cours de la bataille ; un remarquable monument, dû au ciseau de David d'Angers, commémore cette noble action à l'endroit même où mourut le chef vendéen. Ces 4.000 hommes, mis en liberté, rejoignirent leur corps, tout joyeux, proclamant pour leur libérateur, Bonchamp, prêt à rendre le dernier soupir : — il faut, notait un officier bleu, avoir entendu le récit de leurs peines, de leurs espérances, enfin l'expression de leur reconnaissance, pour s'en faire une idée. Ce beau trait, dont notre Histoire se fait honneur, déplut aux représentants du peuple ; l'un d'eux, — un brave, pourtant, Merlin de Thionville, qu'on s'étonne de voir à ce point aveuglé par l'esprit de parti, communiquait là-dessus ses impressions ; les voici : Les lâches ennemis de la Nation ont, à ce qui se dit, épargné plus de 4.000 des nôtres.... Le fait est vrai, car je le tiens de plusieurs d'entre eux. Quelques-uns se laissaient toucher par ce *trait d'incroyable hypocrisie*. Je les ai pérorés et ils ont bientôt compris qu'ils ne devaient aucune reconnaissance aux brigands. Mais comme la Nation n'est pas encore à la hauteur de nos sentiments patriotiques, vous agirez sagement en ne soufflant pas un mot sur une pareille indignité. Des hommes libres acceptant la vie de la main des esclaves ! Ce n'est pas révolutionnaire. Il faut donc ensevelir dans l'oubli *cette malheureuse action*. N'en parlez pas, même à la Convention. Les brigands n'ont pas le temps d'écrire ou de faire des journaux ; cela s'oubliera comme tant d'autres choses. Les quatre conventionnels, collègues de Merlin, faisaient mieux ; dans leur rapport officiel, ils se donnaient comme étant les libérateurs : Indépendamment de tous les prisonniers délivrés à Mortagne, Châtillon, Cholet et Beaupréau, nous en avons arraché des bras de l'ennemi 5.500 à Saint-Florent. C'est à croire que ces délégués du Comité de Salut public avaient reçu pour tâche d'exaspérer les haines et de retarder par tous les moyens la réconciliation.

Les efforts tentés par les chefs vendéens pour ramener la guerre à des procédés plus humains, telle qu'elle doit être entre belligérants civilisés, devaient donc se heurter à la fanatique intolérance des représentants : une mesure de clémence était d'avance par ceux-ci taxée d'embûche : Choudieu et Richard n'admettaient que la félonie chez tout adversaire qui ne partageait pas leurs opinions jacobines : Les brigands affectent envers nos prisonniers une fausse humanité ; ils nous les renvoient souvent avec une simple défense de porter les armes contre la religion et le roi. L'un des agents du Comité du Salut public est du même avis, — c'est un mot d'ordre : Depuis quelque temps les brigands traitent mieux nos prisonniers et nos blessés ; mais on n'est pas dupe de cette perfide politique. Benaben, commissaire du département de Maine-et-Loire, après avoir constaté quelques faits à la louange des rebelles, conclut : Ils ont donc peur puisqu'ils commencent à être humains. Tous ces missionnaires de la Convention ne cessaient, d'ailleurs, d'aviver le souvenir du fameux massacre de Machecoul, dans les premiers jours du commandement de Charette, massacre où périrent cent républicains et qui, comme on l'a vu au début de ce récit, est imputable, non à Charette, mais à Souchu. On a trop oublié, du reste, que cette exécution répondait à celle de 500 royalistes, fusillés par les bleus à Pornic, ainsi que la Convention en fut avisée dans sa séance du 31 mars 1793. On incriminait également Charette de la tuerie des 180 habitants de Noirmoutier, passés à Bouin par les armes ; or c'est Pageot qui donna l'ordre de les mettre à mort, et c'est le commandant royaliste de l'île, Dubois de la Pastelière, qui les lui avait expédiés. Carrier, l'exécrable noyeur, n'a-t-il pas renchéri, lui aussi, sur les



forfaits de Charette, quand, devant le Tribunal révolutionnaire, espérant sauver sa tête, il ressasse encore les boucheries de Machecoul où les brigands, dit-il, hachèrent et mirent en pièces 800 patriotes ? Le chiffre a grossi de mois en mois depuis l'événement, mais jamais encore il n'avait atteint cette ampleur ; et l'inventeur des bateaux à soupapes n'est plus à croire, quand, pensant se justifier, il décrit les raffinements des divers supplices auxquels auraient succombé ces malheureux : on les enterra demi-vivants ; on laissa hors de terre et à découvert leurs bras et leurs jambes, on lia leurs femmes, on les cloua vives, ainsi que leurs enfants, aux portes des maisons.... La cruauté des Vendéens était, d'après lui, d'une ingéniosité satanique : ils suspendaient les patriotes par les pieds, et allumaient un brasier sous leurs têtes ; ils leur mettaient des cartouches au nez et à la bouche, les enfournait pour les cuire, leur coupait le nez, les mains, les pieds et les laissaient agoniser ainsi lentement dans de noirs cachots. Il se complut au tableau de ces effroyables imaginations, jugeant y trouver une excuse. Mais qui donc, si ce n'est Michelet, ajouta foi aux dires de Carrier ? Pourtant, tout cela fut ramassé et l'on en composa une légende que contredisent non seulement les documents authentiques mais encore la simple vraisemblance ; elle subsiste encore cette légende et a cours dans certains milieux ; c'est à Charette qu'on l'applique, attribuant ainsi les abominations des Grignon et des Huché au partisan qu'ils ne parvinrent pas à vaincre.

Il est invraisemblable, en effet, que ces paysans, si entichés de dévotion et de pratique religieuses soient restés fidèles à leur général s'il violenta leurs croyances en leur imposant une besogne de tourmenteurs et d'assassins. Rien ne les retenait à lui qu'une admirative et volontaire soumission : ce sentiment eût-il été durable si Charette s'était conduit en bourreau ? On a vu quelle démoralisation, quelle rapide désuétude de la discipline produisirent dans l'armée régulière de Turreau une seule décade de pillage et d'égorgeement ; pour que -la troupe de Charette gardât durant trois années pleines sa cohésion et le respect de ses chefs, c'est donc qu'elle n'était pas une simple horde de bandits autorisée à tous les excès. Sans doute fut-elle sans pitié quand la guerre de ses adversaires devint sauvage ; sans doute, dès Torfou voit-on Charette proposer aux chefs de la grande armée de ne plus faire de prisonniers ; mais on voit aussi que cette proposition resta lettre morte puisque, trois jours plus tard, à Saint-Fulgent, sept cents bleus étaient capturés et emmenés par des femmes dans les dépôts de Mortagne ou de Châtillon. Un autre et dernier indice de la modération personnelle de Charette est le choix qu'il fit, pour général en second, du chevalier de Couëtus ; parmi les farouches figures de Joly, de Pageot et autres, Couëtus se distinguait par une aménité, une douceur bien rares chez un chef de révoltés ; ancien officier, aimé et obéi de ses paysans, il ne cessait de leur prêcher la clémence envers les bleus prisonniers, quoique sa femme, prise à l'île de Bouin, comme on l'a dit, eût été guillotinée à Nantes, le 1er février. Si entre tant de chefs plus marquants Charette élut celui-là pour son remplaçant en cas de mort, c'est donc que le plus humain était à ses yeux le plus digne.

Aux environs de Vieillevigne où Charette s'était retiré sans dommage après le coup de main sur les Moutiers, il reçut un émissaire de Sapinaud qui, grâce aux colonnes infernales, groupait, à Beaurepaire, près de 2000 paysans fugitifs ; Stofflet, du côté de Maulevrier reconstituait une petite armée, et Bernard de Marigny, — un échappé de Savenay, — recrutait, dans la région de Cerisay, les gars sans foyers, désireux de tirer vengeance des brûleurs de maisons,



dévastateurs du pays. Tous trois proposaient à Charette d'unir ses forces aux leurs : par cette fusion on disposerait de 20.000 hommes qui, bien dirigés, débarrasseraient la Vendée de ses envahisseurs.

Charette, désireux de se rendre à leur appel, quitta son cantonnement de Vieillevigne, le 17 avril ; envisageait-il, comme on l'a dit, la probabilité d'obtenir, et cette fois, sans conteste, des trois chefs avec lesquels il allait se trouver réuni, le titre de généralissime ? Dans la situation où se trouvait la Vendée, le commandement suprême d'une armée plus imaginaire qu'effective, pouvait-il tenter l'ambition de qui que ce fût ? Cela paraît improbable ; et pourtant le conflit de gloriole qui naguère divisait les chefs royalistes, allait de nouveau s'envenimer, après quelques jours d'union affectée. Tout d'abord, assagis par les catastrophes, ils s'efforçaient à la conciliation ; l'oubli des rivalités passées paraissait acquis et Charette en donna des preuves : se dirigeant vers l'Anjou, par la Rocheservière, la Copechagnère, Saint-André-Goule-d'Oie, il apprit, en arrivant à Beaurepaire, après avoir passé la Maine, que Sapinaud se trouvait, à une lieue de là, aux prises avec un détachement républicain ; il y court, arrive au moment où la troupe vendéenne recule ; il rétablit le combat, charge par trois fois les bleus qui enfin sont mis en fuite. C'est la seule fois que sur cette longue route, en cette région infestée d'ennemis, il eut l'occasion de combattre.

Et ceci, encore une fois, est inexplicable. Les colonnes infernales étaient partout ; Charette ne les rencontre nulle part ; à chaque pas leur récent passage se révèle ; cadavres pourrissant à même le sol, villages dévastés, métairies brûlées, approvisionnements détruits ou enlevés ; si bien que la misérable armée vendéenne ne peut se procurer des subsistances, et qu'elle avance, dans ce pays ravagé, sans parvenir à se ravitailler : l'heure de la soupe venue, on déterre des racines que l'on fait cuire. Mais d'ennemi, point. Faut-il croire que, grâce à un système d'éclaireurs parfaitement organisé, grâce à une étude approfondie du terrain, grâce aussi à cette sorte de divination qu'acquière les perce-forêts, les contrebandiers, tous ceux que talonne un perpétuel danger, Charette parvient à dépister continuellement l'adversaire et à lui dérober sa marche ? Cette invisibilité dont il a le privilège est l'un des plus grands étonnements de ceux qui le traquent. Certains, comme Dutruy, en arrivent à suspecter une sorte de connivence tacite entre le grand brigand et certains généraux de la République, qu'il accuse tout au moins d'insouciance, ne parvenant pas à comprendre comment Charette réussit à [jouer aux barres](#) avec les troupes lancées à sa poursuite et à [échapper toujours y entre les colonnes composées et commandées comme elles doivent l'être](#). Un ancien eût expliqué ce prodige par le vieux mythe de Gygès. Gygès était un paysan lydien auquel la Fable attribue la possession d'un anneau enchanté qui lui conférait le pouvoir de disparaître à volonté ; par la magie de ce talisman, Gygès devint roi de Lydie. On songe à ce symbole mythologique en suivant sur les routes de Vendée Charette qui, lui aussi, se rendait invisible, mais avec toute son armée, et sans le secours d'autres talismans que sa témérité clairvoyante, sa surprenante sagacité toujours en éveil ; ainsi devint-il roi de ce petit pays dont il était l' élu et qu'il défendait avec opiniâtreté contre la Révolution.

## II. — COALITION ÉPHÉMÈRE

Continuant avec Sapinaud sa route vers les cantonnements de Stofflet, Charette traversa la Chapelle-Largeau, Moulins, et arriva, le 22 avril au matin devant les ruines du château de la Boulaye, à une lieue au nord de Châtillon-sur-Sèvre, naguère capitale de la Vendée militaire mais où les colonnes infernales n'avaient rien trouvé à détruire, Westermann ayant complètement incendié cette ville au mois d'octobre précédent. Les troupes de Charette et celles de Sapinaud qu'avait rejoint un fort détachement de l'armée de Marigny installèrent leurs bivouacs à la Boulaye ; puis les trois généraux se dirigèrent vers Maulevrier afin d'aller au-devant de Stofflet arrivant de son quartier général de la Brosse, non loin de la forêt de Vezins. On le rencontra à mi-chemin, conduisant un fort contingent de ses paysans, et l'on revint de conserve à la Boulaye où la majeure partie des quatre armées vendéennes se trouvait ainsi groupée.

Stofflet fit à Charette un accueil empressé et, de son côté, celui-ci se montra plein de prévenances envers les officiers angevins. Il retrouvait parmi eux son oncle de Fleuriot, ancien maréchal des logis aux gardes du corps du roi, échappé au désastre de Savenay ; mais il y voyait avec moins de plaisir un ecclésiastique qui, revenant aussi d'outre-Loire, s'était présenté, trois mois auparavant, à son cantonnement du Val de Morière, afin de lui offrir ses services. C'était l'abbé Bernier, ci-devant curé de l'église Saint-Laud d'Angers : *court de taille, rouge de figure, de regard louche et de traits disgracieux*, dès qu'il parlait sa physionomie s'éclairait *du pétilllement de l'intelligence*. Très instruit, très éloquent, très ambitieux aussi, et miraculeusement doué pour l'intrigue, il avait été froidement reçu par Charette qui l'avait évincé disant : — *Un prêtre doit rester à l'autel comme un général à la tête de son armée*. Bernier, cherchant gîte, et repoussé de ce côté, s'était enfoncé dans les Mauges et y avait découvert Stofflet sur lequel tout de suite il prit influence. Charette, en le rencontrant là, se trouvait en présence d'un ennemi d'autant plus dangereux que plus habile à déguiser sous des paroles affables son animosité et son ressentiment.

Toutefois comme on se réunissait bien résolu à s'entendre, les quatre généraux et leurs principaux officiers, dont l'abbé Bernier, tinrent conseil le jour même dans les ruines de la chapelle du château de la Boulaye. On décida que tous les dissentiments anciens seraient oubliés ; *qu'on n'aurait qu'une âme, qu'une volonté ; qu'on n'entreprendrait rien dans aucune armée sans préalablement avertir les autres armées qui donneraient leur opinion*, et que toute opération serait discutée entre les quatre généraux, et votée à la majorité des voix. Tout officier qui contreviendrait à cette décision, quel que fût son grade, serait sans appel puni de mort.

Une méfiance réciproque, est-il besoin de le remarquer, inspirait cette déclaration draconienne ; chacun des quatre redoutant qu'un autre obtint la prééminence : ils se liaient mutuellement, de peur qu'aucun d'eux ne prît le pas par quelque action d'éclat dont la gloire — et le profit, — rejailliraient sur lui seul. Pour plus de solennité, on exigea qu'un serment solennel consacraît l'engagement de vivre désormais unis et soumis ; tous les officiers présents, tirant leur sabre et l'élevant vers les voûtes crevassées de la chapelle où l'on était réuni, jurèrent de rester fidèles à la parole donnée et d'accepter d'avance les terribles conséquences auxquelles les exposait la moindre insubordination. Les quatre sortirent de là, déçus, car trois d'entre eux, manifestement, — Sapinaud était un

modeste, — ambitionnaient le titre de généralissime, satisfaits néanmoins qu'il n'eût été décerné à personne ; la place restait libre et l'on pouvait espérer la conquérir. Il n'est pas interdit de supposer que, sans qu'ils s'en doutassent, ces braves, en s'enchaînant ainsi, obéissaient à un mot d'ordre adroitement soufflé par l'abbé Bernier dont l'astucieuse ingéniosité devait facilement s'imposer à des militaires plus enthousiastes que rusés. Champion tacite de Stofflet, qu'il dominait déjà et tenait en main, il avait trouvé ce moyen perfide d'évincer à son tour, Charette, qui, si l'on eut voté pour l'élection d'un chef suprême, aurait très probablement obtenu la majorité des voix.

Stofflet dépassait, à cette époque, la quarantaine : né aux confins de la Lorraine allemande, entre Lunéville et Sarrebourg, caporal instructeur au régiment du comte de Colbert-Maulévrier, servi par l'heureuse chance d'avoir sauvé la vie à son colonel, celui-ci l'amena en Anjou et fit de lui l'un de ses gardes-chasse. Haute taille, allure martiale, figure longue et brune, cheveux noirs, yeux roux, le col long, les jambes **un peu bancales**, tel était au physique Stofflet, habile aux armes et tireur émérite, il manquait de finesse et aussi d'éducation ; sa promotion rapide dans l'armée royaliste, le prestige de ses premières victoires, une certaine griserie du succès, bien excusable, n'avaient pas atténué les défauts de son caractère sec et brutal : — **C'est un cheval, un homme de rien**, disait Marigny. L'un des officiers de Stofflet assurait que **dans la société, à table même, celui-ci savait se montrer aimable** ; d'autres, plus affinés, sans doute, jugeaient difficile de vivre avec lui, surtout les gens comme il faut qu'il se plaisait à mortifier... se figurant qu'à raison de son extraction on cherchait à le dominer. Un prisonnier bleu qui le vit à Thouars le prit pour un Allemand, à cause de son accent tudesque et de sa prononciation défectueuse : — **Sacremente Tartef !... Avancer à moi, prisonnières !... Avancer tous les appelés !**

A l'opposé de Stofflet, Bernard de Marigny était de noble famille, cousin de Lescure, élégant de ton et de manières, très affable, étourdi, irascible. Ayant rendu d'éminents services comme général commandant l'artillerie vendéenne lors de l'exode en Bretagne, il s'était mis en tête, après Savenay, de soulever le pays nantais. Travesti en marchand de foin, en marchands d'oies, en poissonnier, il pénétrait dans Nantes témérairement, parlait à tout le monde, même aux représentants du peuple quand il en trouvait l'occasion ; **au prix de mille dangers** il passa les ponts, rentra en Vendée et arriva aux environs de Cerisay où, sur le bruit de son retour bon nombre des anciens soldats de Lescure se rallièrent à lui. Même plusieurs officiers de Stofflet, las de la rudesse de leur chef, passèrent délibérément sous le commandement de Marigny qui se constitua ainsi une armée au détriment de son rival ; ce dont celui-ci gardait amère rancune.

Ulcéré, plus que Charette peut-être, de la décision prise à la Boulaye le 22 avril, Marigny dissimula mal sa déception, car il se croyait des droits au titre envié de généralissime. Pourtant, il jura avec les autres d'observer les conditions de l'alliance ; mais à peine le serment prononcé, il partit pour Cerisay où bivouaquait le gros de sa troupe. Il promettait de la ramener avec lui le 24, jour fixé pour une attaque d'ensemble contre Saint-Florent. Le but de cette expédition était de rejeter les bleus sur la rive droite de la Loire, de nettoyer ensuite toute la rive gauche des cantonnements ennemis et de se rabattre en masse sur le pays de Charette pour le délivrer. Le 23 avril, les trois armées de Stofflet, de Sapinaud et de Charette se mettent en mouvement, et traversent Mortagne, puis Cholet, vide de ses 5 ou 6.000 habitants et qui n'est plus, depuis quelques jours, qu'un amas de ruines ; on atteint, après une étape de dix lieues,

Chemillé, et là Stofflet qui se trouve sur son territoire, en fait galamment les honneurs à Charette : sur son passage se pressent les habitants de Chemillé, acclamant ce chef fameux dont les exploits sont déjà légendaires. Comme à un triomphateur, des jeunes filles viennent en chantant lui-présenter des fleurs et des couronnes de chêne. Stofflet s'efface modestement, laissant la vedette à son hôte dont l'affabilité et les nobles manières contrastent avec sa propre brusquerie. Cajoleries manifestement soufflées par l'abbé Bernier qui pénétrait la vanité du vainqueur de Haxo et le prenait par son [endroit sensible](#). Charette fut très flatté de cette réception, au point qu'il ne protesta point quand, le soir même, Stofflet s'adjugea, de sa propre autorité, le titre de général en chef de l'armée d'Anjou, qu'il méritait, sans conteste, mais qu'il eût dû attendre d'un vote spontané de ses officiers.

Dans la soirée du 23, les trois armées s'avancèrent jusqu'à Jallais. Du château incendié, les vieilles tours sans toits étaient inhabitables ; mais il restait dans ses dépendances de quoi loger les généraux et leurs états-majors. Berrard, le régisseur du domaine, et lui-même officier de Stofflet, fit préparer un [dîner splendide](#) où l'on servit des vins précieux, cachés, par ses précautions, dans une pièce d'eau. On festoya gaiement ; mais Marigny ne paraissait pas ; du moins c'est là, parmi des témoignages divergents, la version qui semble la plus acceptable. Quoiqu'il manquât au rendez-vous fixé, Charette, Sapinaud et Stofflet résolurent de poursuivre leur plan : le 24 au matin, ils se mettaient en marche vers Saint-Florent-le-Vieil ; ils rencontrèrent les bleus, à mi-route, au delà du bourg de Chaudron : le combat fut ardent de part et d'autre et se prolongea jusqu'au crépuscule. Alors, seulement, sous l'irrésistible poussée des Vendéens les rangs des républicains sont rompus ; ils reculent, se replient en désordre par la Jubaudière et les Écorchères ; la nuit tombe ; Charette les poursuit jusqu'aux bords de l'Evre où il compte les acculer et les détruire, quand il s'aperçoit que Stofflet ne l'a pas suivi ; ses troupes ne voyant plus leur chef, s'arrêtent et reprennent la route de Chaudron, et Charette forcé de se replier pour ne pas exposer ses seuls soldats à un retour de l'ennemi, abandonne en maugréant, une victoire assurée. Une petite pyramide de pierre commémore dans les champs de Chaudron ce combat dont le résultat eût pu être décisif, sans le désaccord des généraux royalistes.

La soirée, à Jallais, fut moins gaie que celle de la veille. Charette indigné de l'inexplicable défection de Stofflet, la qualifia vertement de trahison. Celui-ci s'excusa sur ce qu'il s'était perdu dans l'obscurité, ce qui est possible ; mais, au soir de batailles, les têtes échauffées acceptent les hypothèses les plus malveillantes, voire les plus saugrenues : dans l'entourage de Charette on attribuait l'échec à une machination de l'abbé Bernier dont un avis opportun aurait arrêté l'élan de Stofflet afin de laisser son rival s'obstiner à une poursuite où, mal soutenu, il pouvait perdre la vie.... On soupçonnait d'autre part un froissement d'amour-propre : un ordre [trop impératif](#) envoyé par Charette à son susceptible émule qui aima mieux se retirer du combat qu'avoir l'air d'obéir.... On alla plus-loin encore dans les suppositions diffamatoires ; mais si grande était la nécessité de l'union que, chacun, bien vite, imposa silence aux rancunes personnelles, qu'on dérivait, d'un accord tacite, contre Marigny, coupable d'un manquement au pacte juré l'avant-veille.

Marigny arriva, le 25, à Jallais, conduisant sa division fatiguée par une longue marche. Dans la situation fautive d'un allié se présentant au lendemain du combat, il paya d'audace, exigea pour sa troupe des vivres qu'on accorda parcimonieusement, en laissant entendre que ses soldats ne s'étaient point battus

ne méritaient que des rations réduites. Furieux, il se rend au conseil qui se tient en ce moment ; Charette, Sapinaud et Stofflet l'accueillent froidement ; il s'emporte, réclamant en termes peu mesurés, contre la pénurie des approvisionnements. On lui observe que, n'espérant plus son concours, on n'a rien préparé pour le recevoir. Même quelqu'un insinue que, pour le bien du parti, il devrait renoncer au commandement de son armée, qui grossirait opportunément celle de Sapinaud ; quant à lui, Marigny, il reprendrait la direction générale de l'artillerie, fonction où il avait naguère excellé et à laquelle il devait de nombreux succès. Or, d'artillerie, les royalistes n'en possédaient plus si l'on excepte quelques pièces enterrées çà et là et une dizaine de pierriers traînés sur des charrettes parmi les bagages. C'est offrir une sinécure et proposer la retraite à un homme ambitieux du premier rang. Il sort du conseil avec fracas, enfourche son cheval qui l'attend à la porte, interpelle ses officiers qui se groupent autour de lui, leur annonce fébrilement **qu'il n'est plus général**, rassemble ses porte-drapeaux, ses cavaliers et s'éloigne avec eux par le chemin de la Jabaudière. L'un des lieutenants de Charette, Prudent de la Robrie, le chevalier de Rostaing, commandant la cavalerie de Stofflet, se lancent à la poursuite de Marigny. — **Tirez sur le déserteur !** crie Rostaing à ses hommes ; mais déjà le fugitif est hors de la portée des balles. Il courut, sans calmer sa colère, jusqu'à la Châtaigneraie, à quinze lieues de là.

A Jallais, se passa cette chose tragique : le conseil de l'armée fut convoqué sans retard : quarante officiers y étaient présents : Stofflet, en sa qualité de commandant du territoire, présidait ; **l'affaire Marigny** fut appelée ; Charette, nommé rapporteur, conclut à la mort, par application du pacte de la Boulaye. Vingt-deux membres du conseil approuvèrent cet impitoyable verdict ; en conséquence Marigny fut **condamné à être dégradé des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare et à être fusillé par celui des trois généraux qui pourrait le saisir**. Jugement excusable peut-être si on le considère, au point de vue de l'inexorable discipline militaire, mais néfaste à la cause vendéenne, et plus encore à Charette et à Stofflet ; ils pouvaient tout au moins, comme le fit Sapinaud, s'abstenir d'y prendre part, afin d'abolir le soupçon d'une rivalité de prééminence qui, après quatre jours d'union, aboutissait à la suppression brutale d'une compétition redoutée. La Vendée perdait à ce coup de force l'une de ses meilleures armées ; **la bravoure, la générosité de Marigny, son entrain familial et joyeux, sa belle prestance**, sa force herculéenne, lui avaient assuré l'affection de ses soldats. Ils se dispersèrent, le cœur en deuil : des 5 ou 6.000 hommes rassemblés par le condamné, **un millier à peine consentit à reconnaître l'autorité de Richard, son successeur**.

Deux mois plus tard, Marigny découvert à la Girardière, dans la paroisse de Combraud, tombait sous les balles des chasseurs de Stofflet.

Avant de se séparer, Charette, Stofflet et Sapinaud convinrent qu'ils se réuniraient de nouveau le 1er juin, pour purger le marais de Challans des bleus qui l'occupaient. Rendez-vous fut pris, pour cette date, au hameau de la Bésilière où Charette se proposait d'établir son quartier général. Il quitta Jallais dans les derniers jours d'avril, à la grande joie de ses soldats qui supportaient mal l'éloignement de leurs cantonnements : le long trajet du retour s'effectua par Maulevrier et Châtillon ; on poursuivit à travers le pays dévasté jusqu'à Châteaumur où Mme de Sapinaud, errante depuis des mois, avait -trouvé un refuge temporaire. Elle vit défilér dans la rue du bourg la pittoresque et



lamentable bande des **moutons noirs** ; leur arrivée mit le village en émoi ; ils furent pris pour des bleus ; l'effroi était général quand tout à coup on cria : — *Ce sont les brigands ! et toutes les femmes se mirent à rire.* Mme de Sapinaud décrit l'étrange cortège : après un piquet d'avant-garde, Charette, à cheval : chapeau chargé d'un bouquet de plumes ; habit violet brodé en soie verte et argent ; opulente cravate de dentelles ; écharpe blanche à franges d'or. A ses côtés chevauche son oncle de Fleuriot, las de servir sous Stofflet, et qui s'est rallié au jeune général du pays de Retz ; puis vient un groupe d'amazones **jeunes et jolies** dont les noms ne sont point dits mais au nombre desquelles sont, sans nul doute, Mme de Voyneau, Mme de Monsorbier, les fidèles compagnes depuis le séjour au Val de Morière, et aussi Mme du Fief, femme d'un émigré ; rentrant en Vendée après l'expédition d'outre-Loire, elle y retrouva son enfant en bas âge que des bleus égorgèrent sous ses yeux. Pour le venger, elle avait pris les armes et, dans les combats, toujours à l'avant-garde, elle chargeait, sabre en main, l'ennemi.

Derrière ce brillant état-major, viennent les cavaliers, entourant les drapeaux ; puis les chasseurs aux panaches de poils de bouc ; ensuite marche sans ordre la cohue des paysans en sabots, déguenillés, velus, cuivrés, décharnés par les privations, terribles soldats, entraînés à toutes les fatigues ; ils suivent docilement le chef prestigieux où qu'il les mène ; presque tous sont armés de fusils et portent des gibernes prises aux bleus, des sacs de provisions, des musettes à cartouches, tout l'attirail de bagage ramassé çà et là au hasard des occasions et que rend indispensable leur vie nomade. Et derrière eux s'allonge la file des blessés, des, malades, des femmes, de celles qui n'ont plus **d'autre refuge qu'une armée** ; le mari, le père ont été massacrés, la maison est brûlée ; les malheureuses ont fui, emportant leurs enfants ; elles vont, sans savoir où on les conduit, ni pourquoi on marche toujours ; la plupart sont nu-pieds, couvertes de lambeaux ; elles poussent ou traînent les marmots vêtus de loques, geignant, exténués, hâves et maigres à faire pitié. Il faut du pain pour toute cette foule : comment parvient-on à s'en procurer dans des villages traversés à l'improviste ? aucun fourrier ne précède la cohorte ; les colonnes de Turreau ont depuis longtemps tout raflé ou détruit ; par quel miracle vivent ces misérables ? On ne le sait pas, et cela reste mystère ; il est surprenant que parmi tant de survivants de ces temps affreux, nul n'ait songé à dépeindre et les privations de ces tribus affamées et la façon dont elles se sustentaient. Peut-être la terreur primait-elle chez ces perdues la fatigue, le froid et la faim.

En quatre jours de marche la bande rallia la Bésilière, ce petit hameau situé à l'ouest du grand chemin de Nantes aux Sables, et distant de Legé d'une lieue et demie : Charette y avait déjà séjourné plusieurs fois et aujourd'hui encore on retrouve, aux environs du village, quelques vestiges de ses retranchements. Les bleus avaient perdu sa trace, ou renonçaient à l'attaquer ; il congédia ceux de ses hommes qui avaient encore un asile, un champ à cultiver, et ne garda près de lui que la division de Guérin, bientôt grossie d'ailleurs, des bandes de Pageot qui, chassé du Marais, vint, quelques jours plus tard, se réfugier auprès de Charette, amenant un long convoi de blé et un nombre considérable de bestiaux.

Ainsi pourvu d'approvisionnements, Charette s'occupa de réorganiser son armée : Couëtus fut confirmé dans le grade de général en second, chargé de signer avec le général en chef toutes les délibérations et de le remplacer en cas de décès. Hyacinthe de la Robrie resta major général, Davy-Desnaurois major en second. MM. de Berset, Baudry d'Asson, de Puyravaud, Chesnier du Chesne, Buor de Villeneuve, Bourdic, de Goulaine, de Lezardière, Rettier de Saint-Vallier,

de Beaucorps, de Rorthais, de Brancourt, de la Voyrie et d'autres encore composaient l'état-major de Charette. La cavalerie était confiée à Prudent de la Robrie, assisté du major Gautté et des capitaines Le Moëlle, Bodereau, Boussiron, Barberm, Macé, Pinaud, etc. L'abbé Remaud, commissaire général de l'armée, prévoyant et bon administrateur recevait, comme conseils, un ancien procureur, Bousseau et un avocat, Biroteau. L'infanterie formait douze divisions : celle des Sables, commandée par Joly, toujours intermittent et qui s'obstinait à prendre le titre de général ; celle de Saint-Philbert, que dirigeait Couëtus venaient ensuite la division de Retz, ayant pour chef Guérin l'aîné ; celle du Marais, laissée à Pageot ; celles enfin de Machecoul, de Legé, de Palluau, de Vieilleville, du Tablier, de Montaigu, de Chantonay ; la douzième fut donnée à un gentilhomme normand, ou, du moins, se disant tel, nommé de Launay, nouveau venu en Vendée où personne ne le connaissait. Transfuge de l'armée républicaine, il passait dans l'esprit de bien des gens pour avoir été moine avant la Révolution. Agé de trente ans, d'une taille avantageuse, d'une figure agréable, parlant avec aisance mais non sans prétention, très brave, très instruit, d'une force prodigieuse, il plaisait à Charette par sa vaillance et son activité. Il se vantait d'avoir, en une seule affaire, tué de sa main une soixantaine de bleus, dont plusieurs officiers. A l'état-major, cet intrus n'était pas aimé ; on se méfiait de lui et de son ambition mal dissimulée. On retrouvera ce personnage.

Il faut noter encore, dans l'entourage immédiat du général en chef, l'homme de confiance, l'allemand Pfeiffer, sombre figure assez inquiétante : on a dit déjà comment Charette avait attaché à sa personne cet étranger, non point en qualité de valet de chambre, ce rôle intime étant tenu par un fidèle domestique nommé Bossard, mais comme esclave ; moins encore, comme dogue, obéissant silencieusement au moindre signe. Bonaparte, plus tard, aura son mamelouk ; Pfeiffer était le mamelouk de Charette.

Ce que l'on ne peut imaginer, c'est l'aspect du hameau de la Bésilière qui ne comptait pas 20 chaumières, alors qu'il était le quartier général de cette année en formation, le cantonnement de tant d'officiers, le centre d'un mouvement incessant d'estafettes, de porteurs d'ordres, d'éclaireurs, de fournisseurs et de visiteurs de tout genre. Où campaient les troupes ? Dans les champs ? En plein air ? Mais elles n'avaient ni tentes, ni baraquements. Où étaient les bagages, les fourgons de munitions et d'approvisionnements, le parc à bestiaux ? Jamais une troupe républicaine ne passa donc sur le grand chemin de Nantes aux Sables, distant de 300 mètres à peine, pendant les six semaines que dura le séjour de Charette, du 28 avril au 5 juin de cette année 1794 ? Il semble bien qu'il avait évacué une partie de ses bandes, et aussi la foule de femmes et d'enfants qu'il traînait à sa suite, dans la forêt de Galas à 3 lieues de là ; un rustique campement s'y était établi : Mme de Sapinaud a tracé de ce refuge un précieux tableau qui paraît se rapporter à cette période de la guerre. Les femmes y construisent de petites huttes de branchages afin d'abriter leur famille et des cabanes pour leurs vaches ; elles les changeaient souvent de place pour éviter les aspics qui s'y introduisaient malgré leur vigilance ; l'odeur du lait qu'on chauffait pour avoir la crème attirait sans cesse ces reptiles si communs dans la Vendée. Une couturière, après trois mois passés dans cette forêt assurait en avoir vu plusieurs fois jusqu'à six autour d'un pot au lait ; cependant elle n'avait jamais entendu dire que personne en eût été mordu. Dans la journée les réfugiées de la forêt de Galas s'occupaient à moudre le blé ; tous les moulins de la région étant détruits, il fallait s'ingénier et Charette avait imaginé de les remplacer par des barriques au fond desquelles on plaçait des pierres plates et

solides légèrement creusées au centre de leur surface ; au moyen d'une pelle de bois ou d'un pilon grossier, on écrasait le blé sur ces meules de fortune ; mais on n'en pouvait moulinier que deux boisseaux par jour. Le soir, quand les enfants dormaient, ces meunières d'occasion travaillaient à la lueur de chandelles de résine à réparer les vêtements usés par la guerre.

En juillet 1794 les bleus du général Ferrand opérèrent une fouille dans la forêt de Galas ; les paysannes, prévenues de son incursion, abandonnèrent leurs abris ; mais Ferrand, dans le rapport de cette expédition donna une description précise du campement vendéen : des cases ou baraques pour loger près de 2.000 personnes ; dans quelques-unes de ces huttes, des moulins à bras, des mortiers pour écraser le grain ; deux forges bien garnies, une trentaine de bois de fusils, les outils nécessaires pour réparer les armes ; dans toutes ces cases, on trouva des matelas ou des lits de plumes ; et Ferrand ajoutait : j'ai remarqué, de distance en distance, sur les grands arbres, des échelles attachées aux branches élevées ; de là ceux qui sonnent de la corne découvrent tout ce qui se passe au loin et avertissent du danger.

Jusqu'en 1830 on retrouvait les vestiges de cette ville forestière ; un touriste qui, vers cette époque, se hasarda sous ces futaies encore respectées, découvrit des restes de murs faits de mottes de gazon, et reconnut le tracé de rues bien alignées ; la végétation avait envahi ces débris dont il ne subsiste plus trace ; seul le souvenir s'en est transmis jusqu'à nos jours : une clairière de la forêt de Galas, ou, si souvent, Charette se déroba aux poursuites des généraux de la République, s'appelle encore *le Refuge*.

### III. — QUELQUES PROCONSULS

Tandis que Charette se meut sans gêne d'une extrémité à l'autre de la Vendée, tandis qu'il s'immobilise à son gré pour réorganiser sa troupe et préparer posément sa campagne d'été, l'armée républicaine fond entre les mains maladroites de Turreau. Il doit être fixé, depuis longtemps sur le déplorable résultat de son plan stupide ; les révoltants ravages de la Vendée ont eu pour effet immédiat la reconstitution des bandes de Stofflet et de Sapinaud, et le renforcement de celle de Charette : mais Turreau n'en démord pas ; qu'on attende un peu et l'on verra merveille. Ce qui retarde le succès définitif, c'est qu'il n'a pas encore assez tué, assez brûlé. Il s'indigne contre les Kléber et les Marceau osant proclamer, après Savenay, qu'il n'y avait plus de Vendée ; il dénonce à la Convention nationale, à la France entière ces hâbleurs qui ont essayé de diminuer son propre mérite ; lui, avec sa vue profonde, savait que la guerre n'était qu'assoupie et serait devenue plus terrible que jamais s'il n'avait employé les grandes mesures. Il a déjà détruit 6.000 brigands..., il y a encore 30.000 de ces scélérats à passer au fil de la baïonnette.... Actuellement, conclut-il, j'ai vu et j'agis.

L'infatuation de ce Turreau est formidable : l'approbation tacite des actes de ce fou par les théoriciens de la Convention et du Comité de Salut public n'est pas moins effarante ; ceux-ci du moins ont pour excuse d'être éloignés des opérations et mal renseignés, beaucoup plus préoccupés, d'ailleurs, en cette fin d'hiver de l'an II, du sort de leurs propres têtes que de celui des paysans fanatiques, à la révolte desquels ils ne comprennent rien, et qui ne consentent

pas à se laisser égorger sans riposte. Cependant on trouvait, à Paris, que les choses traînaient en longueur, et, pour en finir, le Comité de Salut public usa du grand remède qui lui paraissait être, en toutes occasions, la panacée décisive : il délégua dans l'Ouest deux représentants du peuple, Hentz et Garrau, munis de ce simple mot d'ordre : — Si, sous quinzaine, les brigands ne sont pas totalement anéantis, Hentz et Garrau sont investis de pouvoirs illimités pour prendre toutes les mesures que le bien de la République leur semblera exiger dans cette partie de son territoire. Il se rencontrait à cette époque, des hommes assez téméraires et assez convaincus de leur prestige et de leur génie pour assumer de pareilles missions ; or Garrau était de la Gironde et ne connaissait rien à l'esprit des Vendéens ; Hentz venait de Sierck, bourgade lorraine où la Révolution l'avait trouvé petit commis au bureau des contributions ; sa ferveur démagogique servie par une faconde intarissable avait échauffé ses concitoyens qui le choisirent comme député lors des élections à la Convention ; il allait trouver à Angers son collègue du département de l'Eure, Francastel, dont il devint l'inséparable.

De ce dernier la tâche est accomplie : c'est lui qui, après la déroute de Savenay, organisa, avec Carrier, à Nantes et surtout à Angers, l'extermination des vaincus. Il a créé les Tribunaux révolutionnaires ambulants qui promènent le rasoir national ; il guillotine, il fusille, il noie ; il est implacable. Né gentilhomme et resté muscadin, quoique aimant le sang, c'est un petit homme d'une complexion délicate, fluet et d'allure élégante : chapeau à cornes, bottes molles à tiges retombantes, ceinture tricolore, habit bleu à larges revers avec collet brodé. La légende angevine assure qu'il porte une culotte en peau de Vendéen, tannée d'après les procédés d'un certain Pequel, officier de santé promu chirurgien major d'un bataillon révolutionnaire.

Hentz, Francastel et Garrau convoquèrent à Nantes Turreau -et lui reprochèrent vertement le piètre résultat de sa stratégie. Turreau, beau parleur dissipa leurs préventions et gagna leur confiance par l'exposé d'un nouveau plan, immanquable celui-là. Ce qui prolongeait la révolte c'était la présence dans le pays d'un assez grand nombre de citoyens attachés aux institutions républicaines et franchement hostiles aux brigands : l'élan des colonnes infernales avait été entravé par ces patriotes, — sincères à coup sûr, — mais gênants parce que trop enclins à protester contre le ravage systématique du pays. L'innovation de Turreau consistait donc à déporter en lointain territoire tout ce qui, en Vendée, donnait à la Révolution des gages de fidélité, tout ce qui n'avait pas pris les armes, tout ce qui était neutre, et aussi les citoyens qui, bien qu'attachés à la République, procuraient aux brigands des secours qu'ils ne pouvaient refuser à la force. Ce procédé radical présentait plusieurs avantages : soustraire d'abord aux persécutions des rebelles les partisans de la République ; ensuite, faire le vide, ce qui permettrait, une fois les patriotes expulsés, de tuer sans distinction tout le reste, sans crainte d'erreur ou de réclamation.

Les représentants du peuple, d'abord un peu étonnés de l'ampleur d'un tel projet, ne tardaient pas à se laisser convaincre de son efficacité ; la quinzaine qui leur était accordée pour terminer la guerre civile se trouvait déjà fortement ébréchée, le temps manquait pour imaginer mieux ; de Nantes, le 19 février, Garrau, Hentz et Francastel rendaient donc l'arrêté fameux qui récompensait par la déportation les innocents et les bons citoyens et laissaient les insurgés maîtres du pays. Cet ukase, rédigé, volontairement ou non, en termes peu précis, prêtait à interprétation ; en certains endroits on le jugea seulement applicable aux patriotes de la campagne, qui, pour échapper aux exactions des brigands,

s'étaient retirés dans les villes ; ailleurs, par exemple à Cholet, on fit le vide ; toute la population, 5 ou 6.000 habitants, fut expulsée en deux heures de temps ; abandonné ainsi à l'appréciation des municipalités cet arrêté draconien n'en devenait que plus atroce, car nul n'était excusable de ne pas l'avoir mis à profit ; donc tous ceux qui seraient retrouvés dans le pays proscrit, désormais considérés comme criminels, pouvaient, malgré leur protestations, être exterminés légalement par les soldats de Turreau. Il apparaît, — à moins de supposer ses auteurs dénués de tout bon sens, — que cette mesure inexécutable avait pour seul but de sanctionner le massacre en masse et de légitimer, par l'approbation de la Convention, l'anéantissement de la Vendée.

Ce fut, dans tout le pays, une lamentation de désespoir : en vain Hentz et Francastel, essayèrent-ils de faire miroiter les nombreux avantages offerts aux expulsés : Vous trouverez partout des frères qui s'empresseront de vous dédommager de vos sacrifices en vous prodiguant les soins de l'humanité, proclamaient-ils. Ils promettaient, en outre, à ces malheureux, une allocation de 10 sous par jour, peu après portée à 30 sous ; 45 sous pour les femmes enceintes ; ils prenaient la peine d'expliquer aux municipalités la beauté du système : en invitant tous les bons citoyens à fuir un sol maudit où il faudra tout tuer et brûler... nous avons la conviction que la guerre ne finira que quand il n'y aura plus un habitant sur cette terre malheureuse... ; mais, en manière de consolation, ils ajoutaient : Cette émigration momentanée sera le meilleur titre à l'indemnité que la Nation généreuse accordera à ceux qui n'auront pas démerité d'elle. Plus un habitant ; il faut donc que tout le monde parte ? — Mais voilà que, la semaine suivante, exception est faite en faveur des septuagénaires et des enfants au-dessous de douze ans : les enfants prendront-ils soin des septuagénaires, ou les vieillards veilleront-ils sur les marmots ? Les laisse-t-on là pour les exposer plus sûrement aux coups des colonnes infernales et à ceux des brigands ? Énigme. Quelques semaines plus tard, l'honnête général Duval, révolté de tant d'infamies, écrivait au légendaire Huché : — ... Depuis l'incendie qui a détruit quarante communes dans les environs de Luçon, plusieurs malheureux enfants errent de tous côtés dans les bois pour chercher un moyen de prolonger leur pénible existence.... Il est inutile d'échauffer ton zèle par le tableau de leurs souffrances.... Quoique distant de plusieurs lieues des bois qui leur servent d'asile, si je peux sauver à un seul la vie, ou même une heure de souffrances, parle, enseigne-m'en les moyens, mon cœur vole d'avance à leur secours.... Huché répondit : — ... Ne te laisse pas plus que moi flagorner.... Tu es républicain et tu dois en montrer le caractère.... Montreuil-sur-la-Claye brûle en ce moment ; Saint-Cyr aussi. Vive la République !...

En ce temps-là on vit se presser des foules sur le bord de la Loire, surtout des femmes, des enfants, des vieillards réclamant à grands cris le passage ; c'étaient les Vendéens fuyant leur pays, affolés, à demi morts de faim, ne sachant où aller, tremblant, s'ils traversaient le fleuve, d'être exterminés comme rebelles sur la rive droite ; les représentants les firent diriger sur Angers où une maison nationale les reçut sous bonne et sûre garde ; ce qui signifie qu'on les mit en prison. Et bientôt, de toutes les municipalités urbaines, de toutes les sociétés populaires composées de farouches patriotes, monta un concert de récriminations contre cette reprise des Dragonnades : une telle façon de molester les brigands en persécutant leurs adversaires restait inintelligible aux esprits simples. Les membres du district des Sables : Metellus Mourain, Aristide Delange, Camillus Brioché, Fabius Fruchard, Léonidas Bouard, — leurs prénoms seuls indiquent la ferveur de leur républicanisme, — expédiaient à Nantes des



commissaires pour obtenir l'atténuation des ordres du général en chef. Le district de Challans s'adressait directement au Comité de Salut public, décrivant l'effroyable spectacle des femmes et vieillards massacrés, des enfants égorgés ou périssant dans les flammes et concluait : L'histoire de la Révolution aura à rougir des calamités dont la Vendée est affligée. Le Comité de surveillance révolutionnaire de Fontenay écrivait à Turreau : Veux-tu savoir ce qu'ont fait ces milliers d'hommes que tu vas arracher à leurs foyers ?... Ils ont haï les prêtres, ils les ont chassés... ils ont détesté les tyrans, les nobles ; ils ont combattu tous leurs partisans, ils les ont terrassés et ils sont libres.... La société populaire de la même ville dépêcha des délégués aux représentants du peuple en séjour à Nantes ; ces délégués ne trouvèrent que Garrau à l'hôtel Villestreux qui abritait les Conventionnels ; il était entouré d'officiers ; à peine laissa-t-il parler les Fontenaisiens : Comment ! dit-il, est-ce qu'il y a encore des patriotes dans la Vendée ? En tout cas ils y sont en bien petit nombre.... Il y a longtemps et trop longtemps que cette infernale Vendée nous occupe ; si l'on pouvait se procurer un miroir ardent assez grand pour la consumer entièrement, on ferait bien. Croit-elle, cette Vendée, qu'on ne peut se passer d'elle ?...

La société populaire de Luçon fit mieux : elle dénonça personnellement Huché. Huché la suspendit. La société eut recours au Comité de Salut public, révélant les exactions de tous genres, les viols, les pillages dont le général et son lieutenant de confiance Goy-Martinière se rendaient coupables. Huché menaça, par vengeance de commander militairement à des piquets de soldats de prendre, avec des pelles et autres instruments, les ordures souillant les rues de la ville, et de les rentrer dans les boutiques, cuisines, salles des particuliers, etc. En même temps l'un des détachements incendiaires se mit en rébellion ; l'exemple gagna un autre bataillon de la division. Huché sévit mollement. Le Comité de surveillance révolutionnaire ouvrit une enquête, recueillit nombre de dépositions contre Goy-Martinière et contre Huché lui-même. Vols, massacres de femmes et d'enfants, doléances de jeunes filles violentées sous la menace de fusillade, tout éclata au grand jour. Déféré à la commission militaire, Goy-Martinière fut condamné à mort et guillotiné sans délai : au nombre des pièces de l'instruction était une lettre, — de rédaction assez louche, on doit le reconnaître, — accusant Huché de s'être vendu aux brigands et de pactiser avec eux. Les membres du Comité de surveillance ordonnèrent l'arrestation du général aux applaudissements de toute sa division. C'était un coup d'État : un club révolutionnaire portant la main sur un commandant d'armée, voilà qui témoignait de l'exaspération de la Vendée ; on pouvait craindre que, pour se débarrasser des bleus, plus honnis encore que les brigands, les autorités dont le civisme était le plus pur, allaient faire appel à Charette. Ceci jugeait le plan de Turreau.

Hentz et Francastel eux-mêmes étaient démontés : le 10 avril, ils écrivaient au Comité de Salut public : La Vendée n'est plus dans la Vendée ; elle est dans les sociétés populaires, devenues des foyers de contre-révolution.... Nous parcourons le pays, au milieu des dangers, au milieu des brigands.... Les deux représentants se targuaient de périls imaginaires, car ils parvinrent à Niort sans avoir rencontré ni Charette, ni un seul de ses hommes. Hentz y prêcha la bonne parole, se produisit à la société populaire, traita de royalistes tous ses membres, prononça un éloge ému de Grignon, déplora l'arrestation de Huché et la mort de Goy-Martinière, bons et francs sans-culottes ; sur quoi il déclara dissoute la société et poursuivit son voyage. Le 16 avril il est à Fontenay avec son compère Francastel tous deux accablent d'injures les administrateurs du département qui leur présentent humblement les hommages du chef-lieu : Mauvais citoyens !

Traîtres ! Vous êtes connus et dénoncés ! Hentz pérore ; le président du département se permet de lui répondre ; il est brutalement rabroué : Tais-toi, bavard, dit le conventionnel, je t'ordonne de ne parler que lorsque je t'interrogerai ! Au reste il déclare formellement ne reconnaître aucune autorité constituée dans la Vendée, un général est un souverain. Hentz supprime la commission militaire coupable d'avoir condamné Goy-Martinière ; puis il se rend à la société populaire, monte à la tribune et parle durant deux heures.

On peut dire bien des sottises, en deux heures de parole ; Hentz ne s'en prive point. Il commence par -se féliciter que la guerre civile est terminée ; il n'y a plus de brigands. Un instant après il avoue que Charette dispose encore de 2.000 hommes ; chiffre qui, dans une autre période du même discours, se transforme en 8.000, puis en 10.000. Il entame ensuite son propre panégyrique et celui de son digne collègue Francastel. C'est grâce à leur énergie que l'incendie et le massacre feront du pays un désert. Il annonce qu'il sera peut-être nécessaire de brûler Fontenay ; mais qu'il faut tout souffrir sans murmurer : ceux qui se plaignent sont des amis de Charette. Si la guerre continue, tant mieux : autant de rebelles, autant de biens pour la République à qui cette guerre ne coûtera rien, mais au contraire, rapportera un bénéfice. Apostrophe aux membres du Comité de surveillance qui ont osé arrêter un général vertueux, un excellent républicain, Huché ! Et cela sur une lettre émanée d'une brigande ! C'est une imbécillité des partisans de Charette d'avoir employé ce moyen contre un général patriote ; mais ces gens sont connus et n'échapperont pas. Il tonne ensuite contre les riches ; le nivellement des fortunes s'opérera peu à peu ; il menace les acquéreurs de biens nationaux ; ceux-là auront aussi leur tour ; on trouvera bien le moyen de les atteindre ! Enfin il parle des sociétés populaires et de la façon dont elles doivent se recruter : point de ces hommes dont une éducation soignée a développé les talents ! ceux qui ont des moyens oratoires sont des intrigants et des désorganisateur ; et de nouveau il invective contre les citoyens instruits plus propres à faire des dupes que des républicains. Il se donne en exemple : Jamais il ne fait de beaux discours, au contraire il dit tout ce qui lui passe par la tête....

Les Fontenaisiens s'en apercevaient. Peut-on décrire, peut-on imaginer seulement l'ébahissement de ces patriotes qui, depuis deux ans, luttent, au péril de leur vie, pour l'idée républicaine, qui ont tout sacrifié à sa diffusion en ce département réfractaire aux innovations et gardien fanatique des vieux préjugés, est-il possible de concevoir leur consternation en écoutant le pantin sinistre que leur dépêche le Comité de Salut public ? Presque tous sont des bourgeois philosophes et lettrés, car, contrairement à ce qui se passe ailleurs, c'est, en Vendée, la classe éclairée des citadins que les idées nouvelles ont tout d'abord séduite : ils se sont laborieusement groupés pour les défendre ; à leurs yeux la Convention nationale est l'arche sainte, le cénacle auguste, où s'élabore la rénovation des peuples, l'aréopage vénérable de toutes les vertus civiques et des plus sagaces clairvoyances : et voilà le spécimen qu'elle leur envoie comme réconfort dans la situation tragique et presque désespérée où les a placés leur opiniâtre dévouement à la République : un braillard inaccostable et arrogant qui semble échappé d'une pétaudière et dont l'incompréhension, la maladresse, la manifeste incompétence rebutent les plus zélés et découragent les plus braves.

Il fallait, d'ailleurs, que les illusions des malheureux républicains Fontenaisiens fussent de qualité supérieure pour ne point s'émousser au contact des singuliers apôtres que leur dépêchait la Convention. Avant Hentz, ils avaient reçu d'elle un échantillon d'un genre tout différent, Lequinio, dont le nom reste inséparable de

l'histoire vendéenne. Breton de naissance, avocat, bien doué, instruit, tolérant même, du moins en discours, il était de ces hommes intelligents dont l'esprit est atteint d'une sorte de claudication chronique du raisonnement, et dont les conclusions sont toujours en désaccord avec les prémisses. Ainsi, ayant professé l'athéisme en son volume des Préjugés détruits, il terminait par un défi porté à tous les mortels de prouver que N. S. Jésus-Christ n'est pas le fils de Dieu. Député du Morbihan à la Convention, il y préconisa le mariage des prêtres et se fit le champion du divorce, désirant, pour sa part, *une femme douce, sensible, spirituelle et surtout libre... pouvant à chaque instant le quitter pour qu'il ne la quitte jamais*. En mission dans la Vendée, il se prononça hautement contre les mesures d'extermination ; mais, à son premier passage à Fontenay, comme on lui signale une mutinerie des paysans enfermés à la geôle municipale, il se rend à la prison, se fait apporter ses pistolets et une lumière, descend dans un cachot, appelle un détenu, lui brûle la cervelle à bout portant et force l'officier qui lui fait escorte à tuer de sa main un autre prisonnier. Foncièrement égalitaire et dédaigneux des préjugés, Lequinio, à Rochefort, fait asseoir à sa table l'*amateur* qui s'est offert, à l'appel des représentants, pour remplacer le bourreau empêché, et il trinque fraternellement avec ce personnage ; mais il est, pour lui-même friand d'hommages, et s'indigne à Fontenay de n'être salué, à sa descente de voiture, que par le président de l'administration départementale assisté de son procureur i général syndic, deux fervents républicains : *Quoi ! C'est ainsi que vous respectez les envoyés du peuple ! Vous ne venez qu'à deux auprès de moi ! Si les valets de l'ancien régime et les intendants existaient encore, vous seriez tous ici à leur faire lâchement votre cour. Je le vois bien, vous n'êtes que des brigands : c'est vous qui avez allumé, excité et entretenu la guerre de la Vendée ; mais votre règne est passé. Tremble, surtout toi, procureur général, tremble ! Ta tête tombera demain sous le glaive de la loi. Oui !...*

Il serait facile de multiplier ces exemples de contradictions. On en retrouve dans le *Mémoire* fameux dont il fit lecture, au retour de sa mission, devant le Comité de Salut public ; il y trace des atrocités commises par les colonnes infernales un tableau tel qu'il n'est égalé par aucun récit d'origine royaliste ; il dépeint les soldats de la République outrageant les femmes des rebelles sur le bord des routes et les poignardant au sortir de leur bras ; d'autres portant des enfants à la mamelle au bout de la baïonnette ou de la pique qui avait percé du même coup la mère et l'enfant ; il dit les femmes et les filles des patriotes mêmes *mises en réquisition* ; les généraux de la République faisant du massacre un objet de spéculation et d'intérêt particulier ; les militaires de tout grade ne pensant qu'à remplir leur sac et à perpétuer une guerre si avantageuse. Il insiste aussi sur les griefs justifiés des républicains vendéens : *Des communes venant se livrer, municipaux en écharpe à leur tête, reçues avec une apparence fraternelle et fusillées sur l'heure ; des cavaliers armés et équipés, se rendant d'eux-mêmes au chef-lieu après avoir fait plusieurs lieues pour cela, tués sans miséricorde. Et il s'apitoie sur le sort des paysans égarés, forcés par les persécutions d'embrasser la cause des rebelles que par instinct, ils auraient combattue. On a tout demandé à la Terreur, mais on n'a rien fait pour gagner ce peuple grossier, beaucoup plus facile cependant à ramener qu'à combattre.*

Quels sont donc, d'après Lequinio, les moyens de mettre fin à ces tueries inutiles ? Bien simples : d'abord abolir, sauf pour les généraux en service, tous les insignes honorifiques qui choquent l'égalité ; en revanche doter les représentants du peuple d'un costume d'apparat, de manière à fixer et à éblouir les regards des populations : il juge néfaste pour le bien public *que les épauettes du général*

fassent perdre de vue le député lorsqu'il passe avec lui sans costume ; il faut ensuite répandre une proclamation rassurante, portant le quadruple caractère de la franchise, de la dignité, de la force et de la bonté ; il faut instituer des prédicateurs de morale qui parcourront les campagnes pour y former l'esprit public, tâche glorieuse et satisfaisante pour l'homme sensible et qui sait chercher son bonheur dans celui des autres ; il faut encore que, dans leurs courses, les représentants du peuple soient toujours accompagnés de quelques musiciens ; qu'ils donnent des banquets, des danses et des fêtes ; il faut enfin aux massacres, aux incendies et aux pillages, faire succéder les réjouissances populaires....

On aperçoit très bien, dans cet attrayant programme, le rôle réservé par Lequinio aux représentants du peuple, — dont il est : brillant costume, hommages, ripailles, bals, escorte de musiciens et discours à discrétion ; on distingue moins ce qu'il adviendra de ce peuple grossier qu'on invitera à danser, mais qui n'a plus de toits pour abriter ses deuils, plus de moulins pour y porter son blé, plus de bétail pour cultiver ses terres. On s'attend à quelque bergerade ; car Lequinio va conclure, et voici l'aboutissement de son raisonnement idyllique : Si la population qui reste est de 30 à 40.000 âmes, le plus court sans doute serait de tout égorger, ainsi que je le croyais d'abord ; mais cette population est immense : elle s'élève encore à 400.000 hommes.... S'il n'y avait nul espoir de succès par un autre mode, sans doute encore qu'il faudrait tout égorger, y eût-il 900.000 hommes, mais je suis loin de le croire. Et ici les moyens pratiques : Ne point faire de prisonniers ; dès qu'on trouve des hommes ou les armes à la main, ou en attroupement de guerre quoique sans armes, fusiller sans déplacer ; — mettre à haut prix la tête des nobles et des prêtres avec promesse d'indulgence pour ceux qui les livreront ; la tête des chefs sera taxée à une somme très considérable, payée en entier si on les amène réellement, et à moitié seulement si l'on se borne à indiquer leur retraite.... Donc le système de Lequinio est approuvé définitivement — sauf dans le cas où les danses et les banquets suffiraient.... Comme Hentz, comme ses autres collègues, comme le Comité de Salut public, comme la Convention tout entière, Lequinio n'a jamais rien compris à l'insurrection de la Vendée non plus qu'aux raisons de sa pérennité.

Lequinio reparut à Fontenay, retournant à Paris, le 14 mars : il emportait son rapport et emmenait avec lui deux Fontenaisiens, Chapelain et Tillier, chargés de supplier le Comité de Salut public de faire cesser l'incendie qui augmentait le nombre et l'audace des rebelles, et d'établir une distinction entre le pays insurgé et la partie du département qui a toujours été fidèle. Carnot, qui les reçut, leur avoua l'embarras du Comité, qui n'a jamais pu savoir le véritable état des choses.

Hentz et Francastel poursuivirent leur apostolat dans la région des Sables-d'Olonne. A Luçon, l'infâme Luçon qui s'est révolté contre les brûleurs, ils donnèrent quelques larmes à la mémoire de Goy-Martinière, dont la mort, affirmèrent-ils, mettait la République en deuil. Aux Sables, parvenus à la fin de leur mission, ils établirent à l'adresse du Comité de Salut public le bilan de leurs travaux : on leur avait accordé, le 10 février, une quinzaine pour en finir avec la Vendée ; or, ils y avaient mis deux mois, mais leur succès était complet, du moins à les en croire : La Vendée est un désert ; elle ne contient plus 12.000 personnes vivantes. Tout ce qui y respire est brigand... la population en est détruite et il n'y reste que des assassins. Douze mille personnes, assurent ceux-ci ; quatre cent mille, affirme Lequinio.... Le Comité de Salut public avait raison de se juger mal renseigné.

Sur quoi Hentz partit pour Paris afin de sauver Huché qui, d'abord emprisonné à Rochefort, venait d'être amené sous bonne garde au Comité de Salut public afin de répondre aux 52 chefs d'accusation portés contre lui. Francastel termina sa mission en même temps que Hentz ; tous deux risquaient bientôt d'expier leurs sanguinaires extravagances ; décrétés d'accusation pendant la réaction thermidorienne, ils bénéficièrent de l'amnistie avant leur jugement ; même chance advint à Lequinio. Hors de la tourmente et rendus à la vie privée, ces fougueux terroristes étaient les plus placides des hommes ; Hentz obtint du Directoire, l'emploi de receveur de l'enregistrement dans une ville du département du Nord. Il perdit sa place à l'avènement de l'Empire et se réfugia à Beauvais où il végétait misérablement quand la révélation de ses terribles antécédents l'obligea, dit-on, à disparaître. Proscrit comme régicide par la Restauration, il s'expatria en Amérique et mourut en 1829, dans une île du lac Erié. Lequinio, sorti de prison, publia un petit *Traité de philosophie politique à l'usage des habitants des campagnes* ; il eut l'aplomb de solliciter plus tard une préfecture ; on lui donna seulement l'inspection des forêts de Valenciennes, poste qu'il troqua, — probablement pour fuir, lui aussi, son obsédant renom, — contre l'emploi modeste de sous-commissaire des relations commerciales, à New-York ; il y mourut en 1813. — Quant à Francastel qui, en 1793, régna à Angers, s'était acquis une réputation aussi rouge que celle de Carrier, il s'adonna, l'ouragan apaisé, au plus placide des métiers, malgré les milliers de têtes portées à son actif dans les hécatombes révolutionnaires : il cultiva les roses ; on le trouve sous le Consulat s'occupant des jardins de la citoyenne Bonaparte, à la Malmaison. Sans doute la Révolution ne l'avait-elle pas appauvri, car, il se rendit, en l'an X, acquéreur d'une partie de l'ancien domaine de Versailles et se logea dans la Ménagerie. L'ex-jacobin, l'exterminateur de la Vendée, vivait parmi les restes des splendeurs créées pour la duchesse de Bourgogne, et faisait pendant à Trianon. S'il pensait quelquefois à son proconsulat d'Angers, — et pouvait-il n'y point songer ? — il revoyait, en se promenant sous les futaies qui bordent le grand canal du parc royal, les défilés des victimes que, liées deux à deux, il envoyait à la fusillade ou à la *pêche au corail*, — ainsi appelait-il la noyade en Loire, — tandis qu'une musique militaire jouait des airs patriotiques, pour étouffer le bruit des sanglots. Que ce cauchemar lui semblait lointain ! Maintenant il est Monsieur Francastel, propriétaire du troupeau des mérinos de la Ménagerie et ceux chez qui il fréquente et qui ne connaissent rien de son passé, le jugent *probe et modeste, administrateur éclairé, père de famille recommandable*. Jusqu'en 1811, au moins, il demeura à la Ménagerie, qu'il dut, en tous cas, quitter à l'époque du retour des Bourbons. Une biographie publiée en 1822 indique que, à cette date, il était retiré dans une campagne et se livrait à l'agriculture.

#### IV. — LA FAILLITE DE LA TERREUR

Tandis que les représentants du peuple perdaient leur temps en vaines manifestations oratoires, tandis que les généraux de la République occupaient leur à se débattre contre les meilleurs patriotes vendéens, Charette, bien tranquille à son cantonnement de la Bésilière, parmi sa petite cour d'amazones élégantes et d'officiers empressés, employait son répit, en attendant l'arrivée des armées de Sapinaud et Stofflet, promise pour le 1er juin, à organiser l'administration du territoire qu'il commandait au nom du Roi. Il établit un



commissaire général dont les attributions consistaient à prononcer sur les constatations d'intérêt entre particuliers ; il créa trois sièges de justice, composés chacun de trois juges et d'un procureur du Roi, pour décider en dernier ressort des causes portées au tribunal du Commissaire général ; il nomma un conseil de révision formé de cinq juges et d'un procureur présidé par l'un de ses généraux ; lui-même se réserva le droit de vie et de mort sur les coupables passibles de la peine capitale.

La question financière ne fut pas négligée : on séquestra les biens des patriotes absents, et, à l'exemple de Stofflet, on décida que des agents spéciaux gèreraient ces biens dont les revenus alimenteraient la caisse royale. Et toute cette législation fut datée de l'an deuxième du règne de Louis XVII, roi de France et de Navarre, pauvre enfant ignorant, au fond de sa prison, de l'asile mystérieux où peut-être il végétait, qu'il eût quelque part dans le monde des partisans.

Le 30 mai, au soir, on signale un convoi républicain qui, en route de Mortagne à Malmaison, s'est égaré et stationne dans, les landes de la Vivantière, à une lieue et demie de la Bésilière. Le convoi est escorté par 1.200 bleus. Charette dépêche aussitôt Guérin avec ses 8 à 900 Paydrets ; l'attaque a lieu dès l'aube ; les bleus se déploient en avant des moulins de la lande et arrêtent l'élan des paysans par un feu de salve très nourri ; les hommes de Guérin commencent à plier, quand, du village de la Jaumerie débouche, au son d'une éclatante fanfare de cors de chasse, Charette avec ses 300 cavaliers. Son guidon aux fleurs de lis d'or flotte au premier rang, et, à côté du général, galope Mme du Fief, **serrée dans son amazone de souple nankin**. L'escadron fond sur les bleus surpris et terrifiés par cette ruée imprévue ; on voit l'écuyère se jeter dans la mêlée et décharger ses pistolets sur les ennemis qui s'éparpillent, **jetant leurs armes pour mieux courir**, et abandonnant leur drapeau aux cavaliers vendéens. On ramena à la Bésilière le convoi conquis : 24 voitures de blé et 120 bœufs d'attelage. On en tua le soir même 27 destinés à la subsistance des armées de Sapinaud et de Stofflet attendues pour le lendemain et on brûla, au son des tambours ramassés sur le champ de bataille, le drapeau des républicains. Charette proclama Mme du Fief l'héroïne de la journée.

Le 2 juin, exacts au rendez-vous, se présentaient au camp de Charette Stofflet et Sapinaud, suivis de leurs "légions" : 6.000 paysans bien armés qui campèrent aux environs du village et qu'il fallut nourrir, car les Angevins arrivaient sans vivres, ce dont maugréaient les soldats de Charette, obligés de rogner sur leurs portions. Il semblait écrit que toujours la réunion des chefs royalistes soulèverait, dès l'abord, quelque sujet de discorde ; mais comme on escomptait la victoire prochaine, comme Sapinaud et Stofflet amenaient un émissaire des Princes le chevalier de Tinténiac, rencontré sur leur route, on affecta réciproque cordialité.

Tinténiac, ci-devant officier de la marine royale, désireux d'effacer par des actions d'éclat quelques écarts de jeunesse, avait déjà paru en Vendée l'année précédente, chargé par le cabinet britannique de se renseigner sur les forces et les ressources du parti royaliste. Il revenait maintenant de Westphalie apportant une lettre du comte d'Artois, frère de Louis XVI. Travesti en paysan, dépourvu de toute pièce de créance, ayant, disait-il, voyagé de nuit à travers la Bretagne, traversé la Loire à la nage, son odyssée inspirait des soupçons, et l'on agita la question de décider s'il ne serait pas plus sûr de le fusiller sans délai ; mais son ton de franchise dissipa vite ces préventions et le 5 juin, il fut admis au conseil. La lettre du comte d'Artois paraissait d'une authenticité rassurante. Le prince manifestait son ardent désir de combattre avec les Vendéens ; fort de

l'approbation du régent, son frère, il les pria de le regarder comme désormais leur chef, leur compagnon d'armes, et il les assurait de son tendre attachement pour les intrépides Français combattant aux noms sacrés de Dieu et du Roi. La lecture de cette missive provoqua l'enthousiasme. Charette, fort ému, s'écria : — Monsieur de Tinténiac, dites à Son Altesse que sa présence ici était nécessaire il y a huit mois, mais qu'elle est indispensable aujourd'hui. C'est le salut de la France que le prince apporte en venant se placer à notre tête. Stofflet se déclara également honoré et ravi ; les autres, exultant de joie poussèrent un triomphal Vive le Roi ! De fait, pour la première fois depuis le commencement de l'insurrection, les princes témoignaient de l'intérêt à ceux qui défendaient si ardemment leur cause ; jusqu'alors ils ne semblaient pas se douter qu'ils eussent de si vaillants fidèles. En outre tous sentaient bien, — Charette surtout, — que la présence d'un Bourbon à la tête de l'armée pourrait seule abolir les rivalités et les compétitions si nuisibles à l'ensemble des opérations ; le plus indocile, le moins disposé à subir le commandement d'un émule, s'inclinerait sans froissement d'amour-propre sous l'autorité d'un membre de la Maison royale. Toute la Bretagne, dont la révolte, encore latente, demeurait disséminée entre cent foyers locaux, se rallierait, unie et soumise ; le Maine et la Normandie suivraient le mouvement, et 300.000 Français se rangeraient sous le drapeau blanc, dès qu'il serait porté par l'un des frères de Louis XVI, à défaut de l'héritier du trône, que la République gardait en otage.

La communication du cabinet britannique apportée par Tinténiac fut accueillie avec moins de chaleur et moins d'illusions. En sa qualité d'ancien officier de marine, Charette n'aimait pas les Anglais ; d'ailleurs ceux-ci se montraient exigeants : ils se disaient prêts à secourir la Vendée dès qu'elle leur assurerait la libre disposition d'un port de mer de la côte, où ils pourraient effectuer leur débarquement. Il fut convenu que, sans repousser l'offre des ministres du roi George, on leur ferait comprendre que la Vendée ne possédait aucun port ; du reste les royalistes ne réclamaient point le secours d'une armée anglaise. Londres regorge d'émigrés ; qu'ils viennent avec des canons et des munitions et l'on se charge du reste. **Ce n'est pas avec des forces étrangères que nous devons combattre, aurait dit Charette ; c'est une question de Français à Français qu'il faut vider. Un seul étranger dans nos rangs perdrait notre cause.**

Le conciliabule terminé sur cette protestation, on invita Tinténiac à la prise de Challans qu'on devait enlever aux bleus le lendemain ; et à la conquête du Marais, qui devait s'ensuivre. Le succès semblait assuré : jamais depuis les beaux jours de la grande armée, les Blancs ne s'étaient trouvés réunis en si grand nombre : 8.000 hommes, au moins, y compris la petite armée dont disposait Joly et qu'il amena, la veille de la bataille, à Saint-Christophe-de-Lignerion, où les chefs royalistes passèrent la nuit. Il s'y montra, du reste, plus farouche et plus revêche que jamais. Charette lui présenta le chevalier de Tinténiac et lui annonça un prochain débarquement d'émigrés, ce qui ne contribua pas peu, sans doute, à aigrir encore l'humeur indépendante du vieux partisan. Il n'aimait pas les nobles et pressentait qu'il ne compterait guère dans un état-major composé de princes et de ci-devant.

Le 6, les quatre armées vendéennes se développèrent en arc de cercle devant Challans, depuis la Brosse, sur la route de la Garnache, où se massa la troupe de Charette, jusqu'à la Proutière que tenait la gauche commandée par Stofflet. L'attaque fut vive, trop prompte du côté de Charette ; plus lente, mais plus énergique au centre et à la gauche. Les soldats de Stofflet, véritable troupe d'élite, s'avancent avec une grande bravoure, mais leurs rangs sont rompus par

le recul de ceux de Sapinaud que chargent impétueusement les cavaliers républicains. Mme du Fief, l'intrépide amazone, caracole dans la mêlée, excitant les paysans au combat ; pourtant le centre est en déroute ; Stofflet, pour ne pas être coupé, replie ses braves et leur recul est le signal de la débandade. Tout l'effort des bleus se porte alors sur Charette qui a mis pied à terre, lutte en désespéré, essaie de ramener la troupe de Sapinaud, prise de panique, et lui-même est obligé de battre en retraite. Journée désastreuse pour l'armée vendéenne, non point que ses pertes fussent très considérables, mais parce qu'une fois de plus ses chefs, rivalisant d'indépendance, pouvaient, ce qui ne manqua point, se reprocher les uns aux autres, un manque de cohésion et d'entente, cause initiale de l'échec. Stofflet, persuadé qu'on l'avait attiré dans un guet-apens, sinon pour se défaire de lui, du moins pour ruiner son prestige, dit à l'un de ses officiers : **Mon cher Monnier, voilà un coup qui m'apprend à vivre ; on cherche à perdre l'armée d'Anjou....** Les gens de Charette n'étaient pas loin d'accuser, de leur côté, Stofflet de trahison, et lui reprochaient sa lenteur à soutenir leur attaque, encore qu'il eût habilement protégé la retraite. On revint à la Bésilière, et la soirée y fut morne, en dépit des efforts de Mme de Monsorbier et de Mme du Fief pour dissiper la réciproque acrimonie de Charette et de Stofflet. On signa pourtant les lettres qu'allait emporter Tinténiac, lettres destinées au comte d'Artois et aux ministres anglais ; elles indiquaient comme lieu de débarquement possible le petit port de l'Aiguillon, et convenaient des signaux à faire pour avertir de l'arrivée des secours. Charette s'engagea à placer sur la côte des vigies qui le préviendraient dès que le convoi serait en vue. — Ces guetteurs allaient rester bien des mois dans l'inaction....

Tinténiac cacha les redoutables papiers dans les canons de ses pistolets et partit pour son périlleux voyage. Le jour même où il quittait la Bésilière, le 7 juin, Charette se retirait à Belleville avec ses amazones et ses officiers, plantant là sans façon, Stofflet qui, le lendemain, reprit avec son armée le chemin de ses cantonnements d'Anjou. Également irritables et fiers, ces deux hommes se séparaient ulcérés ; chacun d'eux emportant l'humiliation d'avoir été battu en présence de l'autre. La défaite en ces conditions était pour Charette un affront insupportable ; il lui fallait s'en décharger sur quelqu'un et son orgueil blessé s'en prit à Joly. Celui-ci, en proie à l'une de ses trop fréquentes lubies d'indiscipline, avait, la veille de l'attaque de Challans, sans prendre conseil de personne, envoyé en reconnaissance un détachement de sa cavalerie : cette manœuvre inconsidérée donna l'éveil aux bleus ; sévèrement blâmé de son imprudence, Joly, intraitable à son ordinaire, abandonna le commandement de sa division et quitta le champ de bataille. Sommé de venir au quartier général se justifier de cette défection, il refusa d'obéir. Jamais, on l'a vu, il n'avait reconnu la prééminence de Charette, estimant que son âge, sa vaillance, l'ancienneté de ses services, constituaient des titres à l'indocilité. Le conseil lança contre le contumace un mandat d'arrestation et Charette dépêcha, le soir même, plusieurs cavaliers pour le prendre. Joly, las de la guerre, inconsolable de la mort de ses deux fils, se réfugia, en compagnie de quelques partisans fidèles dans la forêt d'Aizenay ; puis, le vieux brave, pris de peur, — il pensait à Marigny. — s'en alla seul, vers l'Anjou, espérant trouver auprès de Stofflet, un abri. Il erra longtemps, par les bois et les landes. Un dimanche de la fin de juin, il atteignait Saint-Laurent-sur-Sèvre, entra dans un cabaret, pendant les vêpres ; sa mine hagarde, sa barbe inculte, ses vêtements en loques inspirèrent des soupçons ; deux habitants du bourg se présentèrent pour l'interroger ; il tua l'un d'eux, prit la

fuite, fut saisi à l'étang de la Barbinière, près de la ferme de Beauventre, terrassé à coup de bâton par un domestique de M. de Concize et massacré.

Charette n'avait pas attendu l'annonce de cette fin misérable pour disposer, en maître, de la division de Joly. Il en donna le commandement à cet énigmatique normand, de Launay, dont il s'était engoué : on a déjà esquissé la louche figure de cet étranger à la Vendée ; en peu de temps il avait su s'attirer la confiance du général, celle aussi de Sapinaud dont il courtisait la sœur, et ces poussées ambitieuses lui valaient nombre d'ennemis. Faut-il croire que, à peine promu au remplacement de Joly, il convoita le trésor amassé par son prédécesseur ; on a dit qu'il vint, escorté de quelques cavaliers, à la Motte-Achard, afin de rançonner la veuve de Joly ; il lui prit son or et la fit fusiller pour éviter qu'elle portât plainte. De Launay, arrivé sans ressources au camp de Charette vécut richement à partir de ce crime. Pour achever de le peindre on doit ajouter que, très fort, très brave par intermittences, de Launay avait la voix féminine et des formes peu viriles, ce qui, peut-être, contribuait à lui nuire aux yeux des terribles lurons parmi lesquels il vivait.

Le village de Belleville, posé sur le grand chemin de Montaigu à la Roche-sur-Yon, n'est pas, comme la Bésilière, une cache perdue dans les fourrés à l'issue des landes. Charette va désormais en faire sa résidence de prédilection et ce choix indique surabondamment que les bleus ont, momentanément du moins, renoncé à l'atteindre, car il n'est pas vraisemblable qu'ils ignorent sa présence, presque continuelle, en ce bourg découvert, au centre du pays : il y est à portée de la forêt de Gralas, où sont ses arsenaux ; sur la Vie, cours d'eau qui prend sa source non loin de Belleville, il construit des moulins, et accumule en plusieurs localités du voisinage, des approvisionnements considérables.

La République pourtant ne s'avoue pas vaincue, mais elle vient à résipiscence et confesse qu'elle a fait fausse route. Un arrêté du Comité de Salut public, daté du 13 mai, est parvenu à Nantes le 18 ; Turreau est suspendu et, avec lui, quelques-uns de ses généraux. Vimeux lui succède au commandement général de l'armée des côtes de l'Ouest : ce n'est plus un général de la façon de Ronsin ; vieux soldat de la guerre de Sept ans, ayant attendu jusqu'à la Révolution le grade d'officier, Vimeux, compagnon de Kléber à Mayence, est un républicain convaincu, rigide, mais humain. Il trouvait une armée épuisée par les marches et les contremarches, par la désertion, l'indiscipline et la pénurie ; certaines colonnes manquaient de pain durant trois jours consécutifs ; d'autres étaient sans souliers ; l'impossibilité de réquisitionner des vivres dans le pays complètement ravagé, obligeait à tirer de Nantes tous les approvisionnements, ainsi exposés sur la route aux rafles de Charette ou de Sapinaud. Une fois de plus apparaissait l'imbécillité du plan de Turreau, préconisé par les Conventionnels. Vimeux l'abandonna complètement : l'époque de la moisson approchait et l'urgence s'imposait de ne point perdre la récolte : une simple surveillance amènerait ce résultat et, au lieu de colonnes ambulantes portant partout sur le passage le pillage et le massacre, Vimeux créa une douzaine de camps retranchés cernant le pays insurgé ; sur le territoire de Charette, il établit l'un deux à Frerigné entre Touvois et Falleron, un autre aux Sorinières, à une lieue et demie des ponts de Nantes, de façon à défendre de ce côté les approches de la ville et à protéger les convois qu'on espère recevoir de Montaigu, de Challans et d'ailleurs pour son ravitaillement ; au sud, entre les Sables et Luçon un camp se forme à Moutiers-les-Mauxfaits ; le pays de Stofflet sera de

même encadré ; la République se résigne ainsi à la défensive et fait les premières avances aux révoltés : le Comité de Salut public lui-même a recours maintenant aux émoulinés ; à des énergumènes tels que Hentz et Francastel succède une mission composée d'agents de la commission d'Agriculture et des Arts, qui répand en Vendée une proclamation pacifique : elle promet le pardon aux habitants de cette malheureuse contrée, [victimes des prêtres et des nobles](#) ; on renie même le passé récent : [hommes égarés ou intimidés par certaines mesures que le gouvernement n'a point autorisées, la patrie vous ouvre ses bras ; rentrez dans vos foyers ; préparez-vous à moissonner vos abondantes récoltes et soyez sûrs que le gouvernement fermera les yeux sur le passé....](#)

Mais les paysans gardaient de la méfiance ; fermer les yeux devant leurs villages incendiés et les deuils de leurs foyers leur semblait difficile ; en outre, si [grossiers](#) qu'ils parussent aux beaux messieurs de Paris, leur intelligence n'était pas bornée au point de ne pas comprendre que si l'on prenait si grand souci de leur récolte, ce n'était pas pour la leur laisser. Ces proclamations les troublaient donc peu, encore qu'il en plût en averse de tous les côtés : celle du général suisse Dutruy était particulièrement maladroite : [le gouvernement veut bien... vous traiter en hommes.... L'armée recevra, pendant quinze jours et traitera en frères tous ceux qui, rentrant dans leurs foyers, viendront se faire inscrire auprès des commandants des troupes de la République ; il leur sera donné une sauvegarde contre toute espèce de vexation.... Je vous préviens que tous ceux qui ne seront pas munis de cette sauvegarde et dont les biens sont notés, seront mis hors la loi et que l'on courra sur eux comme sur des bêtes fauves.... Leurs maisons seront rasées et leurs propriétés distribuées aux malheureux qui ont été leurs victimes ; 120.000 hommes sont destinés à cette dernière opération.](#)

Où étaient-ils les 120.000 hommes ? En prenant son commandement, Vimeux n'en avait trouvé que 26.000 environ. La hâblerie de la menace se révélait trop évidente, trop reconnaissable aussi la grosse voix du loup subitement travesti en berger, comme dans la vieille fable, pour que les Vendéens se laissassent prendre à ce piège grossier. La proclamation de Vimeux à ses soldats était plus sincère : il les exhortait à la fraternité envers un ennemi prêt à rendre les armes : [Vous l'avez vaincu par votre valeur, vous le vaincrez encore par votre modération ; elle se terminait par l'injonction à tous les officiers généraux de traduire sur le champ devant le tribunal militaire quiconque se permettrait le pillage ou la violation des personnes....](#) C'était le désaveu formel de la Terreur. Hélas elle était trop récente pour que ceux qui en avaient souffert l'eussent déjà oubliée, aussi allégrement que ceux qui l'avaient déchaînée. Ces proclamations affichées [aux arbres dans la campagne](#), aux murs calcinés des métairies brûlées, produisaient l'effet absolument contraire à celui qu'on en espérait. Comment s'entendre d'ailleurs ? On n'employait pas la même langue. Ce n'était pas pour leurs nobles ni pour leur prêtres que combattaient les Vendéens, c'était pour leur Dieu et pour leur Roi. Or, ils n'apercevaient dans les promesses du Gouvernement nulle allusion à l'un ni à l'autre ; on ne parlait pas de leur rendre leurs églises ni de sortir de son cachot le malheureux enfant prisonnier ; mais seulement de se jeter dans les bras de la République qu'ils abhorraient et l'idée seule de cet embrassement leur faisait horreur. Effroyable malentendu qui menaçait de s'éterniser et d'annuler de part et d'autre les meilleures intentions.

Pourtant la fraternisation était dans l'air : on la désirait dans les deux camps, et, pour la première fois, on trouvait le moyen de se le faire savoir. On causait de poste à poste. Aux environs de Saint-Philbert de Grand-Lieu, des officiers républicains du 16<sup>e</sup> chasseurs engagèrent la conversation avec ceux de Couëtus



et leur passèrent la proclamation de Vimeux. Couëtus s'engagea à l'envoyer à Charette et à communiquer la réponse : elle fut très nette : Vous nous offrez de rentrer dans nos foyers.... Où les prendrions-nous ? Vous avez incendié nos maisons et égorgé nos femmes et nos enfants ; vous voudriez maintenant avoir nos récoltes et nos armes... revenez de vos erreurs ; cessez d'être les esclaves de ces êtres qui ont juré la perte de la France... et qui vous excitent à vous faire couper la gorge pour de prétendues liberté et égalité qui ne sont et ne peuvent être que des fantômes. Nous espérons que bientôt vous vous dégagerez de vos chaînes déshonorantes et que vous anéantirez cette horde de factieux qui a usurpé une autorité qui n'était pas faite pour elle. C'est alors que nous vous ouvrirons les bras.... Vivre et mourir pour notre Religion et notre Roi, voilà notre devise ; prenez-la pour constante.

On n'était pas près de se comprendre et les autres réponses reçues par certaines autorités de Fontenay, de Nantes ou d'ailleurs le prouvaient surabondamment : Rendez donc les armes vous-mêmes, disait l'une adressée aux officiers bleus ; s'il y a des honnêtes gens parmi vous, revenez donc nous joindre sous les étendards de l'honneur et abandonnez les scélérats qui vous trompent en vous disant qu'il n'y a plus de brigands... ; vous en verrez encore plus de 30.000 qui ne sont pas disposés à vous demander grâce, mais bien à la faire à ceux qui... sont de bonne foi. A bas la République ! Vive le Roi ! D'autres protestations, — celles de Bernier par exemple — étaient plus belliqueuses encore. On conçoit que cette guerre fratricide ait suscité, et suscite encore, après cent trente ans, tant de polémiques, puisque, à juger les adversaires en toute indépendance et impartialité, si l'on admet leur pleine sincérité, on les voit, à deux points de vue opposés, avoir raison tous les deux : l'un en faisant son *mea culpa* des atrocités qu'il a commises et en prêchant la réconciliation ; l'autre en refusant de se dire vaincu quand il ne l'est pas, et d'abandonner sur de simples et vagues promesses les revendications pour lesquelles il combat. Les royalistes, si souvent trompés ne pouvaient plus croire à la parole des républicains ; ils exigeaient des actes et non du verbiage. Il n'en restait pas moins qu'on avait causé, symptôme encourageant pour qui désirait la fin des hostilités. Un gouvernement habile et véritablement soucieux de la paix eut pu saisir cette frêle occasion de pourparlers plus efficaces. Mais le Comité de Salut public n'était pas habile ; il voyait gros et rouge. Pouvait-il voir autrement, suivi, comme il l'était, d'une innombrable séquelle de comparses, irrémédiablement compromis dans la Terreur, et qui ne supportaient pas, crainte d'une réaction grosse de représailles, l'idée d'un retour en arrière, si nécessaire fût-il. Pour les rassurer, le Comité, par la voix de Collot d'Herbois et de Billaud-Varennes, commit l'irréparable sottise de protester contre toute velléité d'amnistie : Quiconque connaît les principes du Comité ne peut donner la plus légère croyance à ces calomnies. Et quelques jours plus tard Carnot, Barère, Billaud et Collot écrivant à la Commission révolutionnaire de Noirmoutier, l'encourageaient à l'impitoyable répression : Hâtez-vous de livrer au fer vengeur tous les promoteurs et chefs de cette guerre cruelle, et que les scélérats qui ont déchiré le sein de la patrie reçoivent enfin le prix de leurs forfaits ! C'est donc sous l'impulsion du Comité de Salut public que, le 16 juillet ; une nouvelle colonne infernale quittait Montaigu, pour ravager à nouveau le pays de Charette. Par malheur elle était commandée par Huche que, ce même comité, après enquête, renvoyait en Vendée avec avancement ; ce bourreau, honni par tous les républicains du pays, y reparaisait en qualité de général de division et aussi dans l'intention bien arrêtée de montrer ce dont est'

capable un terroriste qui se venge de ses dénonciateurs avec autorisation du gouvernement.

On ne détaillera pas ici la marche de cette dernière division incendiaire qui, partie de Chantonay, passait par les Essarts où elle ne trouvait pas un seul habitant, fouillait la forêt de Gralas, traversait Chauché, également désert, et parvenait à Montaigu ; le général Ferrand qui dirigeait sa marche, apportait des ménagements à l'exécution de ses consignes ; mais le farouche Huché, auquel il devait obéir, exigeait des rigueurs : au retour, la colonne pénétrait au cœur des repaires de Charette ; Vieilleville, la Rocheservière, Legé, où elle se renforça de 3 à 4.000 hommes, ce qui montait son effectif à 7.000 soldats, mal nourris, mais bien armés, peu satisfaits, du reste, de cette rebutante campagne : **Nous allons tout tuer et brûler**, disait l'un d'eux, **après quoi Charette viendra à nos trousses et nous tuera à notre tour**. A la Bésilière, où l'on fouilla toutes les maisons, on ne découvrit rien qu'un homme très malade ; d'après sa déclaration, deux heures avant l'arrivée des bleus, le hameau avait été évacué par les derniers soldats de Charette, parti lui-même la veille pour une destination inconnue. Le 17 juillet, on les rencontre enfin ; au hameau de Puy-Berne, — un quart de lieue de Legé, — les brigands subitement attaquent la colonne ; l'affaire est chaude ; comme toujours, l'élan des Vendéens est d'abord irrésistible ; mais il ne dure pas ; d'ailleurs ils se heurtent cette fois à un ennemi bien supérieur en nombre ; une charge de la cavalerie bleue les forcent à se replier ; ces hussards ont l'ordre de s'emparer de Charette, reconnaissable dans la mêlée à son allure intrépide et à son panache blanc ; ils épargnent les paysans qui l'entourent : **Ce n'est pas à vous que nous en voulons, c'est à Charette !** Celui-ci, à dix pas d'eux, essaie encore de rallier sa troupe ; il va être pris ; et soudain, tout disparaît ; laissant une centaine de morts sur le terrain, les Vendéens se fondent dans les fourrés de ce Bocage dont pas un buisson ne leur est inconnu, et, en un instant tout le pays semble être aussi désert et silencieux que si nul être humain ne l'occupait.

La colonne de Huché ne devait plus revoir celui qu'elle poursuivait : sur les révélations d'un brigand capturé, elle se détourne sur Belleville, **l'une des maisons de plaisance de monsieur Charette**, ainsi qu'écrivit le général Ferrand dans son rapport ; elle y saisit **des approvisionnements de vin et de viande, une pharmacie complète et beaucoup de linge** ; elle fouille Saligny et Saint-Denis-la-Chevasse que Huché incendie et où l'on découvre **des barriques d'eau-de-vie, des fosses pleines de cuir, des armes réparées et à réparer** ; puis Ferrand pousse jusqu'à Boulogne et perquisitionne au château de Beaumanoir, servant d'hôpital aux blessés de Charette : on n'y trouve plus un malade, mais **des barriques d'eau-de-vie en grande quantité, 1.500 bouteilles de vin de Bordeaux et d'Espagne, des amoncellements d'habits, de veste, de linge de table, de corps et de lit, soixante matelas...** indices des ressources en tous genres dont les insurgés étaient largement pourvus. La colonne revint au Bocage vendéen en explorant les Lucs et Beaufou ; c'est sans nul doute à la nuit de son passage en cet endroit qu'il faut reporter le récit de la petite Marie Trichet, dont on a plus haut cité quelques extraits. Puis Huché, incendiant et fouillant de son mieux, ramena sa troupe au camp de Palluau, par le Poiré et Aizenay, sans plus rencontrer les brigands ; Charette, comme s'il usait toujours de ce talisman qui le rendait invisible, continuait à **jouer aux barres** avec les armées républicaines tandis que Ferrand et Huché imaginaient le pousser devant eux, il leur avait échappé depuis longtemps et se cantonnait loin derrière leurs lignes, dans la forêt de Touvois où il s'occupait à déterrer les canons enfouis depuis près d'un an, et à rentrer ses récoltes.

Car la récolte, tant bien que mal, s'achevait ; les paysans moissonnaient **la faux d'une main, le fusil de l'autre**. Une sorte d'armistice tacite permettait aux rebelles de travailler aux champs dans l'intérieur du pays, pendant que les républicains engrangeaient dans les paroisses limitrophes et le travail retrouvé donnait si bien l'illusion de la paix qu'il se rencontra des esprits simples pour croire à la fraternisation imminente. Le représentant Garrau, adoptant les idées de son confrère Lequinio forma une compagnie de musiciens avec laquelle, — complétée d'une forte escorte de cavaliers, — il traversa la Vendée sans malencontre, d'où il conclut qu'il avait dompté les insurgés **par les accords de l'harmonie**. Au vrai, ses mélodies s'étaient perdues dans le désert. Un autre, l'adjudant général Guillaume, proposait, pour activer la pacification, **l'élévation d'une pyramide carrée, surmontée d'un bonnet de la Liberté, et portant sur ses quatre faces les droits de l'homme, la constitution, le pardon accordé aux brigands et les noms des citoyens célèbres de la Révolution....** Et comme on en était là, commença à circuler le bruit qu'une révolution parlementaire venait de renverser Robespierre ; seuls les initiés aux dessous de la Révolution jugèrent dès l'abord l'importance de l'événement ; mais ses répercussions ne devaient pas tarder et, dès la seconde quinzaine d'août, il fut évident que l'on entrait dans une ère nouvelle : Huché destitué, Grignon, Dutruy, Guillaume, tous les exécuteurs des ordres de Turreau, mis en disponibilité et bientôt arrêtés avec leur ancien chef.... La Terreur avait perdu la partie ; elle passait la main.

## CHAPITRE V

# L'ÉNIGME DE LA PACIFICATION

MADAME GASNIER — LA JAUNAIE — CHARETTE CONQUIS  
— UN ENFANT MEURT.

### I. — MADAME GASNIER

CETTE apparente sécurité semblait à Charette plus redoutable que la guerre ; si, séduit par des paroles conciliantes, le parti royaliste s'enlisait dans l'inaction et en prenait l'habitude, il perdrait le fruit de deux ans d'efforts surhumains et serait vaincu par l'inertie. Pour sa part il avait juré de mourir ou de ne pas déposer les armes avant que la religion fût rétablie et le Roi délivré ; il était résolu à tenir son serment. Ses officiers n'acceptaient pas plus que lui l'idée d'un apaisement qui ne fût pas la paix victorieuse ; quant à la rude phalange de ses vieux soldats, elle ne manifestait d'autre désir que celui de lui obéir et de le suivre partout où il les conduirait.

Il importait donc de montrer à la Convention qu'on n'était pas dupe de sa vaine contrition et qu'on ne se laissait pas endormir. Le 5 septembre au soir, il quitte Belleville avec un millier de ses braves, fait halte, pendant la nuit à la Sauvagère dans les landes de Bouaine, poursuit sa route le lendemain et se jette sur le camp retranché de la Roulière qu'il emporte d'assaut. Les bleus surpris sont exterminés sans pitié ; quelques-uns courent aux armes et, soutenus par un escadron de cavalerie qui passe à ce moment sur la route, essaient de faire résistance ; Charette fond sur eux avec ses chasseurs, les met en déroute, massacre tout, brûle les baraquements... quelques fuyards seulement échappèrent, poursuivis jusqu'aux faubourgs de Nantes ; les Vendéens chargés de butin, rentrèrent le jour suivant à Belleville ; ils avaient trouvé dans la tente d'un des commandants du camp des instructions émanées des représentants du peuple, recommandant aux soldats de la République une attitude pacifique afin de calmer la fureur des brigands et tomber ensuite sur les greniers remplis de grains pour les mettre à contribution et affamer le pays.

Huit jours plus tard, Charette repart, conduisant 2 à 3.000 hommes. Par Beaufou, Saint-Étienne-du-Bois et Grand'Lande, on atteint le 14 septembre au matin, le bourg de Falleron où est faite une copieuse distribution d'eau-de-vie, et, on se lance, en poussant de grands cris, à l'assaut du camp retranché de Fréigné. Le fort est défendu par 2000 hommes que commandent des chefs intrépides, le chef de brigade Prat et l'adjutant général Mermet. Après un premier élan fougueux mais vite brisé, les paysans hésitent, reculent, vont se débander quand Charette se jette seul à l'endroit le plus périlleux, les ramène et

leur communique par son exemple un regain d'ardeur ; en même temps l'un de ses officiers, M. de la Jaille, ancien militaire à cheveux blancs, décoré de la croix de Saint-Louis, met pied à terre, dit à ses hommes : **Mes amis nous perdons notre temps ! Suivez-moi !** Il marche en avant, l'épée à la main, escalade le fossé et, dans l'instant, la brèche est ouverte.

Ce fut une victoire glorieuse mais chèrement payée ; les royalistes comptaient 400 morts et 800 blessés ; 1200 bleus restaient sur place, au nombre desquels l'adjudant général Mermet et son jeune fils, et aussi le chef de brigade Prat. Le pillage et le massacre avaient suivi la conquête du camp ; les bleus qui parvinrent à fuir se réfugièrent à Saint-Christophe-de-Ligneron ; Charette, dans la journée courut jusqu'à Machecoul pour y chercher des vivres. Ainsi le pays de Retz retombait en sa possession comme au début de sa carrière, alors que la République ne lui opposait que quelques détachements de gardes nationales. Les deux camps détruits ne furent pas rétablis, on plus que celui de Moutiers-les-Mauxfaits que Charette enleva aussi brillamment le 24 septembre. Ce territoire, que le chef vendéen défendait pied à pied depuis deux ans contre la Révolution, l'armée républicaine renonçait maintenant à le lui disputer. De l'aveu de ses chefs, elle est **désorganisée, malade et démoralisée** ; les généraux n'ont plus confiance et résignent avec soulagement leur commandement : Vimeux, en août, a été remplacé par Alexandre Dumas, un brave pourtant et qui ne doute guère de lui-même : dès sa première tournée d'inspection, il perd courage : **L'esprit d'indiscipline et de pillage produit par l'habitude, sera très difficile à réprimer....** La Vendée a été traitée comme une ville prise d'assaut ; tout y a été saccagé pillé, brûlé. Comment convaincre les habitants de votre justice lorsque vos troupes violent ? De votre respect pour les personnes et les propriétés, lorsqu'elles pillent ? Et, après vingt jours d'expérience, il déclarait au Comité de Salut public : **Je crois la tâche au-dessus de mes forces et je vous prie de me décharger de ce fardeau.** Il en fut délivré aussitôt, mais avant de quitter le général Alexandre Dumas, il faut citer la belle parole qu'il adressait à l'adjudant général Savary : **Si, à mon arrivée en Vendée j'avais reçu des ordres incendiaires, plutôt que de les exécuter, je me serais brûlé la cervelle !** Ainsi jugeait d'un mot ses odieux prédécesseurs ce noble soldat, dont le nom et la postérité étaient destinés à devenir, en moins d'un siècle, trois fois illustres.

Dumas fut remplacé par Canclaux, autre officier plein d'honneur et de courage, naguère évincé par les Ronsin et les Rossignol, parce que **noble et marquis** ; de même qu'on évinçait les Kléber et les Marceau comme **généraux à talents**. Mais au moment où Canclaux prenait possession de son commandement, un grand revirement se produisait dans les intentions du gouvernement : au comité de Salut public d'avant Thermidor qui voulait écraser la rébellion par la force, succédait un comité de réaction qui préconisait la ruse ; le 2 décembre il faisait décréter par la Convention amnistie pour tout rebelle, qui, dans le délai d'un mois, déposerait les armes ; **en même temps on apprenait que certains émissaires de la Convention proclamaient en Bretagne la fin de la persécution religieuse et le libre exercice des cultes.** Quelle surprise ! Et comme il éclatait que la Révolution se sentait incapable de vaincre pour renier ainsi : toute son œuvre de deux années. Les représentants clamaient qu'ils cherchaient la paix à tout prix et Carnot lui-même, qui présidait toujours aux opérations militaires, retenait Canclaux sur la défensive, par crainte que le moindre incident **fit renaître les déchirements.**

Aussi voyait-on les bandes royalistes émerger de leurs caches et se répandre impunément dans le pays. Charette faisait enlever, à la-barbe des républicains



réfugiés dans le vieux château de la Garnache, les grains de ses métairies de Fonteclose. A l'autre extrémité du territoire, du côté de Luçon, Mme de Bulkeley, parcourait la contrée, sabre en main, à la tête de ses cavaliers, et donnait, sans succès d'ailleurs, l'assaut à un détachement de bleus, cantonné dans le château de Givre. Après cette attaque aussi folle qu'infructueuse, elle se retira sans être poursuivie. C'était le résultat qu'obtenait la prudente inaction des forces de la République : l'annonce du décret d'amnistie n'eut pas en décembre meilleur effet, si l'on en juge par une lettre furibonde qu'adressa De Launay, au général Canclaux lui-même, et par laquelle l'impétueux successeur de Joly protestait en termes exaltés contre l'odieux pardon offert par la Convention nationale. **Sans un ordre du généralissime Charette, à la mort, nous conserverions encore nos armes, s'il était possible.** De tous les rapports des commandants de poste, dont les soldats fraternisaient de temps à autre avec les brigands, il ressortait que Charette seul était l'arbitre de la situation : **Comme Charette voudra, on voudra** ; telle était l'opinion des chefs comme celle des soldats.

De fait, ses récentes victoires grandissaient extraordinairement son prestige, et son indiscutable prépondérance n'était plus jalouée que par Stofflet ; l'hostilité entre les deux rivaux s'envenimait de jour en jour. La création par Stofflet d'un papier-monnaie, dont il émit pour un million de francs, faillit amener un conflit. Charette vit là une infraction aux conventions de La Boulaye où les généraux vendéens s'étaient solennellement engagés à ne rien entreprendre sans l'assentiment de leurs collègues. Depuis la mort de Marigny, ils ne restaient que trois : Stofflet, Charette et Sapinaud ; celui-ci, très conciliant, nullement ambitieux, entretenait de cordiales relations avec Charette et tous deux s'unirent pour sommer Stofflet de venir rendre compte de son manquement au serment commun. Stofflet, se souvenant de Marigny, jugea prudent de ne point paraître. Belle occasion pour Charette de le considérer comme séditieux et de s'arroger enfin ce titre de généralissime de toutes les armées royalistes, titre qu'il ne cessait d'ambitionner. Quelques-uns de ses jeunes officiers le poussaient à envahir le territoire de Stofflet et à mettre celui-ci en arrestation ; le fougueux de Launay, qui ne rêvait qu'esclandres et bourrades, s'offrit même pour brûler la cervelle au général de l'armée d'Anjou. La modération de Fleuriot, l'oncle de Charette, et l'astucieuse ingéniosité de l'abbé Bernier, calmèrent, en apparence, ces exaltés ; la brouille demeurait latente, mais sans espoir d'accommodement, d'autant plus que le moindre incident contribuait à l'accentuer : tel, par exemple, le cas de Renou, chef de division de Cerisay où naguère commandait Marigny. Celui-ci disparu, Charette enjoignit à Renou, sous peine de mort, de n'obéir désormais qu'à lui seul. Stofflet, de son côté, lui adressait le même ordre ; Renou se vit obligé de prétexter une maladie grave pour se dispenser d'obéir ni à l'un ni à l'autre.

Les choses en étaient là quand les républicains, ignorant ces discordes, résolurent de traiter avec les rebelles et à obtenir d'eux la paix à tout prix. Or, **les rebelles**, pour tout le monde, c'étaient Charette et ses bandes, et la première difficulté consistait à entrer en relations avec ce brigand fantôme, qu'on disait être partout et qu'on ne voyait qu'aux jours de bataille. Le plus urgent était de découvrir sa retraite et de le pressentir adroitement.

Depuis le printemps de 1793, vivait à Nantes une créole de Saint-Domingue, Mme Gasnier de l'Espinay, émigrée de la colonie à l'époque de la révolte des noirs, riche de 1500 esclaves et d'un demi-million de rentes, elle avait

héroïquement tenu tête à l'insurrection des nègres ; sabre au poing, commandant une petite troupe d'hommes de couleur, dont elle était l'idole, elle s'était vue forcée de fuir enfin sur son yacht ancré en vue de l'île. Débarquée à Nantes avec son mari, ses trois fillettes et une négresse fidèle, nommée Honorine, il ne lui restait, de sa grande fortune, que les épaves sauvées du désastre par cette servante avisée : des bijoux, du linge et quelques pièces de belle argenterie, médiocres ressources dont on vivait parcimonieusement. Deux mois à peine après le retour en France, M. Gasnier de l'Espinay mourait de chagrin de voir vouée à la misère sa femme et ses enfants habituées à la vie fastueuse des colonies. Mme Gasnier approchait alors de la cinquantaine, grande, forte, belle encore, superbement imposante, elle gardait cette désinvolture que donnent la pratique continue des exercices du corps et l'accoutumance au danger. Elle s'était logée rue Félix, dans une maison voisine de l'Oratoire et qu'habitaient aussi deux créoles, deux sœurs, Mmes de Varennes et de la Ferronnays.

Comme bien on pense, l'automne de 1793 ne s'était pas écoulé sans que cette maison, occupée par des ci-devant dont les noms sonnaient désavantageusement aux oreilles des sans-culottes nantais, ne reçut la traditionnelle visite domiciliaire à laquelle nul n'échappait. Les soldats de la République ou les gardes nationaux chargés de ces expéditions, étaient habituellement reçus par des cris d'effroi, des larmes ou des pamoisons. Mme Gasnier, tout au contraire, leur fait accueil, ordonne à Honorine de poser sur la table tout ce que son buffet renferme de provisions et de bouteilles de vin, dresse le couvert, taille le pain, emplit les verres, découpe le pâté. Les pauvres hères soupçonnant que la citoyenne a résolu de les empoisonner, hésitent et contemplant le souper avec une méfiance égale à leur convoitise ; Mme Gasnier s'attable la première, mange et boit, et les sans-culottes rassurés font honneur à cette bombance d'occasion. La visite domiciliaire fut sommaire ; la belle argenterie et le linge de luxe échappèrent à la réquisition ; mais quelques jours plus tard, Mme Gasnier était arrêtée et incarcérée à la prison du Bon Pasteur. Les fillettes — Marie-Sophie, treize ans ; Marie-Elisabeth, onze ans et Marie-Antoinette, dite Zizi, cinq ans, — restaient seules avec la bonne Honorine, qu'elles appelaient, familièrement Lorine et qui professait pour elles une idolâtrie poussée jusqu'à la férocité.

Lorine ne comprenait rien à ce qui se passait à Nantes, mais elle discernait pourtant que sa chère maîtresse courait un danger. Comment, s'enquérant de l'un à l'autre, repoussée ici, bafouée là, éconduite partout, réussit-elle à se faire écouter du citoyen Bouteiller, l'un des commandants de la garde nationale et à l'intéresser au sort des trois enfants, et, par suite à celui de leur mère ? Bouteiller, attendri, s'employa et, après un mois de captivité, la détenue était mise en liberté. Il était temps ; quelques philanthropes venaient de concevoir l'idée de détruire en masse et sans jugement les prisonniers, afin d'épargner à la République des frais de nourriture, et, trois jours plus tard les noyades commençaient en Loire. Nantes, où refluent, en lamentables troupes, les paysans vendéens à bout de leur exode en Bretagne, Nantes est une vaste usine de mort. La guillotine du Bouffay a tant d'ouvrage que le bourreau en trépassera de lassitude et d'horreur. Les journées sont angoissantes ; les nuits sont sinistres, le port est silencieux, la famine règne, la ville est perpétuellement menacée d'un assaut ; au delà des ponts c'est pays ennemi ; Charette rôde par là, on ne sait où, avec son armée de paysans ; on signale ses avant-postes à trois lieues des faubourgs. La misère est grande, les vivres font défaut ; les plus

braves pourtant ont peur et se taisent, courbés sous l'odieux despotisme d'un représentant du peuple, Carrier, qui terrorise cette fière cité de 75.000 âmes. Sa demeure, l'un des plus beaux hôtels de Nantes, le ci-devant hôtel de La Villestreux, campée au milieu du fleuve, à l'éperon de l'île Feydeau, domine la ville asservie, et, tard dans la nuit, quand les rues et les quais sont enténébrés, des lumières veillent aux fenêtres de ce palais qu'habite le proconsul. Il ne dort pas ; bien gardé il festoie, à moins qu'il ne combine avec ses noyeurs quelque nouvelle hécatombe de prêtres, de femmes ou d'enfants.

Mme Gasnier, qui s'était battue contre les sauvages, s'étonnait que les habitants de la plus riche ville de France se laissassent sans mot dire torturer par un dément, tel que Carrier, assisté de quelques aventuriers. Ce qu'elle savait de Charette l'exaltait ; celui-là, du moins, n'était pas un résigné. Elle admirait, sans le connaître, ce vainqueur mystérieux qui tenait la Terreur en échec, et elle apprit avec émotion que la sœur du chef vendéen vivait, à Nantes même, bien cachée.

Ce récit a laissé Mlle Marie-Anne de Charette, fuyant Legé, en septembre 1793, sous un costume de paysanne ; on l'a vu franchir, grâce à la protection d'un soldat bleu, les barrières de Nantes, sans être reconnue. Elle trouva dans la ville un asile sûr où il ne semble pas qu'elle fût jamais inquiétée. De là elle correspondait, dit-on, avec son frère ; mais les occasions étaient rares et dès que Mme Gasnier fut en relations avec Mlle de Charette, elle s'offrit à porter les messages de celle-ci au camp royaliste. Au cours des premiers mois de 1794, vêtue d'une robe et d'un tablier de cuisinière, elle gagnait la campagne, attendait la nuit, et remettait aux avant-postes vendéens, qui se chargeaient de la faire passer à leur chef, une carte à jouer. La couleur de la carte indiquait la route sur laquelle se massait, au su de toute la ville, les troupes républicaines ; l'un ou l'autre des angles écornés indiquait à Charette quel général il aurait à combattre. Bien des fois l'intrépide créole dut se tapir dans les fourrés, passer la Sèvre ou le Lognon à la nage pour atteindre les Vendéens. Ceux-ci étaient si émerveillés de son courage qu'ils ne lui tendaient même pas la main pour l'aider à gravir la rive, certains qu'elle refuserait leur assistance.

Mme Gasnier rêvait mieux encore ; quand, en février 1794 Carrier eut quitté Nantes, quand d'autres représentants de passage l'eurent remplacé à l'hôtel de la Villestreux, elle se persuada que, de toutes les maisons de Nantes, celle où elle avait le plus de chances de poursuivre impunément ses agissements contre-révolutionnaires, celle qui devait être la moins suspecte et, partant, la moins surveillée, était cet immeuble rendu inviolable par la présence continue des Conventionnels. Un logement s'y trouvait vacant, elle le loua et s'y installa avec ses filles et Lorine. Cet appartement était si bien enchevêtré à celui des représentants, qu'il en résultait une sorte de cohabitation ; Lorine, négresse et géante, ne pouvait passer inaperçue, non plus que Zizi qui, courant sans cesse de la chambre de sa maman à la cuisine située de l'autre côté du palier, égayait de son zézaiement enfantin le sombre escalier que, au temps de Carrier, avaient descendu tant de désespérés. Elle fraternisait avec le cuisinier des conventionnels, ancien marin qui, naguère, malade à Port-au-Prince, avait été soigné dans un lazaret entretenu par Mme Gasnier. Cet homme se présenta chez sa bienfaitrice, parla 'elle au représentant Prieur de la Marne, vanta le grand cœur et la charité de la citoyenne et raconta comment cette femme dont l'opulence était, avant la Révolution, proverbiale, se trouvait réduite à vivre d'expédients. Prieur, cédant à un sentiment de curiosité, se fit annoncer chez sa voisine, se retira charmé de sa beauté et de ses façons ; des relations

s'établirent qui, après le départ de Prieur furent continuées par ses successeurs Ingrand, Bô, Bourbotte et d'autres. La citoyenne Gasnier, tutoyait sans vergogne ces régicides et leur servait d'excellent café sur de belles nappes brodées de fleurs de lis. — [Que voulez-vous](#), disait-elle, [j'ai tant perdu, il faut bien me servir de ce qui me reste](#).

Chaque jour la créole s'enhardissait : elle augmenta sa maison de deux domestiques : une cuisinière et un valet de chambre : la cuisinière n'était autre que Marie-Anne de Charette ; le valet de chambre avait nom Bureau de la Batardière ; ancien magistrat à la chambre des comptes de Bretagne, il vivait, depuis des mois, caché dans des trous, au bord de l'Erdre, sans avoir rien perdu de son insouciance, de son esprit et de sa gaîté. Le dimanche, un prêtre proscrit, venait chez Mme Gasnier célébrer la messe : le clavecin servait d'autel et les fidèles royalistes priaient avec ferveur pour le petit roi du Temple, tandis que, de l'autre côté de la cloison, les proconsuls concertaient l'extermination de ses partisans. On recevait des officiers vendéens, venus clandestinement en ville, pour quelque mission secrète ; pendant ces visites si compromettantes, Mme Gasnier, pour seule précaution, laissait large ouverte la porte d'entrée de son appartement ; aux chefs des rebelles succédaient les représentants du peuple qui, las de leur travail, désireux d'intimité dans cette ville où ils, étaient sans relations autres qu'officielles, venaient quotidiennement passer la soirée chez la créole et jouaient aux cartes. Mlle de Charette et l'ancien conseiller aux comptes ne paraissaient pas : Lorine seule assurait le service.

Le 29 juillet 1794, Ingrand et Bô dînent chez leur voisine : elle conte gaîment ses misères de prison, glisse les noms de ses deux amies, Mmes de la Ferronnays et de Varennes, détenues depuis huit mois, et si misérables, si peu coupables ! Les conventionnels, galants, signent un ordre de mise en liberté, et le lendemain la créole court au Bon Pasteur et a la joie de délivrer ses deux compatriotes. Le soir de ce même jour, Nantes apprend la chute de Robespierre, et désormais, tous ceux qui languissent dans les prisons, tous ceux qui se cachent ou sont proscrits réclameront l'intervention de Mme Gasnier dont le crédit s'est vite ébruité. Quand les représentants viennent chez elle, passer la soirée, elle a les mains pleines de pétitions : ils ne lui refusent rien ; en elle, Nantes a, comme Paris en Térésa Cabarrus, sa Notre-Dame-de-Délivrance ; et bientôt elle recevra dans son modeste salon, tous ceux qui jouent un rôle dans la répression de l'insurrection vendéenne ou bretonne ; les généraux Hoche, Alexandre Dumas, Vimeux, Canclaux ; les députés Dornier, Delaunay, Jary, Morisson, Lofficial, Bollet, Ruelle, enfin, porteur de l'immuable mot d'ordre : [Il faut en finir avec la Vendée](#).

Ruelle a quarante ans ; il a voté la mort du Roi, mais avec la restriction de l'appel au peuple ; il passe pour être modéré, de caractère [doux et facile](#), Mme Gasnier l'a bientôt conquis et persuadé qu'il faut, pour aboutir, traiter avec Charette d'égal à égal. Ruelle n'y répugne pas, voyant là un moyen de s'illustrer ; mais par quel intermédiaire entrer en pourparlers avec cet invisible ennemi ? Mme Gasnier connaît quelqu'un, qui, peut-être assumerait cette tâche. Et qui donc ? — La sœur de Charette. Et elle présenta Marie-Anne à Ruelle.

Celle-ci assura que personne plus qu'elle ne formait de vœux pour la paix ; qu'elle ne s'engageait pas à influencer son frère parce qu'il ne se déciderait que par lui-même, sans autre mobile que la gloire ou l'intérêt de son parti ; mais elle était prête à accompagner dans la Vendée les envoyés de la République pour les y garantir de tout danger : Mme Gasnier se promettait de l'y accompagner : il leur fallait un assistant résolu et adroit, qui se chargeât d'être le porte-parole des

républicains : la créole proposa... son valet de chambre, Bureau de la Batardière, l'ex-magistrat aux comptes ; Ruelle, après quelques hésitations, accepta ce contumace auquel il adjoignit un **jeune, et brillant officier de la République**, Bertrand Geslin. Le 9 décembre, au matin, une berline réquisitionnée par Ruelle stationnait devant le portail de l'hôtel de la Villestreux. Les suprêmes recommandations échangées, Mme Gasnier, Mlle de Charette, Bureau et Bertrand Geslin s'installèrent dans la voiture qui, attelée de quatre chevaux conduits par deux postillons d'artillerie, passa les ponts et atteignit bientôt Pont-Rousseau. C'était, du côté de la Vendée, le dernier poste républicain : il fallut montrer les passeports ; quand les soldats et les curieux amassés apprirent que les voyageurs se rendaient au camp de Charette afin d'y porter des propositions de paix, ils furent acclamés et ainsi, dans la journée, Nantes apprit que la veuve Gasnier, l'américaine, était partie pour pacifier le Bocage.

Vers le soir la berline arrivait à Bouaye, non loin du lac de Grand-Lieu ; on ne pouvait aller plus loin, le pont sur l'Acheneau étant coupé à Port-Saint-Père qu'occupaient les rebelles. Il fallut donc faire halte pour la nuit. A l'aube, Geslin et Bureau, laissant leurs compagnes au village, s'embarquent sur une yole, traversent une anse du lac, se dirigeant vers Saint-Lumine-de-Coutais. Une troupe de paysans en armes les attendent sur la berge ; à peine à terre, les voyageurs sont entourés, saisis, menacés : **A mort les espions !** En vain cherchent-ils à s'expliquer, sous les horions et les huées, déployant en manière de drapeau une serviette fleurdéliée empruntée, par précaution, à l'armoire au linge de Mme Gasnier. Un jeune homme accourt, presque un enfant c'est Armand de Lepertière, le commandant du poste ; il interroge les arrivants qui peuvent enfin exposer le but de leur voyage. Les paysans s'apaisent en apprenant que la sœur de leur général est, avec une amie, de l'autre côté du lac et demande à être conduite au quartier général. Bureau et Geslin obtiennent de se rembarquer pour aller les chercher, non sans avoir laissé leurs montres pour gage de leur prompt retour. Une heure plus tard Mlle de Charette et Mme Gasnier débarquaient sur la rive vendéenne, parmi les rudes maraichins, aux cheveux longs, au regard féroce, velus, bronzés, vêtus de loques ou serrés dans de vieilles peaux de mouton noires. M. de Lepertière se présenta, offrit ses hommages, s'excusant sur le peu d'élégance de sa tenue : sa veste en lambeaux cachait mal une chemise sordide qu'il n'avait pas changée depuis trois mois. Il offrit aux dames l'asile le plus confortable du pays : un réduit épargné par les incendies, où l'on étendit une couche de paille fraîche. Le lendemain on mit à leur disposition une carriole abritée d'une tente de toile et attelée d'un maigre bidet. Mme Gasnier et les deux voyageurs s'y empilèrent ; M. de Lepertière, qui, en sa qualité d'officier, possédait un cheval, prit en croupe Mlle de Charette, et dans cet équipage on s'enfonça vers l'intérieur du pays.

Par Saint-Philbert, — où l'on rencontra Hyacinthe de la Robrie, l'un des aides de camp du général, — et la Limouzinière, que l'on traversa vers midi, on atteignit dans la soirée la Rocheservière. L'aspect du pays était lamentable : partout des fermes en ruines, des pignons calcinés : pas une patrouille, pas un homme en armes ; seulement, de temps à autre, au loin, traînait un hululement auquel, à l'autre bout du pays, répondait, comme une plainte, un bruit semblable : les vedettes de Charette signalaient l'approche des étrangers. Une demi-lieue après la Rocheservière un chemin de traverse conduisit ceux-ci à la Roche-Boulogne, vieux manoir accroché au coteau bordant la rivière et qui avait souvent servi de refuge aux chefs vendéens. Mme de la Roche rentrée depuis peu dans sa propriété accueillit aimablement les deux dames ; Bureau et Geslin, sous la



conduite de La Robrie poursuivirent le lendemain jusqu'à Belleville, où était le quartier général de Charette.

Le général passait en revue son armée quand on vit arriver, par le chemin des Lucs, Hyacinthe de la Robrie que suivaient quelques cavaliers escortant une mauvaise carriole. De la voiture un inconnu descendit : c'était Bureau : il exposa brièvement le motif de son voyage ; Charette coupa court ; il voulut seulement entendre que sa sœur était tout près de lui. Il fit rassembler sa garde et partit pour la Roche-Boulogne : son entrevue avec Marie-Anne fut très tendre : ils ne s'étaient pas vus depuis seize mois, — seize mois gros de prodigieux événements. Après les premiers épanchements, Charette reçut Mme Gasnier, lui demanda, assez sèchement, ce qu'était ce M. Bureau [qui n'avait figuré ni dans le parti royaliste, ni dans le parti républicain](#). La créole raconta les choses comme elles s'étaient passées, ajoutant qu'il ne s'agissait, pour le moment, que d'une suspension d'hostilités et de chercher des moyens de rapprochement. Le général, encore en méfiance, se montra laconique : il dit seulement qu'il préférerait conférer avec l'un des généraux de la République : Canclaux, par exemple : si celui-ci ou le représentant Ruelle désiraient l'entretenir de la pacification, il se rendrait à leur appel avec deux de ses officiers. On s'en tint là ; le jour suivant Charette reprenait avec sa sœur et Mme Gasnier le chemin de son quartier général dont il tenait à leur faire les honneurs.

## II. — LA JAUNAIE

Dans l'attente de la pacification prochaine, onze représentants du peuple étaient réunis à Nantes en décembre 1794 : parmi eux, quatre régicides seulement : Bezard, de l'Oise, Dernier, de la Haute-Saône, très riche maître de forges, Guyardin, ci-devant chevalier de Mémartin et vicaire général de l'évêque de Langres, il avait jeté le camail aux orties et s'était marié. Ruelle enfin, ancien juge à Bourgueil en Indre-et-Loire, qui vota la mort de Louis XVI, mais avec la restriction de l'appel au peuple. Deux autres, Auger, de l'Oise et Menuau, de Maine-et-Loire n'étaient entrés à la Convention qu'après le procès du roi ; les cinq derniers, Morisson et Gaudin, de la Vendée, Chaillou, de la Loire-Inférieure, Delaunay et Lofficial, de Maine-et-Loire, avaient voté pour le bannissement ou s'étaient abstenus.

Il importe d'abord de constater l'ardent désir de tous ces députés de voir se conclure la paix avec Charette : dans une lettre intime adressée à son ami Goupilleau, de Montaigu, Gaudin écrivait : — [Que ma tête saute et que la guerre de la Vendée finisse !](#) Ils se trouvaient à ce point d'accord sur l'urgence de la pacification qu'ils témoignaient une singulière indulgence aux Vendéens ; ceux-ci, sur le premier bruit de l'apaisement, très fiers que la République s'humiliât à traiter, passaient hardiment les ponts à la barbe des bleus muselés et se montraient dans les rues de Nantes, affectant des airs de vainqueurs prenant possession d'une ville conquise.

Le premier qui parut sur le quai de la Fosse, avec son chapelet à la boutonnière, son Sacré-Cœur sur la veste et le ruban blanc au chapeau, fit événement. Bien vite on s'y habitua ; on fêta les paysans : les ci-devant rebelles avaient toute licence : même il était interdit de les traiter du nom de Brigands dont le dédain officiel les avait flétris jusqu'alors. Par ordre, on les appelait [nos frères égarés](#). Il

n'était pas besoin de les enhardir, car ils ne se gênaient guère : ils emplissaient les cafés, le théâtre, arborant les insignes royalistes et crachant sur la cocarde tricolore. Ils entraient familièrement à l'hôtel de la Villestreux ; l'un d'eux même, avec son chapelet et son ruban blanc, s'assit, sans être invité, à la table des représentants qui n'osèrent protester, **crainte de mal disposer les esprits**. Les choses avaient changé depuis un an ! Dans ces mêmes salons où, naguère, les plus solides acolytes de Carrier ne paraissaient devant lui que blêmes de peur, les compagnons de Charette promenaient leurs plumes blanches et narguaient la représentation nationale. Il y eut mieux : plusieurs frères égarés s'étaient montrés en ville sous la conduite d'un chef ceint d'une large écharpe brodée de ces mots : **Vive le Roi**. Un jacobin retardataire, le général Muscar, porta plainte et... c'est lui qu'on arrêta ! Il fut blâmé et renvoyé à son poste. Les représentants s'évertuent à entretenir les bonnes dispositions de Charette : ils font mettre en liberté la veuve de Bonchamp et pressent la Convention de casser le jugement qui a condamné à mort cette malheureuse dont l'exécution n'a été ajournée que sur une déclaration de grossesse ; ils délivrent, d'un seul coup, toutes les ci-devant religieuses emprisonnées, et ils reçoivent avec complaisance les récriminations vendéennes contre les municipalités qui s'étaient montrées intraitables à l'égard des royalistes : celle de Machecoul ayant osé rappeler le souvenir des massacres dont elle gardait rancune à Charette fut sévèrement réprimandée et menacée d'un acte d'accusation. Le 9 janvier Chaillou, Morisson et Lofficial proclamaient solennellement l'amnistie dans la prairie d'Amont, en présence de toutes les autorités constituées, du général en chef Canclaux, de l'armée tout entière ; — 8.000 hommes rangés en ligne de bataille ; — les musiques jouèrent, les salves tonnèrent et la fête se termina par un dîner chez Canclaux.... Nul effet ; les Vendéens ne paraissaient pas pressés de se pacifier, et leur refrain ne variait pas : — **Comme Monsieur de Charette voudra, on voudra**, répétaient-ils. Le mois de délai accordé par la Convention pour déposer les armes et solliciter l'amnistie était 'écoulé ; et les registres ouverts dans les districts pour recevoir les adhésions restaient vierges : à peine quelques paysans, de noms obscurs, s'y étaient-ils inscrits.... C'était Charette qu'il fallait avoir.

D'ailleurs ses intentions pacifiques paraissaient s'accroître : dès le 28 décembre il envoyait à Nantes deux de ses officiers, de Bruc et de Béjarry, en ambassadeurs, auprès des Conventionnels. Ces deux gentilshommes avaient eu la discrétion de laisser aux avant-postes, sans qu'on les y invitât, leurs insignes royalistes ; mais ils conservaient leurs épées. Ils se présentèrent, vers huit heures du soir à l'hôtel de la Villestreux ; ils furent reçus aussitôt : **Ils avaient l'air humbles et respectueux**, écrit l'un des représentants ; — **émus et gênés** serait probablement plus vrai : tout devait les étonner du milieu où ils se trouvaient, le langage, le ton, les manières ; ne fût-ce que la difficulté de ravalier le mot Monsieur qui leur venait aux lèvres à chaque réplique et qui aurait jeté hors de ses gonds l'irritable Bezard. Le but de leur mission était d'obtenir des Conventionnels eux-mêmes, l'assurance que les chefs vendéens participaient à l'amnistie : un oui très net les rassura sur ce point : ils demandèrent ensuite si les émigrés et les prêtres insermentés bénéficiaient de la même faveur. Delaunay, portant la parole au nom de ses collègues, répondit adroitement que le décret d'amnistie ne prononçant que sur les faits de rébellion, ne parlait ni des émigrés ni des réfractaires ; mais il s'empressa d'ajouter que **la République ne demandait pas leur sang**.

Bruc et Béjarry reparurent le lendemain, à dix heures du soir. La question des prêtres les tracassait : la Vendée ne pouvait-elle conserver les siens, tous réfractaires ? — Non. Les figures des deux envoyés de Charette **parurent s'allonger**. Devant ce refus formel ils déclaraient que si Monsieur Charette **pouvait avoir une entrevue avec les représentants, ils en espéraient beaucoup de succès**. Ils quittèrent Nantes le lendemain et regagnèrent le territoire royaliste. Les représentants Ruelle, Bezard et Delaunay partirent pour Paris le 7 janvier 1795 afin de rendre compte des premiers pourparlers et d'être fixés sur les intentions du Comité de Salut public pour la suite de la négociation.

Après avoir établi que la majorité des commissaires de la Convention souhaitaient ardemment la paix, il n'est pas inutile de remarquer que la concorde ne présidait pas à leur discussion : les trois régicides, Guyardin, Bezard et Dornier formaient **la gauche**, de la commission dont les autres composaient **la droite**. Bezard surtout jugeait tièdes les **non votants** et saisissait toutes les occasions de leur témoigner sa méfiance, disant, à tout bout de champ, et parfaitement hors de propos : **Moi j'ai voté la mort du Roi et je la voterais encore !** Un jour, d'un ton de profond mépris, il interpellait Ruelle : **Conçoit-on qu'on nous envoie pour coopérer avec nous, des hommes qui n'ont pas voté la mort du Roi !** Ces intransigeants n'admettaient pas qu'on pardonnât aux grands coupables ni que les chefs vendéens pussent bénéficier de l'amnistie. Guyardin **blâmait tout ce que l'on faisait**, protestant qu'il voulait **retourner à Paris ; que jamais il ne consentirait à aucun entretien ni composition**, et terminant par l'éloge de Carrier, **selon lui excellent patriote**. Une autre fois c'est Bezard encore qui impose silence à ses collègues, sur un ton tel qu'une violente dispute s'élève ; le sage Lofficial est obligé de quitter la place : **Je crois**, note-t-il tristement, **qu'il nous sera difficile de remplir conjointement les vues bienfaisantes de la Convention....** Nos collègues **conservent relativement à nous les anciennes divisions qui ont pensé perdre la République**, et, quelques jours plus tard : **Je persiste plus que jamais à croire que, étant un objet d'achoppement pour nos quatre anciens collègues, il est important pour l'intérêt public qu'eux ou nous soyons rappelés.**

Il faisait cependant exception pour Ruelle, régicide mitigé ; si l'on ose ainsi dire. Ruelle plaisait aux trois régicides, puisqu'il avait prononcé la mort contre Louis XVI ; mais il ne déplaisait pas aux autres, ayant voté le recours au peuple, annulant ainsi en quelque sorte son premier vote. Il était, d'ailleurs, calme et madré ; cette situation intermédiaire lui avait acquis une sorte de prépondérance sur la commission ; d'autre part les Vendéens le considéraient comme étant le plus important de tous et lui témoignaient, on ne distingue pas bien pourquoi, une extrême confiance. Peut-être, pendant les quelques jours passés à Belleville, Mme Gasnier avait-elle parlé de lui, comme d'un homme dont elle était sûre et dont elle croyait disposer à son gré. C'est à Ruelle que Charette et ses lieutenants adressèrent leur première lettre pour le remercier de la mise en liberté de Mme de Bonchamp, des demoiselles de Couëtus et des autres royalistes ou religieuses détenues : lettre écrite à *Belleville le 16 janvier 1795*, ce qui dut paraître terriblement rétrograde à des hommes qui dataient de *nivôse an III* débutant par *Citoyen représentant*, concession des plus galantes au temps nouveau, et se terminant, suivant le protocole esclave par la vieille formule : **Nous avons l'honneur d'être, avec considération, vos très humbles et très obéissants serviteurs**, elle sembla au spartiate Bezard singulièrement ravalante et démodée. Cette lettre parvint à Nantes en l'absence de Ruelle, parti, comme

on l'a dit, pour Paris. Ce qu'apprenant Charette, craignant d'avoir froissé les autres, s'excusa en termes choisis : ... je vous prie de n'en prendre aucun déplaisir ; nous sommes bien intimement convaincus que chacun de vous eût obtenu une confiance égale à elle qui nous anime pour le représentant, Ruelle, si le hasard eut voulu qu'arrivé avant lui dans le pays, il eut pu se signaler par les actes d'humanité, dont, au demeurant, nous n'ignorons pas être redevables à la représentation tout entière.... Je prie le citoyen Bureau... de vous retracer à nouveau les sentiments que nous avons trop faiblement exprimés ; ils gagneront encore quelque chose dans sa bouche, mais ils n'égalèrent jamais ceux qui sont dans mon cœur.

A quoi attribuer avant toute entrevue titi revirement si complet de l'orgueilleuse attitude de Charette envers les commissaires de la Convention ? On connaît l'homme : on l'a vu, depuis le début de ce récit, impliable, irréductible ; pourquoi ce subit attendrissement que les circonstances n'exigeaient point ? Quelles promesses mirobolantes Ruelle a-t-il pu insinuer par l'entremise de Bureau de la Batardière ou de Mme Gasnier à son intraitable adversaire ? Il n'était pas avare de telles paroles et se laissait volontiers aller, pour grandir son propre personnage, à embellir la vérité. Il fournit un exemple de son optimisme, quelque peu hâbleur, quand, durant son court séjour à Paris, montant à la tribune de la Convention, il informa ses collègues de l'heureux état de la pacification : *Le décret d'amnistie, dit-il, a été accueilli avec transport ; les rebelles, sans qu'il ait été conclu aucune négociation, nous ont remis, tout récemment, les prisonniers qu'ils avaient faits sur nous depuis le 2 novembre (Applaudissements). Les avant-postes des deux années ont fraternisé et ont crié ensemble : — Vive la République ! (nouveaux applaudissements). Nous manquions de fourrage dans un de nos cantonnements, les rebelles nous en ont fourni sans qu'on leur en ait demandé (On applaudit vivement)....* Avant de quitter Paris pour retourner à Nantes, muni par le Comité de Salut public d'instructions que l'on ne connaît pas, Ruelle renchérit encore sur les bons sentiments manifestés par les rebelles ; il envoya au Moniteur une note à son propre éloge et rédigée de tel ton qu'elle le désignait personnellement comme l'homme indispensable de la Pacification : on y lisait que *La Robrie, commandant la cavalerie de Charette, adopte, pour ses lettres, l'ère républicaine, parle avec respect de la Convention et substitue partout le mot citoyen au mot monsieur ; que tous les Vendéens s'égosillent à crier : Vive la République : un seul ayant crié Vive le Roi fut menacé de mort par son chef, et n'obtint sa grâce qu'en alléguant que ce cri, désormais proscrit, lui était échappé par habitude.* La note de Ruelle se terminait par ce coup d'encensoir : *Le représentant Ruelle est attendu avec impatience dans les murs de Nantes ; les rebelles ont une entière confiance en lui ; ils se reposent sur ses promesses et sur sa loyauté.* Le régicide prudent cherchait bien évidemment à se ménager l'indulgence et à s'assurer des protecteurs en cas d'un retour de la Monarchie que, peut-être, il ne jugeait pas impossible.

La situation, d'ailleurs, demeurerait beaucoup moins favorable qu'il le prétendait : son collègue Gaudin, de séjour aux Sables-d'Olonne déclarait hautement que les révoltés loin de profiter des bienfaits de l'amnistie, semblaient vouloir recommencer la guerre et suscitaient la désertion dans les troupes républicaines. Il en était de même dans la région de Fontenay ; au vrai, les Vendéens savaient que la République cédait ; mais tant que Charette n'accepterait pas de signer la paix, ils ne se croyaient engagés à rien. Charette n'y répugnait pas ; mais avant de prendre un parti, il commanda à son intendant général, l'abbé Remaud, un recensement de toutes les subsistances de son territoire. Il y avait de quoi ne

pas mourir de faim ; tous les moulins de la Vendée ayant été détruits, les habitants ainsi que l'armée usaient de moulins à bras ; ce mode de procéder lent et difficile ne permettait pas de s'approvisionner suffisamment. Les munitions manquaient ; chaque soldat n'avait que quatre ou cinq cartouches et les magasins ne contenaient pas trente livres de poudre. Charette consentit donc à se rapprocher personnellement des conventionnels. Par l'entremise de Bureau de la Batardière, il fut convenu que l'entrevue aurait lieu le 12 février, non pas à Nantes, — Charette prétextant que ceux de son parti, dans leur excès d'attachement, ne lui permettaient pas de s'y rendre, — mais à la sortie des faubourgs de la ville, au Lion d'or, sur la route de Clisson, non loin du petit château de la Jaunaie, alors inhabité, et que sur l'ordre des représentants on meubla au plus vite et qu'on garnit de vivres, afin que Charette et sa suite pussent s'y loger et s'y nourrir pendant la durée des conférences.

Le 12 février 1795, du balcon de l'hôtel de la Villestreux, Mme Gasnier eut la joie d'assister à la réalisation de son rêve : à onze heures du matin les conventionnels s'étaient réunis, des voitures attendaient à la porte ; sur la place Scævola étaient massés 100 cavaliers et 100 fantassins que commandait le général Canclaux ; les représentants prirent place dans les voitures et, les troupes escortant, se mirent en route vers le Lion d'or, distant des ponts de Nantes de trois quarts de lieues. Une tente sur laquelle flottait le drapeau tricolore, était dressée au lieu du rendez-vous. Là, fantassins et cavaliers se rangèrent en bataille ; les députés pénétrèrent sous la tente ; meublée seulement d'une longue table de chaque côté de laquelle s'alignaient une douzaine de sièges. Les dix commissaires de la Convention prirent place d'un côté de la table et attendirent : c'étaient Ruelle, Lofficial, Dornier, Chaillou, Menuau, Morisson, Delaunay, Pomme, dit l'américain, député de la Guyane, remplaçant Gaudin resté aux Sables, Jary, de la Loire-Inférieure, d'opinions très modérées, et Bollet, du Pas-de-Calais, partisan de la conciliation. On avait évincé le fougueux Bézard, que le seul aspect de Charette eût mis en fureur. Si blasés que fussent ces hommes qui, depuis deux ans, vivaient dans l'ouragan, il est aisé de discerner, au récit laissé par l'un d'eux, leur émotion, ou tout au moins leur très vive curiosité, au moment de voir le paladin légendaire qui depuis vingt-deux mois, tient en échec la révolution. Charette, sans doute, n'est pas moins troublé : il se tient dans la lande voisine escorté de toute sa cavalerie, — 2 ou 300 paysans portant au chapeau une cocarde de papier blanc et montés sur des bidets maigres misérablement harnachés de cordes. Il voit les trois couleurs de la République arborées, sur la tente où il va pénétrer ; il sait que parmi ceux auprès desquels il va s'asseoir sont plusieurs régicides, et peut-être regrette-t-il déjà d'être venu là. Peut-être aussi garde-t-il quelque méfiance et imagine-t-il qu'on l'a attiré dans un piège....

Les conventionnels, apprenant qu'il vient d'arriver, le font avertir qu'ils l'attendent : il est midi et demi. Presque aussitôt la porte de la tente s'écarte et Charette paraît : le voilà, cet homme quasi mythique, que tant d'armées ont traqué sans l'atteindre ; il porte un singulier costume : chapeau à gros bouquet de plumes blanches, noires et vertes, — la royauté, le deuil, l'espoir ; — petite veste de couleur chair avec parements rouges et retroussis à fleur de lis ; ceinture blanche bordée d'une large dentelle noire ; sur le cœur un scapulaire brodé d'un crucifix, avec cette légende : — Vous qui vous plaignez, considérez mes souffrances. Que peut être l'échange des premiers regards ? Du côté des républicains, muette et intense impression sans doute, à l'aspect de ce champion du grand passé par eux détruit, de ce brigand si rabaissé, qui les oblige à



demander merci ; du côté de Charette, répulsion instinctive, d'abord, à la pensée de tous les fantômes qu'évoquent ces dix figures révolutionnaires : le jugement du roi, le Temple, l'échafaud, les noyades.... Quel puissant effort de volonté pour s'asseoir là, affectant le calme, devant ces envoyés de l'assemblée sacrilège.... Tandis que, de part et d'autre on se dévisage en silence, d'autres officiers royalistes sont entrés sous la tente ; tous ont de larges ceintures blanches et, au chapeau, des panaches blancs ; tous portent sur le cœur une petite croix d'or : ce sont les généraux de l'armée royale : de Fleuriot, de la Fleuriaye, Sapinaud de la Rairie, commandant en chef l'armée du centre, de Couëtus et les chefs de divisions de Béjarry, de l'Espinay, de Bruc ; les sept Vendéens s'assoient sur une seule ligne, faisant face aux Conventionnels et la conférence est déclarée ouverte.

Charette parle le premier : en termes brefs il exprime son désir de la paix et demande [si l'intention des représentants est d'offrir aux Vendéens amnistie, pardon, ou traité](#). Delaunay, adroitement, répond que la réunion a pour but une conciliation. Alors Charette prie qu'on fasse entrer ses commissaires qui sont aussitôt introduits : ce sont Baudry d'Asson, Auvynet, l'abbé Jagault et l'abbé Remaud, en costumes laïcs, mais en qui les représentants devinent aisément des ecclésiastiques. L'un d'eux donna lecture des propositions royalistes : libre exercice du culte catholique exercé par des prêtres insermentés, — l'amnistie étendue aux émigrés actuellement en Vendée, — formation d'un département comprenant le territoire insurgé, qui serait, pendant dix ans, exempt de toute contribution, de toute réquisition, — distribution de secours et d'indemnités aux paysans dont les propriétés ont été dévastées. Moyennant quoi la Vendée s'engageait à observer vis-à-vis de la République la plus grande neutralité. Tels étaient les principaux desiderata des royalistes ; les conventionnels en réclamèrent une copie et l'on se sépara jusqu'au lendemain. Dans ce premier entretien, pas un mot du malheureux petit roi, enjeu de la guerre à laquelle on cherchait, de part et d'autre, à mettre fin ; cette singulière réticence est à signaler. Il paraît certain que l'on causa, à la sortie de la tente, pendant qu'on attelait les voitures des conventionnels ; l'un des Vendéens raconte que Charette s'adressant à un lieutenant-colonel des hussards de la République, [grand bel homme de guerre, extrêmement marqué de la petite vérole](#), lui dit : [Monsieur, avec 600 hommes, je vous ai mis plus de 20.000 soldats à l'hôpital](#). L'officier répondit galamment : [Il est vrai que vous nous en avez mis beaucoup, général....](#) Ce menu trait indique suffisamment que [la glace était rompue](#) ; une sorte de familiarité allait s'établir entre ces adversaires réputés irréconciliables.

A trois heures de l'après-midi les conventionnels reprenaient le chemin de Nantes : Charette et ses compagnons s'installaient au château de la Jaunaie, où ils allaient être les hôtes de la République et sur lequel, dès que le général y pénétra, fut immédiatement arboré le drapeau blanc fleurdelisé. Un grand nombre de chefs vendéens, accourus aux nouvelles, attendaient dans une extrême agitation les résultats des premiers pourparlers. Beaucoup d'officiers de Charette se trouvaient là : De Launay, Savin, Eriault, Forestier, Le Moëlle, et d'autres ; Sapinaud y avait amené plusieurs de ses compagnons d'armes, auxquels se mêlaient quelques officiers de Stofflet, mécontents de leur chef et ralliés depuis peu à l'armée du centre ; parmi ceux-ci, Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie royaliste, très hostile à la pacification et très disposé à ne point taire son opinion ; soutenu par les uns, désapprouvé par d'autres, il parlait haut, critiquait tout et déclarait crûment que c'était sottise de parler de paix alors que la situation de l'ennemi s'empirait de jour en jour.

Nantes était affamé : le pain, le bois, le laitage, les légumes, la viande y manquaient, la ville ne pouvant recevoir sa subsistance que de la Vendée. En outre la Loire, sa seule défense contre une attaque des troupes royales, la Loire actuellement gelée, offrait toutes chances de succès à une attaque hardiment conçue. Et on s'humiliait devant des régicides au moment même où l'on pouvait, presque à coup sûr, s'emparer de la capitale du pays et porter ainsi un coup mortel à la République !

On imagine l'âpreté des discussions, le bruit, les apostrophes échangées entre ces hommes dont trois années de malheurs, de ruines, de vie nomade et rude émoussaient la courtoisie naturelle et qui jouaient en ce moment tout leur avenir. Quelque grand que fût leur désintéressement, la plupart, néanmoins, escomptaient du rétablissement de la monarchie, une compensation à leurs peines : certains même, — les plus candides, — espéraient peut-être que, restauré grâce à eux, le Roi s'entourerait de Vendéens fidèles ; ils se voyaient déjà titulaires des hautes charges de la Cour, rêve inaccessible de tout hobereau. N'allait-on pas compromettre ces séduisantes perspectives en traitant avec la République sans l'ordre exprès du Roi ou des Princes ses oncles ? Ne devait-on pas lutter encore jusqu'à ce que l'un de ces Princes, dont on annonçait comme imminente l'arrivée en Vendée, décidât lui-même de la conduite à suivre ? Ce thème prêtait à des divergences de vues et à des dissentiments d'opinion violemment manifestés. Nul d'ailleurs ne se permettait d'interroger Charette, et c'est là un sûr indice de l'extraordinaire autorité conquise par le châtelain de Fonteclose, si modeste à ses débuts et devenu, par suite de ses succès et par la magie de son prestige, le maître des destinées de tous ses compagnons.

Évidemment sa résolution était prise : sombre, préoccupé, seul silencieux parmi ces ardents disputeurs, il ne prenait aucune part à leurs bruyantes expansions : car la République faisait bien les choses et la façon dont elle traitait ses hôtes échauffait encore la turbulence de ces hommes accoutumés à une vie de privations et de souffrances. La table de la Jaunaie **somptueusement servie**, se couvrait, à chaque repas **des plats les plus recherchés, des vins les plus exquis** ; le pain, à la vérité faisait défaut, et **sauf quelques petits pains blancs réservés pour les dames**, celui qu'on apportait de Nantes en très petite quantité, **ne valait pas le pain que mangeaient les chiens dans la Vendée**. Quoique invité, on ne se gênait pas pour s'en plaindre : car les chefs royalistes se conduisaient là, semble-t-il, en vainqueurs assez peu soucieux de donner l'exemple de l'urbanité et du raffinement. L'un d'eux l'avoue sans vergogne et ne dissimule pas que **tout le monde était en train**. — **Les salles retentissaient de chansons vendéennes dans lesquelles les noms du Roi et de la République étaient répétés dans le sens de nos affections...** C'était aux déjeuners surtout que cela se passait ainsi ; quoiqu'il y eût quelques républicains, nous étions censés être seuls ; aux dîners, c'était autre chose : le même abandon et les mêmes propos avaient lieu, mais à mi-voix et par signes d'intelligence afin de ne pas froisser les républicains priés aux repas et trop honnêtes à notre égard pour que l'on se permît envers eux le **moindre propos désobligeant**. Ces républicains priés aux dîners qu'ils offraient... voilà qui donne le ton du sans-gêne avec lequel les compagnons de Charette profitaient de ces bombances inattendues.

Ils y invitaient donc des bleus. Qui ? On ne le dit pas ; des militaires, sans doute ; Canclaux, peut-être ; le général Humbert, très probablement, que traînait avec lui Cormatin, le verbeux pacificateur de la Bretagne, arrivé à la Jaunaie dès le second jour des conférences. Il y avait **des dames** aussi : Mlle de Charette, Mme Gasnier, Mlle de Couëtus ou les habituelles amazones Mmes du Fief, de

Monsorbier et de Bulkeley. L'intendant des représentants ne prévoyait pas tant de convives, car bientôt le pain et la viande manquèrent et il fallut s'en procurer en Vendée, toujours aux frais de la République. Le soir on dansait dans les salles exigües du château ; ce festival continu n'interrompait point, d'ailleurs, la tenue des conférences : la seconde se tint le 13, sous la tente, comme la veille ; le conventionnel Delaunay, qui la présidait, soutint **avec dignité et précision** la discussion : mais elle n'avancait guère ; on se réunit de nouveau le 14 à midi ; les Vendéens ne cédaient rien de leurs revendications : liberté du culte catholique, célébré par les prêtres réfractaires ; abandon de Challans, de Machecoul et de Montaigu par les troupes républicaines ; — remise des biens confisqués sur les émigrés et les condamnés ; — réunion des pays insurgés en un département particulier, bénéficiant de certaines immunités.

Le 15, pas de séance ; le 16 les représentants du peuple-envoyèrent un texte définitif, comprenant quatre arrêtés divisés en plusieurs articles, le tout rédigé de façon extrêmement habile : les royalistes paraissaient recevoir satisfaction sur tous les points et les questions brûlantes étaient adroitement écartées : celle des prêtres réfractaires, au sujet desquels les commissaires de Charette se montraient irréductibles, se trouvait résolue par cette rédaction conciliante : **les individus et ministres de tout culte quelconque ne peuvent être troublés, inquiétés ni recherchés pour l'exercice libre, paisible et intérieur de leur culte.** L'amnistie des émigrés, autre achoppement, était concédée en ces termes : **Il est donné mainlevée du séquestre à ceux des Vendéens qui sont rentrés dans le sein de la République et qui sont inscrits sur la liste des émigrés.** On autorisait de même les Vendéens autochtones à se former en garde territoriale soldée par le Trésor public ; en outre la Convention accordait des secours et des indemnités à tous les habitants **pour les aider à relever leurs chaumières et maisons, pour rétablir l'agriculture et faire revivre le commerce.** Chacun de ces arrêtés, copié sur feuille volante à l'en-tête de la République, fut remis après lecture, à Charette afin qu'il en pût donner connaissance à **son conseil** et les étudier à loisir ; on l'invitait à répondre **dans les quarante-huit heures.**

C'était mieux que tout ce que l'on pouvait espérer : comme le constate Amédée de Bejarry **les représentants se montraient très faciles** ; mais, moins faciles allaient se révéler les braves de Charette, ceux du moins dont la folle fierté s'indignait de traiter avec **les assassins de Louis XVI.** Quand, dans la soirée à la Jaunaie, Charette donna lecture des arrêtés pacificateurs, ce fut **un bruit, un tapage tel que l'on ne pouvait plus s'entendre.** Poirier de Beauvais, très monté, observa aigrement : **il paraît que c'est seulement pour signer que nous nous trouvons rassemblés.** Charette, se dominant répliqua **qu'on allait discuter les articles les uns après les autres.** Mais le tumulte ne cessait pas ; parmi des ergoteries sans but ni méthode, se dessinaient nettement deux partis : celui de la paix et celui de la guerre. Poirier s'indignait que la première condition imposée aux bleus ne fût pas la libération et la remise du petit Roi. **Dût-on être refusé, l'attachement à notre souverain et la décence nous en faisaient un devoir.** Il maugréait, regrettant qu'on assemblât le conseil, non pour délibérer, mais pour accepter les volontés de Charette. D'autres, moins hardis, mais tout aussi mécontents protestaient qu'ils ne signeraient pas ; de ce nombre était l'impétueux de Launay ; dans la scission imminente, il voyait l'occasion de **détrôner Charette et de prendre sa place** : il entraîna les opposants dans le petit bois au fond du jardin et déclara que **le général était un traître et qu'il allait lui brûler la cervelle.** On parvint à le calmer et il fut décidé que les partisans de la guerre gagneraient au plus tôt Clisson, distant de cinq lieues, et signeraient là

une protestation contre la pacification : De Launay, Savin et Le Moëlle, sautèrent à cheval et disparurent ; bon nombre les approuvaient sans oser les imiter. Au château de la Jaunaie la discussion se poursuit : certains officiers angevins s'étonnent qu'on traite sans même prendre l'avis de Stofflet. Pourquoi ne l'a-t-on pas convoqué ? De quel droit l'évince-t-on de pourparlers si importants ?

Une chose surprend et demeure inintelligible : le motif de cette orageuse altercation était l'obligation de reconnaître la République et de lui jurer soumission, formalité protocolaire devant laquelle se cabrait la fierté vendéenne. Or, il n'était question de rien de tel dans le texte proposé par les représentants de la Convention. Poirier de Beauvais le reconnaît lui-même : *Pas un des articles, écrit-il, n'annonçait formellement la reconnaissance de la République mais tous en étaient une conséquence....* On n'aperçoit pas pourquoi les chefs royalistes s'escrimaient contre une condition qui ne leur était pas imposée, ni pourquoi Charette s'efforçait à les y décider, à moins, comme le dit Beauvais encore, *qu'il n'eût avec les républicains de forts engagements*. Toujours est-il que, perdant patience, sentant l'indispensable urgence de profiter des bonnes dispositions des conventionnels, Charette tirant à part ceux de ses compagnons que la fureur n'affolait pas, leur dit dans quel embarras le plaçait la fugue de trois de ses chefs de division, — De Launay, Savin et Le Moëlle, — qui allaient soulever son armée ; il avait hâte de retourner à Belleville *afin d'empêcher le mal que ces dissidents pourraient faire* ; mais auparavant il comptait sur le dévouement de ceux qui lui restaient fidèles : *il ne pouvait, ajouta-t-il, dévoiler les motifs qui l'engageaient à signer la paix* ; mais ils mettaient certainement assez de confiance en lui pour croire que ces motifs étaient purs, honorables, et tels qu'ils devaient être, *il espérait donc qu'ils signeraient avec lui*.

Il se passa, dans la nuit, à la Jaunaie, un incident qu'il faut noter. Le comte de la Bouère, lieutenant général de l'armée de Sapinaud, étant arrivé au cours de la journée, ne trouva pas à se caser dans l'étroit logis encombré ; Fleuriot, l'oncle de Charette, lui offrit la moitié de son lit ; couchés côte à côte, ces deux fervents royalistes causaient et La Bouère ne cachait pas combien il lui paraissait dur pour les Vendéens, après s'être battus pendant deux ans sans relâche, de traiter avec ceux qui tenaient captifs l'héritier du trône et la princesse sa sœur.... Fleuriot, en grand mystère, le rassura : *Il y avait des articles convenus qu'on ne pouvait faire connaître... le jeune Louis XVII devait être remis entre les mains de Charette à la fin de juin ; d'ici là, pour préparer les esprits au retour de la monarchie, il fallait la plus grande circonspection et un secret inviolable. Traiter était le seul moyen de sauver les précieux restes du sang royal. Voilà pourquoi, dans les discussions, il n'était pas question de la royauté : Charette devant naturellement éloigner toute allusion à ce sujet, sachant à quoi s'en tenir et confiant dans les promesses des représentants*.

La Bouère en relatant bien des années plus tard, cet entretien mystérieux, ne pouvait, à la vérité, en fixer exactement la date ; mais il se rappelait que, vers la même époque, ayant assisté à un dîner auquel prenaient part plusieurs officiers républicains et quelques chefs royalistes, ceux-ci proposèrent de porter la santé du Roi, toast auquel les bleus s'associèrent sans scrupule : ce souvenir personnel se mêlait dans sa mémoire à la confiance de Fleuriot qu'il lui paraissait authentifier.

Le lendemain, 17 février, à deux heures de l'après-midi, la conférence avec les représentants s'ouvrit sous la tente du Lion d'or. Il fut un instant question

d'attendre Stofflet, comme le demandaient quatre de ses divisionnaires ; les conventionnels s'y opposèrent, alléguant que toute la population de Nantes espérait anxieusement pour ce jour-là, le dénouement des pourparlers. Charette signa, et après lui Couëtus, Fleuriot, Cormatin, Sapinaud, de la Robrie et 16 autres : ils déclaraient solennellement à la Convention nationale et à la France entière se soumettre à la République une et indivisible, reconnaître ses lois et s'engageaient à n'y porter aucune atteinte. On ne saurait trop remarquer que la République ne leur en demandait pas tant. Elle n'exigeait pas non plus que, en sortant de la tente, Charette, apercevant le général en chef Canclaux, s'approchât de lui pour l'embrasser. Canclaux se recula, demandant s'il avait affaire à un républicain. Le représentant Bollet le poussa amicalement vers le Vendéen, disant : Oui, oui, il s'est réconcilié avec la République. Charette se laissa embrasser sans la moindre effusion. Puis il monta à cheval et partit tout courant pour son quartier général de Belleville, afin, d'y devancer les malintentionnés qui projetaient de lui aliéner ses soldats.

### III. — CHARETTE CONQUIS

Les faits authentiquement avérés, connus, souvent relatés, ont certes leur importance en histoire, mais surtout parce qu'ils servent à éclairer les dessous, la psychologie ténébreuse des figures qu'elle met en scène. Ce que l'on sait de façon certaine doit conduire à pénétrer ce que l'on ignore. Or que sait-on de Charette se ralliant à la République lors des conférences de la Jaunaie ? Il est manifeste qu'il considère ce traité comme un grand succès personnel : jusqu'au dernier moment, tout l'indique, il en a redouté l'échec. Pour obtenir le résultat tant désiré, il se prête à toutes les concessions de pure forme. Il a si peur de manquer le but, qu'il va même dans les concessions plus loin que ses adversaires ne l'exigent. Il ne craint pas de choquer, par ses manifestations de soumission, ses plus chers compagnons d'armes. C'est là le fait d'un vaincu, traitant sous la botte du vainqueur : pourtant c'est lui le victorieux : il a déposé les armes sur trois actions d'éclat que la République n'a pu revancher ; il a, il est vrai, allégué son manque de ressources et de munitions ; mais n'était-ce pas un prétexte ? L'un des chefs royalistes qui lui sont le moins favorable n'en doute pas : Charette, écrit-il, avait été le plus chanceux de nous tous, en terminant la campagne par la prise de deux camps retranchés où il trouva plusieurs barils de poudre.... Il accéda donc à un armistice dans un temps où la guerre était on ne peut plus préjudiciable aux républicains. Ceux-ci, d'ailleurs, ne l'ont pas dissimulé : dans le préambule des articles de la pacification, les représentants ont dit leur détresse en termes précis : La position actuelle des armées de l'Ouest... exige les plus prompts remèdes ; la pénurie des vivres, la disette extrême des fourrages et la presque impossibilité de s'en fournir donnent les plus vives inquiétudes. C'est donc la Convention qui est aux abois, et c'est Charette qui se soumet ! Pourquoi ? N'est-il plus le fier partisan dont l'orgueil n'a jamais pu souffrir de maître ? Renonce-t-il tout à coup à l'ambition qui le tient depuis ses débuts d'être le plus en vue des chefs de la Vendée ? Manque-t-il subitement de courage ? A-t-il peur ? La suite de son histoire répondra à ces deux suppositions. S'est-il vendu pour 200.000 livres en assignats, ainsi que certains ont osé le dire, timidement et comme honteux eux-mêmes d'une telle assertion ?



On pourrait multiplier ces questions. Pourquoi Charette, rival de Stofflet qu'il n'aime pas, l'évince-t-il manifestement des pourparlers de la pacification et l'en avise-t-il seulement, un peu par contrainte, quand les signatures sont données ? Parce que, réplique-t-on, il est flatté d'être considéré comme le plus important des chefs de l'armée royale ; cet isolement le pose en généralissime, — son rêve, — et il tient à confisquer pour lui seul tout l'honneur de traiter d'égal à égal avec les commissaires de la Convention. En quoi l'on se trompe : aux yeux des purs royalistes, ce traité n'est pas un honneur, mais un opprobre ; aucun ne le signe sans une évidente répugnance ; c'est si vrai que, lorsqu'il faut y décider les plus fidèles de ses officiers, Charette est obligé de leur avouer qu'il a, pour s'y résigner, des raisons majeures qu'il ne peut divulguer. Et cet opprobre, il en assumerait seul la honte ? Il laisserait à son émule détesté le beau rôle de se refuser à parlementer avec des régicides ? Il compromettrait volontairement aux yeux des Princes, aux yeux de toute la France, deux années d'héroïque ténacité et le-grand renom qu'elles lui ont valu, sachant que sa défection va grandir Stofflet de tout ce qu'elle lui ôte de prestige ?

Par contre, si l'on admet qu'il a obtenu secrètement des conventionnels, ou tout au moins de l'un d'eux, la promesse verbale d'un avantage tel qu'il n'en veuille partager la gloire avec personne ; si on lui fait espérer, comme Fleuriot l'a confié à La Bouère, que la Convention consent à lui remettre sous peu le petit Roi du Temple, tout ce qui est obscur s'explique : son empressement à traiter, les énigmatiques réticences de sa harangue à ses compagnons, sa préoccupation d'écarter Stofflet et de garder pour soi une si mirifique aubaine, toutes les mortifications qu'il accepte et qu'il est prêt à subir encore. Telle est l'énigme de la pacification : à examiner les faits sans parti pris, Charette joue à la Jaunaie un personnage opposé à son caractère ; il y donne un démenti à tout son passé, à moins que, poussant jusqu'à l'abnégation de sa farouche vanité son dévouement à la cause royale, il se résigne à tout, même à l'apparente déchéance, pour atteindre le but qu'il poursuit. Hypothèse, dira-t-on. La suite de ce récit permettra de discerner si, dès ce jour-là, Charette n'agit pas en homme qui sacrifie momentanément sa propre gloire à quelque grandiose et mystérieuse espérance.

Le 18 février, à Belleville, il réunit dans la petite maison qu'il occupait tous ses divisionnaires ; les mines étaient longues et les fronts rembrunis : **Croyez-vous donc, messieurs**, dit-il, **que je sois devenu républicain depuis hier ?** Quelques-uns l'assurèrent de leur confiance aveugle. **Eh bien**, reprit-il, **je n'ai fait la paix que par des considérations importantes. J'ai des vues que vous approuveriez si vous les connaissiez. Vive le Roi !** Il se rendit ensuite sur la place de l'église, où 2.000 de ses braves étaient rassemblés ; à leurs acclamations il répondit par quelques paroles : **Camarades, on vous trompe. La paix est faite. Rentrez chez vous, soyez tranquilles et sans inquiétudes.** Il les congédia, revint à sa très modeste habitation, non loin de laquelle on élevait, d'après ses ordres, une maison plus confortable. Pour qui ? Pas pour lui-même assurément, dont l'endurance et la simplicité s'accommodaient du moindre gîte. Il donna l'ordre d'arrêter les trois protestataires de l'avant-veille, De Launay, Savin et Le Moëlle réfugiés au château de la Bouchère, à une lieue de Belleville ; Savin et Le Moëlle revinrent d'eux-mêmes, sollicitèrent leur pardon, et Charette se laissa attendrir : il les maintint dans leurs commandements. Quant à de Launay, principal fauteur de ce scandale, il parvint à gagner le quartier général de Stofflet où celui-ci l'accueillit avec cordialité.

Charette demeura toute une semaine à Belleville ; le 24 il reprenait le chemin de la Jaunaie où les représentants l'avaient convoqué, pour le surlendemain, afin qu'il célébrât avec eux **la fête de la Pacification** ; rude calvaire qu'il devait gravir stoïquement. En arrivant à la Jaunaie, il apprit que Stofflet venait d'y passer deux jours, entouré d'un bruyant état-major. Le général angevin, qu'accompagnait l'abbé Bernier, avait eu lui aussi, une entrevue avec les conventionnels ; mais on ne s'était pas entendu ; ayant insisté inutilement sur la difficulté d'obtenir de ses officiers la reconnaissance de la République, Stofflet prit feu, décida de rompre et de partir sur-le-champ. **A cheval, cavaliers, cria-t-il en agitant son chapeau, et vive le Roi ! — Vive le Roi !** répétèrent ses lieutenants, **et m... pour la République !** Et, à franc étrier, il fit retraite vers ses cantonnements d'Anjou. Cependant quelques-uns de ses officiers demeurèrent à la Jaunaie, et, le 26, quand y reparut Charette, ils se soumirent et signèrent le traité.

A ce moment, une musique militaire, placée derrière la tente du *Lion d'or*, joue l'air de circonstance : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*. C'est la fête de la Pacification qui commence. Charette sort du château : il est vêtu d'un frac bleu à grands revers avec le scapulaire à la boutonnière, d'une culotte blanche, chaussé de bottes à retroussis ; autour de sa taille est nouée une large ceinture brodée de fleurs de lis et, sur son chapeau à la Henri IV se balance un énorme panache blanc. A qui s'étonnerait de cette élégance chez un homme qui vit depuis vingt-trois mois en perce-forêt, il faut dire que tous les riches costumes portés par Charette étaient confectionnés à Nantes par un tailleur nommé, Boets, dit *Flamand*, qui, même aux plus mauvais jours des colonnes infernales, trouva toujours le moyen de communiquer avec la Vendée. Quant au plumet blanc, on doit renoncer à tirer au clair la confuse histoire des différents panaches arborés ce jour-là par le général : tous les royalistes ont vu ce panache blanc, tous les autres l'ont vu tricolore. S'il fallait trancher la question, on le ferait en admettant les deux versions. Il paraît certain que, au départ de la Jaunaie, Charette avait sur son chapeau un bouquet de plumes blanches : la fermière du château, la femme Bouet le regarda traverser la cour ; elle tenait dans ses bras sa petite fille, âgée de cinq à six ans : **Regarde bien, mon enfant, dit-elle, tu vois un grand homme**. Le général sourit, caressa la joue de l'enfant et sauta en selle. Or la petite Bouet se souvint toute sa vie des plumes blanches qui l'avaient émerveillée. Mais il semble infiniment probable que, avant le départ du cortège, Charette, sur l'invitation des Représentants, consentit à troquer cet emblème royaliste contre un plumet aux trois couleurs nationales, Le conventionnel Lofficial, témoin oculaire et très informé, le dit formellement et la *Feuille Nantaise* du surlendemain de la fête confirme cette assertion. Charette se montrant au peuple de Nantes coiffé des couleurs de la République... voilà un sacrifice qu'on n'aurait pas obtenu de lui si, en dehors du traité écrit qui ne l'obligeait à rien de tel, il n'y avait eu quelque promesse orale et secrète dont l'accomplissement encore aléatoire lui semblait justifier toutes les docilités.

A quatre heures de l'après-midi, la **cavalcade de la paix** se met en marche. La tête de la colonne débouche sur le pont de Pirmil et jamais les Nantais ébahis n'ont rêvé possible vision pareille : après quelques piqueurs écartant la foule, Charette, sur son cheval de bataille magnifiquement équipé, s'avance, grave et soucieux, entre deux généraux républicains, Canclaux et Beaupuy qui semblent lui faire les honneurs de la ville. Derrière eux vient un groupe de 8 officiers à cheval, 4 royalistes et 4 bleus ; ensuite, confondus, les états-majors des deux armées. Puis passent les guides de Charette, montés sur leurs bidets de

marchands de moules, ses cavaliers paysans avec leurs étriers de corde, leurs selles en peau de mouton, leurs petites vestes noires ; ils suivent la musique militaire et précèdent les deux carrosses surmontés de bonnets rouges ; par les portières ouvertes on aperçoit les figures sévères des représentants de la Convention. Tous les habitants de Nantes sont entassés sur les quais, dans les rues : une cohue enserre Charette, l'accompagne, lui faisant escorte. On applaudit, on acclame. Lui, froid et impassible, salue du geste ; les cris les plus divers l'accueillent : **Vive la République ! Vive le Roi ! Vive l'Union ! Vive Charette ! Vive la Convention nationale ! — Vive la paix !** commande Bureau de la Batardière. **Vive la Paix** répètent les Représentants qui veulent leur part de l'ovation et agitent par les portières de leurs voitures des drapeaux tricolores.

On a traversé les ponts : aux salves tirées à la porte Saint-Jacques succèdent celles des canons du vieux château de la duchesse Anne. Le cortège s'engage sur le quai de la Tremperie ; le voici sur la place du Bouffay et, soudain, Charette retient son cheval : un pas déplus, il foulerait le pavé où, sous l'échafaud, ruissela le sang de tant de ses braves. D'un regard singulièrement éloquent et profond, il contemple ce lieu tragique, la noire prison du Bouffay, le haut perron du tribunal qu'ont descendu de si nombreuses victimes.... Saisissant son chapeau empanaché, il se découvre et salue longuement. Des officiers l'imitent ; les républicains, après une hésitation, portent aussi la main à leurs feutres. De la foule, qui a compris, pas un cri, pas une protestation ne s'élève. C'est bien l'union cette fois, dans l'horreur et le remords du passé.

Par le château, la place Cincinnatus et le Cours, la marche triomphale s'avance au cœur de la ville. Elle gagne les quais de l'Erdre, suit la Loire jusqu'au pont du Nord qu'elle traverse pour s'arrêter enfin au seuil de la maison Villestreux. Il faisait presque nuit quand Charette mit pied à terre devant l'hôtel des représentants. Mme Gasnier l'y reçut : c'est chez elle que devait loger le général durant son séjour à Nantes un grand repas, servi chez les conventionnels, réunit pacificateurs et pacifiés et tant que dura le banquet, la foule, entassée sur la place Scævola, réclamait à grands cris Charette et le saluait d'acclamations chaque fois qu'il se montrait au balcon.

Après le dîner, on se rendit au bal qu'offrait, pour la circonstance, un riche négociant, M. Plumart des Rieux, dans son hôtel du quai Duguay-Trouin, tout voisin de la maison Villestreux. Charette s'y montra avec ses officiers et prit part aux danses avec la fougue qui lui était coutumière. Au cours d'une figure de contredanse où les dames, formant une ronde, se tenaient la main, il se trouva cerné par une farandole de jeunes femmes : **Vous êtes pris, général !** Il bondit, rompit la chaîne, leur échappa : **On ne prend pas si facilement Charette,** dit-il.

Les représentants offrirent de prolonger la fête à l'hôtel Villestreux et le bal se transporta dans les salons qu'avait habités Carrier ; mais trop de spectres les hantaient et Charette | s'y trouva mal à l'aise. Volontiers il eut quitté Nantes, cette nuit même, pour regagner ses cantonnements de Belleville ; on parvint à le retenir, le lendemain, 27, devant avoir lieu, — par ordre de par et pour le peuple, — un bal au théâtre. On voulait aussi montrer **le grand frère égaré** aux patriotes de la société populaire. Il subit encore complaisamment ce supplément de triomphe ; sans doute avait-il repris, depuis la fin du défilé, son panache blanc, car on lui conseilla de le déposer une seconde fois, avant de monter à la tribune du club. Il s'y soumit, mais conserva son scapulaire et son sabre à fourreau doré, exprima en peu de mots **sa sensibilité**, disant **qu'il ne manifestait d'autre désir que de donner ses jours à la République**. Il fut de nouveau acclamé, pourtant il

sortit de là inquiet et taciturne. Au bal du théâtre Graslin, tout le monde remarqua sa mine sombre et son air embarrassé ; il ne s'amusa de rien, ne vit rien, et, dès le matin du jour suivant, frémissant de ces trop longues heures de contrainte, il déclara qu'il en avait assez. Les instances de Mme Gasnier furent impuissantes à le calmer. Il la remercia, prit congé d'elle, et partit.

Peut-être, en rentrant à son quartier général, y rapportait-il l'impression que après deux ans de complète séparation avec le monde, il se trouvait, en quelque sorte, distancé ; la France nouvelle qu'il venait d'entrevoir le surprenait et l'inquiétait. Déjà, au début des conférences de la Jaunaie, il avait conçu quelques soupçons et craint qu'on ne le jouât. Sa visite à Nantes la fréquentation des Représentants, ont envenimé cette méfiance ; de là sa mine sombre au cours de la fête. Lui, le sauvage, lui qui ne sait que se battre, lui qui sur ses contemporains retarde de deux années qui valent un demi-siècle, il ne se sent pas de force à lutter d'habileté et de ruse diplomatiques avec ces conventionnels que trente mois de parlementarisme, d'intrigues, d'équivoques, d'évolutions, ont formés à l'art subtil des restrictions mentales et de la sophistique. En somme, qu'a-t-il reçu en échange de ces concessions ? Quelques promesses orales de Ruelle, qui, sincèrement peut-être, croit la République à bout de souffle et envisage comme prochain un retour possible à la monarchie. Mais si Ruelle se trompe, s'il est désavoué par ses collègues, par le Comité de Salut public ? Quel gage restera-t-il à Charette de cette sollicitation ?

Quelque surprenant que paraisse cette constatation, il y avait une sorte de candeur chez Charette, comme chez beaucoup d'hommes-de l'ancien régime qui, ainsi que lui, s'étaient attardés aux chevaleries d'autrefois, tandis que leurs adversaires mûrissaient vite dans le brutal tourbillon révolutionnaire. Il suffisait que Ruelle, en lui faisant entrevoir, à brève échéance, la possession de l'enfant royal, exigeât de lui le serment sur l'honneur de n'en jamais souffler mot à personne, pour que le paladin vendéen, n'apercevant point le danger d'un pareil engagement, jurât de garder le silence absolu. Maintenant que, plus perspicace, il soupçonnait quelque piège, il ne songea point à trahir sa parole, mais il crut adroit, en exagérant sa soumission, de faire entendre à toute la France et au Comité de Salut public, en particulier, que le traité comblait ses vœux les plus chers : en le voyant renoncer définitivement à la lutte, on comprendrait imaginait-il, qu'il avait atteint son but et, par conséquent, obtenu la délivrance du petit Roi. Il se décida donc à envoyer, en hommage, les drapeaux de ses légions à la Convention nationale ! Il dépêcha Bureau et Blin à Paris, porteurs de ses glorieux fanions fleurdelisés ; il les chargea d'une lettre adressée à Ruelle lui-même et d'un tour assez compromettant pour celui-ci. Qu'on en juge :

La Jaunaie, 28 février 1795 (vieux style).

Citoyen représentant, personne ne mérite plus que vous de recevoir de notre part tous les témoignages particuliers de la reconnaissance que nous ont inspirée vos soins assidus et votre zèle pour la pacification de la Vendée. Nous nous empresserons toujours de saisir les occasions qui pourront donner à ce sentiment toute la publicité qu'il doit avoir ; et puisque vous êtes celui qui sûtes nous inspirer, avec la confiance, le désir de faire cesser une guerre affligeante, soyez aussi celui auquel nous nous adressons pour les faire passer à la Convention nationale comme le gage de notre

réconciliation sincère. Ces gages sont en même temps les monuments d'une victoire qui doit être bien douce à votre cœur. Comme cette victoire est le fruit d'une négociation pacifique, nous désirons, citoyen représentant, que les citoyens Bureau et Blin, qui ont secondé depuis longtemps vos heureux desseins, soient chargés par vous de faire hommage à la Convention nationale de nos drapeaux ; ils ont passé avec nous assez de temps pour connaître nos vrais sentiments ; ils sauront les exprimer dans- toute leur sincérité, et, persuadés d'avance que vous nous accorderez cette satisfaction, nous leur écrivons pour leur en faire part. Recevez l'assurance de notre estime et de notre attachement.

CHARETTE, FLEURIOT, SAPINAUD,  
COUËTUS et DEBRUC.

C'est ainsi que, à la séance du 14 mars, à cette barre de la Convention, — d'où, au temps de la Terreur, s'étaient élevées les motions les plus sanguinaires et les plus sacrilèges, — parurent des brigands de Vendée, portant les drapeaux blancs brodés de fleurs de lis et de la traditionnelle légende Vive Louis XVII. On y avait ajouté, pour la circonstance, cette devise : conquis Par la justice et l'humanité. Bureau et Blin les présentèrent avec une protestation de fidélité, plus transparente encore que l'envoi de Charette : ils y parlaient des espérances conçues par les Vendéens : *Le salut de la patrie, sa gloire, son bonheur, sa prospérité sont les objets qu'ils ont en vue en se réunissant à leurs concitoyens ; ils seront fidèles aux engagements qu'ils ont pris ; vous en avez pour garant leur parole d'honneur, et ils sont Français....* Boissy d'Anglas donna lecture de la lettre de Charette, accueillie par *les plus vifs applaudissements* ; toute l'assemblée debout fit, — en criant Vive la République, — une ovation au chef vendéen, à ses envoyés, à ses drapeaux, ordonna l'inscription de la lettre au procès-verbal et confirma à l'unanimité, tous les arrêtés pris par les représentants à l'armée de l'Ouest. Quelqu'un aurait osé proposer, à cette heure d'attendrissement et d'émotion, la libération du malheureux fils de Louis XVI, qu'on l'aurait peut-être votée d'enthousiasme, dût-on s'apercevoir ensuite que, depuis longtemps, il avait disparu du Temple.

Cette mémorable séance du 14 mars n'eut pas cet heureux résultat ; pourtant l'effet sur lequel comptait Charette fut en partie atteint. Les débats de la Convention nous ont été transmis sous une forme trop officielle pour que nous y puissions saisir l'atmosphère ambiante dont s'enveloppaient les discussions. Quelques représentants plus méfiants ou plus pénétrants que la masse, devinèrent quelque intrigue sous cet excès d'humilité de l'intraitable chef vendéen, et ils ne dissimulèrent pas leur inquiétude ; un mot de Merlin de Thionville, à cette même séance, fait allusion à ces rumeurs : *... on répand des bruits absurdes et contre-révolutionnaires sur la Vendée...* et le début du discours de Ruelle est plus significatif encore : c'est presque un plaidoyer personnel. *Citoyens, dit-il, les représentants du peuple chargés par vous de rétablir la paix dans la Vendée n'ont pas trahi la République et sont dignes de toute la confiance de la Convention — Oui ! Qui !* et applaudissements sur un grand nombre de bancs —. Cependant, depuis huit jours la malveillance s'agite contre eux ; on dit qu'ils ont favorisé les royalistes, qu'ils ont promis aux



Vendéens de leur livrer des places et que des arrêtés secrets leur garantissent l'exécution de cette promesse. Tout à l'heure, dans cette salle même, nous avons eu la douleur d'entendre dire que nous venions tromper la Convention.... Quelques voix crièrent : **Nomme ceux qui ont dit cela !** Mais Ruelle, prudemment, détourna ; il se lança dans l'éloge de la franchise et de la sincérité de Charette... il ne dit rien de sa crédulité. Chose plus singulière et qui établirait les soupçons de la Convention sur les motifs du si rapide revirement de Charette, depuis quelques jours, l'Assemblée discutait la question de savoir si, lorsque le Comité de Salut public traite ; avec les ennemis de la République, il lui est loisible d'ajouter aux conditions patentes, des articles -secrets en se réservant d'en instruire la Convention aussitôt que les circonstances politiques permettraient de rendre publics ces engagements particuliers. Au cours de cette discussion, fort longue et confuse, — commencée le 12 elle se termina le 16, — aucune allusion à la Vendée ; mais il est manifeste que la question répondait aux préoccupations présentes ; elle fut, d'ailleurs résolue par l'affirmative, et le Comité obtint, malgré une assez vive opposition, le blanc-seing de l'Assemblée.

Si Charette lisait le *Moniteur*, le décret rendu à cette occasion dut le rassurer quelque peu : sa conduite, en ce printemps de 1795 montre qu'il passait par des alternatives de confiance et de doute au sujet des fallacieuses promesses de Ruelle. Maintenant que la Vendée n'était plus une sorte d'îlot fermé à tous les bruits du monde extérieur, il savait que la France fourbue était lasse de catastrophes et accepterait volontiers le retour de ses anciens maîtres. Un seul obstacle à cette restauration désirée : la Convention souveraine où siégeaient encore plus de 300 régicides. Or ceux-ci, n'ignorant point qu'ils n'avaient pas de pardon à espérer du fils ou des frères de Louis XVI, manifestaient sans vergogne l'intention de ne jamais céder la place, dans la crainte d'un revirement politique qui les laisserait sans défense, objets de l'horreur ou tout au moins du mépris qu'inspirait leur vote à la grande majorité des Français. Cette situation sans issue inquiétait au point que, un mois à peine ayant les conférences de la Jaunaie, à l'époque où déjà Ruelle était en pourparlers avec Charette, on avait donné, à la tribune de la Convention, lecture d'une sorte de manifeste examinant le moyen pratique de parer à l'obstruction de ces législateurs indéracinables ; l'auteur de ce factum proposait que le gouvernement équipât trois vaisseaux pour y embarquer tous les administrateurs, tous les députés, tous les citoyens qui, trop compromis par leur passé terroriste pour aspirer à l'absolution, voudraient s'éloigner de la France et se fixer en Amérique. On leur donnerait en rentes la valeur des immeubles qu'ils abandonneraient sur la terre natale en y ajoutant pour chacun d'eux une somme de 20.000 francs à titre d'indemnité de premier établissement : il n'en coûterait ainsi que 6 millions au pays pour être débarrassé de ces fâcheux dont l'obstination à ne point disparaître faussait toute la machine gouvernementale. La Convention avait beaucoup ri, — ou fait semblant de rire, — à cette proposition ; mais plusieurs de ces régicides comprenaient néanmoins qu'elle était l'écho du sentiment populaire. On ne voulait plus d'eux ; l'avenir s'annonçait menaçant et les plus malins discernaient qu'il était temps de tourner casaque. C'était ce qu'avait tenté Ruelle : en menant à bien l'œuvre, réputée irréalisable, de la paix avec Charette, il s'assurait l'impunité et se réhabilitait aux yeux de tous les amis de l'ordre et de la conciliation. Les Bourbons eux-mêmes n'oseraient pas toucher au pacificateur de la Vendée. Aussi n'avait-il rien négligé pour réussir : en présence d'un diplomate novice tel qu'était Charette ; le jeu était facile et Ruelle avait pris sous son bonnet d'accorder aux royalistes tout ce

qu'ils demandaient. Après ?... On verrait bien ! On peut supposer, d'ailleurs, qu'il était sincère : en retardant à quatre mois l'échéance de ses promesses, — la libération de l'enfant-Roi, l'acheminement vers la restauration monarchique, — il pensait peut-être que ce délai serait suffisant pour que ces réalisations fussent réellement possibles.

Plus Charette remâchait ces choses, plus devenait poignante sa perplexité : il soupçonnait bien que son éclatante soumission ; — dont, ayant juré le silence, il ne pouvait publier les motifs, — était taxée de trahison dans les milieux royalistes, et que l'admiration frénétique dont il avait été l'objet, passait maintenant à Stofflet. A peine rentré à son quartier général de Maulevrier, celui-ci avait lancé un manifeste insultant pour Charette et les pacifiés : *Instruit, disait-il, du lâche abandon qu'ont fait de leur poste MM. Charette, de Couëtus, et autres, ainsi que de leur réunion aux ennemis de l'État, il enjoignait à tous officiers fidèles. à Dieu et au Roi, de se réunir à l'armée d'Anjou et de livrer à la rigueur des lois, quiconque aurait pactisé avec la République....* En même temps Stofflet marchait sur Clisson, s'y emparait de l'un des signataires de la Jaunaie, Prudhomme, et le faisait sabrer par ses chasseurs ; puis il revenait par Beaurepaire et y incendiait le quartier général de Sapinaud, autre signataire du traité.... Charette bondit sous la quadruple injure décochée à son adresse ; il rassemble la division de Guérin, ses chasseurs et ses cavaliers et marche sur Clisson. Stofflet n'y est plus. Charette se porte alors vers Saint-Denis-la-Chevasse, espérant y rencontrer son rival et en terminer avec lui ; mais, en allié correct, il avise de ce mouvement les représentants du peuple et le général Canclaux,... et tout à coup, comme pris de honte, effrayé de la tache dont cette lutte entre royalistes va souiller l'histoire de la Vendée, il s'arrête et se borne à maintenir un cordon de troupes pour protéger son territoire contre les incursions des Angevins. Pour qu'il pût résister à une offensive éventuelle, Candaux lui fournit de la poudre en assez grande, quantité, et même il envoya aux troupes de Charette, qu'il considérait maintenant comme faisant partie des forces dont il avait le commandement, 16.000 rations de pain, qu'amenèrent les convoyeurs de la République. En revanche Charette échelonnait des postes sur la route de Cholet pour protéger les convois destinés, au ravitaillement des bleus. Des deux côtés, on faisait assaut de prévenances et une correspondance quotidienne s'échangeait entre les représentants de la Convention, de séjour à Nantes et le *Roi de Vendée*, reconnu par la République, et qui avait élu le petit village de Belleville comme capitale de son territoire.

#### IV. — UN ENFANT MEURT

Ce village de Belleville, séjour préféré de Charette depuis Tété de 1794, conserve un témoin de ces temps fabuleux : c'est l'arche rousse de la vieille église romane qu'on voit au centre du bourg, à gauche de la route pour qui vient de Saligny ; l'église elle-même a disparu, mais son portail, béant sur le vide, reste debout. Il évoque Charette, venant à la messe de l'abbé Remaud, suivi de ses, officiers, accompagné de ses chasseurs, en tenue du dimanche, escortant le drapeau. On le voit, à la sortie de l'office, saluant les dames et regagnant son quartier général, parmi les bonjours familiers de ses braves qu'il appelle : *Mes enfants* et qui l'adorent pour l'avoir vu si souvent coucher sur la paille avec eux, fumer à leurs pipes et manger leur pain bis.

Devant l'ancienne église s'amorce le chemin du Poiré, en le suivant jusqu'à la sortie du village on traverse un vieux quartier aux toits cabossés, aux ruelles tortueuses, avec d'antiques portes de pierre et des restes de manoirs d'assez fière allure dans leur délabrement actuel. L'une des dernières habitations qu'on rencontre est un pavillon d'aspect bourgeois que précède une grille de bois scellée à des pilastres de maçonnerie. On le désigne aujourd'hui comme étant celui qu'habita Charette ; il est plus probable que cette maison, non sans prétentions à une rustique élégance, est celle bâtie, en 1795, par le général pour abriter [le prince attendu](#), et qui ne parut jamais. Les mesures qui entourent ce pavillon portent encore le nom de Palais-Royal ; celle où se logeait Charette, était certainement très voisine, mais devait avoir beaucoup moins d'importance, si l'on s'en rapporte aux vagues indications d'un visiteur qui s'y présenta en cette même année 1795. C'était l'abbé Brumauld de Beauregard, alors grand vicaire de Luçon, plus tard évêque d'Orléans. Il avait traversé à pied la Vendée, avec trois compagnons, prêtres, comme lui, arrivant d'Angleterre et porteurs de différentes correspondances destinées aux ecclésiastiques réfractaires demeurés dans le pays. L'abbé de Beauregard parvint à Belleville vers sept heures du matin ; il convient de citer son récit, fort précieux et que l'on souhaiterait moins laconique : [Nous nous rendîmes dans une cour immense à une extrémité de laquelle se trouvait une maisonnette toute neuve, mais fort modeste ; c'était l'humble logement du chef vendéen. Mais personne n'était, là pour nous introduire ; déposant nos havresacs à terre, nous attendîmes environ un quart d'heure, pendant lequel nous fûmes l'objet de la curiosité de tous ceux qui venaient à passer. Enfin vint à moi un jeune homme d'une jolie figure, vêtu en paysan, qui me demanda qui nous étions. Je me nommai ; je lui dis que j'avais des dépêches à remettre au général, que je le priais de faire cesser la situation pénible dans laquelle nous nous trouvions, étant ainsi exposés aux regards de cette petite armée. Il me promit de se hâter, et revînt, en effet, pour nous conduire à son chef, car il était aide de camp, et très estimé de Charette. Celui-ci était occupé à se faire la barbe. Je fus très ému en l'approchant... je l'embrassai. Il fut ému lui-même, embrassa aussi mes compagnons.... Je dînai avec lui ; nous étions assis sur des bancs de bois ; le repas très pauvre, très pauvrement servi, se composait de deux plats. Seulement le général avait reçu une bouteille de vin de Bordeaux que nous bûmes, dans de petits pots de terre, à la santé du Roi.... Nous étions 6 personnes à ce festin.](#)

La maisonnette où fut reçu l'abbé de Beauregard, a disparu, ou, du moins, ne peut-être aujourd'hui identifiée. Mais on doit signaler aux curieux d'Histoire, qui entreprendraient le pèlerinage de Belleville, un autre souvenir de Charette conservé à la nouvelle église du village : c'est une statue en plâtre, représentant sainte Anne ; cette image se trouvait, à l'époque de la Révolution, au manoir de Fonteclose. En 1845 Mme de Charette, née de Sapinaud, en fit don à l'église de Belleville : les paysans l'appellent [la statue des Vendéens](#).

On dansait beaucoup à Belleville, au temps de Charette, on y donnait des dîners et des fêtes ; mais fêtes, dîners et bals étaient au diapason de la simplicité et de la pauvreté du général. On se retrouvait souvent, [chez les dames les plus aimables](#), raconte l'un des compagnons de Charette, [leur fréquentation adoucissait un peu les habitudes grossières que nous avons contractées dans nos désastres](#). Seule la division du Pays de Retz avec un détachement de celle du Marais, occupait toujours le village et servait de garde à l'état-major. Les chefs des autres divisions de l'armée venaient seulement s'y reposer, de temps à autre ; chacun y avait un pied-à-terre où il [s'était arrangé un petit ménage](#) ; quelques

bottes de paille et quelques chemises de rechange composaient tout l'ameublement ; des femmes faisaient la lessive pendant notre absence et nous retournions à Belleville comme si nous étions rentrés dans nos foyers. On était, d'ailleurs, sans argent ; Charette n'en faisait aucun cas et n'en avait presque jamais : en cas de besoin urgent il en demandait à ceux de ses amis qu'il connaissait pour les plus désintéressés : **Marquez cela**, disait-il en riant, **je vous le rendrai à la première occasion**. Il n'en usait de la sorte qu'avec ses intimes et toujours pour de petites sommes qu'il distribuait aux soldats pour acheter du tabac et de l'eau-de-vie. La caisse de l'armée était parfois bien garnie, mais il ne touchait pas à ce dépôt sacré ; sa belle-fille, Mlle de Charette, lui ayant demandé quelques louis, sachant qu'il avait reçu une somme considérable, il répondit qu'il n'avait rien. En pareille circonstance deux dames qui ne consentirent pas à être nommées, lui avancèrent l'une 900 livres, l'autre 600, pour payer la pension de Mme de Charette, qui vivait à Nantes, dans la détresse. S'il reçut, des représentants du peuple, en acompte sur l'indemnité consentie par la République aux sinistrés de la Vendée, une somme de 200.000 livres, — en assignats, évidemment, ce qui représente une trentaine de mille francs au cours de mars 1795, cette somme ne fit, bien certainement que passer par ses mains ; du reste, il ne laissa pas un écu, et sa sœur, son unique héritière, devait finir dans l'indigence. La guerre avait ruiné les Vendéens la paix les laissait pauvres ; sans doute, en les accusant de s'être enrichis les a-t-on confondus avec certains de leurs adversaires, Ronsin, par exemple, qui, de son aveu, n'avait, le 10 août pour toute fortune, que 5 francs, et, après quatre mois de généralat, **roulait dans l'opulence et le faste ; le lit seul où reposait son auguste personne coûtait 24.000 livres**.

Des préoccupations d'un autre ordre absorbaient Charette : maintenant que son territoire, débloqué, communiquait à peu près librement avec le reste du pays, un certain nombre d'émigrés venaient s'y réfugier, et s'acheminaient vers Belleville. A la fin d'avril y arrivait Louis de Frotté, encore inconnu, le futur commandant des chouans de Normandie. Charette dès le premier entretien sympathisa avec ce jeune officier, très franc, très loyal et très brave ; il ne lui cacha pas sa crainte de voir être joué par les républicains, son dépit de l'isolement où le laissait l'émigration, son ardent désir de la présence, à son armée, d'un prince de la famille royale et la nécessité pressante d'un matériel de guerre et d'un renfort en hommes,, pour assurer, en cas que la guerre recommençât, la sécurité de ce prince dont il ne désespérait pas d'obtenir la venue : il lui fallait un corps de 1.800 hommes choisis, **habillés en chasseurs, à la française**, absolument sûrs, auxquels il confierait la garde du prince espéré ; il lui fallait en outre quelques canons, 15 à 20.000 fusils, 50 à 60.000 livres de poudre.... Il ne réclame pas le secours des Anglais, dont il se méfie ; mais pourquoi l'émigration si nombreuse et puissante à Londres, l'abandonne-t-elle, sans encouragement et sans appui ? De Noirmoutier, il lui a dépêché, il y a dix-huit mois, Joseph de la Robrie, qui n'a point reparu : on a trouvé, il y a quelques jours, son cadavre enlisé dans les sables de la côte vendéenne. Tinténiac, émissaire dévoué, n'est pas revenu et semble oublier la Vendée pour se mettre au service des Chouans de Bretagne.

Et que d'intrigues ! En homme profondément ignorant de la politique et de ses ténébreuses complications, Charette découvre un monde nouveau, dont il ne soupçonnait pas la mesquine et pernicieuse âpreté : celui de ces besogneux qui grouillent dans les coulisses des révolutions et s'évertuent à se tailler un rôle,

quel qu'il soit. Il a, il est vrai, en mai, la satisfaction flatteuse de recevoir à son quartier général, un aide de camp du comte d'Artois, le marquis de Rivière ; ce gentilhomme vient l'inviter à reprendre les armes et lui annonce l'arrivée prochaine sur les côtes de France d'une puissante flotte anglaise, chargée d'hommes, de munitions et d'approvisionnements. Elle abordera, en Vendée ? — non ; en Bretagne. En vain Charette fait observer que le parti royaliste ne dispose, en Bretagne, que de bandes éparses et sans cohésion. Il a, lui, une armée aguerrie, des cadres ; il peut réunir, sur un simple mot, 30.000 hommes. Pourquoi n'est-ce point à lui qu'est adressé ce secours ? — Le plan du débarquement est arrêté ; on n'en peut rien modifier : Charette, pourtant, remet à Rivière une lettre adressée au comte d'Artois ; il annonce à son Altesse que sa coopération au grand événement qui se prépare est assurée... si toutefois la République viole la première les conditions de paix qu'elle lui a consenties et qu'il a signées. Le marquis de Rivière ne veut pas quitter Belleville sans avoir obtenu la réconciliation de Charette et de Stofflet : tel est le désir de M. le comte d'Artois : Charette y défère, sans résistance ; mais, soucieux d'agir avec loyauté, il avise préalablement de ce rapprochement les représentants du peuple. L'entrevue entre les deux rivaux a lieu à Beaurepaire : on se serre la main ; on convient d'oublier le passé ; mais Charette exige que Stofflet lui livre de Launay, qui l'a trahi à la Jaunaie et s'est réfugié chez les Angevins, où, d'ailleurs, son attitude, ses prétentions, l'incohérence suspecte de ses propos et de sa conduite ont déplu. De Launay, arrêté par une patrouille de cavaliers de Sapinaud est amené à Belleville ; toujours arrogant et affectant la sécurité, il demande asile à l'indulgent Couëtus qui vit au quartier général avec ses deux filles. Comme il expose, avec sa fougue habituelle, ses griefs contre le général, Pfeiffer paraît, Pfeiffer, l'homme-lige et l'exécuteur des hautes œuvres de Charette. Malgré les représentations de Couëtus, malgré les cris des deux jeunes filles, le rebelle est empoigné, lié de cordes, poussé dehors et abattu à coups de sabre par le terrible bourreau. Son corps dépouillé, resta plusieurs jours exposé aux regards, montrant les traces des blessures honorables reçues en maints combats.

Et voilà que se présente à Belleville un personnage nouveau et inconnu : il se nomme Duverne de Praille : c'est un ci-devant officier de la marine royale : il fait maintenant partie de l'agence établie à Paris par le comte de Provence, régent de France, actuellement proscrit et de séjour à Vérone. Duverne apporte à Charette une lettre du Régent, une lettre des plus flatteuses et des mieux tournées :

Enfin, monsieur, j'ai trouvé le moyen que je désirais tant : je puis communiquer directement avec vous ; je puis vous parler de mon admiration, de ma reconnaissance, du désir ardent que j'ai de vous joindre, de partager vos périls et votre gloire ; je le remplirai dût-il m'en coûter tout mon sang. Mais en attendant ce moment heureux, le concert avec celui que ses exploits rendent le second fondateur de la Monarchie et celui que sa naissance appelle à la gouverner, sera de la plus grande importance. Personne, mieux que vous, ne connaît l'utilité des démarches que je puis faire relativement à l'intérieur. Vous penserez sans doute qu'il est bon que ma voix se fasse entendre.... Si cette lettre est assez heureuse pour vous parvenir la veille d'une affaire, donnez pour mot d'ordre *Saint-Louis*, pour mot de ralliement *Le Roi et la Régence*. Je recommencerai à être-parmi vous le jour où mon nom sera associé à un de vos triomphes.



LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Vérone, le 1er février 1795.

Cette page de littérature datait donc d'avant la Jaunaie. Le Régent ignorait encore, en la raffinant, que le second fondateur de la Monarchie, avait traité avec les régicides. Que pouvait retenir Charette de ces éloges retardataires si chaudement formulés ? L'agence royale de Paris, dont il soupçonnait à peine l'existence, était opposée à la pacification et particulièrement hostile à Charette. L'abbé Brothier, qui la dirigeait écrivait naguère au Régent : *Charette est un constitutionnel, un royaliste équivoque, reculant dans la lutte,... mal vu des officiers et des paysans de la Vendée ; on lui reproche de ne pas tenir au feu.* Maintenant que la lettre du comte de Provence a sacré Charette héros, l'agence royale fait volte-face : elle mande au même Régent : *Le général Charette, sur lequel on nous avait abusés, a maintenant sous ses ordres 3 corps d'armée, plus de 20.000 hommes chacun. A ces 3 corps il faut joindre la première cavalerie du monde et un enthousiasme chevaleresque.* C'est ainsi que les princes étaient renseignés. Duverne de Praile confia à Charette bien d'autres choses. Il n'est pas inutile d'indiquer que, ce personnage, assez louche, trahira, dans quelques mois, ses collègues de l'agence de Paris, et pour sauver sa tête, livrera tous leurs secrets au Directoire. Il les livre, en attendant, à Charette et lui révèle les obscurs dessous de la situation : le comte d'Artois, qui a, de son côté, un comité à Londres, ne voit le salut que dans l'intervention anglaise. Le comte de Provence ne veut rien accepter des Anglais : il attend tout du roi d'Espagne. L'un et l'autre ont leurs partisans, empressés seulement à faire leur cour et prêts à tout approuver de ce qui doit plaire. Duverne invite Charette à se rallier au Régent, à entrer en correspondance avec lui, mais en lui recommandant bien de s'en cacher aux yeux des agents du comte d'Artois, qui ne cherche *qu'à contrarier les projets de son frère et à ruiner l'agence de Paris.*

Et Charette est ainsi initié à toutes les misères du parti ; il aperçoit les dissensions, les manèges douteux, les rivalités personnelles, le néfaste conflit des ambitions cupides, des égoïsmes féroces, des illusions risibles de ceux pour lesquels il combat. Après avoir tout fait pour l'évincer, on le flatte maintenant qu'on sent en lui une force. Mais qui donc songe au malheureux enfant auquel il a voué sa vie ? Les périodes précieuses du Régent n'en disent mot ; l'agence de Paris est toute à ce prince, qui la paie ; les Anglais convoitent la possession d'un port français, Brest ou Cherbourg ; lui seul, le pauvre partisan vendéen a tout sacrifié au malheureux orphelin que la République tient encore prisonnier et dont il semble que l'on se partage déjà l'héritage.

Au rapport de tous ceux qui le connurent, Charette, à cette époque, paraissait gravement préoccupé ; il avait perdu ce bel entrain du temps où il ne vivait qu'avec ses gars et ne cherchait que les occasions de se battre ; il n'était plus le joyeux camarade dont l'aménité reconfortante relevait les courages aux soirs de défaite. Il semblait qu'une idée fixe l'absorbât ; *lorsque l'un de ses officiers lui adressait une question pressante, il se bornait à répondre par monosyllabes, en souriant avec ironie et en dévisageant son interlocuteur d'un coup d'œil fixe et perçant qui déconcertait.* Avec les femmes composant sa cour, il demeurait courtois mais il évitait les confidences et ne laissait rien percer de ses projets, en dépit des prévenances et des coquetteries. Mme de Monsorbier elle-même, la seule qui eût sur lui quelque influence, ne pouvait renseigner les indiscrets ; on savait seulement qu'elle engageait ouvertement le général à prolonger la paix et

à s'abstenir de tout acte inopportun qui compromît les résultats acquis. C'est que l'on approchait du mois de juin, époque convenue avec Ruelle pour la remise aux Vendéens du petit roi prisonnier. Si l'on admet l'hypothèse de cette promesse secrète, — car, il importe de le répéter, ce ne peut être qu'une hypothèse, puisque aucun document authentique n'a confirmé cet engagement, — la conduite de Charette en ce printemps de 1795 se justifie logiquement. Il a l'impression qu'il est dupé, mais il espère encore et il hésite à prendre une initiative qui peut tout perdre ; bien que les républicains n'observent pas les conditions du traité, il patiente : partout des rixes, des disputes, des récriminations ; bleus et royalistes ne parviennent pas à s'entendre ; les indemnités promises ne sont pas payées ; les paysans refusent les assignats et molestent les **patauds**, comme au temps de la guerre ; les municipalités s'indignent du nombre de fidèles qui suivent les offices des prêtres réfractaires ; mille incidents se produisent qui prêtent à récriminations, et pourtant Charette tempore.

La République en fait autant de son côté. Le représentant Gaudin, des Sables, où il séjourne, préconise les mesures de rigueur ; les autres, qui siègent à Nantes, seraient également volontiers partisans de la guerre ; Ruelle seul recommande la modération. Pourtant Canclaux reçoit l'ordre de traverser, avec une division, le Bocage, afin d'imposer aux populations indociles un aspect salubre des forces de la République ; il obéit, un peu à contre-cœur, et, de Fontenay, s'avance sur Palluau. Le 25 mai, dans une lande déserte, à trois lieues de Belleville, la colonne républicaine se heurte soudain à la cavalerie vendéenne que commande Charette en personne **revêtu de tous les signes de la rébellion**, c'est-à-dire plumes blanches au chapeau, écharpe blanche à la ceinture. Charette s'avance avec calme au devant de Canclaux, dont les chasseurs s'apprêtent à faire feu. Canclaux s'excuse avec déférence de pénétrer en armes sur le territoire de Charette, sans avoir prévenu celui-ci. L'entretien reste courtois ; les deux chefs se séparent amicalement, et Canclaux, avant de reprendre sa marche, offre à Charette **les honneurs du défilé**.

Malgré cette fraternisation de deux braves qui s'estiment, il est manifeste que, dans l'un et l'autre camp, on se prépare à la rupture du traité comme si l'on savait que cette pacification, tant désirée, tant prônée, doit forcément finir dans un délai dont le terme est proche. Il semble que, du côté républicain, la condition secrètement consentie n'est décidément pas jugée réalisable ; du côté royaliste, on prend des ménagements, pour n'en point compromettre l'événement, qu'on espère encore favorable, tout en activant, en cas d'une déception, les dispositions d'une riposte immédiate. Les agissements de Charette, en ces jours d'anxieuse attente, sont particulièrement significatifs.

Si l'on n'a pas perdu de vue la confiance faite à la Jaunaie par Fleuriot à La Bouère, on se souvient que **le jeune Louis XVII devait être remis à Charette, vers la fin de juin**. Or, au début de ce mois, on voit Charette sollicitant de Ruelle, des passeports pour deux de ses officiers qu'il envoie à Paris.... Pourquoi faire ? Pour être fixé sur les intentions du Comité de Salut public, dit-on. Cette explication est des plus vagues ; le Comité a ses représentants à Nantes, avec lesquels Charette est en relations et qui ont pleins pouvoirs. S'il ne s'agit que de plaider la cause des populations vendéennes, c'est à ces représentants qu'il faut s'adresser et non au Comité lui-même qui, de l'aveu de Carnot, — on l'a dit déjà, — ne connaît rien à la question. Le but de cette mission ne serait-il pas tout autre ? Ces deux envoyés ne vont-ils pas à Paris pour recevoir du gouvernement le jeune Roi et l'amener en Vendée ? Quand il s'agit de désigner ces ambassadeurs, Charette

réunit ses officiers et leur proposa Amédée de Béjarry, celui-là même qui avait été mêlé aux préliminaires de la pacification et, le premier, s'était rapproché de Ruelle. L'autre fut le comte de Scépeaux, l'un des chefs de l'armée d'Anjou, choisi par Stofflet. Il fallait assurer le voyage de ces mandataires et la caisse royale était vide : **en fouillant toutes les poches, on parvint à réunir 25 louis en or**. Ils partirent à petites journées, se dirigeant vers Chinon et Tours, vêtus de leurs costumes d'officiers vendéens ; l'un portait la veste grise, l'autre la veste bleue, toutes deux à collets et à revers de velours noir, avec le grand chapeau rond à rubans et la ceinture à carreaux rouges. Un négociant de Cholet, officier royaliste, nommé Galard, les accompagnait en qualité de secrétaire.

Aussitôt après leur départ, Charette **afin de se rendre compte des forces dont il peut disposer**, lance, pour le 19 juin, un ordre de rassemblement : encore là, il ne veut rien faire qui puisse inquiéter ou mal disposer les représentants, et il les avise de cette levée d'hommes, prenant le prétexte du recrutement de la garde territoriale autorisée par le traité. Les représentants, informés peut-être du coup de théâtre qui se prépare et que suivra la rupture de la pacification, refusent formellement leur adhésion à cette mobilisation. Charette passe outre et ne révoque pas son appel, soit qu'il veuille avoir une troupe en nombre honorable à présenter au jeune maître qu'il attend, soit qu'il s'apprête à une brusque revanche si on lui manque de parole.

Il faut encore mentionner une entrevue qu'il sollicita des représentants, et, en particulier, de Ruelle : cette entrevue eut lieu, comme les précédentes, sous la tente, non loin du Lion d'or. Stofflet, Fleuriot, Couëtus, l'abbé Bernier, s'y trouvèrent réunis aux conventionnels : on discuta, assez âprement d'abord, de la situation ; la conférence se termina cependant par un embrassement ; mais rien n'en résulta et il apparaît bien que Charette cherchait seulement l'occasion d'un entretien avec Ruelle, espérant sans doute obtenir de lui une confirmation décisive des promesses de la Jaunaie. C'était le 8 juin. À cette même heure, mourait dans son cachot, le petit prisonnier du Temple.

La nouvelle de ce décès, connue, le 10 seulement, à Paris, ne dut parvenir à Charette que vers le 18 ou le 20, peut-être même le 24. Ce jour-là, par suite de la convocation ordonnée depuis quelques jours, 4.000 paysans étaient réunis à Belleville ; tous les officiers avaient répondu à l'appel ; aucun n'était renseigné sur les motifs du rassemblement. Charette se borna à commander une distribution de vivres, et déclara aux chefs de division **qu'il avait à leur faire une importante communication**. A ce moment les vedettes signalent l'arrivée d'un détachement de cavalerie républicaine ; une trentaine de chasseurs à cheval que commande un capitaine. Celui-ci met pied à terre, et, sans se troubler des murmures qui grondent sur son passage, s'avance délibérément vers Charette, sortant, dit-on, de l'église, et lui remet un paquet de correspondance. Que contenait ce courrier ? D'après les uns, sans doute une protestation des représentants contre le rassemblement ; selon d'autres, l'invitation comminatoire de rendre les armes et de livrer les munitions. Au vrai, on ne le sait pas, et rien n'interdit de penser que par ces dépêches, les conventionnels apprenaient officiellement à Charette la mort du fils de Louis XVI, et que le paquet contenait une lettre de Ruelle rejetant sur ce décès opportun l'impossibilité où il se trouvait de tenir sa promesse. Quelle qu'elle fut, la nouvelle était d'importance, car à peine en eut-il pris connaissance, Charette discerne qu'elle le libère de ses engagements : sur un geste de lui, 300 de ses soldats entourent les cavaliers bleus, les désarment et les conduisent à la prison ; le **pataud** qui leur a servi de guide est sabré sur la place.... Le traité est rompu ; la guerre recommence, et,

sans tarder, Charette déclare à ses officiers que la République a manqué à ses promesses, le Roi Louis XVII est mort, et tout fait supposer qu'on l'a empoisonné. Et il donne l'ordre de former sur-le-champ une colonne de 2.000 hommes pour attaquer le camp que les républicains occupent aux Essarts ; ce camp est emporté le lendemain par surprise, et Pageot, qui commande l'expédition, rentre triomphalement le 26 à Belleville, ramenant 300 prisonniers et un butin considérable. Le même jour Charette adresse à la Vendée une proclamation belliqueuse que vont répandre dans tous le pays de nombreux émissaires. Enfin relevé du serment qui l'obligeait au silence, il dévoile la trahison dont il se croit la victime. Le moment est venu, dit-il, de déchirer le voile qui couvre depuis trop longtemps les véritables causes secrètes du traité de pacification ; et il divulgue la comédie qu'on lui a jouée : ... des délégués de la Convention nous sont envoyés ; Canclaux, général des armées républicaines, Ruelle, représentant du peuple, se présentent d'abord à nous sous les dehors de la bonne foi, de l'humanité, de la sensibilité.... Ils nous entraînent dans plusieurs conférences secrètes : vos vœux seront remplis, nous disent-ils ; vos désirs les plus chers sont les nôtres,... travaillons de concert et, dans six mois au plus, nous serons tous au comble de nos vœux ; Louis XVII sera sur le trône... la Monarchie s'établira sur les ruines de l'anarchie populaire.... Quel a été notre étonnement, ou plutôt quelle a été notre indignation... lorsque nous avons appris enfin que le fils infortuné de notre malheureux monarque, notre Roi, avait été lâchement empoisonné par cette secte impie et barbare.... Nous avons repris les armes et renouvelé le serment irréfragable de ne les déposer que lorsque l'héritier présomptif de la couronne de France sera sur le trône de ses pères....

En révélant la ténébreuse intrigue qui l'a conduit à signer le traité, Charette ment-il ? Invente-t-il de toutes pièces cette louche machination pour rejeter sur ses adversaires la responsabilité de la reprise des hostilités, maintenant que, bien pourvu de munitions, il sait imminente l'arrivée de l'armée dès-émigrés débarqués ce même jour, 26 juin, par la flotte anglaise à Quiberon et apportant à l'insurrection un puissant secours ? Outre qu'une telle perfidie est à l'opposé de son caractère ; outre qu'il augure mal de cette ingérence étrangère, au point qu'il a écrit au comte d'Artois de se méfier des Anglais, ennemis éternels de la France ; outre, enfin qu'il a déclaré positivement ne vouloir en rien concourir, même par une diversion, au succès douteux de cette descente, sa conduite, depuis la Jaunaie, la docilité de sa soumission, sa patiente temporisation, ses réponses évasives à l'envoyé du comte d'Artois, à la lettre si flatteuse du Régent lui-même, sont autant de présomptions logiques qu'il dit la vérité. Charette, homme de premier mouvement, emporté, impulsif, n'est ni retors, ni faux, ni roué. D'ailleurs, s'il ment aussi effrontément, en une circonstance si solennelle, sa fourberie va être vite publiée ; sa proclamation est parvenue à Nantes, les représentants en ont connaissance ; Ruelle, qui y est nommé, qui y est même incriminé d'avoir trahi la République et souhaité la restauration de la royauté, Ruelle va protester hautement contre cette accusation.... Non. Personne ne dit mot ; les représentants acceptent sans protester le soufflet que leur décoche Charette. Quand, six mois plus tard, la Convention étant dissoute, les membres des anciens comités se disculperont au Conseil des Cinq Cents d'avoir comploté secrètement le transfèrement du jeune roi défunt et de la princesse sa sœur, du Temple à Saint-Cloud, pour, de là, les faire passer dans la Vendée, Ruelle, qui fait partie pourtant de la nouvelle assemblée, évitera de prendre part à la discussion. En revanche quand il sera sûr que Charette est mort, il se dira

justement affecté des calomnies que la malveillance répand, et cherchera à connaître les révélations suprêmes du chef vendéen.

Tout concorde donc à démontrer que les conventionnels pacificateurs, ou tout au moins Ruelle, le plus agissant de tous, ont leurré Charette pour l'amener à signer la paix. Par contre Charette se trompe en accusant le Comité de Salut public d'avoir empoisonné le prisonnier du Temple pour ne point le lui livrer. Cette supposition hasardée semble être de l'invention de l'agence royale de Paris : la mort du jeune roi fut annoncée le 11 juin ; quatre jours plus tard paraissait un factum incriminant le gouvernement d'assassinat et soutenant la version du poison. Cette plaquette, devenue très rare a pour titre, *Question importante sur la mort de Louis XVII* ; le martyre de l'enfant y est conté d'une façon fantaisiste, et c'est ce récit qu'on retrouve à l'origine de toutes les légendes du Temple ; la conclusion du narrateur se formulait ainsi : *Comment le jeune monarque était-il nourri depuis la mort de Louis XVI ? Avec des aliments grossiers et les plus échauffants, des viandes glacées et une boisson mitigée de je ne sais quoi. Que l'on prête l'oreille à tous les partis ; toutes les voix s'accordent à dire que Louis XVII est mort empoisonné.... Il existe une quantité prodigieuse de sortes de poisons ; les médecins, les chimistes que la Convention a parmi ses membres les savent bien distinguer, soit parmi les végétaux ou dans les minéraux, et encore mieux la manière de les administrer avec succès. Et le pamphlet se terminait par cette mention : *Fait sur des rapports authentiques et d'après des témoignages exempts de suspicion. Paris, le 15 juin 1795.* On a quelque raison de l'attribuer à l'agence royale, parce qu'il décèle implicitement beaucoup moins la préoccupation de savoir à quel genre de mort a succombé le malheureux captif, que celle de couper court aux bruits d'évasion et de substitution qui se répandaient dans Paris. L'agence était, on l'a dit déjà, la chose du Régent ; elle dépendait de lui, ne vivait que de ses subsides ; elle ne souffrait pas qu'on pût mettre en doute l'identité d'un mort dont son protecteur était l'héritier. Si la thèse de l'empoisonnement n'est pas de son invention, du moins l'adopta-t-elle avec empressement ; elle fit publier, sous la firme de l'imprimerie de Maulévrier un manifeste daté du 22 juin, *fait au quartier général de l'armée de Charette* et signé de tous les chefs vendéens. Ceci, déjà, met en méfiance car il est bien certain que ni Stofflet, ni Scépeaux, qui figurent au nombre des signataires ne se trouvaient à Belleville le 22 juin. Cette proclamation émane donc de quelqu'un qui s'arroge le droit de parler au nom de tous les officiers royalistes, même sans les avoir préalablement consultés. Brothier seul, le chef de l'agence royale, est de légèreté à se permettre ce sans-gêne. Cette solennelle déclaration est suivie d'une reconnaissance formelle et d'un dithyrambique éloge de Louis XVIII, et ceci encore porte la marque de l'agence. Elle affirme que, sur la promesse faite par Ruelle à Charette, il fut décidé, le 4 juin, par le Comité de Salut public que le fils de Louis XVI serait conduit le lendemain, à Saint-Cloud, pour y séjourner en attendant l'arrivée des officiers de Charette chargés de l'amener en Vendée. L'enfant tombait gravement malade à cette même date, et expirait quatre jours plus tard. *Vous le voyez, braves camarades,* lisait-on dans cette proclamation, *le crime se dévoile dans toute son horreur.... Nous ne vous dirons pas que les hommes qui ont assassiné Louis XVI aient attenté aux jours de Louis XVII ; nous n'avons aucune preuve certaine pour l'annoncer, mais il est bien difficile de ne pas le croire lorsqu'on voit cet enfant périr le 8 de ce mois, tandis que le 4, on avait promis... de le transférer à Saint-Cloud, sans même laisser soupçonner que le Roi fut attaqué de cette maladie qu'on dit avoir terminé ses jours....**



L'agence de Paris pouvait être bien renseignée de ce qui se passait clandestinement au Temple : il est certain, par exemple que, à cette date du 4 juin, un changement complet fut apporté au régime de la prison ; d'autres indices autorisent à penser que, ce jour-là, certains incidents, restés mystérieux, se produisirent qui rendent très troublante l'assertion du manifeste ; quoiqu'il en soit, cette pièce est, — non pas fausse, — mais apocryphe, ayant été rédigée par d'autres que ses signataires dont les noms y ont été apposés arbitrairement. Elle perd donc à peu près toute valeur ; elle a son intérêt cependant car c'est évidemment par elle que Charette apprit la mort du petit Roi qui lui fut confirmée quelques heures plus tard par l'arrivée à Belleville du courrier des représentants. Frappé de l'étrange coïncidence de ce décès inattendu, concordant avec la date fixée pour l'accomplissement de la promesse de Ruelle, il adopta la version de l'empoisonnement et en fit le thème de sa proclamation personnelle, parfaitement authentique, celle-là. On le retrouve en cette circonstance tel qu'on l'a vu maintes fois : crédule, — comme tous ceux qui ne mentent pas, — emporté, bouillant, cédant au premier mouvement. Un autre, plus astucieux, eut réfléchi que l'assassinat d'un enfant sans défense et d'un enfant-roi dont la Convention a tant besoin, puisqu'elle le garde si jalousement, est une hypothèse peu acceptable ; s'il avait mieux pénétré les longues intrigues du Temple, il aurait tout au moins soupçonné que le Comité de Salut public, aussi mal renseigné jusqu'alors sur la prison royale que sur la Vendée, venait de s'apercevoir subitement de la disparition du petit roi ; le prisonnier conservé comme un gage précieux par la Révolution, était un enfant substitué à une époque imprécise. Que faire ? L'Espagne réclamait le fils de Louis XVI et faisait de sa libération une condition de paix avec la République ; Ruelle l'avait promis à Charette qui, si on le lui eût remis, n'aurait pu reprendre les armes sans se déshonorer et dont on obtenait ainsi l'apaisement certain de la Vendée. Comment avouer, même à la Convention, l'évasion d'un si important otage ? Barère dans ses Mémoires, a répondu à la question : [L'histoire recherchera quels traités étranges et imposteurs, autant qu'antinationaux furent faits entre le Comité de Salut public et le chef de l'armée catholique, traités qui trouvèrent une solution quelconque dans la mort précoce du fils de Louis XVI, ou, doit-on ajouter, de l'inconnu qui, pour son malheur, le remplaçait au Temple.](#)

Il faut toujours en revenir, dans cette obscure histoire de la Pacification vendéenne, aux conclusions de La Sicotière : il n'y eut jamais d'articles secrets écrits ; mais il paraît bien certain que des ouvertures relatives au rétablissement de la monarchie et à la remise des Enfants de France aux mains de Charette, furent, en dehors du traité officiel, faites par les chefs royalistes à quelques-uns des représentants, ouvertures accueillies par ceux-ci avec une certaine bienveillance. Le Comité de Salut public ne prit sans doute point part collective à ces promesses ; mais quelques-uns de ses membres durent engager les négociateurs à promettre beaucoup, sauf à tenir le moins possible. Très peu de ces négociateurs furent de bonne foi ; tous ou presque tous, si la cause des Bourbons eut alors triomphé, auraient réclamé le prix de ces promesses, en s'attribuant l'honneur du succès. Qui pourrait d'ailleurs nier que l'inexécution de ces promesses, n'ait été pour les royalistes un prétexte et une excuse à reprendre les armes ? C'est l'honneur des paysans de Charette d'avoir obtenu de la République [qu'elle traitât avec eux de puissance à puissance](#) et que ses représentants descendissent même à [des subterfuges pour arracher leur soumission.](#) — [Ce n'est qu'en les trompant qu'on a pu les vaincre.](#)

## CHAPITRE VI

# LE SERMENT DE FONTECLOSE

LE PRINCE, ENFIN ! — DÉLAISSEMENT — UNE FEMME PASSE  
— LA TRAQUE.

### I. — LE PRINCE, ENFIN !

DANS cette, vieille église de Belle ville, dont seul subsiste le robuste porche, bruni par les siècles, fut célébré un office funèbre en l'honneur du petit mort du Temple dont nul ne parut mettre en doute l'identité royale. Charette, pourtant, comme s'il gardait encore, envers les bleus quelques ménagements, ne reprenait pas personnellement la campagne : il se contentait de confier à ses lieutenants quelques attaques de convois destinés aux troupes de la République : son frère, Charette de la Contrie, récemment revenu de l'armée de Condé, commanda, le 27 juin, une affaire de ce genre, aux environs d'Aizenay ; il y manqua de capturer le conventionnel Gaudin avec toute sa garde, formée de hussards, et ramena à Belleville 300 prisonniers dont une cantinière Sablaise que Charette, charmé de sa crânerie, ordonna de relaxer et qui s'en retourna chez elle, toute fière d'avoir parlé au Roi de Vendée. Le 30, autre surprise de convoi dont l'escorte presque entière était passée par les armes ; un retour des bleus fit chèrement expier cette tuerie aux royalistes qui perdirent plus de 100 hommes ; le même jour, des chasseurs républicains, ex-Mayençais, massacraient toutes les femmes d'un hameau ; le 7 juillet, sur la route de Challans à Saint-Gilles, la bande de Pageot enlevait encore un convoi de 100 sacs de farine et égorgeait les 25 soldats qui l'accompagnaient, le 8, à Mareuil, incident singulier : au seul aspect des Vendéens conduits par La Moëlle, la garnison dépose les armes et s'unit aux royalistes pour mettre à mort les autorités républicaines de l'endroit ; puis elle arbore la cocarde blanche et suit La Moëlle à Belleville ; en ces quelques jours Charette grossit son armée de 500 déserteurs qui lui resteront fidèles.

Lui, n'a pris part à aucun de ces combats ; il est absorbé par la politique, élément pour lui inédit ; d'abord il lui faut lutter contre la mauvaise volonté de quelques chefs de ses divisions qui n'envisagent pas sans appréhension la reprise des hostilités : Les plaisirs que nous avons retrouvés à la ville, écrit l'un d'eux, les jouissances dont nous étions privés depuis si longtemps, les douceurs de la paix, nos liaisons avec plusieurs officiers républicains que nous avons cessé de regarder comme des bêtes féroces... avaient changé les esprits. Nos cœurs s'étaient amollis ; notre misère passée ne nous paraissait plus supportable. Couëtus, particulièrement, semblait résolu à ne pas recommencer la guerre ; retiré à sa maison de Saint-Philbert de Grand-Lieu, il voulait y vivre en repos quand Charette vint l'y trouver et le força despotiquement à revenir au quartier

général, où Couëtus le suivit à regret : ayant adhéré au traité de la Jannaie **je suis incapable**, disait-il, **de trahir ma signature**.... Pourtant il ne sut pas résister à son général, que, maintenant nul n'osait plus contredire et que le dépit d'avoir été dupé rendait singulièrement dur et autoritaire. Ainsi s'inquiétait-il peu de la situation fautive dans laquelle se trouvaient à Paris ses ambassadeurs, Scépeaux et Béjarry ; les deux sœurs de ce dernier, apprenant la reprise d'armes, accoururent à Belleville en suppliantes, représentant à Charette qu'il sacrifiait les négociateurs ; impatienté de leurs doléances, il répondit avec rudesse : **Eh ! qu'importe la vie d'un homme quand l'utilité de la cause est en jeu !** D'ailleurs Scépeaux et Béjarry devaient revenir indemnes de leur platonique mission : le Comité de Salut public les accueillit avec empressement ; une commission, présidée par Cambacérès, conféra avec eux ; leurs costumes vendéens faisaient sensation et l'on considérait comme des phénomènes ces deux hommes venus du pays déjà légendaire par son héroïque révolte contre la Terreur. Ils furent **un moment les lions de la capitale, gratifiés d'une tribune à la Convention, d'une loge à l'Opéra**. Comme on les invitait à faire, au nom des Brigands, amende honorable à la barre de l'assemblée, formalité à laquelle s'étaient récemment soumis les insurgés de Bordeaux, Scépeaux et Béjarry s'y refusèrent énergiquement : **Nous sommes ici pour défendre la Vendée et non pour l'humilier**. Ils parlaient d'ailleurs en parfaite bonne foi lorsqu'ils assuraient que la tentative des Anglais contre Quiberon, dont la nouvelle arriva durant leur séjour, **n'avait aucune ramification dans la Vendée** ; quand on leur apprit que Charette venait de publier un manifeste belliqueux, ils certifièrent que cette proclamation ne pouvait être qu'apocryphe. Pourtant, ils discernèrent bientôt que leur situation devenait critique : on se méfiait d'eux, ils étaient entourés d'espions ; pris d'inquiétude, ils gagnèrent Orléans, puis Saumur et rentrèrent en Vendée.

Ce n'était plus seulement un manifeste qu'avait lancé Charette, mais une véritable déclaration de guerre : de Belleville, le 23 juillet, il adressait directement aux membres du Comité de Salut public cette déclaration solennelle :

Messieurs,

Je renouvelle le serment à jamais irréfragable de ne déposer les armes que lorsque l'héritier présomptif de la couronne de France sera sur le trône de ses pères, que lorsque la religion catholique sera reconnue et fidèlement protégée.

Je suis, en attendant ce moment si désiré des Français,  
Messieurs,

le chevalier Charette.

Ce fut l'époque où sa célébrité atteignit l'apogée ; son nom était connu de toute l'Europe et l'Angleterre, si pratique, jugeait elle-même le temps venu de compter avec lui. Elle lui dépêcha un émissaire secret qui, débarqué à Nantes où Mlle de Charette, quittant définitivement Belleville s'était retirée, lui fournit les moyens de parvenir jusqu'au général. Il le rencontre à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, dans un jardin, lui offre, de la part du cabinet britannique, **des traites d'une valeur considérable, négociables à Nantes**. Charette refuse ; pas d'or anglais ; il demande seulement des armes et un Prince de la maison de France, avec 2.000 hommes de troupes françaises. L'envoyé de Londres, assure que M. le comte d'Artois est en route et se dirige vers la Vendée, et Charette, exultant, s'engage

à tenir constamment, dans le voisinage de la côte, un corps de 6.000 hommes pour protéger le débarquement de son Altesse. Son imagination galope : il se vante d'avoir 50.000 soldats éprouvés par 120 combats et qu'il pourra mener partout planter le drapeau blanc : avec des armes, avec le Prince, surtout, il en aura 200.000, et la France est sauvée ! Rien de plus caractéristique que le procès-verbal de cet entretien entre l'insulaire méticuleux, méthodique, avançant suivant un plan étudié, et le Vendéen enthousiaste, bouillant, presque romantique dans la chaude verdure de son langage. L'entrevue se termina par un dîner où l'émissaire anglais qui, pour mieux dépister les bleus, était déguisé en maçon, fut présenté à 27 officiers de Charette.

Peu de jours après cette flatteuse et réconfortante visite, Charette recevait du Régent, récemment proclamé Roi sous le nom de Louis XVIII, une nouvelle lettre, datée de Vérone, 8 juillet. **Le premier et le plus digne usage que je puisse faire de mon autorité, écrivait le souverain proscrit, est de conférer un titre légal au commandement que vous ne deviez jusqu'à présent qu'à votre courage et à la confiance de mes braves et fidèles sujets.... Je vous nomme donc général de mon armée catholique et royale : en vous obéissant, c'est à moi qu'elle obéira.** Enfin, ce titre de généralissime, si envié, si secrètement disputé, au point qu'il restait vacant depuis la mort de d'Elbée, c'était **le petit cadet, le savoyard**, si dénigré naguère, qui l'obtenait, non plus de l'acclamation de quelques frustes paysans, mais du Roi lui-même. Stofflet nommé seulement lieutenant-général, restait définitivement distancé ; cette éminente promotion, qui, régulièrement, eût dû abolir toute rivalité entre les deux chefs de la Vendée, puisqu'elle plaçait l'un sous les ordres de l'autre, produisit, en réalité, grâce à Bernier, un effet tout contraire : et l'on assistait à ce spectacle paradoxal : Stofflet qui se déclarait partisan de la guerre quand Charette signait la paix à la Jaunaie, se montrait, maintenant que celui-ci recommençait la lutte, chaud partisan de la pacification. Ces deux hommes s'estimaient et s'admiraient même réciproquement ; mais leur orgueil ne supportait pas que l'un prît le pas sur l'autre ; pour le malheur de la Vendée ils ne devaient jamais s'entendre.

Charette n'était pas seulement le chef de la Vendée tout entière : son nom rayonnait dans tous les pays d'outre-Loire ; en Bretagne, dans le Maine, en Normandie : on avait crié à Rennes : **Vive le Roi ! Vive Charette !** Un chef des chouans manceaux disait : **Ce que fera Monsieur Charette décidera tous les partis.** De Varsovie, Souwarow lui adressait une lettre enthousiaste : **Héros de la Vendée !... Brave Charette ! honneur des chevaliers français, l'univers est plein de ton nom,... l'Europe étonnée te contemple... et moi je t'admire et te félicite....** Ce nom, dans toute la France était si populaire qu'un parisien, descendu dans une auberge de village, ayant des raisons de se cacher, fut questionné avec intérêt par un paysan qui battait son blé et qui, posant son fléau, lui dit : **Vous êtes peut-être de ces braves gens qui se battaient pour ce bon Monsieur Charette ?...** En Amérique même il était fameux et l'on parlait de lui, dans les **log house** des bords de l'Hudson comme du héros prédestiné à être le sauveur du vieux pays.

Les honneurs pleuvaient de toutes parts : le Roi lui écrivait lettres sur lettres, toujours plus élogieuses et plus admiratives ; un courrier circulait entre le quartier général de Belleville et l'agence de Paris ; pas une semaine ne se passait, pas un jour peut-être, sans que Charette reçût à son palais royal quelque visiteur de marque, émigrés rentrés furtivement et cherchant fortune auprès du **second fondateur de la Monarchie** ; ainsi vit-il revenir, en septembre, le marquis de Rivière, **l'infatigable aide de camp du comte d'Artois**, qui lui remit

de la part des Princes, le grand cordon de Saint-Louis, faveur méritée mais que Charette accepta assez froidement, déclarant qu'il porterait cet insigne seulement quand son armée et ses officiers auraient reçu les récompenses qu'ils étaient en droit d'espérer. Comme Rivière le pressait de désigner ceux de ses lieutenants qu'il jugeait dignes de la croix, le général répliqua qu'il serait temps d'y penser quand le Roi ou Monsieur, comte d'Artois, son frère seraient arrivés en Vendée. C'est à lui encore que s'adressèrent les ecclésiastiques envoyés d'Angleterre par Mgr de Méry, évêque de Luçon, pour s'entendre sur la convocation d'un synode du clergé vendéen, et l'administration du diocèse. Charette établit le synode, sous la protection de son armée, au vieux château de Pont-de-Vie : la messe du Saint-Esprit fut solennellement célébrée et le général, en vrai souverain, s'y fit représenter par l'abbé Remaud, son premier aumônier.

Il apparaît bien que, sous cet afflux de manifestations flatteuses et cet épanouissement subit des renommées, le caractère de Charette se modifie quelque peu : il est plus distant, plus hautain, envers ses officiers, plus dur envers ses soldats : il exige d'eux une discipline rigoureuse : il veut une armée permanente ; plus de ces soldats d'occasion qui, pour changer de chemise ou cueillir leurs pommes, quittaient le cantonnement sans autorisation et y revenaient à leur caprice : désormais **quiconque abandonnera ses drapeaux sera regardé comme parjure** ; à la première absence, punition sévère ; à la seconde, la mort. Les généraux républicains sont avisés que **chaque tête de prisonnier vendéen sera vengée par deux têtes de prisonniers bleus**. Le jour où il reçoit du Roi sa nomination au commandement en chef, Charette ordonne que la lettre de Sa Majesté sera lue à toutes ses divisions réunies au chef-lieu de leur territoire : ordre est donné au clergé et aux fidèles de chanter ensuite le *Domine salvum fac Regem !* Est-ce vanité triomphante, est-ce sentiment de ses nouvelles responsabilités ? Griserie de sa grandeur actuelle ou, au contraire, crainte de paraître au-dessous de sa réputation ? Car il va héberger le Roi, et, en attendant, le comte d'Artois ; quelle impression produira à ces grands princes, élevés dans les splendeurs de Versailles, la misérable hospitalité qu'il va leur offrir, l'armée en sabots qu'il leur présentera ? Où caser la masse de serviteurs exigeants, de courtisans, de secrétaires, de nobles familiers qui gravite, même en exil, autour d'eux. Comment leur imposer la vie errante, les départs subits dans la nuit, les bivouacs improvisés sous les broussailles, les hasards des combats quotidiens ? Ne s'est-il pas trop avancé en réclamant leur venue ? Et s'ils sont pris par les bleus, et s'ils sont tués dans quelque embuscade ? Que de malédictions sur lui et quel opprobre dans l'histoire !

Il ne peut pas se faire que Charette ne songe pas à ces choses et ne s'épouvante point de ce qu'elles ont de menaçant. Quand un homme que rien ne destinait aux grandeurs, touche tout à coup à des sommets inespérés, il arrive qu'il semble douter de la réalité et, chercher à se donner à lui-même, et à donner aux autres une preuve qu'il ne rêve pas. Avant dix ans de là, un autre que Charette, au moment de ceindre la couronne de France, commettra un grand crime inutile, comme pour bien s'assurer que sa puissance n'est pas chimérique et pour en faire l'épreuve éclatante. Le vertige égare ceux qui, trop vite, montent trop haut. Le dimanche 9 août, comme il se rendait à la messe de l'abbé Remaud, Charette, sur le seuil de la vieille église de Belleville, apprend le début des hécatombes de Quiberon. Les émigrés, pris dans la presque-île sont emprisonnés en foule, à Vannes, à Auray, et des commissions militaires improvisées les envoient à la mort ; déjà ont péri Mgr de Hercé, évêque de Dol, plusieurs de ses prêtres, M. de Sombreuil, un grand nombre de ses officiers, parmi lesquels beaucoup ont fait



partie de la marine royale. A la lecture de ces nouvelles, Charette, si maître de soi pourtant, est pris d'une colère effrayante : ses soldats sont là, en armes : il leur communique en quelques mots son indignation ; ordonne qu'on rassemble à l'instant tous les prisonniers bleus gardés au quartier général et qu'on les passe immédiatement par les armes, sauf six, choisis au hasard. Puis il entre à l'église, déjà pleine de fidèles ; les portes se referment ; l'abbé Remaud, qui ignore tout, calme et recueilli, commence à célébrer l'office. Tout à coup, tandis que s'élèvent les chants sacrés, éclate au dehors le crépitement d'un feu de salve, puis des cris déchirants, puis plus rien.... 300 hommes venaient de mourir, sans jugement, sur un mot de Charette, tandis qu'il priait le Dieu de miséricorde pour le succès de sa cause.

Quand il regagne, suivi de sa Cour silencieuse et consternée, sa petite maison du Palais-Royal, l'officier chargé de l'exécution s'approche de lui pour lui rendre compte de la façon dont il vient d'agir : il a fusillé les uns dans la prison même et conduit les autres dans un petit bois voisin où on les a tués à coups de bâton, — pour économiser la poudre. Le général, tremblant de fureur s'écarte de cet homme avec dégoût : *Sortez de ma présence*, crie-t-il, *vous êtes indigne du rang d'officier*.... Puis, il fait comparaître les 6 bleus épargnés ; ils se présentent devant lui, tremblants et défaillants de ce qu'ils ont vu et de ce qui les attend : à quel supplice horrible sont-ils réservés ? Charette les rassure, leur déclare qu'il va remettre à chacun d'eux un laissez-passer signé de sa main ; ils sont libres ; ils retourneront vers leurs camarades et porteront aux chefs républicains une lettre qu'il dicte et paraphe aussitôt. Elle se termine ainsi : *C'est avec la plus profonde douleur que je me suis vu forcé d'user de représailles afin d'empêcher, s'il est possible, de pareilles barbaries. Mais j'en userai ainsi à l'avenir, toutes les fois qu'on égorgera des prisonniers royalistes.*

On ne connaît rien d'autre de cet hécatombe ; aucun des 6 hommes épargnés n'a parlé ; à Belleville, le souvenir s'en est effacé ; on n'y a pas souvenir que jamais la découverte d'ossements ait révélé le nombre tout au moins approximatif et le lieu exact du supplice des victimes, enfouies, très probablement à l'endroit où elles tombèrent. Mais lorsqu'on parcourt ce bourg aujourd'hui si calme et d'aspect si riant, on revient toujours, comme s'il pouvait élucider toutes les questions qui naissent en l'esprit, à ce vieux porche de l'ancienne église, dont les pierres couleur de bronze, ont vu tant de choses qu'on voudrait savoir, qu'on ne saura jamais, et dont elles demeurent les seuls témoins.

Dès le soir de ce jour néfaste Charette était en campagne : il allait à la côte, non loin de Saint-Jean-de-Monts, pour recevoir un convoi annoncé d'Angleterre : présage de la prochaine arrivée du Prince. L'expédition, très bien conduite, maintint à distance les garnisons républicaines qui tentaient de s'opposer au débarquement. 8 navires anglais croisaient en vue de Saint-Jean ; on tira des fusées, ou agita des drapeaux blancs, — signaux convenus, — et aussitôt une dizaine de chaloupes se détachèrent de l'escadre, vinrent au rivage et y déposèrent des caisses et des ballots. L'opération dura toute la journée du 10 et se poursuivit le 11. Charette dut se rendre à bord du vaisseau amiral dans une chaloupe qui avait mis tous ses pavillons dehors. Il fut reçu avec les honneurs militaires ; on lui présenta quelques émigrés qui regagnèrent avec lui la terre ; pour ne rien devoir aux Anglais, il paya d'un opulent chargement de blé les munitions et fournitures débarquées, et reprit le chemin de Belleville, emmenant

un convoi de 80 voitures qui, quoique signalé sur toute la route, parvint au quartier général sans avoir été attaqué. Il consistait en 2 pièces de quatre, 3.000 sabres, 12.000 fusils, 40 milliers de poudre, des harnachements, des souliers, et 250 habits rouges que revêtirent, non sans répugnance, les cavaliers de la garde de Charette : on leur fit comprendre qu'ils ne prenaient pas la livrée d'Angleterre ; mais, en prévision des grands événements prochains, ils devaient adopter une tenue de circonstance à la cour de France, les compagnies de mousquetaires et de gendarmes du Roi portaient la casaque écarlate. Le 14 août, toutes les armes, toutes les munitions étaient distribuées aux diverses divisions, qui, ainsi munies, se dispersèrent. Chacun retourna à son territoire et les hommes eurent licence d'achever leurs récoltes.

Dans, le mois qui suivit, -Charette demeure inactif ; il attend ; on le voit s'absenter souvent de Belleville, voisinant avec les châtelaines des environs, au Recrédit, à l'Éraudière ; peut-être songe-t-il à installer le Prince dans l'un ou l'autre de ces châteaux. Parfois il pousse jusqu'à son ancien campement de la Bésilière et même jusqu'au château de la Roche Boulogne ; Mmes de Bulkeley et de Monsorbier l'accompagnent habituellement dans ces chevauchées. Il aurait volontiers tenté une attaque-sur Luçon, dont la garnison, assez importante, pouvait, à l'occasion, gêner ses mouvements ; mais la crainte de s'éloigner de la côte et de manquer l'arrivée du Prince, le retenait à son quartier général. Les républicains, du reste, ne bougeaient guère ; leur général en chef, l'ex-marquis de Canclaux, montrait peu d'ardeur à reprendre les hostilités : peut-être ce ci-devant gentilhomme, — qui devait mourir grand officier de la Légion d'honneur et pair de France sous Louis XVIII, — estimait-il sa situation fautive, après tant de gages donnés à la République, maintenant que les meilleurs esprits envisageaient comme inéluctable le retour de la monarchie. Canclaux alléguait sa fatigue et fut autorisé à solliciter sa retraite. En attendant son -successeur, le chef d'état-major Grouchy assumait l'intérim du commandement.

Charette évitait d'ailleurs, de concentrer ses troupes sans nécessité, afin de ne pas donner l'éveil aux bleus. Sa dernière revue, sur la Lande Blanche, à un quart de lieue de Belleville, avait réuni des forces imposantes : 12.000 fantassins et 800 cavaliers. Depuis lors il s'abstenait de tout rassemblement ; ayant reçu, le 16 septembre, une lettre du comte d'Artois, *lieutenant général du Royaume*, annonçant son arrivée : *Me voilà enfin près de vous, Monsieur, et, si le ciel le permet, notre réunion va combler nos désirs mutuels....* MM. de Rivière et de Vaugiraud, qui apportaient la bienheureuse nouvelle, avaient quitté l'avant-veille, en vue des côtes, le vaisseau sur lequel naviguait le prince, qu'accompagnait une flotte de 123 voiles ; depuis près d'un mois elle avait pris la mer à Portsmouth, s'était arrêtée plusieurs jours à l'île d'Houat, et s'approchait de Noirmoutier dont elle allait s'emparer. Par les deux émissaires du Prince, Charette apprit qu'un nombreux état-major accompagnait M. le comte d'Artois ; on y voyait le comte de la Chapelle, le comte de 'la Rosière, le baron de Roll, le marquis de Verneuil, le chevalier de Sainte-Luce, MM. de Chabœuf, de Valcour, de Saint-Blancard, de Puysegur, de Sérent, Étienne de Durfort, Ch. de Damas, François d'Escars.... Que de nobles hôtes pour les rustiques cantonnements de Vendée ! Les navires anglais portaient en outre 500 hussards, un détachement d'artilleurs avec les attelages et 5 et 600 officiers destinés à commander les paysans volontaires dont le seul aspect du Prince allait centupler le nombre.... En tout 1.500 hommes, tous émigrés français. Il était entendu qu'aucun Anglais ne prendrait pied sur la terre de -France.

Rivière et Vaugiraud regagnèrent l'escadre, emportant la réponse de Charette : un peu effrayé peut-être du beau monde qui lui était annoncé, le partisan vendéen insinuait, — parmi de chaudes protestations d'enthousiasme, — que l'événement le prenait au dépourvu : il ne pouvait se porter à la côte avant quelques jours ; l'attaque projetée de Noirmoutier lui paraissait hasardeuse ; le succès en était douteux ;... bref le demi-aveu d'une situation moins brillante que celle annoncée par ses précédentes communications.

Est-ce façon détournée de prévenir le Prince et son entourage de la vie difficile et périlleuse qui les attend ? Ou bien Charette n'a-t-il plus en réalité la liberté de ses mouvements ? Hoche, succédant à Canclaux vient de prendre le commandement en chef des armées de l'Ouest ; dès son arrivée à Nantes, le 15 septembre, — bien qu'il ne dispose pas encore de toutes les forces sur lesquelles il compte pour tenter une action décisive, — son activité est si grande, son service de renseignements si bien organisé, sa perspicacité si en éveil, qu'il semble deviner les projets de Charette. Toutes les villes du littoral vendéen depuis Pornic jusqu'aux Sables, sont occupées solidement : le général Canuel est à Soullans, le général Gratien à Machecoul ; Hoche va de l'un à l'autre, pousse jusqu'aux Sables, renforce la garnison de Noirmoutier, si bien que, après un semblant d'attaque, la flotte anglaise s'éloigne et vogue vers l'île d'Yeu, où le comte d'Artois prendra terre le 1er octobre. Par l'ordre de Hoche, la côte est étroitement surveillée et ses précautions sont prises au point qu'il peut écrire, le 4 octobre, au comité de Salut public : **Croyez bien que quiconque débarquera ne tardera pas à s'en repentir**. Charette, espérant attirer vers l'intérieur du pays les forces républicaines et dégager momentanément le rivage de la mer, a tenté, le 25 septembre, une offensive sur Saint-Cyr-en-Talmondois ; l'affaire a été malheureuse et il a dû se replier, ayant perdu l'un de ses plus chers lieutenants, Guérin, dont le corps, percé de coups, est rapporté et inhumé au Bourg-sous-la-Roche, contre l'église. La troupe vendéenne était démoralisée ; Charette ne parut pas à la cérémonie funèbre, qui fut longue, car la rivalité de deux ecclésiastiques imposa aux assistants une double oraison funèbre ; le soir, quand on se remit en route, le visage du général **gardait la trace des larmes qu'il avait répandues**. Il ramena ses troupes à Belleville et les licencia aussitôt. Le jour même, Hoche donnait ordre à Grouchy de **marcher droit sur Belleville**.

De l'île d'Yeu, le comte d'Artois, même avant de débarquer, dépêchait, le 30 septembre, le fidèle Rivière, à Charette qu'il avisait de son arrivée ; le lendemain, il descendait à terre et se fixait à Port-Breton, la **capitale** de l'île où il se logeait, avec ses familiers à la maison Cadou, dans l'actuelle rue Laborde ; on y montre encore **le salon de Charles X**. Le séjour était d'autant moins riant que les 5.000 Anglais qui se réservaient la garde, — pour ne point dire la surveillance, — du Prince, prirent confortablement possession de ce rocher granitique, dépourvu de toutes ressources, où ils s'imaginaient s'installer à demeure, tandis que s'y campaient tant bien que mal, 800 Français espérant n'être là que pour quelques jours et s'attendant à gagner très prochainement la côte vendéenne, qu'ils apercevaient à l'horizon proche. La population n'était pas antiroyaliste ; mais la présence des Anglais l'offusquaient ; elle leur faisait grise mine. Quoiqu'il fut bien convenu, — les ordres du cabinet britannique étaient formels sur ce point, — que les Français seuls débarqueraient sur le continent, les habitants de Port-Breton se demandaient, non sans inquiétude, si les Anglais ne prendraient pas goût à leur île.... Cinq jours passèrent, qui parurent longs : Rivière ne revenait pas. Le comte d'Artois adressa une nouvelle lettre à Charette,

l'invitant à indiquer un point de la côte où il se proposait de descendre avec un petit nombre de personnes ; — Je m'y trouverai sans faute, ajouta-t-il, ... je m'y réunirai à votre intrépide armée. Charette reçut-il cette pressante missive, qui devait lui être remise par *M. Bodard* ? C'est certain puisqu'elle sera découverte, l'année suivante, dans sa valise. Mais peut-être des semaines et des mois s'étaient-ils passés avant qu'elle lui fût remise. On peut le supposer, car Charette n'y répondit pas ; du moins n'arriva-t-il rien de lui à l'île d'Yeu. Deux lettres qu'il adressait, ce même jour, 5 octobre, l'une au comte d'Artois, l'autre à Sir Warren, commandant l'escadre anglaise, ne parvinrent pas à destination, ayant été interceptées par les républicains. Et c'est tout ce que l'on peut dire de certain sur la correspondance échangée entre le quartier général de Belleville et l'île d'Yeu.

Le reste est terriblement trouble. Voici les quelques faits que l'on peut préciser : le 4 octobre, le conventionnel Cochon constate que les brigands commencent à revenir de leur accablement — la déroute de Saint-Cyr-en-Talmondois, — et tâchent de former un nouveau rassemblement. Charette vient en effet de recevoir un avis mystérieux, lui annonçant que le Prince va débarquer non point en face de l'île d'Yeu, mais beaucoup plus bas, en face de l'île de Ré, à la Tranche, non loin de l'Aiguillon-sur-Mer : c'est l'endroit qu'a toujours désigné Charette comme le plus favorable à une tentative de ce genre. D'où, de qui émanait cet avis ? On ne le sait pas ; mais Charette y ajouta foi, car on le voit dès le 10 octobre, — date fournie par une note de Benjamin Filon, — se rapprocher de la basse Vendée avec toute son armée, et gagner les landes de Nesmy, où il bivouaque le 11. Il est à une journée de marche de la Tranche. Le 12, toutes ses divisions l'ayant rejoint par fractions, afin de dépister la surveillance des bleus, il passe une grande revue : jamais l'armée vendéenne n'a été plus nombreuse et plus belle, plus joyeuse et plus enthousiaste surtout ; nul des soldats n'ignore qu'on va au-devant du frère du Roi, et l'attente de voir un Bourbon grise toutes les têtes. Les drapeaux flottent ; les épées et les faux s'agitent ; les musettes s'essayent à jouer l'air *Vive Henri IV !* On n'a pas amené les canons, parce qu'on va traverser pour aller à la rencontre du Prince, une partie du Marais de Luçon ; c'est dommage ; les pauvres pierriers vendéens auraient bien tonné en l'honneur du fils de France. Charette lui-même, si impénétrable d'ordinaire ne cache pas son attendrissement ; beaucoup de gentilshommes qu'on n'avait pas encore vus à la guerre se mêlent à l'état-major du général pour être des premiers à saluer le comte d'Artois et lui offrir leurs épées ; les aventureuses amazones de Charette sont là aussi, toutes frissonnantes d'un respectueux émoi à la pensée de saluer le Prince encore jeune et toujours galant que l'on compare au glorieux Béarnais.

Un homme, vêtu en paysan, traverse la lande et se dirige vers Charette ; le bruit court que c'est un émissaire du Prince attendu ; son nom, même, circule dans les rangs : le marquis de Grignon, l'ancien seigneur de Pouzauges. Et puis... et puis on voit Charette pleurer de rage ; et tout de suite, c'est une consternation ; le Prince ne viendra pas ! Que Charette, écrasé par cette déception cruelle se soit écrié, en cassant son épée sur son genou : Dites à votre Prince qu'il est entouré de lâches et de J... F... ! ou que, moins probablement, il ait tenu au messager de l'île d'Yeu ce petit discours : Allez dire à vos chefs que vous m'apportez l'arrêt de mort. Aujourd'hui je commande 15.000 hommes ; demain il ne m'en restera pas 1.500.... Je n'ai plus qu'à fuir ou à chercher une mort glorieuse ; mon choix est fait, je périrai les armes à la main.... Ce détail importe peu ; déjà l'armée se débande, tristement par groupes isolés, les gars, têtes basses, reprennent leur

route vers le nord, cherchant à gagner la forêt d'Aizenay. Ils s'y enfoncèrent à la nuit, pour s'y disperser, plus découragés qu'aux soirs de défaites.

## II. — DÉLAISSEMENT

On a raconté que, dans la lande de Nesmy, en transmettant à Charette la désastreuse détermination de son maître, l'envoyé du comte d'Artois, lui avait remis, de la part de Sir Doyle, major-général de l'armée anglaise, un sabre d'honneur ; c'était un damas **richement monté**, au fourreau garni d'ornements d'acier d'un travail et d'un fini précieux ; la lame portait cette inscription : *Je ne cède jamais*. Ce qui surprend c'est que jamais le Prince dans les lettres qui furent par lui plus tard adressées à Charette, ne fit allusion à la mission du marquis de Grignon, et encore moins à sa résolution de ne pas descendre en Vendée. Lorsque, le 18 novembre, après sept semaines passées à Port-Breton, il adressa au chef vendéen une dernière missive, il précise avec grande netteté que depuis son arrivée dans l'île, **malgré tout ce qu'il a tenté pour parvenir à entrer en communication avec le continent, ses efforts ont été infructueux**. Jamais il n'a plus entendu parler de Rivière envoyé à Charette le 30 septembre ; il ignore si la lettre par lui envoyée le 5 octobre est parvenue à destination. Depuis cette date, en- tout cas, rien n'a passé ; le comte d'Artois n'a pas perçu un mot de Charette : Charette n'a rien reçu du comte d'Artois : on a, sur ce point, au surplus l'affirmation de Hoche, disant : **Il est bien évident que, du 5 octobre au 15 novembre, les ennemis** (Charette et le Prince) **n'ont point communiqué entre eux**.

Qu'est-ce donc alors que cet **avis mystérieux** par lequel Charette est prévenu, le 12, de l'imminent débarquement du Prince ? De qui émane-t-il ? Qui l'apporte ? Qu'est-ce donc que ce prétendu marquis de Grignon, déguisé en paysan, — et dont le nom, sauf erreur, n'est indiqué dans aucun récit authentique, — qui vient, solennellement, à l'heure dite, en homme qu'aucune difficulté n'a retardé dans sa route et qui retournera sans obstacle, annoncer à Charette, en présence de toute l'armée, que le Prince renonce définitivement à son projet ; — ce n'est pas après dix jours seulement d'attente que le comte d'Artois eût pris ni avoué cette détermination ; ce n'est point par un message oral qu'il en eût informé celui qui l'attendait si impatiemment ; l'eût-il fait, il n'avait plus aucune raison de prolonger de six semaines encore son séjour à l'île d'Yeu. On s'étonne qu'aucun historien n'ait soupçonné, en cette affaire du 12 octobre, un piège perfidement tendu à Charette, pour qui cette déception fut le coup de mort. On s'étonne bien davantage que, en quittant l'île d'Yeu, vers la mi-novembre, le comte d'Artois, si depuis un mois il a prévenu Charette de ne plus compter sur lui, écrive encore en homme que l'impatience harcèle et qui va quitter avec douleur le voisinage de la Vendée.

Il faut noter brièvement un autre incident de ce trouble épisode, si souvent et si âprement discuté. Dans ses *Commentaires*, Napoléon disait : **La République était perdue, si les Anglais eussent laissé descendre sur le sol de la Patrie, le comte d'Artois** ; et il ajoutait : **A sa place j'aurais traversé la mer dans une coquille de noix !...** Or, à une date très rapprochée du 12 octobre, tandis que Charette attend, dans la lande de Nesmy le comte d'Artois, l'escadre républicaine qui croise devant l'île d'Yeu, s'empare d'un cutter anglais, le *Swann*, à bord duquel sont 6 Français émigrés. Ils sont aussitôt transbordés sur la frégate la *Tartu*, qui,



malgré la chasse acharnée des navires anglais, parvient à leur échapper et à rallier la rade de l'île d'Aix.

Les 6 captifs furent conduits à Rochefort ; l'un d'eux traité avec le plus grand respect par les autres et qui paraissait avoir sur eux autorité, attesta être de nationalité anglaise et se nommer *Ferdinand Christin* ; les 5 autres, écroués à la geôle Saint-Maurice, déclarèrent sans réticence leurs noms et qualités : le plus âgé, — cinquante-sept ans, — était Valentin Faisseau, dit Blachère, *valet de chambre barbier de M. le comte d'Artois*, le compagnon de ce prince depuis son départ de Versailles ; le second, nommé Le Roux, se dit *premier valet de chambre de M. le comte d'Artois* ; le troisième était au service de ce Le Roux ; le quatrième, Antoine Pellerin, s'avoua *ex-contrôleur de la bouche de Mme la comtesse d'Artois* ; le dernier, Placide Jolivet, *garçon de garde-robe, valet de chambre de M. le comte d'Artois*. De l'énoncé de ces titres, on conclut immédiatement que le prétendu Ferdinand Christin pouvait bien être M. le comte d'Artois lui-même, et comme on n'était pas très républicain à Rochefort, depuis la mission de Lequinio, on n'osa pas le mettre en prison, et il obtint d'être interné, provisoirement, en ville, dans une maison particulière. On laissa aux prisonniers leur argent, mais on saisit dans leurs bagages plusieurs pièces d'orfèvrerie, entre autres *une grande cuiller à soupe en argent, une boîte à éponge en argent, un plat à barbe en argent* ; on trouva également sur eux *un paquet cacheté de noir* et soixante-douze lettres à destination de Londres. La loi était formelle : tout émigré saisi, armé ou non, sur le territoire de la République devait être jugé dans les vingt-quatre heures par une commission militaire.

La commission militaire se réunit sans hâte : les officiers qui la composaient, n'ayant pas grande confiance dans la durée de la République et répugnant d'ailleurs à condamner à mort des compatriotes involontairement débarqués sur le sol français, se déclarèrent incompétents pour gagner du temps. Le prétendu Ferdinand Christin paraissait, du reste, très peu inquiet du résultat de son aventure : même il avait insinué aux officiers de la *Tartu* que s'il était mis en prison, on ne l'y garderait pas longtemps. Dans la crainte qu'il ne s'évadât, on l'écroua cependant, après quelques jours de semi-liberté, et il fut enfermé à Saint-Maurice avec ses compagnons ; il y séjourna peu, ainsi qu'il l'avait prédit, et, le 5 novembre, à huit heures du soir, il s'échappa de la geôle ; on ne le revit jamais. Quant aux cinq autres, la commission militaire se refusant décidément à les juger tourna la difficulté en les expédiant à Versailles, lieu de leur dernière résidence avant l'émigration ; mais, sauf l'un d'eux, ils furent, en cours de route, enlevés aux gendarmes qui les escortaient et délivrés par les Chouans, manifestement avisés de l'importance du convoi.

Une si surprenante anecdote donna l'essor à bien des légendes, et il n'y a pas longtemps encore, il se trouvait à Rochefort des érudits portés à croire que le faux Ferdinand Christin était le comte d'Artois, échappé à la surveillance anglaise et résolu à batailler dans les rangs vendéens. La véritable identité du mystérieux personnage a été révélée depuis lors : il s'appelait le marquis de Chabannes ; attaché à l'état-major du Prince, pris en mer, craignant de révéler sa noble identité, il usurpa le premier pseudonyme qui lui vint à l'esprit : Ferdinand Christin était en réalité un aimable Suisse, alors fixé à Londres et enrôlé parmi les agents de l'émigration. Le plus singulier est que Christin, — le vrai, — doué de grands airs et d'allure élégante, avait été pris, quelque temps auparavant, à Stockholm, pour un prince français déguisé ; et malgré ses protestations, les nobles suédois ne s'étaient résignés qu'avec peine à le traiter en simple particulier. Comme si elle s'évertuait à dérouter les indiscrets, l'Histoire abonde

en imbroglios de ce genre et en combinaisons de hasard à décourager les dramaturges. Pour en finir avec l'incident des 6 émigrés de Rochefort, bien qu'on en ait pénétré maintenant le mystère et qu'on sache qu'ils retournaient simplement vers l'Angleterre lorsqu'ils furent capturés par la frégate républicaine, on demeure cependant étonné que, dès le début de son séjour à l'île d'Yeu, à la veille de passer en France pour y rétablir le trône, le comte d'Artois se soit privé des services de tout le personnel de sa chambre, et surtout du fidèle domestique intime, Valentin F aisseau, qui le servait depuis le début de l'exil. Il reste là une énigme qui sera peut-être un jour résolue.

Hoche déclare à Charette une guerre implacable : Rien ne doit languir ni périlcliter, écrit-il à ses généraux ; tous les moyens sont bons ; toutes les ruses recommandables : il préconise l'espionnage : Je vous rembourserai tous les frais que vous ferez pour trouver des espions ; faites tout pour y parvenir !... Il conseille les déguisements. Faites habiller quelques hussards et volontaires en paysans munis de cocardes blanches. Il promet 6.000 louis d'or, une grosse fortune, à qui livrera le brigand mort ou vif ; sans répit il excite le zèle de ses officiers : Quel que soit le temps qu'il fasse ne laissez pas reposer votre proie. Il enrôle même les prêtres réfractaires : une patrouille de ses soldats arrête l'un d'eux aux environs de Saint-Philbert de Grand-Lieu ; c'est l'abbé Léauté, épuisé par la vie errante, malade, grelottant ; on l'amène au général Gratien, l'un des lieutenants de Hoche, qui le rassure, lui promet une bonne soutane et un chaud manteau, l'invite à célébrer sa messe, sans appréhension, offre ses soldats pour nettoyer l'église.... Et voilà une recrue pour la République. Parfois la laideur de cette guerre entre Français, fait horreur à Hoche ; il craint d'y salir sa gloire : Oh ! pourquoi suis-je revenu dans ce pays de douleur ? écrit-il à Carnot ; tirez-m'en au plus vite, citoyen, je vous en conjure, tirez-moi d'ici. De fait, peu de traits de notre Histoire sont aussi navrants que ce duel acharné entre deux héros de chez nous, et qu'on souhaiterait frères d'armes.

Hoche prend aussi des dispositions militaires : six fortes colonnes mobiles vont cerner le pays de Charette et le fouiller en tous sens : la première que commande le général Travot, — soldat d'une valeur éprouvée et d'une activité infatigable, — doit parcourir le district de Challans ; celle de Gratien surveillera le district de Montaigu ; les autres ont pour centres d'opérations Machecoul, Clisson, les Sables et Cerizay. Et Charette reste introuvable : des 15.000 hommes qu'il avait réunis à Nesmy, au seul bruit de la prochaine apparition du Prince, il lui en reste à peine un millier, — 7 à 800 fantassins et 300 cavaliers ; d'ailleurs il est malade de la fièvre, au dire d'un espion ; il n'assiste pas à l'attaque d'un convoi que ses soldats surprennent le 8 novembre, aux environs de Dompierre ; ils sont battus, laissent 25 des leurs et un drapeau aux mains des bleus, et se dispersent en déroute. Le 10 novembre la colonne de Travot s'ébranle, part de la Motte-Achard, atteint Apremont, puis Legé, revient par Palluau... sans rien rencontrer que quelques groupes de paysans ou de déserteurs qui disparaissent à son approche. Le 20, Travot marche sur Belleville, se heurte devant Saligny à Charette qui, avec 700 hommes, évacue aussitôt le bourg, traverse la Boulogne et s'enfonce dans les Landes de la Petite Noue et le bois des Gâts. Travot ne l'y poursuit pas, rebrousse chemin et se dirige vers la Ferrière, dans la direction absolument opposée à celle où s'est éloigné Charette.... Quelle surprise ! Il retombe sur l'armée du grand brigand qui semble avoir retrouvé ses dons d'invisibilité et d'ubiquité. Cette tactique qui oblige l'ennemi à rentrer l'oreille basse dans ses cantonnements, émerveille Hoche et

l'inquiète aussi ; il est certain de mettre les bandes de Charette en déroute chaque fois qu'il les rencontrera ; mais cela ne suppose pas la possibilité de les défaire. — Leur manière de combattre, dit-il, pourrait, à la vérité, étonner un instant les plus braves soldats de l'Europe ; mais comment vaincre un ennemi, qui, battu, disparaît et sait assigner, loin de là, un ralliement à ses troupes ? Ce qui l'étonné c'est que Charette, toujours ambulant, puisse faire subsister sa petite armée ; et il suppose que le chef vendéen obtient partout des vivres par la terreur qu'il inspire. En quoi il se trompe, du reste, de même que sur le caractère de son insaisissable adversaire auquel il attribue un pouvoir absolu sur tout le pays où il commande. — Les lois draconiennes qu'il a données aux contrées qu'il occupe l'ont en quelque sorte fait déifier par une multitude ignorante que son nom seul fait trembler. Il le dépeint féroce et singulièrement méfiant ; — il n'a point d'amis ; des femmes sanguinaires le dirigent dans ses cruautés, et, sans être un lâche, il ne se résout que très difficilement au combat.

Sauf la méfiance, rien là-dedans ne ressemble à Charette. Il était devenu, en effet, soupçonneux ; leurré par les représentants du peuple, déçu par le comte d'Artois, n'ayant trouvé qu'hostilité et jalousie chez ses émules, il voyait maintenant croître de jour en jour, non point la désaffection, mais la lassitude de ses fidèles, et son caractère, si allègre et fringant naguère, s'assombrissait. Peut-être soupçonnait-il qu'on l'avait une fois de plus trompé, car il attendait toujours le Prince, et, pour ne pas s'éloigner de la côte, rôdait du côté des Clouzeaux et de Saint-Flaive-des-Loups, loin de ses cantonnements habituels. Même quand il aura reçu, de trois émissaires de l'île d'Yeu, authentiques, cette fois, — MM. de Grimoine, de Chasteignier et de la Béraudière, — la lettre par laquelle le comte d'Artois, après sept semaines d'attente infructueuse, l'avise qu'il va quitter l'île, Charette ne désespérera pas encore ; c'est le Roi lui-même qu'il attendra ; l'agence de Paris lui laisse envisager l'arrivée de Louis XVIII comme prochaine, et le proscrit de Vérone, bien qu'immobilisé par la goutte et l'obésité, se flatte, dans toutes ses lettres, du désir de faire le coup de feu avec ses braves Vendéens. Charette devra bientôt renoncer à cette nouvelle illusion, comme il a renoncé à tant d'autres. De plus cruelles déceptions menacent : l'énergie de ses fidèles commence à faiblir. Dubois de la Pastelière, à qui Charette, deux ans auparavant, a confié le commandement en second de l'île de Noirmoutier et que, depuis, il a nommé chef d'une de ses divisions, est le premier à conseiller la paix avec les bleus ; beaucoup d'officiers la désirent aussi, mais sans oser l'avouer, crainte de mécontenter le général, dont ils redoutent la violence ; plusieurs pourtant sont entrés en pourparlers avec le général Gratien, un parisien pacifique, qui a servi, sous l'ancien régime au régiment de Dragons-Dauphin, et commande maintenant, sous Hoche, le district de Montaigu. Gratien a su ramener, on l'a vu déjà, par ses procédés conciliants, certains prêtres de la région ; il accepte de s'aboucher avec les chefs vendéens et l'entrevue a lieu non loin de la Rocheservière, au château de la Grange, chez la marquise de Goulaine, l'ancienne ennemie de Charette à l'époque de ses débuts. Quel rôle assumait-elle dans cette nouvelle intrigue ? On ne sait. A l'insu de leur chef arrivèrent à la Grange les deux frères La Robrie survivants, Hyacinthe et Prudent, Couëtus, Guérin jeune, et 5 ou 6 autres. Gratien les invita à rédiger un mémoire exposant les motifs de leur soumission, et de l'envoyer, revêtu de l'assentiment de Charette, au général en chef Hoche. La rédaction du mémoire n'offrait aucune difficulté ; il fut présenté à tous les chefs vendéens de la région qui le signèrent avec empressement.... Là, l'embarras commençait ; il fallait soumettre ce

mémoire à Charette, retiré au château de la Roche-Boulogne, non loin de la Rocheservière.

Les signataires s'y rendirent ; Mme de Monsorbier et Mme de Voyneau les reçurent ; les aides de camp de Charette se trouvaient avec elles au salon, mais le général ne se montra pas. Une discussion s'engagea, au sujet de laquelle les détails manquent ; on sut seulement qu'elle fut des plus vives entre aides de camp et chefs de divisions, les premiers résolus à continuer la guerre, les autres alléguant l'impossibilité de s'obstiner dans la résistance. En vain les deux aimables femmes, maîtresses de maison au quartier général, essayèrent-elles de ramener le calme ; on se sépara sans aménité ; il était convenu que le mémoire serait remis à Charette qui rendrait le lendemain sa réponse.

A l'heure dite, les pacificateurs furent introduits auprès du général ; il avait son air dur et impérieux des mauvais jours ; son accueil fut des plus froids ; l'abbé Remaud, son commissaire général, se tenait à ses côtés, le fatal mémoire à la main. Lisez, ordonna Charette. L'abbé obéit ; il fut écouté dans le plus glacial silence : le mémoire concluait qu'on ne pouvait plus poursuivre la lutte, les paysans refusant de se rendre aux rassemblements ; d'ailleurs, les munitions manquaient. Le lecteur se tut.

Est-ce tout ? fit dédaigneusement Charette.

— Oui général.

— Eh bien, jetez cela au feu.

De cette voix cassante dont la vibration faisait trembler, il se tourna vers les chefs de divisions, muets et immobiles.

Se peut-il, messieurs, que des militaires qui ont soutenu jusqu'à présent une guerre honorable, me fassent une proposition aussi lâche que déshonorante ?... Et vous surtout, Monsieur de la Robrie, qui vous êtes couvert de gloire en tant de combats, perdrez-vous en un instant le prix de votre courage et de vos exploits ?... Le discours, tel qu'on le rapporte ici d'après Le Bouvier Desmortiers, a probablement été arrangé par cet écrivain ; mais le sens des paroles de Charette n'a certainement pas été altéré, car les mots les plus durs, — aussi lâche que déshonorante, — se retrouvent textuellement dans le récit d'un témoin, Lucas de la Championnière. Un autre chroniqueur, — qui n'était pas là, — assure que Prudent de la Robrie, cinglé par cet outrage, sortit le pistolet passé dans sa ceinture et d'un mouvement irraisonné en menaça Charette. Quoique vraisemblable, la chose n'est pas certaine, et la scène, tournée un instant en tumulte, s'acheva dans l'attendrissement : Prudent protesta vivement contre l'incrimination infamante de déshonneur et de lâcheté.... Je vous prouverai, à la première occasion, que je n'ai pas changé. Charette répondit laconiquement : Elle ne tardera pas.

Deux jours plus tard, le 27 novembre, il ordonne en effet un rassemblement dont il prend le commandement : la colonne républicaine du général Delaage est signalée du côté de Saint-Denis-la-Chevasse ; Charette, par la Boulaye et le bois de l'Essart marche à sa rencontre : au moment du départ, Prudent de la Robrie frappé d'une sorte d'égarément où se mêlent la fureur et la joie, va et vient à grands pas, agitant son sabre et criant : *Voici mon dernier jour !* A peine la petite bande vendéenne a-t-elle passé la Boulogne, à Essiré, on voit l'intrépide jeune homme, que le mot de Charette a condamné à mort, se précipiter sur les bleus, frapper en désespéré ; mais ses hommes, décimés par une fusillade intense ne le

suivent pas, la panique disloque leurs rangs, ils s'égaillent, se dispersent, pour se réunir bientôt dans la lande de la Dubelière où les bleus ne les poursuivent pas. Charette ramène ses hommes à Saligny pour la nuit. La colonne de Delaage bivouaque dans les landes de la Vivantière et Couëtus reçoit l'ordre de l'y attaquer : il part, avant le jour ; Prudent de la Robrie conduit l'avant-garde ; à l'aube, on aborde l'ennemi qui recule ; La Robrie le charge avec une ardeur furieuse ; une première balle le frappe ; il reste à cheval, il veut mourir ; un second coup l'atteint au bas-ventre ; il tombe ; il expire satisfait et **réhabilité**. Son corps fut porté à Saligny, où Charette **l'embrassa en pleurant**. Les restes de cette chevaleresque victime du point d'honneur reposent quelque part, aux abords du hameau de la Moninière, dit-on, dans ce sol de Vendée qui recouvre les ossements de tant d'autres braves....

A mesure que se resserrait l'étreinte des forces républicaines autour de l'étroit territoire de Charette, sa troupe s'augmentait des paysans refoulés de leurs hameaux ; il profita de ce renfort pour tenter une expédition de ravitaillement sur le camp des Quatre-Chemins, gardé par la 107e demi-brigade : on était au 4 décembre ; le camp, emporté par surprise, fut copieusement pillé ; un retour de l'ennemi obligea les Vendéens à la retraite ; mais, dans la nuit, Charette, bivouaqué au bourg Saint-Martin des Noyers, fut avisé que la maison du Déroit où il avait laissé Mmes de Monsorbier et de Voyneau, se trouvait au pouvoir de l'ennemi. Il repart aussitôt avec une centaine d'hommes, délivre ses deux amies prisonnières, et, poursuivi par les bleus, traverse Dompierre, évite Belleville, que les républicains occupent et se réfugie à son camp de Montorgueil, où il cantonne assez fréquemment ; Montorgueil est un petit hameau, situé sur une éminence, dans une boucle formée par la Vie, à mi-distance de Belleville au Poiré ; on y distingue encore aujourd'hui quelques vestiges de retranchements. Cinq jours plus tard, la petite armée de Charette en sortait pour attaquer un important convoi, venu des Lues et se dirigeant vers Saint-Denis-la-Chevassse ; Lucas de la Championnière commandait l'expédition qui fut malheureuse : Pageot y trouva la mort ; c'était un des compagnons des premiers jours. auquel on pardonnait, en raison de son dévouement et de sa bravoure, sa ridicule vanité ; ses soldats rapportèrent son corps à Montorgueil où ils l'inhumèrent.

Les rangs des fidèles s'éclaircissaient ; mais la défection y creusait plus de vides encore que la mort ; pourtant si Stofflet, en ce début de décembre 1795, avait repris les armes, la Vendée pouvait encore connaître de beaux jours ; mais, bien qu'il sût Charette dans l'embarras, Stofflet, influencé par l'abbé Bernier, cajolait Hoche qui le tenait — momentanément, — en haute estime et déclarait le trouver **charmant**. Sapinaud, hésitant, parlemente avec le général républicain Willot, très ardent pacificateur, et qui remplace provisoirement Hoche mandé à Paris par le Directoire ; l'idée de la soumission gagne l'entourage immédiat de Charette : Savin, Le Moëlle, — deux fidèles encore, — ont, dit-on, des conciliabules avec les bleus. Charette s'inquiète ; il devine les complots tramés autour de lui ; à la camaraderie abolie, ont succédé la méfiance et l'aigreur ; il sent qu'on se cache, qu'on intrigue ; ombrageux, taciturne, il soupçonne des ennemis, voire des traîtres en ceux qui lui demeurent le plus attachés. L'un de ceux-ci, Lucas de la Championnière a tracé, du malaise qui pesait sur le quartier général un tableau des plus sombres : **L'espionnage prenait le voile de l'amitié ; plusieurs déserteurs étaient dans nos rangs ; un seul mot supposé leur coûtait la vie. Ce qu'il y avait de plus cruel, c'était de voir le camarade devenir le bourreau de celui qui était condamné et je n'en ai point vu se faire prier pour un pareil ministère. Afin de ménager la poudre et d'éviter le bruit, on tuait à coups de sabre....** Ce tableau



n'est-il pas chargé ? Doit-on admettre que Charette décimait ainsi, en despote sanguinaire et sur de simples appréhensions, sa maigre phalange ? Ou bien faut-il supposer que, prêts à l'abandonner, et pour justifier leur désertion, ses officiers alléguèrent l'impossibilité de supporter sa tyrannique intolérance ? Voulaient-ils insinuer que leur vie n'était plus en sûreté auprès de ce satrape rendu furieux par les déceptions ? De fait, ils cherchaient, pour la plupart, à le quitter et s'ingéniaient à se ménager une honorable rentrée en grâce auprès du parti triomphant. Ce délaissement est sans doute l'épreuve la plus cruelle de toutes celles qu'entraînent les revers de la fortune : à vingt ans de là, un autre homme, plus grand que Charette, mais vaincu comme lui, connaîtra aussi pareille torture et verra les vieux camarades associés à sa gloire, l'abandonner pour retenir en hâte leur place auprès de son successeur. Charette, du reste, sera plus favorisé que Napoléon ; il lui restera Pfeiffer, son mamelouk et Bossard son domestique.

Béjarry négocie avec le général Willot ; Sapinaud lui aussi tâte le terrain : **il craint de ne pas obtenir son pardon parce qu'il a signé la paix de la Jaunaie**. L'honnête Couëtus même, vivement sollicité par le curé de Saint-Philbert d'entrer en relations avec le général Gratien, se laissa tenter ; mais il ne voulait rien faire sournoisement et il consulta Charette qui le laissa libre d'agir à sa guise. Couëtus rencontra dans la lande de Jouinaud, près du bois des Gâts, Gratien dont l'accueil fut empressé ; il eut, il est vrai, quelque peine à empêcher ses soldats de dépouiller le chef vendéen, — par habitude ; — mais personnellement, il se montra très conciliant, promit d'informer Hoche, quand celui-ci aurait repris son commandement, des dispositions de Couëtus, et il termina l'entretien par cet avis loyal : **D'ici là tâchons de ne pas nous rencontrer, car j'ai ordre de vous poursuivre sans relâche**. Couëtus passa par Belleville, où Charette cantonnait, afin de rendre compte au général de son entrevue avec Gratien. Charette lui conseilla la méfiance et le pressa vivement de rester au quartier général où il pourrait attendre en sécurité l'heure propice à sa soumission. Couëtus refusa et se rendit, avec deux de ses officiers Thouzeau et Lapière et Dubois de la Pastelière, chef de la division de Machecoul, non loin de Challans au château de son ami de Lespinay, chez qui se trouvaient ses deux filles. Il y parvint le 2 janvier 1796 : dans la nuit suivante, il était arrêté avec ses trois compagnons, conduit à Challans et traduit devant une commission militaire. Dubois, grièvement blessé, échappa seul au supplice : Couëtus pouvait également se soustraire à la mort en consentant, comme on l'en pressait, à renier sa signature sur une pièce compromettante qui lui fut présentée. **Je ne sauverai pas ma vie par un mensonge**, dit-il. Il fut conduit **à cinquante pas, et assassiné à coups de baïonnette**. Le général Gratien, il faut le dire, ne se rendit point coupable de cette odieuse trahison ; l'ordre d'exécution, donné par une commission du Directoire exécutif de, passage à Challans, suscita l'indignation unanime et découragea les candidats à la soumission. Ceux qui songeaient à quitter Charette renoncèrent à leur projet ; **on ne croyait plus à la pacification**.

Les demoiselles de Couëtus étaient maintenant orphelines de père et de mère : Mme de Couëtus, prise à Bouin, comme on l'a dit, avait péri à Nantes sur l'échafaud ; son mari venait de mourir victime de sa confiance en la parole des bleus ; les deux malheureuses filles, — l'aînée se nommait. Sophie et la seconde Céleste, — affolées de douleur et désireuses de vengeance, rejoignirent aussitôt Charette, qu'elles durent rencontrer aux environs de Vieilleville.

### III. — UNE FEMME PASSE

Les femmes, en effet, lui restaient fidèles, malgré les menaces de l'imminent avenir ; Mme de Monsorbier et sa sœur ne l'abandonnaient pas et l'escadron des amazones s'augmentait depuis peu, d'une très jeune et charmante personne, Mlle de la Rochette, recueillie à Nantes par Charette, dont elle était la pupille. Mlles de Couëtus le rencontrèrent au moment où il venait de prendre une détermination qui devait changer le sort de la Vendée : il s'était mis en route le 2 janvier, dans l'intention de gagner le pays de Stofflet afin de décider son rival à recommencer la guerre.

L'idée de cette démarche n'émanait pas de lui ; l'animosité non dissimulée de Stofflet l'eût rendue humiliante ; il n'était pas homme à solliciter le secours d'un émule satisfait, peut-être, de le savoir dans l'embarras, et qui, la chose ne faisait point doute, depuis que Charette avait repris les armes, cajolait Hoche avec persistance et proclamait en toutes occasions ses intentions pacifiques. Ce projet de rapprochement était, en quelque sorte, imposé à Charette par trois nouveaux venus à son quartier général : — le comte de Vaugiraud, récemment débarqué en porte-parole du comte d'Artois, le comte de Bourmont, sous le nom de Reynard, arrivé en août de Vérone chargé des ordres du Roi, le comte Guyon de Rochecotte, important émigré muni des instructions de l'agence royale de Paris ; tous trois insistaient auprès de Charette pour qu'il se réconciliât avec Stofflet ; l'union de ces deux chefs, impuissants isolément, donnerait à l'insurrection un nouvel essor. De fait, la Convention s'était dissoute sous le mépris unanime, faisant place à un régime de transition qui n'inspirait ni sécurité ni respect ; un soulèvement de la Vendée devait gagner immanquablement le Maine, la Bretagne et la Normandie, où un très grand nombre de mécontents formés en petites bandes isolées, attendaient le mot d'ordre de chefs universellement célèbres dans le parti royaliste, tels que l'étaient Stofflet et plus encore M. de Charette.

C'est pourquoi celui-ci, étant parvenu à se faufiler entre les troupes républicaines qui l'encerclaient, se dirige vers l'Anjou emmenant Bourmont, Vaugiraud et Rochecotte. Une colonne de 4 à 500 maraichins et déserteurs le suit ; parmi l'état-major chevauchent les dames de Monsorbier et de Voyné, auxquelles se sont jointes Mlles de Couëtus.

Comme on traversait le grand chemin qui va de Clisson à Montaigu, on rencontra sur la route même, non loin du château de la Preuille, une amazone étrangère au pays, qui semblait guetter le passage des Vendéens. Elle se réunit au groupe d'officiers et d'écuyères qui entourait Charette, et celui-ci, incorrigiblement galant, l'aborda avec empressement : c'était une très jeune femme, adorablement jolie, et dont les premiers mots décelaient la distinction, la finesse et l'enjouement. Elle n'eut, d'ailleurs qu'à se nommer : elle était la fille du marquis du Grégo, nom connu de toute la Bretagne, et l'épouse d'un émigré, débarqué à Quiberon, et promu aussitôt général d'une division royaliste du Morbihan. Comment se trouvait-elle sur cette route de Vendée, si loin du château de son père et des cantonnements de son mari ? Elle ne manqua point, comme l'on pense de fournir à ce sujet des explications ; au surplus, on vivait à une époque où l'on ne s'étonnait de rien ; et qui, par ce temps de fuites et de caches, de déguisements et chevauchées éperdues, eut été surpris de rencontrer, égarée dans la campagne, une noble fugitive en quête d'un abri ? [Parée de tous les](#)

agréments de l'esprit et de la beauté, celle-ci fut donc bien accueillie par Charette et son entourage ; on lui fit fête ; Mme de Monsorbier et Milles de Couëtus lui témoignèrent dès l'abord une chaude sympathie, et elle se dit heureuse de prendre part à l'aventure qu'allait courir la petite troupe. Elle n'avait pas peur, ayant maintes fois, assurait-elle, chargé à coup de sabre les bleus détestés et fait le coup de feu avec les Chouans.

Elle l'échappe belle, au reste ; car à peine a-t-elle pris rang parmi l'état-major vendéen, qu'on se trouve en présence d'une colonne républicaine ; Charette, que sa petite bande suit de trop loin, refuse le combat, se replie, s'enfonce avec son escorte et ses amazones dans des chemins couverts, où les bleus ne peuvent le suivre ; après une course de deux fortes lieues, il atteint le gros bourg de la Bruffière ; on se trouve là à une lieue de Tiffauges en pays pacifié et on décide d'y passer la nuit. Aucun danger de surprise à redouter, tout l'effort des troupes de la République se portant sur le pays de Retz, dont on est loin. La Bruffière, paroisse réputée royaliste, présente toute sécurité. La soirée y fut agréable ; si la nouvelle venue raconta son histoire, ce fut, bien certainement, à sa manière, et avec les embellissements dont elle l'a toujours agrémentée depuis lors : son père, le richissime marquis de la Roche du Bot du Grego, représentant de l'illustre branche des Tanneguy du Chatel, voulut, malgré son grand âge, servir la bonne cause ; il émigra en Angleterre et s'engagea comme volontaire pour l'expédition de l'île d'Yeu. Elle-même, mariée, alors qu'elle avait quinze ans, à un gentilhomme normand de très grand nom, proscrite comme fille et femme d'émigrés, condamnée à mort, réduite à mener une vie errante, n'ayant rien gardé d'une fortune de plus de 100.000 livres de rentes, apprit récemment que son mari, débarqué à Quiberon, commandant une division royaliste, venait d'être fusillé aux environs de Rennes.... Elle avait trouvé le moyen de servir, elle aussi, le Roi, en se mêlant aux bandes bretonnes et en fournissant des armes aux insurgés. Un miracle et sa grande jeunesse l'avaient sauvée. Quelle recrue pour l'escadron féminin de Charette ! Jamais encore n'y avait été enrôlée femme plus noble, plus malheureuse, plus brave, plus digne de respect et plus délicieusement charmante.

La nuit est avancée ; tout dort dans la confiance au cantonnement de la Bruffière ; soudain l'alarme est donnée ; les bleus arrivent en forces ; ils ont égorgé le poste et pénètrent dans le village : en hâte on se lève, on monte à cheval, on fuit dans la direction de Treize-Septiers ; mais là, dans l'obscurité on se jette dans une autre colonne de bleus ; on se lance sur la droite, vers Montaigu... ici encore les ennemis ferment toute issue ; la déroute est complète ; seuls les officiers et quelques cavaliers forment un petit groupe autour de Charette ; on place les femmes au milieu de l'escorte et on fonce à travers fossés et fondrières en une course effrénée jusqu'aux landes de l'Ouvrardière, où l'on pourra souffler.... Non, les bleus toujours ; on s'ouvre passage d'une ruée, à coups de sabre et on se lance, au hasard, dans une contrée inconnue : des 500 hommes de la veille, plus un n'est là, tout est tué ou dispersé. Bourmont, Vaugiraud et Rochecotte sont saufs ; les dames de Monsorbier et de Voyneau, les demoiselles du Couëtus également. Et Mme du Grégo ? Personne ne l'a vue ; au moment du réveil précipité, à la Bruffière sa chambre était vide ; c'est elle, évidemment, qui a tendu le piège et averti les bleus.... Tout le jour, et toute la nuit suivante encore, le petit escadron fugitif erre par des routins ravinés et boueux, pour se reconnaître enfin aux environs de Belleville : on traverse le village sans s'y arrêter et l'on gagne les retranchements de Montorgueil où, dans les jours qui suivirent se regroupèrent les survivants de la nuit tragique : 250 manquaient,

morts ou disparus ; l'armée de Charette ne comportait plus que 200 fantassins exténués et une soixantaine de cavaliers.

Pour en terminer ici avec la jolie Mme du Grégo, il suffit d'ajouter que, fille et femme de gentilshommes ardents royalistes, marquise, ainsi qu'elle le prétendait, elle était, depuis le dernier été, la maîtresse de Hoche qui, souvent, de son propre aveu, l'avait sans répugnance associée à son [service de renseignements](#). Son grand nom, la réputation d'honneur de son père et de son mari, lui ouvraient tout accès auprès des chefs royalistes qu'elle espionnait et trahissait tour à tour. Après Hoche, elle eut d'autres amants à l'état-major républicain ; elle finira par épouser l'un d'eux, officier général dont le nom n'est guère connu que par ce mariage indigne. Cette malheureuse n'avait pas vingt ans en 1795 ; l'avait-on terrorisée ? Affolée de peur pensait-elle sauver sa tête ou sa fortune en se prêtant aux infâmes compromissions qu'on exigea d'elle ? Peut-être le lui avait-on fait espérer : il faut remarquer que, à l'époque où elle se rapproche de Charette, pour le livrer, évidemment, Hoche ne peut l'inspirer que de loin, il est encore retenu à Paris ; pourtant c'est bien à lui qu'elle obéit, et, deux mois plus tard, il écrira au Directoire : [La personne qui m'a si bien servi depuis trois mois est la fille de la marquise du Grégo.... Quelques services rendus à propos m'ont gagné sa confiance et les royalistes n'ont pas fait un mouvement ou noué une intrigue que je n'en aie été instruit sur-le-champ. Cette petite personne est aujourd'hui à Paris. Elle va réclamer ses biens qu'on a séquestrés lorsqu'elle était en Vendée et qu'elle passait pour émigrée. Je désirerais bien qu'on les lui rendît, tant à cause des services qu'elle a rendus, que de ceux qu'elle pourrait rendre par son adresse.](#)

[Cette petite personne](#) venait, en effet, d'être utile à la République en empêchant Charette de rejoindre Stofflet et de s'unir avec lui pour galvaniser l'insurrection.

Hoche enfin de retour a repris le commandement de l'armée et formé trois colonnes commandées par le général Gratien et les adjudants généraux Valentin et Travot ; elles ont ordre de poursuivre Charette sans relâche ; on le sait désarmé et [presque isolé](#). Gratien, qui s'est donné pour tâche de rallier à la République des prêtres réfractaires, a trouvé en l'abbé Guesdon, curé de la Rabatelière, un porte-parole dévoué et, par la discrète entremise de cet ecclésiastique, il conseille à Charette d'abandonner la partie perdue et de passer à l'étranger ; Hoche, avisé de cette solution, l'approuve pleinement : [Charette et tous les émigrés qu'il peut avoir avec lui, sont libres de sortir de France](#), mande-t-il à Gratien. [Je leur donnerai des passeports et leur fournirai les moyens nécessaires](#). Ces pourparlers, cependant, n'interrompent pas la poursuite du brigand vaincu ; le 13 janvier les chasseurs de Travot l'aperçoivent, *fuyant dans les bois avec quelques cavaliers* et ne parviennent pas à l'atteindre ; le 15 Travot lui-même le rencontre dans le ravin de l'Yon, à la Créancière, non loin de Dompierre et le suit jusqu'à Maché, sans réussir à le prendre ; à Maché, le fugitif disparaît ; en vain le bleu questionne-t-il les habitants du bourg, nul ne consent à révéler la cache du général : [Je n'ai vu dans cette contrée](#), note Travot, [qu'un extrême attachement pour Charette](#). Hoche, qui trépigne, ordonne de lancer à travers le pays des détachements de cavalerie qui opéreront la nuit ; nul effet. Le 27 janvier, un officier royaliste renégat, avertit Travot que Charette erre dans les paroisses des Lues et du Poiré ; l'actif adjudant-général se met aussitôt en campagne ; Charette avisé de sa marche s'échappe et gagne le Bocage.

Le curé de la Rabatelière, bien intentionné, et désirant ardemment la fin de cette lutte néfaste, a promis au général Gratien qu'il décidera Charette à déposer les armes. Il adresse à l'abbé Remaud, le fidèle aumônier du général, les conditions imposées par Hoche : elles sont acceptables : Charette, pressenti, charge l'abbé Remaud d'y répondre : il ne refuse pas, et, tout de suite, Hoche expédie à Gratien des instructions en conséquence : **A la réception de la présente, vous notifierez à Charette qu'il ait à vous joindre avec les personnes qui désirent le suivre ; vous le conduirez avec escorte à Saint-Gilles où le commandant du port fournira un bâtiment qui transportera sur-le-champ à Jersey Charette, sa suite et ses officiers ; — à l'égard des biens de Charette, sa femme ou telle personne qu'il désignera, lui en fera passer les revenus à Jersey, tous les trimestres ; la République en fournira les moyens ; — si Charette préfère aller en Suisse, l'adjudant-général Travot l'accompagnera jusqu'à Bâle avec un détachement de cavalerie ; il ne pourra passer par Paris ; — je vous recommande de faire observer envers Charette et sa suite la conduite décente que doivent tenir en toutes circonstances les défenseurs de la République.** Il ajoute que ces propositions sont définitives : il attend la décision de Charette sous quarante-huit heures ; passé ce délai, l'armée reprendra sa marche **jusqu'à l'extinction totale des brigands et du brigandage.**

Cet ultimatum parvient à Gratien le 12 février ; Gratien l'envoie au curé de la Rabatelière qui dépêche aussitôt à Charette un paysan porteur de la missive. Travot, qui n'est averti de rien, continue sa poursuite ; le 15 au matin il apprend, — les traîtres abondent maintenant, — que Charette a couché à la Boutarlière, hameau isolé dans la lande entre Chauché et Sainte-Florence ; en arrivant là, les bleus aperçoivent un paysan à cheval, lui donnent la chasse et le tuent ; ils fouillent le cadavre et trouvent la lettre de Gratien. Charette traite donc avec la République ? Grand embarras ; que faire ? Non sans peine Travot retient ses soldats à l'entrée même du hameau de la Boutarlière, et ils voient, sans oser l'attaquer, pour ne point contrarier les intentions du général en chef, Charette sortir du petit château qui est là ; sa troupe se compose d'une centaine de cavaliers et de 50 fantassins. Travot les laisse passer, renvoie à Gratien la lettre découverte sur le paysan mort, et prend son cantonnement dans le château que viennent d'évacuer les Vendéens.

Les conditions de Hoche, repassant par les mains du curé de la Rabatelière, arrivent enfin aux mains de Charette ; il réclame un délai, **afin, dit-il, de réunir quelques-uns de ses officiers et de leur faire comprendre la nécessité de se rendre avec lui.** Gratien accorde huit jours d'armistice, et Charette convoque ses rares fidèles dans une maison du hameau de la Bégaudière, qu'on aperçoit aujourd'hui sur la droite de la ligne du chemin de fer qui va de Clisson à la Roche. Du ton froidement sarcastique qui lui est devenu familier, il prend la parole : **Je vous ai réunis, messieurs, pour vous faire part que je suis dans l'intention de passer en Angleterre....** Il y a là Lucas de la Championnière, Hyacinthe de la Robrie, le dernier survivant des trois frères, Lecouvreur, commandant de la division de Legé, plusieurs autres ; tous sont confondus, et Lecouvreur, le premier intervient : **Que deviendrons-nous, mon général ?** Charette fait connaître les conditions qui lui sont accordées, puis il reprend d'un **air de sombre résignation** mais affectant toujours une hautaine ironie : **Je recevrai tous ceux qui voudront me suivre ; mais je vous engage à rester en France, à vous soumettre aux lois ; je vous relève de votre serment et vous laisse libres de vous retirer.** Et tout à coup, comme ayant honte de ce qu'il dit, comme s'il entrevoyait la tache dont le moment présent souillera sa belle



histoire, il élève la voix, son regard s'enflamme, il proteste que, pour lui, tant qu'il conservera un souffle de vie, il tiendra haut le drapeau blanc sous lequel s'est réfugié le vieil honneur français. Il tire son épée, jette le fourreau, brandit l'arme nue : **On peut la briser jusqu'à la garde, s'écrie-t-il, jamais je ne la rendrai aux ennemis de mon Roi !** Les partisans de la paix se permettent de le raisonner ; Lucas de la Championnière ose observer que la plupart des paroisses ont mis bas les armes ; les traîtres pullulent dans le pays ; et quel moyen d'échapper aux poursuites continuelles des bleus ? **Le parti royaliste, c'est vous, mon général ; si vous périssez il périt avec vous. En passant à l'étranger vous obtiendrez des secours, vous ramènerez les Princes, vous reviendrez avec eux au printemps et le pays, las maintenant, vous accueillera comme un libérateur....** Mais la résolution de Charette est prise : **Tant qu'une roue restera la charrette roulera,** ricane-t-il ; et sautant à cheval, il regagne son camp de Mont orgueil, où, le jour même il adresse au général Gratien une lettre devenue justement fameuse, et qu'il importe de citer, cependant, parce que, écrite de verve, elle peint Charette mieux que le plus achevé des portraits :

Monsieur, vous me proposez de la part de votre général en chef... de quitter la Vendée pour passer à Jersey... ou de me rendre en Suisse escorté d'un détachement de cavalerie....

Depuis quand la République se croit-elle autorisée à me dicter des lois que l'honneur et la justice réprouvent et que je ne puis adopter sans une insigne lâcheté ? Depuis quand Ses chefs se sont-ils permis de fixer les dépenses de mes voyages, d'en diriger la marche ? Quel droit enfin avez-vous pu acquérir sur mes propriétés pour m'en offrir si généreusement la jouissance chez l'étranger, à des époques fixées uniquement par vos caprices ?

Persuadé que tous les vaisseaux de la République ne suffiraient pas à transporter les royalistes du pays que j'ai l'honneur de commander, vous devez voir que votre projet de m'embarquer à Saint-Gilles est chimérique. Également convaincu que vos armées républicaines ne sauraient que faiblement nous escorter en traversant la France pour nous rendre en Suisse, trouvez bon que je ne fasse pas ce voyage, pour m'occuper uniquement de repousser la force par la force. Vaincre ou mourir pour mon Dieu, pour mon Roi, voilà ma devise irréfragable. La conduite que j'ai toujours tenue doit vous convaincre du peu de cas que je fais de vos menaces. L'avenir prouvera que je saurai les rendre aussi infructueuses que vos manœuvres.... Vive le Roi !

LE CHEVALIER CHARETTE lieutenant-  
général des armées du Roi.

L'abbé Guesdon, curé de la Rabatelière, chargé de transmettre cette lettre à Hoche, commit l'imprudence, assez déplacée, d'y joindre un billet de sa main : il y qualifiait la protestation du Vendéen **de tissu de fanfaronnades et de bêtises** ; il souhaitait que Charette fût désormais traqué sans relâche, lui prédisait **une fin tragique** et se déclarait **tout honteux d'avoir été trompé si indignement par**

**l'hypocrisie** du personnage. Pour qu'on ne put mettre en doute ses sentiments patriotes, il alla processionnellement, à la tête de tous ses paroissiens, au-devant d'une colonne républicaine qui traversait son village. Charette l'apprit une semaine plus tard : il dépêcha à la Rabatelière deux de ses hommes, dont **un allemand** — le terrible Pfeiffer, sans doute, — revêtus d'uniformes républicains : ils se présentèrent chez le curé et lui demandèrent s'il savait où se cachait **le brigand Charette** : l'abbé Guesdon, sans méfiance, leur indiqua une enceinte de la forêt de Galas où Charette s'était réfugié : il n'en pouvait douter, **l'ayant fait observer par ses domestiques**. Sur les instances des deux faux bleus il leur donna par écrit ces renseignements ; Charette reçut le papier le jour même, et, la nuit suivante, l'allemand et son compère se représentaient au presbytère, accompagnés d'un détachement des brigands : ils enlevaient l'abbé, son domestique et sa servante ; tous trois conduits à quelque distance du village furent impitoyablement mis à mort : suivant la tradition, l'exécution eut lieu dans un champ qui, depuis lors, a reçu le nom de *Champ rouge* ; d'après une autre version, plus véridique peut-être, le curé aurait été traîné au cimetière, attaché à la croix, une lanterne au cou, et fusillé là avec ses deux complices.

En adressant le 20 février au général Gratien la lettre qu'on vient de lire, Charette se condamnait à mort ; il ne s'illusionnait pas ; la Vendée, lasse de tueries et de ruines se refusait à le suivre. D'ailleurs le général n'eût rien gagné en acceptant les propositions de Hoche : on a su depuis, en effet, que s'il s'était rendu à Saint-Gilles afin de s'y embarquer, il devait être, par ordre du Directoire, arrêté, enfermé au château de Saumur et jugé ; les instructions portaient **d'en finir avec lui vite et sans ménagement**. En rompant les pourparlers, il évitait donc un nouveau piège ; mais sa résistance ne pouvait durer ; les paysans ne répondaient plus à ses appels : l'assassinat du curé de la Rabatelière lui aliénait les curés qui s'opposèrent aux rassemblements et allaient désormais prêcher le désarmement. Dans ces conditions désastreuses, Charette recommençait la lutte, sans espoir : Stofflet, il est vrai, s'était décidé à reprendre les armes, mais ne parvenait à réunir qu'un petit nombre d'hommes. Charette mal renseigné sur ce qui se passait en Anjou, résolut-il d'atteindre, avec les quelques soldats et les 20 ou 30 officiers qui lui restaient, les cantonnements de son ancien rival ? On peut le croire, car, le 20, de Montorgueil, il adressait à celui-ci avec un billet très amical, une copie de sa lettre à Gratien. Ce projet d'union expliquerait pourquoi dès le 21 au matin, il se mit en route avec sa maigre troupe et se dirigea par Saint-Denis-la-Chevasse, vers la forêt de Galas ; sans doute, réitérant la tentative avortée au début de janvier par suite de la rencontre avec la marquise du Grégo, espérait-il se glisser, sans malencontre cette fois, entre les colonnes républicaines et s'enfoncer dans la région de Tiffauges ; autour de lui marchaient les derniers fidèles, entre autres, son frère Louis-Marin Charette, son cousin Charette de la Colinière, l'abbé Remaud, MM. de Goulaine, Beaumelle, Chesnier du Chêne, de la Porte, Lecouvreur, Guérin jeune, Le Moëlle et Hyacinthe de la Robrie qui commandait l'avant-garde des cavaliers. Mmes de Voyneau et de Monsorbier ont gagné depuis quelques jours un refuge sûr dans le Bocage ; mais les deux demoiselles de Couëtus et Mlle de la Rochette, la jeune pupille de Charette, chevauchent encore aux côtés du général.

A la hauteur du hameau de la Bégaudière, où a eu lieu l'entrevue de la veille, les éclaireurs vendéens aperçoivent une troupe républicaine ; ce sont les hussards de Travot ; il faut accepter le combat. La Robrie charge avec ses cavaliers ; mais il est repoussé. Charette rassemble toute sa troupe et l'entraîne à une seconde

attaque à laquelle prennent part les trois amazones ; attaque si furieuse qu'on bouscule les hussards ; on va passer, on passe, pour tomber dans une embuscade de 400 grenadiers, dont la fusillade imprévue fauche l'escadron royaliste : alors c'est la débâcle, la dispersion, le massacre ; Charette combat encore ; avec une rage désespérée il se rejette sur les bleus ; son guidon fleurdelisé le désigne aux coups ; son frère est tué, son cousin de la Colinière, La Porte Beaumelle, plus de trente autres tombent à ses côtés ; presque seul il sabre encore ; mais Travot amène des renforts et il faut enfin céder au nombre : des survivants, les uns s'enfuient vers la Bernerie, plus loin même, gagnant le petit bois de la Pilorgère ; d'autres essaient de gagner le bois de l'Essart ; le brave Le Moëlle, acculé dans une métairie s'y défend longtemps ; quand les cartouches lui font défaut, il s'élançe au dehors et s'effondre, frappé de 15 balles ; car les bleus poursuivent les vaincus, abattant tout ce qu'ils rencontrent ; les trois jeunes filles mêlées à ce désastre, se sont armées d'espingoles ; Mlle de la Rochette fait le coup de feu ; les cavaliers de Travot les atteignent, les somment de se rendre ; elles refusent ; Sophie de Couëtus frappée d'un coup de sabre au front, tombe de son cheval ; les bleus se jettent sur elle et l'entraînent ; sa sœur se laisse glisser de sa selle et se tapit dans les broussailles ; Mlle de la Rochette est en sang ; elle a reçu, au cours du combat et dans la déroute, sept coups de sabre ; elle échappe pourtant, se dissimule dans un boqueteau, s'y cache jusqu'au soir. Vers la nuit, comme tout est calme, elle se hasarde dans les champs ; elle erre, sans direction, épuisée par la faim, la fatigue, et par ses blessures. Des soldats républicains qui fouillent les cadavres, la prennent et l'obligent à partager leur macabre besogne ; ils la promènent de mort en mort, la pressant de désigner les noms de ses compagnons d'armes ; le bruit court que Charette est tué et ils voudraient identifier son corps, qui vaut 6.000 louis de prime ; la noble fille ne consent à reconnaître personne. On l'emmène enfin à la Chabotterie, où est Travot ; elle y retrouve Sophie de Couëtus et toutes deux assistent au récolement des trophées de la journée : on apporte au général le guidon de Charette, brodé de fleurs de lis d'or, le porte-manteau tombé de la selle du chef vendéen et bourré de papiers précieux, lettres du comte d'Artois, du roi Louis XVIII, de l'agence de Paris, un ordre de rassemblement, daté du matin même, tracé tout entier de la main de Charette.

Les deux jeunes prisonnières partirent le soir, sous escorte, vers le vieux château de Pont-de-Vie où elles devaient passer la nuit, pour être conduites le lendemain aux Sables-d'Olonne. Au cours du trajet un officier bleu, passant au galop près de la voiture d'ambulance dans laquelle elles voyageaient, leur jeta un mouchoir [pour étancher le sang qui coulait de leurs blessures](#) ; elles trouvèrent, nouées dans un coin de ce mouchoir, plusieurs pièces d'or ; jamais elles ne connurent le nom de ce bienfaiteur compatissant. Les deux demoiselles de Couëtus et Mlle de la Rochette devaient survivre à l'épopée : Sophie devint Mme Charles de Belcastel d'Escayrac, Celeste se maria à M. Gazet du Châtellier, Mlle de la Rochette épousa, après la Révolution, M. de Chantreau ; ancien aide de camp du chef chouan Boishardy.

Charette, dans la déroute, avait suivi la rive gauche de l'Issoire et par le bois de la Chabotterie et la Guyonnière, atteint la Boulogne qu'il dut passer au moulin de Gâtebourse : il se réfugia pour la nuit dans le petit bois de Grammont, à une lieue de Legé. Il est là presque seul : quelques paysans, deux ou trois de ses officiers, son domestique Bossard l'ont suivi, et, aussi son sbire, le farouche allemand Pfeiffer. Près de lui se trouve encore une petite paysanne, presque une

enfant, dit-on, Madeleine Tournant qui lui a voué [une sorte de culte](#) et court à sa suite, nu-pieds, partout où elle peut le joindre : cette pauvre fille dont la tradition locale a retenu le nom, veille avec dévotion sur son héros et c'est elle qui, le lendemain, 22 février, lui apprendra la défection de ses plus chers compagnons. La défaite de la veille a, en effet, déconforté les meilleurs ; ils comprennent l'inutilité d'une plus longue obstination ; la partie est définitivement perdue ; ils abandonnent la lutte qu'ils n'ont recommencée, d'ailleurs, qu'à contre-cœur et par crainte des duretés ou des rancunes de Charette, l'irréductible. Alors, à ce matin du 22, Hyacinthe de la Robrie, et Guérin le jeune, s'étaient présentés, chez le maire. du petit village de Saint-Christophe, y avaient déposé leurs armes, déclarant se soumettre à la République. Rezeau, chef de la division royaliste de Montaigu accomplissait la même démarche ; Lecouvreur se rendait à son tour... ; d'autres, moins connus, les imitèrent : Bousseau, Formel, L'Infernet ; on a dit que, pour preuve de leur sincérité pacifique, [ils s'engageaient à livrer Charette](#) et cette accusation pesa longtemps sur Hyacinthe de la Robrie : un mot d'une lettre de Hoche, une phrase d'un rapport de Travot semblaient autoriser cette odieuse supposition. Trente ans plus tard l'accusé en appela à un tribunal d'honneur où siégèrent, entre autres, 3 survivants de l'état-major de Charette, Lucas de la Championnière, Dubois de la Pastellière et Davy des Naurois ; après une enquête où figurèrent de vieux Vendéens et d'anciens compagnons du général Travot, La Robrie fut solennellement absous et ses juges s'arrêtèrent à la supposition très vraisemblable que Hoche et Travot, dans l'ardeur enfiévrée de la dernière lutte, avaient été mis en erreur par des comparses trop zélés à désunir le parti royaliste.

Ces mauvais bruits ont couru dès le premier jour et Madeleine Tournant, incessamment aux aguets, en avise Charette aussitôt : [Rezeau et Guérin vont le livrer aux bleus](#). Soit hasard, soit perfidie, Guérin, soumis du matin même, vient trouver dans le bois de Grammont le chef qu'il a renié ; il le presse de quitter le bois, de chercher un refuge plus sûr.... Charette le regarde avec mépris et détourne les yeux, sans daigner répondre. Mais que valent ces racontages, envenimés par l'inimitié des uns, par les remords des autres, par la préoccupation de tous de se décharger d'accablants soupçons. Le vrai c'est que Charette discernait que la Vendée était morte : au jour lointain où les paysans l'arrachaient de Fonteclose, il avait juré de rétablir le Roi sur le trône ou de périr ; ce serment renouvelé à Machecoul et en maintes autres circonstances, il voulait y demeurer fidèle : réunissant ceux qui l'entouraient encore, il leur adressa ses adieux : [Nous sommes trahis, vendus ; il ne vous reste d'espoir que de vous perdre dans la foule ; qu'aucune considération ne vous arrête. Pour moi, lié par mon serment à mon Roi, je ne puis quitter mon poste sans son ordre, et ma religion me prescrit d'attendre ma destinée.... Je me défendrai en soldat et mourrai en chrétien.](#)

A quelque parti qu'on appartienne, une si héroïque opiniâtreté commande l'admiration ; les historiens qui, à l'aide de documents hostiles, s'évertuent à dénigrer Charette, à le rabaisser au rang d'un aventurier maladroit, vaniteux, sanguinaire et usé par la débauche, salissent une page, belle malgré tout, de nos annales ; car, pour l'honneur de notre pays, il fallait que la Terreur n'y put régner sans protestation et révolte. Charette, mieux que tout autre, personnifie ce soulèvement, d'autant plus méritoire qu'il le savait d'avance voué à l'insuccès. Malgré des efforts inouïs, des miracles d'improvisation et d'énergie, malgré trois ans de luttes prodigieuses, l'heure de l'échéance est proche ; ainsi qu'il le prévoyait, il a perdu ; il n'hésite pas, il va payer : ses détracteurs peuvent

s'acharner : un brigand de cette trempe fait bonne figure dans notre glorieuse histoire.

#### IV. — LA TRAQUE

Avec les premiers jours de mars 1796, la chasse au brigand devient sans merci. Hoche ordonne : *Quel que soit le temps qu'il fasse, ne laissez pas respirer votre proie. Rassemblez vos troupes partout ; tuez vos chevaux.... Promettez, récompensez, punissez s'il le faut, mais amenez Charette ou faites-le prendre par d'autres.... Puisse mon âme vous animer !* Travot se multiplie et redouble d'ardeur : le 27 février, il est prévenu que le fugitif est passé, vers six heures du matin à la Bironnière, — 2 lieues de Fonteclose. Charette a pu grouper 50 à 60 cavaliers et 400 fantassins ; Travot tombe sur son cantonnement, lui tue 60 hommes, lui prend 15 à 20 chevaux, disperse le reste, et poursuit les fuyards pendant six heures *par des détours infinis et à travers des forêts impénétrables à la cavalerie* ; ses chasseurs *périssent de fatigue ou s'enlisent dans les boues*. Il s'arrête enfin, ne pouvant plus traîner ses hommes, laissant Charette, avec 10 ou 12 cavaliers, dans les landes près des Cauffetières. Une semaine se passe sans qu'il le retrouve ; le 8 mars, il le repère à la Grossetière, l'aperçoit de loin, à pied, dissimulé au milieu de 15 à 20 rebelles ; mais il le manque ; Charette a de nouveau disparu. Où est-il ; à Nantes, à Paris ? Est-il parvenu à dépister ses traqueurs et à quitter le pays ?... Travot désespère.

Non, celui que, l'année précédente le roi de France nommait *le second fondateur de la monarchie*, erre dans ce pays où il a régné, rampant de fossé en fossé, de haie en haie, se cachant entouré de traîtres ; Travot a fait revêtir à bon nombre de ses hommes des vêtements de brigands pris ou tués, et ces espions vont par la campagne, s'informant auprès des enfants qui gardent les troupeaux et des paysans qui travaillent aux champs. Ils demandent si l'on n'a pas vu M. Charette auquel, disent-ils, ils sont tout dévoués et qu'ils cherchent pour se rallier à lui. Pour seuls partisans il reste au chef vendéen une cinquantaine de déserteurs, comme lui sans asile, quelques femmes et des enfants qui lui servent d'éclaireurs *grimpant sur les arbres, se coulant dans les genêts, se cachant dans les roseaux*, explorant les routes et, quand ils aperçoivent une patrouille, courant le prévenir : *Méfiez-vous, notre général, voilà les bleus !* Si, brisé de fatigue, il s'arrête dans quelque métairie pour souffler une heure ou deux, il prend la précaution de faire attacher les habitants pour qu'ils n'aillent pas le vendre à l'ennemi. La plupart du temps il évite les maisons, *se contentant d'en enlever les couettes et les matelas, pour aller loin de là bivouaquer dans les taillis ou les genêts*.

Où apprit-il la mort de Stofflet, trahi lui aussi, pris et fusillé au Champ de Mars d'Angers ? De quel cache, Charette adressa-t-il à Bernier, l'expression de son affliction et l'assurance de sa fidélité à la cause royale ? On ne sait ; la lettre ne porte ni indication de lieu, ni date ; *sans doute fut-elle confiée à l'un de ces petits pâtres qu'il rencontrait au hasard de ses courses éperdues et qui lui demeuraient dévoués comme aux jours de sa puissance*. Il essaie de percer du côté de Machecoul ; peut-être, trouvera-t-il aux environs de Fonteclose un refuge où s'arrêter ; car il est exténué ; depuis si longtemps, il n'a pas ôté ses bottes *que la peau de ses pieds sans bas y reste collée*. Près de Saint-Philbert de Grand-Lieu, il donne dans une colonne du général Mermet, est aperçu, salué d'une fusillade, parvient à échapper encore ; mais il est blessé ; une balle l'a



frappé à la tête, une autre à l'épaule droite ; il rebrousse chemin, et, brûlant de fièvre, torturé par la soif et brisé de fatigue, il retourne vers les Lues — 4 lieues, — où est tendu un nouveau piège : des officiers supérieurs de l'armée républicaine parcourent la région **jouant des personnages anglais et émigrés** récemment débarqués à la côte et demandant partout sur leur chemin qu'on les conduise à Charette.... Celui-ci est parvenu au village des Lucs ; il y arrive au crépuscule, **mouillé jusqu'aux os**, entre dans une maison, s'assied près du foyer sur un banc de bois, se sèche au feu et soupe d'un œuf. Il est vêtu d'une camisole gris-bleu, avec revers et collets rouge, pantalon de même couleur, chapeau à haute forme sans cocarde ni panache : sur le revers de sa camisole sont brodés **trois crucifix**, une croix de Saint-Louis et trois fleurs de lis d'or. La nuit tombée, il repart sous la pluie, s'enfonce dans le ravin serpentant de la Boulogne et va se tapir à la Pellerinière, qui est une ferme isolée sur un mamelon dominant le moulin de Gâtebourse. On est au soir du 22 mars.

D'après une tradition qui eut cours, le frère de la servante du curé de la Rabatelière, mise à mort quelque temps auparavant, aurait surpris à la Pellerinière la retraite de Charette, et, serait allé, afin de venger sa sœur, prévenir Travot, au château de la Chabotterie. Il est certain que, à l'aube du 23, les bleus sont signalés, arrivant du hameau des Gâts. Charette passe la rivière à Gâtebourse et gagne le hameau de la Guyonnière. Sa petite troupe, réduite à 32 hommes le suit ; les républicains sont sur sa piste ; il ne s'arrête pas à la Guyonnière et pousse, tout courant, jusqu'à la ferme du Sableau. Les grenadiers de l'adjutant général Valentin lui barrent la route ; le combat s'engage ; Charette, décharge deux fois son espingole sur Valentin, sans l'atteindre ; il est reconnu ; la fusillade des bleus fait rage sur la misérable phalange des Vendéens vite en déroute. Pfeiffer, le dogue fidèle, qui ne quitte pas son maître, s'avise que celui-ci sert de cible aux balles ; il lui enlève son chapeau haut de forme, trop reconnaissable, s'en coiffe, et se lance dans le taillis, détournant sur lui le feu des soldats ; le **féroce allemand** tombe sous les balles, tandis que, grâce à son dévouement, Charette avec quelques-uns de ses brigands, et son domestique Bossard, qui se tient à ses côtés, s'échappe vers le vieux moulin de la Boulaye, comptant atteindre le bois de l'Essart. A la Boulaye, des bleus encore ; en hâte, les royalistes rebrousse vers la ferme de l'Hopitaud, passent en courant les fermes de la Morinière et du Fossé et disparaissent dans le bois de la Chabotterie, peu étendu, mais très fourré, traversé par un étroit sentier dans lequel ils s'engagent à la file et qui conduit à la grand'route près du village de la Chevasse. Charette marche en tête, guidant ses hommes : parvenu à la sortie du bois, à la petite haie d'épines mortes qui ferme de ce côté le sentier, il franchit cet obstacle.... Les bleus sont sur lui : ce sont les soldats de Travot, revenant de Chauché et accompagnant leur général qui rentre à la Chabotterie pour y déjeuner. Un feu de file accueille Charette, enjambant l'échalier ; il s'abat ; Bossard le relève, le charge sur son dos, essaie de repasser la haie d'épines et de s'enfoncer avec son fardeau dans le bois ; mais une branche accroche la camisole du général, et tous deux retombent ; Bossard est frappé à mort ; un jeune officier de Charette, la Roche-Davo, veut le remplacer ; il est tué à son tour ; un troisième royaliste saisit le général couvert de sang, fait effort pour l'emporter dans le fourré ; ses forces le trahissent ; il pousse le corps de son chef, sous une grosse cosse de frêne qui le dissimulera ; mais les bleus se précipitent ; Travot lui-même accourt avec trois de ses bleus ; il y a des cris, des coups de feu, une bousculade : **C'est lui ! Non ; pas celui-ci ; l'autre, qui a le pantalon gris....** Travot se jette sur le blessé, le maintient au sol de tout le poids

de son corps, l'interpellant de déclarer son nom ; Charette que le sang aveugle, presque évanoui, se débat encore, ne répond rien. Le chasseur Baduèrè dit à son général : *Soulevez-le un peu que je voie sa figure ; a et ayant reconnu le blessé, il ajoute : Tenez ferme, c'est notre homme !* Les deux autres chasseurs, Mercier-Colombière et Renaudin prêtent assistance pour contenir le blessé qu'on relève haletant, le front ouvert ; il n'essaie plus de se défendre. Travot lui demande à nouveau :

Où est Charette ?

— *Le voilà*, répond le Vendéen.

Travot doute encore :

Est-ce bien lui ?

— *Oui, foi de Charette.*

Il est alors porté hors du bois ; Travot, dans l'action, a perdu son chapeau et le prisonnier ignore le grade de son vainqueur, quand les chasseurs qui ont sabré ou fusillé les derniers défenseurs du proscrit, — sauf 10 qui parvinrent à s'échapper, — se groupent autour de leur chef et crient : *Vive la République ! Vive Travot !* Charette apprend ainsi le nom du général et, très calme maintenant, il lui adresse noblement ses félicitations. Peu à peu, les bleus s'approchent, silencieux, considérant cet homme-fantôme qu'ils ont cru ne jamais atteindre, et qu'ils voient là, couvert de boue et de sang, la barbe longue, seul debout parmi les cadavres de ses compagnons et soutenu par deux soldats républicains.

Il était midi ; la pluie, depuis le matin, tombait.

Ce coin du bois de la Chabotterie est devenu un lieu de pèlerinage ; on fit, d'un arbre mort, une croix que l'on dressa à l'endroit précis où Charette fut capturé ; la cosse de frêne sous laquelle Travot le saisit, respectée durant près d'un siècle ne disparut qu'en 1871, lors d'une coupe de bois, par l'ignorante maladresse d'un bûcheron. Il y a quelques années une croix de pierre remplaça la vieille croix de bois qui menaçait ruine ; érigé par M. Alain de Goué, propriétaire du château de la Chabotterie, ce monument durable fut inauguré solennellement le 6 août 1911 et plus de 5.000 personnes venues de tous les points du pays assistèrent à la cérémonie que présida le général baron de Charette, petit-neveu du héros vendéen. Cette croix est située à 200 pas à peine de la grande route actuelle qui va de Montaigu à la Roche-sur-Yon ; un sentier qui s'embranché sur la droite de cette route, à la sortie du hameau de la Grande-Chevasse, après le pont sur l'Issoire, y conduit en traversant la prairie de la Musse.

Par cette prairie, en suivant la rive gauche de la rivière, les bleus portèrent Charette, placé sur un brancard improvisé à l'aide de deux branches, jusqu'au château de la Chabotterie, tout voisin, où Travot avait son quartier général. La Chabotterie, l'un des plus pittoresques manoirs seigneuriaux de la Vendée, était alors, comme il est actuellement, une demeure d'aspect féodal, avec de hauts toits d'ardoise, des fenêtres à croisillons, un lourd pavillon à lucarnes de pierre, accoté d'une grosse tour ronde qu'abrite l'énorme parasol d'un pin aujourd'hui deux fois centenaire. Du côté de la cour, un donjon carré, flanqué d'une échauguette, domine les vieilles dalles du perron d'entrée. L'ensemble des constructions est du XV<sup>e</sup> siècle ; mais certaines parties paraissent plus anciennes ; d'autres, incendiées pendant la Révolution, ont été relevées depuis lors. Le château appartenait en 1793 au chevalier de Goué dont les ancêtres l'avaient

toujours possédé et dont les descendants l'occupent encore. Jamais la Chabotterie n'a été vendue ; le chevalier de Goué émigra ; le manoir fut affermé par un paysan du hameau des Forges, Jean Touzeau, et les trois filles de l'émigré obtinrent d'y séjourner, l'ayant [reçu en partage de la nation](#). Mais les colonnes infernales y passèrent ; l'une de ces demoiselles, Charlotte de Goué, fut tuée, le 28 février 1794 ; les deux autres blessées et laissées pour mortes ; toutes deux pourtant survécurent ; elles ne se trouvaient pas au château durant les séjours intermittents de Travot.

Charette fut déposé dans la cuisine, en raison des fortes grilles qui défendaient et défendent encore les fenêtres. Rien n'a changé dans cette longue pièce, en contrebas de trois marches, ni les vieilles poutrelles du plafond, ni peut-être la lourde table et les bancs de chêne, ni l'énorme cheminée de pierre, sous le manteau de laquelle le vaincu se sécha au feu de l'âtre. Il était gardé à vue ; on lava, on pensa sommairement ses blessures, et on le laissa reposer. Dans le reste du château on faisait liesse ; déjà, aux alentours, le grand événement était connu ; les soldats exultants, comme après une décisive victoire, arrivaient à la Chabotterie, et Travot, afin que ses hommes fêtassent son succès par une bombance, réquisitionna, au fermier de la Morinière, [une vache de trois ans et 4 moutons](#) qui furent dépecés sur-le-champ... et payés seulement vingt-neuf ans plus tard.

On ne sait rien de l'attitude et des entretiens du vaincu durant les quatre ou cinq heures qu'il passa dans cette cuisine ; il y resta sans doute seul avec les soldats qui le gardaient ; pourtant Travot, plein d'égards pour son prisonnier, dut venir le voir et s'informer de son état. Peut-être faut-il placer là un trait recueilli de ouï-dire, par un narrateur, témoin de seconde main et manifestement hostile ; Charette aurait dit à Travot : [J'ai reçu d'Angleterre une superbe épée ; elle est en nacre, enrichi de dorures ; je l'ai envoyée à Paris pour y faire mettre un fourreau d'argent. Si je ne craignais pas de compromettre la personne à qui je l'ai envoyée, je vous en ferais présent : comme mon vainqueur, vous êtes digne de la porter.](#) Le détenteur de cette arme de luxe était Rochecotte, qui ne consentit jamais à s'en défaire ; Rochecotte ayant été fusillé, à Paris, deux ans plus tard, on ne sait en quelles mains passa la précieuse épée. D'ailleurs cette avance ne fut point la seule faite par Charette à Travot, car quelqu'un écrivit alors que, [d'un ton pathétique](#), il témoigna au général républicain son contentement d'être son prisonnier, [en lui faisant le compliment qu'il était aussi brave dans les combats qu'humain envers les vaincus](#). Charette, ajoute le même correspondant, [Charette n'a jamais paru interdit ; il discourait comme s'il n'eût eu rien à craindre.](#)

Vers cinq heures on songea au départ ; le captif devait être conduit aux Sables-d'Olonne et Travot décida qu'on irait coucher au Pont-de-Vie ; le trajet s'effectua très probablement à cheval, et l'on possède encore ici un témoignage assez curieux : il émanerait de Messenger, aide de camp de Travot ; selon cet officier, Charette ne perdait pas tout espoir d'échapper à la mort ; chevauchant aux côtés de Travot, il insinua : [Je vois que je ne puis rien avec les baïonnettes, mais de l'argent pourrait bien me tirer d'affaire.](#) Travot répondit : [En vous arrêtant j'ai servi ma patrie et jamais je n'ai eu dessein de la trahir.](#) Comme Charette tentait un nouveau sondage, le général lui imposa silence : [Si vous continuez, je vous fais descendre de cheval.](#) On ne saurait trop insister sur la provenance suspecte de ces échos, recueillis par le conventionnel Goupilleau ou son fervent adepte Dugast-Matifeux, tous deux détracteurs déclarés du chef vendéen. De Travot lui-même, sur ce parcours de la Chabotterie à Pont-de-Vie, on n'a rien, — rien

qu'une réquisition adressée, le soir, à l'arrivée, et par laquelle il réclamait, de la municipalité du Poiré une barrique de vin pour refaire sa troupe exténuée.

Après la nuit passée au vieux château de Pont-de-Vie, qu'on voit encore, dans un site pittoresque, à 2 lieues du village des Lucs, on allait, au matin du 24, poursuivre vers les Sables, quand arriva de Montaigu une estafette dépêchée par le général Grigny, chef d'état-major de Hoche ; il donnait l'ordre de diriger le prisonnier sur Angers ; et Travot obéit sans désespérer. Ce fut une grosse déception pour les Sablais [qui s'attendaient à voir Charette exécuté dans le département de la Vendée](#) ; l'administration exprima ses regrets et ses vœux pour que, dans son long parcours à travers le pays insurgé, le brigand [ne pût échapper au juste châtiment de ses crimes](#). De fait, la route est longue du Pont-de-Vie à Angers, — 31 lieues. Trompés par une lettre du général Hédouville qui, dans son impatience, espérait pour le soir même l'arrivée du captif dans la capitale de l'Anjou, les chroniqueurs ont confondu les dates et, l'erreur se répétant de l'un à l'autre, il est assez difficile de fixer avec certitude les étapes de ce rude voyage. On sait cependant, par un habitant de Montaigu que Charette arriva dans cette ville le 24 à 11 heures du matin et qu'il la quitta vers 2 heures de l'après-midi ; d'autre part Deniau mentionne qu'on le vit à Cholet [le vendredi saint](#), c'est-à-dire le 25 mars (5 germinal), il y aurait donc passé la nuit ; Cholet est à 9 lieues de Montaigu ; le soir tombe de bonne heure à la fin de mars et, pour ne pas voyager dans l'obscurité, à travers ce pays où l'on devait redouter une tentative de délivrance, il est très probable qu'on ne poussa pas plus loin la première journée de marche. D'ailleurs Cholet est précisément à moitié chemin du Pont-de-Vie à Angers : restaient donc, pour la journée du 25, 15 lieues à parcourir. Y réussit-on ? C'est possible ; il y eut un arrêt à Chemillé, où Charette aurait été déposé dans une pièce étroite, en haut d'un petit escalier, dans un grand bâtiment tenant à l'église du bourg ; un mois auparavant Stofflet, prisonnier, avait séjourné dans ce réduit.

Charette voyageait sur [un très mauvais cheval](#) ; à Travot, chevauchant à ses côtés depuis Pont-de-Vie, s'étaient joints en route les généraux Grigny et Valentin ; une forte escorte les encadrait ; le cortège s'augmentait à tous les villages importants du parcours ; des officiers d'ordonnance, des cavaliers nombreux le renforçaient : c'est entouré de panaches tricolores que Charette dut suivre cette route dont chaque étape rappelait une victoire de la Vendée royaliste ; quand, sur le passage du prisonnier s'élevaient le cri Vive la République, il répondait par celui de Vive Travot ; on ne signala, du reste, aucun incident ; en admettant qu'on parvint à Angers le soir du vendredi 25, il était très tard certainement et ce n'est pas à cette date qu'on peut placer le grand repas offert par le général Hédouville en l'honneur de Charette : outre qu'il se trouva sans doute quelqu'un pour remarquer qu'il était de mauvais goût d'inviter le champion des royalistes catholiques à un dîner de gala le vendredi saint, le prisonnier n'était pas en état d'y prendre part : on le sait par le récit du docteur Lachèze qui pansa ses blessures lors de son passage à Angers. Charette avait été conduit directement à l'hôtel de Lantivy qu'habitait le général Hédouville ; comme l'un des officiers d'ordonnance du général s'apprêtait à le soutenir pendant qu'il quittait sa selle, il refusa ce service et sans secours, malgré ses blessures, descendit de cheval : on le conduisit au salon du premier étage où tout l'état-major était rassemblé ; Hoche, le général en chef, en inspection dans la Normandie, manquait à la fête.

Fête, en effet, car les généraux de la République exultaient : [Nous sommes tous fous depuis la bonne nouvelle](#), disait l'un d'eux. Hédouville était [si heureux](#) qu'il

commit l'indélicatesse, — dont il fut blâmé, — de remettre à Travot, en présence de son prisonnier, le brevet de général de brigade, brevet envoyé en blanc par le Directoire et destiné à l'officier qui prendrait le grand brigand. D'ailleurs celui-ci fut des premiers à féliciter son vainqueur. Les courriers envoyés à Paris pour annoncer la capture partageaient la joie unanime et effectuèrent le trajet avec une rapidité qui déconcerte, à moins que la réimpression du Moniteur ne fasse erreur en datant du 3 germinal, c'est-à-dire du jour même de la prise de Charette les félicitations du Directoire à Hoche et à Travot. Aucun télégraphe ne reliait les provinces de l'Ouest à la capitale ; au vrai, Paris n'apprit l'événement que le 27 ou le 28 mars et le gouvernement le fit annoncer sur tous les théâtres comme une de ces victoires qui sauvent les nations. L'allégresse de ses ennemis proclamait la renommée du vaincu.

De l'hôtel de Lantivy il fut conduit à la prison située entre la place du pilori et celle des Halles ; là le docteur Lachèze le visita : il le trouva assis sur un escabeau de bois très solide ; deux hommes étaient près de lui et surveillaient ses moindres mouvements ; Charette dit au médecin qu'il souffrait beaucoup et qu'il serait reconnaissant s'il voulait bien renouveler l'appareil de ses blessures. On commença par celle du front qui était très enflammée ; elle fut bien lavée, recouverte de charpie très fine maintenue à l'aide d'une bande de toile ; puis on débarrassa le bras d'un pansement sali et exhalant déjà une très mauvaise odeur. Plusieurs coups de sabre et des coups de feu avaient produit des plaies enflammées et douloureuses ; mais le général souffrait surtout d'un coup de sabre qui avait coupé deux doigts, largement incisé l'avant-bras et le poignet gauches. Toutes ces plaies furent lavées à grande eau et pansées ; une légère planchette fut placée dans la paume de la main pour neutraliser autant que possible la section des muscles, et le bras fut mis en écharpe. Enfin on lava les jambes du pauvre prisonnier, on nettoya ses vêtements couverts de poussière et de boue ; et tant que durèrent ces soins, il ne cessa d'exprimer sa reconnaissance pour le soulagement qu'on lui procurait avec tant de déférence et de sollicitude. Enfin on le conduisit au vieux château où il dut passer la nuit.

C'est le lendemain 26, veille de Pâques, qu'il prit part au dîner offert par le général Hédouville à son état-major. Charette y parut, la main gauche en écharpe et la tête entourée d'un bandage. Il mangea de bon appétit et conversa tranquillement avec ceux qui l'entouraient. Hédouville lui ayant témoigné son étonnement sur ce que, malgré la parole donnée, lors de la Jaunaie, il avait recommencé la guerre, Charette répondit que la République ne voulait pas sincèrement la paix ; en reprenant les armes il n'avait fait que la prévenir. Une gazette parisienne, racontant ce repas, évidemment d'après une correspondance d'Angers, écrivait que Charette ajouta : On n'a pas tenu ce que l'on m'avait promis... on m'avait promis un roi. Certains officiers manifestant leur surprise qu'il se fût laissé prendre vivant : Je me suis battu pour ma religion, répliqua-t-il, et j'aurais commis un crime contre les lois divines si je me fusse détruit moi-même. Au surplus, je prouverai que je ne crains pas la mort. Il fit ensuite quelques plaisanteries sur son nom, disant que la Charette était démontée, mais que ce n'était qu'une charrette....

Les généraux et officiers supérieurs de l'armée républicaine ne pouvaient réprimer un instinctif sentiment de sympathie pour ce Français si brave et si dédaigneux de la mort : Hédouville lui fit sentir combien il regrettait qu'il eût tourné et employé ses talents contre la République, tandis qu'il eût pu rendre de grands services à son pays. Tous étaient, paraît-il, d'accord pour envoyer Charette à Paris, où sans doute, il eût trouvé grâce, tout au moins de la vie, sous



la pression de la curiosité et de l'engouement populaires. Cormartin, le second de Puisaye, jugé récemment dans la capitale, venait d'être simplement condamné à la détention et il en eût été, très probablement, de même pour Charette ; mais le commandant de la place de Nantes, Duthil, réclama pour cette ville l'avantage d'être le théâtre de l'exécution du chef des brigands, et Hédouville y consentit.

Le 27 mars, — ci-devant jour de Pâques, — à 9 heures du matin, Charette fut donc embarqué sur une canonnière, où prirent place avec lui les généraux Travot, Valentin et Grigny. Le gâteau descendit la Maine, entra en Loire et se laissa dériver au fil du flot. La navigation dura seize heures ; lente et solennelle agonie où toute la vie de celui qu'on menait à la mort se déroula en quelque sorte à ses yeux : Saint-Florent qui avait été le théâtre du grand désastre de l'armée royale, Ancenis, la vieille tour d'Oudon, les vallons de Couffé, où s'étaient passés ses premiers ans, les prés de Gibraye sur lesquels il avait campé, voisins de la Jaunaie où il avait traité d'égal à égal avec la Convention. Tandis que, dans ce pays merveilleux, le lent voyage se poursuivait, les canonnières républicaines, postées de demi-lieue en demi-lieue sur le fleuve, saluaient le vaincu d'un coup de canon.

A 1 heure du matin, le 28, on était à Nantes ; le bateau accosta au quai de la Tremperie où une compagnie en armes attendait : Charette fut conduit au Bouffay, la vieille prison au nom redouté d'où tant de victimes, sous le proconsulat de Carrier, étaient parties pour l'échafaud ou pour la noyade. Il était très calme, sans fanfaronnade ni bassesse ; il se coucha dès l'arrivée et dormit paisiblement jusqu'au jour.

A 7 heures du matin, il demanda une soupe à l'oignon qu'il mangea avec appétit ; puis un chirurgien, le docteur Valteau, le pansa ; le blessé consentit à l'application d'un appareil sur sa tête, mais il refusa les soins pour sa main : **Le pouce est cassé, fit-il, ce n'est pas la peine de le remettre ; humectez-le seulement.** A 10 heures on le conduisit, fortement escorté, chez Duthil, pour un interrogatoire dont Hoche avait précautionneusement fixé les points. Charette, noblement mais laconiquement, revendiqua toutes les responsabilités. A cette question : **Quels étaient vos projets en faisant la guerre ?** il répondit simplement : **Pour avoir un roi et que le gouvernement fût ce qu'il était jadis.** Quand on lui demanda ce qu'étaient devenus ses lieutenants : **Ils se sont tous rendus,** répliqua-t-il non peut-être sans quelque amertume. **Où sont-ils maintenant ? — Vous devez le savoir mieux que moi.** Au reste il reconnut qu'il n'avait pas de conseil et que lui seul donnait des ordres.

Le bruit s'était répandu dans Nantes que Charette n'était pas pris. La capture d'un tel homme semblait invraisemblable : l'un de ses dévoués, disait-on, avait consenti à prendre sa place. C'est alors que Duthil songea à exhiber son prisonnier afin qu'aucun doute ne subsistât. Au lieu de le ramener directement à la prison, on le promena par la ville, et un imposant cortège s'organisa. D'abord les grenadiers et les chasseurs de la cavalerie de la garde nationale, 2 compagnies d'infanterie et 2 compagnies de la légion nantaise ; 50 tambours, les musiques de la garnison, une demi-douzaine de généraux, enfin le roi de Vendée, libre et sans liens, entouré de quelques gendarmes. Un corps de cavalerie fermait la marche. On suivit le quai de la Fosse jusqu'à l'extrémité de la ville, à l'Ermitage ; là on fit demi-tour pour rétrograder le long du fleuve et la **procession** s'engagea dans la montée de la rue Jean-Jacques-Rousseau, passa devant la Comédie, redescendit à la place Égalité par la rue Crébillon. Beaucoup

même, parmi ceux qu'on y vit figurer, n'approuvaient pas cette promenade et partageaient l'impression qu'un administrateur militaire formulait en ces termes : Des barbares et des sauvages dansent autour de leur victime ; des peuples policés, des Français devaient-ils faire un pompeux et brillant spectacle de la mort d'un homme dont les opinions excusaient les fautes et qu'on ne devait point ranger dans la classe des scélérats. Au surplus, cette pompe et cet éclat, loin de l'abattre et de l'humilier, ne servirent qu'à relever sa grandeur d'âme, sa patience et sa fermeté. Charette, en effet, supporta l'épreuve avec une hautaine sérénité ; un peuple immense, dans les rues, sur les quais, se bousculait pour l'apercevoir ; il passait flegmatique, entre les soldats, causant familièrement avec ceux qui marchaient près de lui. Il se tenait fort droit, — écrivait une Nantaise, Mlle Arnoux, zélée patriote, qui lui trouva l'air extraordinairement fier et imposant. — Le front haut, des yeux de feu, mais enfoncés, le nez un peu aquilin, le bas du visage gros et allongé, ayant ce qu'on appelle un menton en galoche, la barbe brune.... Point de chapeau ; un mouchoir blanc sur la tête, une veste à col cramoisi, une grosse cravate, un mauvais gilet noir,... le tout très mesquin, fort sale, et tout taché du sang de ses blessures. Il portait le bras gauche en écharpe.... Par moments il prenait une prise dans la tabatière d'un gendarme et l'on voyait alors que sa main droite était zébrée des déchirures qu'y avaient faites les ajoncs de la Chabotterie. Quand certains groupes l'invectivaient au passage, — ce qui fut rare, — il semblait ne rien entendre ; seulement on le surprenait parfois se mordant les lèvres. Épuisé par le sang qu'il avait perdu, par la fatigue des nuits et des jours précédents, il se raidissait pour ne point faiblir. Au bout de la Fosse, pourtant, il faillit s'évanouir ; on dut arrêter le cortège et Charette entra dans la boutique d'un épicier où il but un verre d'eau ; puis, avant de reprendre la voie douloureuse, aux généraux qui l'entouraient il adressa ce fier reproche : Si je vous avais tenus en mon pouvoir, je vous aurais fusillés sur-le-champ !

Il fit effort et se remit en marche.

Par le pont de l'Erdre et l'étroite rue de la Casserie, on revint au Bouffay ; il était une heure de l'après-midi ; les badauds qui avaient suivi la procession s'attardèrent durant toute la journée à danser sur la place du Bouffay et à chanter le *Ça Ira* et la *Marseillaise*. Charette, exténué, rentra dans sa prison et se reposa durant quelques instants ; deux citoyens de Nantes, tous deux coiffeurs de profession, Borde et Fournier veillaient sur lui. Ils lui demandèrent ce qu'il voulait pour son dîner : Nous avons fait une bonne promenade, répondit-il ; cela vaut bien une poularde et une bouteille de vin. Il mangea avec appétit et conversa gaiement avec ses gardiens et le capitaine de gendarmerie Levieux chargé de sa surveillance : Quels hommes que vos chasseurs, dit-il, ils sont infatigables ; pourtant, sans mes blessures, je les aurais mis sur les dents et ils ne m'auraient pas pris. Il demanda s'il ne lui serait pas permis de voir l'un des hommes qui lui avaient, en toute occasion, témoigné le plus de dévouement, son tailleur, Boets, surnommé *Flamand*, auquel il portait une grande affection. L'autorisation fut accordée ; quand le tailleur, très ému, se présenta à la prison, il trouva Charette prenant l'air dans la cour, sous la garde de l'officier de gendarmerie.

A Boets il fit part de ces derniers désirs ; sa sœur, Mlle Marie-Anne de Charette et sa tante, Mlle de la Gâcherie vivaient recluses à Nantes ; il manifesta le grand plaisir qu'il aurait à les recevoir. Sa femme habitait également la ville, mais il ne parla pas d'elle et il semble bien qu'elle ne s'occupa point de lui. Il faut placer encore, dans cette journée du 28, une visite du capitaine Perrin, rapporteur au

conseil de guerre ; il interrogea le prisonnier qui, entre autres réponses déclara **n'avoir pas été en correspondance avec les émigrés de l'île d'Yeu** et être resté étranger à l'assassinat du curé de la Rabatelière, **assassinat qu'il connut deux jours après qu'il avait été commis à son insu.**

Le tailleur Boets fit diligence ; vers la fin de l'après-midi, — si l'horaire qu'on suit ici est exact, — les deux femmes arrivèrent à la prison, accompagnées d'une autre parente, Mlle Loisel. Toutes trois, en entrant dans la chambre du prisonnier éclatèrent en sanglots : Charette raffermi leur courage, leur conseilla la résignation. Il leur dit son intention d'appeler un prêtre pour l'assister en ses dernières heures ; il sait que celui qui se présentera, le curé de Sainte-Croix, paroisse du Bouffay, est un **constitutionnel**, un **intrus**. Serait-il possible de recevoir, en allant au supplice, l'absolution d'un prêtre **non jureur** ? Marie-Anne le lui promet ; on convient des points de détail : elle-même amènera l'ecclésiastique sur le parcours du condamné ; elle désigne la maison, la rue, l'étage ; rue de Gorges, au second : l'abbé tiendra à la main un mouchoir blanc.

Réconfortées par la pensée de vaquer à ces préparatifs, les pieuses filles quittent la prison. Peut-être espèrent-elles encore : elles ont décidé Villenave, un habile avocat nantais, à présenter devant le conseil de guerre, la défense de l'accusé ; il vient causer avec Charette vers la fin de l'après-midi ; l'entretien se prolonge durant deux heures. Villenave parti, Charette achève la soirée en jouant avec l'enfant du geôlier, une fillette de onze ans. Il soupe, puis, comme la veille, il se couche sans ôter ses vêtements ; habitude prise au bivouac, sans doute.

Quand, le mardi, 29 mars, dès sept heures du matin, le tailleur Boets pénètre dans la prison, il trouve endormi le prisonnier qui, s'éveillant presque aussitôt, promène ses regards, alourdis de sommeil, sur les murs de son cachot, fait un signe de croix, salue l'officier de garde, les gendarmes et son ami : à celui-ci il avait demandé le compte de divers uniformes fournis pendant ses campagnes ; il en acquitte une partie regrettant de n'être point assez en fonds pour solder la totalité du mémoire ; il serre la main du tailleur et, sur l'invitation des gendarmes, se prépare à comparaître devant les juges. L'audience est pour neuf heures. Il s'inquiète de sa barbe qui est longue ; ne l'autorisera-t-on pas à faire venir un perruquier pour le raser ? Non ; les règlements s'y opposent :

**N'en parlons plus, dit-il, je désirais me mettre en état de paraître devant le public, comme tout le monde. Or cette longue barbe....**

Aussitôt il commande son déjeuner : deux côtelettes et une demi-bouteille de vin rouge. A peine a-t-il terminé son repas qu'il est appelé pour l'audience.

Le conseil siégeait au Bouffay même, dans le local qu'avait occupé au temps de Carrier le tribunal criminel. C'était une assez vaste salle, au premier étage du vieux bâtiment, ouvrant sur la place ses quatre fenêtres et à laquelle on parvenait par un escalier extérieur de 36 marches, coupé d'un palier à mi-hauteur. De l'audience on ne sait pas grand'chose, car il ne fut tenu note ni des réponses de l'accusé ni des dépositions des témoins. Le président, chef de bataillon Maublanc, se contenta de réitérer les questions déjà posées dans les interrogatoires préalables. L'accusé répondit **avec la plus grande tranquillité, comme s'il était en conversation** ; lorsqu'on lui parla des meurtres commis par ses soldats, il secoua la tête en signe de négation et il sourit amèrement, songeant, sans doute, aux effroyables tueries des colonnes infernales et aux hécatombes de femmes et d'enfants, ordonnées à Nantes et au Bouffay même,

par ceux qu'il avait combattus. Le lieu était mal choisi pour tenter une comparaison insolente entre Charette et Carrier.

Le gouvernement, et surtout les anciens conventionnels qui le composaient, redoutaient les révélations *in extremis* que Charette pouvait faire touchant les conférences de la Jaunaie ; rien, dans les pièces officielles, très laconiques, dont on dispose, ne permet de démêler, sur ce point obscur, la vérité nette. L'interrogatoire de Charette par Duthil, interrogatoire dont Hoche, on l'a dit, avait dicté les termes, aborde à peine ce sujet délicat : à la question : *Quelles pouvaient être les conditions secrètes du traité ?* Charette se serait borné à répondre : *Il n'y a eu nulle condition que celle de tranquillité et de paix.* Devant le capitaine Perrin, il aurait été un peu moins discret : *Ruelle et quelques autres, aurait-il expliqué, m'ont dit dans la conversation, qu'un état de paix serait plus favorable et conduirait plus tôt au but de mon Parti ; ce qui, n'ayant pas eu lieu, je me suis cru autorisé par la suite à les accuser de m'avoir trompé. Il n'y avait pas d'articles secrets par écrit ; mais des conjectures tirées de l'état du gouvernement, alors divisé, et ces conjectures avaient d'autant plus de vraisemblance qu'elles étaient étayées de l'opinion d'hommes revêtus de la confiance publique....* En pressurant cette réponse on peut en extraire tout ce qu'on veut, même la constatation d'un engagement formel, pris par les représentants, de restaurer la monarchie et de livrer aux Vendéens le petit Louis XVII. Mais outre que ni l'un ni l'autre de ces interrogatoires, n'a, de l'avis même de Ruelle, *un caractère légal* on ne pourrait affirmer qu'on en possède le texte exact. Un journal de Paris observait que ce procès-verbal était contesté et que *le Directoire se garderait bien de publier le véritable, déposé entre ses mains.* Il se contenta de faire insérer au Moniteur, une lettre de Nantes non signée, où se lisait cette déclaration trop catégorique : *On a demandé à Charette si les représentants du peuple ne lui avaient pas promis un roi ; il a répondu que non ; ils ne lui en avaient jamais parlé dans leurs discours publics, ni dans les conversations particulières.* Le mensonge est manifeste et dévoile seulement les trames des anciens représentants pacificateurs ; celles de Ruelle en particulier, qui, bien assuré maintenant que l'affaire resterait ténébreuse, s'agitait bruyamment, réclamant la lumière.

Il est singulier qu'on demeure si pauvrement renseigné sur ce procès fameux et sur les incidents de l'audience ; peut-on ajouter foi au biographe de Travot, évidemment soucieux d'exalter son héros et écrivant : *Travot dit aux juges : Si j'avais prévu le sort réservé à Charette, je ne l'aurais pas livré.* — Il avait, ajouta-t-il, *promis à son prisonnier qu'il ne serait pas condamné à mort.* Charette, ému de cette loyauté, aurait embrassé son vainqueur, qui termina sa déposition par ces mots : *J'estimais Charette comme un grand capitaine, plein de franchise et de loyauté....* Au vrai on ne peut rien affirmer sinon que l'accusé fut condamné à mort. Pendant la délibération du Conseil et dans l'attente du verdict, attente qui se prolonge durant deux heures, *il ne cesse d'entretenir avec un sang-froid imperturbable ceux qui l'entourent, parlant toujours de ses opérations, revers et succès, et surtout rendant justice aux troupes qu'il a distinguées pour être les meilleures, telle que les chasseurs basques qui l'ont poursuivi certains jours pendant trente heures sans qu'il pût les perdre de vue, car ils marchaient, dit-il, aussi vite que nos chevaux.* Il écoute son arrêt du même front et sans manifester l'ombre d'une émotion : *Tandis qu'il sort du prétoire, d'un pas tranquille, s'élève, dans la salle, le cri : Vive la République* auquel répond par une grande clameur la foule qui attend, massée sur la place. Reconduit à sa chambre, le condamné entra en conférence avec le curé

constitutionnel de Sainte-Croix, l'abbé Fuibert ; il se mit à genoux et resta deux heures aux pieds du prêtre : celui-ci, à la fin, pris de pitié : *Vous devez être bien fatigué, dit-il, asseyez-vous.* Charette obéit ; on a dit que, après avoir dévotement reçu l'absolution, il fut pris d'un énervement, marchant à grands pas dans sa chambre, s'asseyant, se relevant et marchant encore, en proie à une angoisse qu'il n'avait jamais connue. Cette agitation fut de courte durée ; quand, vers quatre heures, il parut sur le haut perron du Bouffay, aux côtés du prêtre, il était si calme, si digne, si noblement maître de soi, si imposant que, dans la foule, entassée là pour le huer, se fit instantanément un solennel silence. Un seul cri de haine s'éleva ; Charette tourna les yeux vers l'insulteur qui disparut dans un remous. Puis, simplement, sans aide, le condamné commença à descendre, les yeux baissés, récitant le *Miserere*.

Un détachement de gendarmerie l'attendait au bas du perron ; il entra dans ses rangs ; aussitôt les tambours roulèrent et les officiers commandèrent la marche. On suivit le quai, d'abord ; puis on tourna à droite, dans la rue de Gorges. Levant les yeux, v Charette guettait la fenêtre au balcon de laquelle sa sœur devait se tenir en compagnie d'un prêtre insermenté ; il aperçut le mouchoir blanc de l'ecclésiastique, signe convenu : une enfant de neuf ans, était à la fenêtre avec Marie-Anne ; Charette courba le front, se recueillit et continua sa marche, réglant son pas sur celui des soldats, causant paisiblement avec l'abbé Guibert, auquel, d'abord, il avait affecté de ne pas faire attention. Il était sans chapeau, un mouchoir des Indes rouge, bien arrangé sur la tête, une haute cravate enserrait son cou, peut-être pour dissimuler le bas du visage non rasé ; une grande tache de sang coulé de ses blessures couvrait l'épaule de sa veste claire. Les Nantais qui l'avaient vu passer, l'année précédente, en triomphateur, le trouvaient changé ; une femme notait, le jour même : *Il avait la peau jolie, il y a un an, aujourd'hui elle est très brune.*

Le chemin est long et la montée rude du quai de la Loire à la place Viarme, lieu fixé pour l'exécution. On a traversé la place Bretagne ; on avance maintenant dans la rue du Marchix, courbe couloir de maisons à hautes lucarnes, telles qu'en comptent encore les vieux quartiers de Nantes ; enfin l'escorte entre sur la place Viarme, — qu'on appelle alors place des Agriculteurs ; — c'est un espace très étendu : 5.000 hommes de troupes, en alignements profonds, figurent les trois côtés d'un carré dont la quatrième face, absolument déserte, est formée de murs de jardins percés de portes espacées. Au centre du carré, deux musiques militaires, 10 à 12 généraux, en grand costume, avec leurs états-majors. A quelques pas des murs, leur faisant face, un peloton de 18 hommes, l'arme au pied, attend. Entre ces hommes et les murs, une bière en voliges neuves, posée à même le sol.

Les gendarmes qui, depuis le Bouffay ont escorté le condamné, l'abandonnent quand il pénètre dans le grand carré des troupes. Il s'avance librement, suivi du prêtre, à travers la vaste place ; de son pas tranquille, d'un pas de promeneur, il se dirige vers le groupe des généraux, cause avec eux, *les étonne par une conversation suivie et tranquille*, comme celle d'un homme *aux époques les plus calmes de sa vie*. D'après Villenave, l'avocat, cette conversation aurait duré *plus d'une heure* ; mais on n'en peut rien croire, sinon que le temps paraissait affreusement long à tous ces vivants dont les regards se fixaient sur celui qui allait mourir. Enfin il inclina la tête, quitta les généraux, et alla se placer devant le détachement qui l'attendait : il parla encore au prêtre qu'il embrassa deux fois ; il donna en passant un coup d'œil au cercueil béant ; se plaça à huit pas des soldats, le dos tourné à l'une des portes percée dans les longs murs du fond de



la place. L'officier de service s'approcha et désigna la pierre sur laquelle le condamné devait se mettre à genoux ; Charette fit signe de la tête et de la main **qu'il ne voulait pas**. Un gendarme se présentait en même temps pour lui bander les yeux ; il refusa également ; mais il pria l'officier de recommander aux soldats de ne pas faire feu, avant qu'il en eût lui-même donné le signal par une inclinaison de tête. On vit cet officier lui parler encore pendant quelques instants et transmettre son désir au commandant du peloton d'exécution.

Alors, ferme et **fort droit**, le front haut, Charette sort son bras gauche de l'écharpe ; les mains écartées du corps, il se recueille en une dernière prière, incline la tête ; sur un commandement muet, dans l'effrayant silence qui règne sur l'immense foule, la décharge éclate ; Charette, sous la fusillade, reste debout comme si son invincible énergie le soutenait encore un instant ; on voit sa jambe gauche fléchir, le corps s'affaisser lentement, le coude droit, s'appuyer à terre pour retarder la chute, et le cadavre s'étendre enfin sur le dos, sans sursaut, sans secousse. Le commandant du peloton s'approche, se penche. Charette est mort.

Au même moment les trompettes et les tambours, silencieux jusque-là, sonnent et battent ; les musiques militaires rythment les airs nationaux ; déjà le corps est dans les planches et des hommes l'emportent vers ces carrières du chemin de Gigant, où depuis trois ans, se sont entassés tant et tant d'autres morts pour lesquels celui-ci a si obstinément combattu.

Il y eut à ce noble trépas un épilogue affreux. Le citoyen Casanne, plâtrier à Nantes, rue Crébillon, avait obtenu de mouler, après l'exécution, le visage de Charette : les autorités soupçonnant que l'identité du mort serait contestée, pensaient qu'une effigie authentique réduirait les plus incrédules.

Casanne se rendit d'avance aux carrières : il s'y trouvait au moment où on apporta le cadavre encore chaud : il le dévêtit et appliqua sur le visage un masque de plâtre, après avoir très probablement rasé la barbe et les cheveux. Puis le corps fut rejeté sans cercueil à la fosse commune ; Casanne rentra chez lui, emportant la première empreinte et la veste du mort, percée de cinq balles : quatre du côté droit et une du côté gauche. Le moulage fut remis au citoyen Cruci, commandant de la garde nationale.

Quatre jours plus tard, à deux heures du matin, le plâtrier entendit frapper à sa porte : un détachement de soldats cernait sa maison. Ayant ouvert, il apprit de l'officier commandant la troupe, qu'il était accusé d'avoir soustrait le corps de Charette pour le vendre aux Vendéens : on le menaçait de la fusillade s'il n'avouait son crime et ne représentait le cadavre à l'instant même. Les procès-verbaux de ce macabre épisode, conservés aux archives municipales de Nantes, ont été publiés, en 1853, dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*. Il fut convenu que Casanne retournerait aux carrières de Gigant, s'arrangerait pour retrouver le corps du brigand, prendrait du visage une nouvelle empreinte, dont la parfaite identité avec la première prouverait son innocence et pouvait seule lui sauver, la vie.

Depuis quatre jours bien des corps avaient recouvert celui de Charrette : c'est là qu'on inhumait, en un effroyable pêle-mêle, les soldats morts de la peste dans les hôpitaux de la ville. Le plâtrier, surmontant son horreur, se mit courageusement à la besogne : descendu dans la fosse, il retournait les cadavres décomposés, les soulevait, tâtonnant dans cette infection, cherchant à

reconnaître parmi ces faces d'épouvante, celle qu'il avait moulée, il l'aperçut enfin ; l'affaissement des chairs en avait déformé les traits ; cependant la nouvelle empreinte qu'il obtint suffisait à le justifier ; on y retrouvait encore intacts ce nez en bec d'oiseau, la cavité profonde des yeux et, surtout, preuve irréfutable, la trace d'une balle qui avait brisé la tempe.

Après cette identification posthume, le corps de Charette fut repoussé à la carrière. Ses restes sont là encore, confondus avec tant d'autres, dans quelque jardin de faubourg, [au bord du chemin de Rennes](#), on ne sait où.

**FIN DE L'OUVRAGE**